



BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE

RESTAURATION ET EXTENSION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE

CONCOURS DE PROJETS D'ARCHITECTURE
PLURIDISCIPLINAIRE (ARCHITECTE-INGÉNIEUR CIVIL)
À UN DEGRÉ EN PROCÉDURE OUVERTE
NOVEMBRE 2023



VILLE DE
GENÈVE

**CONCOURS DE PROJETS
D'ARCHITECTURE
PLURIDISCIPLINAIRE
(ARCHITECTE-INGÉNIEUR CIVIL)**

**À UN DEGRÉ
EN PROCÉDURE
OUVERTE**

—
LA RESTAURATION ET L'EXTENSION
DE LA BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE

- A** INTRODUCTION
- B** RAPPORT DU JURY
- C** LEVÉE DE L'ANONYMAT
- D** PROJETS PRIMÉS
- E** PROJETS NON PRIMÉS

2

1^{er} RANG — 1^{er} PRIX

Projet n°2

LARNAGE

Architecte

VASSCO, ACE

Ingénieur civil

Adão da Fonseca

Engenheiros

Consultores, Lda



A INTRODUCTION

MOT DE LA PRÉSIDENTE DU JURY

Institution prestigieuse, fondée au 16^{ème} siècle, la Bibliothèque de Genève fait partie des plus grandes bibliothèques de Suisse par l'importance de ses collections.

Dès sa construction au début des années septante, l'aile Salève de l'ensemble architectural des Bastions accueille la fameuse bibliothèque publique et patrimoniale. Rapidement et successivement, le bâtiment a dû être agrandi et transformé pour s'adapter à des besoins croissants de conservation et de stockage. La distribution, l'utilisation et la suroccupation actuelles des espaces lui ont fait perdre en grande partie ses qualités spatiales d'origine.

La décision de construire un nouveau dépôt adapté aux contraintes de sa mission spécifique, sous la cour intérieure de l'ensemble des Bastions, libérera l'aile Salève de sa fonction de stockage, et permettra de regrouper les différentes unités de la Bibliothèque de Genève sur un même site. Ainsi, le bâtiment restauré retrouvera enfin son lustre d'antan, tout en s'ouvrant à sa mission de lieu public.

Ces nobles prémisses ont convaincu un grand nombre d'équipes pluridisciplinaires de participer à ce concours. Trois jours de travail assidu ont été nécessaires au jury pour analyser les 53 projets rendus. Une nouvelle visite sur place a donné l'occasion de vérifier l'intelligence de certaines propositions.

Une fois de plus, la grande qualité et la variété des propositions ont démontré que le concours d'architecture et d'ingénierie est le meilleur moyen pour trouver la réponse la plus pertinente à la multitude de questions posées. Et dans ce concours, les problématiques à résoudre étaient en effet multiples : il s'agissait non seulement de trouver la meilleure synthèse entre les qualités spatiales des espaces historiques restaurés en lien avec les nouvelles affectations proposées, mais aussi de gérer les flux (visiteurs, personnel, livres), de choisir le bon emplacement pour les circulations verticales, de résoudre enfin l'accessibilité universelle sans nuire à la composition architecturale néoclassique. S'y ajoute la nécessité de proposer un concept architectural et structurel à part entière pour la construction du dépôt souterrain, en considérant également son empreinte en surface. Finalement, il faut juger si l'apparence des nouvelles constructions s'accorde avec le bâtiment néoclassique, tout en s'assurant que l'ensemble exprime l'ouverture vers le parc et la cité souhaitée par la Bibliothèque, afin de renforcer son attractivité comme lieu public.

Au fur et à mesure des débats menés dans le respect des sensibilités des différents membres du jury, le projet lauréat s'est peu à peu imposé.

La décision des auteurs du projet de remplacer les deux annexes imitant l'architecture néoclassique, qui datent respectivement de 1957 et de 1987, par deux nouveaux pavillons contemporains légers et transparents a su séduire l'ensemble du jury. Grâce à ces nouvelles constructions, la façade arrière de l'ensemble est mise en valeur. Et surtout, elles offrent une expression d'institution publique à la Bibliothèque en l'ouvrant vers le parc et la cité. Cette nouvelle identité va permettre à la Bibliothèque de Genève de dépasser son statut de patrimoine du passé pour s'ancrer pleinement dans le présent et rayonner vers l'avenir.

Le jury exprime sa reconnaissance à l'ensemble des participants pour leur engagement et pour l'immense travail accompli. La grande qualité des projets rendus a permis au jury de mener des discussions de très haut niveau, d'approfondir les points importants, et finalement de sélectionner le projet au potentiel le plus prometteur d'une belle réussite de la restauration et de l'extension de la Bibliothèque de Genève.

Je remercie les membres du jury pour leur implication tout au long de ces trois journées d'analyse et de débats enrichissants, et pour l'écoute mutuelle respectueuse. La qualité des échanges au sein du jury résulte en une recommandation à l'unanimité du projet LARNAGE au maître de l'ouvrage pour la poursuite des études et pour la réalisation.

Merci également à Madame Raluca Poliac, architecte à la Direction du patrimoine bâti, pour sa parfaite coordination du concours, qui a grandement participé à la réussite de ce jury.

J'adresse mes félicitations à l'équipe lauréate et je leur souhaite beaucoup de plaisir dans le développement de leur beau projet. Je me réjouis de parcourir dans quelques années la Bibliothèque de Genève quand elle aura retrouvé sa beauté, et qu'elle pourra accueillir un public nombreux dans un ensemble de bâtiments qui fera rayonner son prestige.

Doris Wälchli, Architecte EPFL FAS SIA, présidente du jury

MOT DU MAÎTRE DE L'OUVRAGE

Le besoin de mettre à l'abri les collections de la Bibliothèque de Genève et la nécessité de sécuriser le bâtiment qu'elle occupe dans le parc des Bastions nous a confronté à des questions complexes de programmation. Tout d'abord, la collection de la Bibliothèque de Genève représente plusieurs dizaines de kilomètres linéaires. Dès lors, est-il réaliste et nécessaire de maintenir tout ou partie de cette collection et du dépôt légal à Genève, en sachant par ailleurs que nous sommes confrontés à un manque d'espace manifeste sur notre territoire? La Ville a décidé que oui, nous devons conserver ici, au cœur de la cité, notre patrimoine culturel rare et identitaire, facilement accessible au public.

Par conséquent, il a aussi été décidé de renforcer la place de la BGE au parc des Bastions malgré les contraintes, tant naturelles qu'archéologiques. Ce choix ambitieux nous a conduit à composer un jury très expérimenté et particulièrement sensible aux enjeux patrimoniaux; jury que je remercie vivement pour son incroyable collaboration.

La liste des chefs d'œuvres conservés à la BGE est remarquable; à cette collection s'ajoute toute la gestion du dépôt légal cantonal. Certaines œuvres, connues depuis toujours, ont été choyées, d'autres sont arrivées dans les collections de manière plus fortuite. Aujourd'hui, la préservation du patrimoine culturel genevois ne peut être laissé au hasard, nous connaissons sa valeur, nous devons construire les conditions nécessaires à sa pérennisation. Sur ce constat unanime, le Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité a organisé ce concours qui vise à la restauration du patrimoine architectural passé et à la construction du patrimoine futur. C'est dans ce travail dialectique entre restauration et construction nouvelle, entre fréquentation actuelle et fréquentation attendue, entre condition de conservation existante et condition de conservation nécessaire, que le jury a mené l'analyse des propositions architecturales.

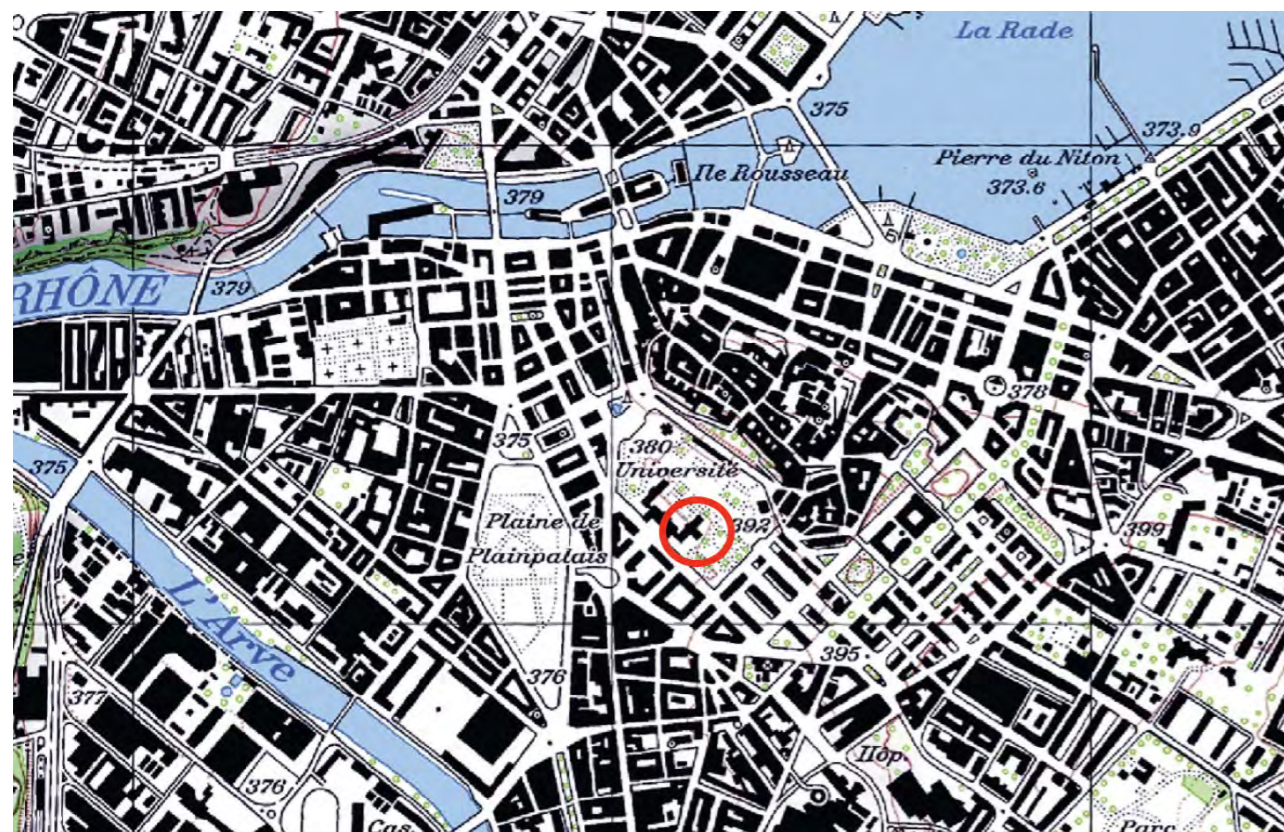
La bibliothèque publique est un des rares équipements qui peut par certains aspects être considéré comme l'extension de son salon, ou plus exactement du salon dont nous rêvons! La BGE, c'est un espace feutré, lumineux, qui nous met dans un état d'appétence devant une telle diversité de livres. Nous y trouvons des espaces de travail, de lectures et d'échanges, ou encore d'expositions. La bibliothèque, c'est un lieu où nous pouvons passer la journée en alternant des moments de concentration et de distraction, de silence et de discussions. C'est un espace que nous pouvons fréquenter pendant des heures et des jours, puis ignorer pendant des années. La bibliothèque est un véritable espace de vie. Aujourd'hui, la BGE est majoritairement fréquentée par des initiés des lieux. Demain, elle veut être connue du grand public, de celles et ceux qui ne la repèrent pas encore dans le paysage du parc des Bastions, et s'ouvrir à celles et ceux qui cherchent un lieu au cœur de la cité, mais à l'abris du brouhaha.

Aujourd'hui, le bâtiment principal de la BGE est au bord de l'asphyxie, voire de l'apoplexie, alors je me laisse à dire que nous ne savons plus toujours si c'est le bâtiment qui abrite les livres, ou si ce sont les livres qui soutiennent le bâtiment. Il est urgent d'intervenir.

Je terminerai en disant que nous venons de finir un concours historique tant par l'objet (le bâtiment), le sujet (la Bibliothèque de Genève), que le lieu (le parc des Bastions). Quelle chance, quelle responsabilité et quel travail il reste jusqu'à l'ouverture. Le concours est à peine terminé, que j'ai déjà hâte de pousser les portes de la Bibliothèque de Genève réunie, rénovée et agrandie au parc des Bastions. J'espère que les publics apprécieront ce lieu que nous projetons aujourd'hui.

Mme Charlotte Malignac, Urbaniste, Codirectrice du Département de l'aménagement, des constructions et de la mobilité, Ville de Genève, Vice-présidente du jury

PLANS ET SITUATION



B RAPPORT DU JURY

1 ORGANISATEUR ET MAÎTRE DE L'OUVRAGE

L'organisateur et le maître de l'ouvrage sont la Ville de Genève.

2 GENRE DE CONCOURS ET PROCÉDURE

Il s'agit d'un concours de projets d'architecture pluridisciplinaire (architecte-ingénieur civil) en procédure ouverte, à un degré, défini par les articles 3 et 6 du Règlement SIA 142 (édition 2009).

La langue officielle du concours est exclusivement le français. Cette condition est applicable à toutes les phases de la procédure du concours et à l'exécution de la suite des prestations.

3 OBJET ET OBJECTIFS DU CONCOURS

1 Introduction

Fondée au 16^{ème} siècle, la Bibliothèque de Genève (BGE), institution du Département de la culture et de la transition numérique (DCTN), est une bibliothèque publique et patrimoniale classée au 3^{ème} rang des dix plus grandes bibliothèques de Suisse en regard de ses collections. Elle est d'importance mondiale avec les fonds Rousseau inscrits au registre «Mémoire du monde» de l'UNESCO. L'universalité de son patrimoine documentaire pour la Ville et le Canton de Genève en fait un lieu de référence.

Situé dans l'aile Salève de l'ensemble architectural de l'Université des Bastions, le bâtiment de la BGE a été régulièrement transformé pour répondre à l'accroissement des fonds, avec notamment l'ajout d'une aile puis de dalles intermédiaires. Une fois la réserve foncière et les possibilités de densification épuisées, la saturation des espaces a nécessité l'adjonction de nouveaux dépôts hors du site, tandis que l'institution s'adjoignait de nouveaux champs de compétences avec l'Institut et Musée Voltaire, nommé désormais Les Délices, le Centre d'iconographie et La Musicale, sans oublier la gestion de la bibliothèque close de la Villa La Grange.

Aujourd'hui, la densification par construction de niveaux de planchers aux Bastions entre en contradiction avec la mission patrimoniale du service et entrave l'accomplissement de celle-ci, faisant peser des risques de sécurité tant pour les personnes que pour les collections. Des problèmes de conservation se posent par ailleurs au Centre d'iconographie. Enfin, la dispersion des sites répartis dans différents lieux péjore le travail et l'identité de la BGE, tandis que l'absence de surfaces libres pour les futurs versements documentaires ou archivistiques entrave l'accomplissement du cœur de mission.

La pré-étude menée en 2020-2021 a confirmé l'intérêt de regrouper les unités dans le bâtiment des Bastions, situé dans un cadre exceptionnel, au cœur de la ville et proche des usager-ère-s. Les volumes du bâtiment, libérés des fonds stockés, seront restitués tels qu'ils existaient jusqu'en 1937. Le bâtiment restauré sera dédié au public, et aux équipes professionnelles. La nécessité de conserver à long terme les collections de la BGE dans un dépôt sécurisé et adapté à cette mission implique de construire une extension offrant un espace de stockage et de conservation, dont la position adéquate a été définie sous la cour intérieure attenante au bâtiment des Bastions. Cet emplacement, dépourvu d'arbres, connexe au bâtiment historique restauré, garantira un recours aisé du public aux fonds de référence regroupés dans un site unique. Le choix de cet emplacement s'inscrit par ailleurs dans la volonté d'éviter des transports réguliers générant des émissions de CO₂.

Par ce concours d'architecture, une transformation profonde de l'institution est engagée, tant dans l'organisation physique des espaces d'accueil du public et des espaces de travail internes, que par la création d'un espace de conservation pour la préservation cohérente et sécurisée de ses fonds. Il s'agit d'affirmer ainsi la volonté de la Ville de Genève de disposer d'une institution capable de soutenir le déploiement d'une société du savoir, qui contribue au bien-être des générations futures par une mise en valeur des joyaux culturels de la Ville de Genève. Il s'agit aussi d'offrir à la population un espace accueillant, stimulant et vivant pour les lecteurs et lectrices, chercheurs et chercheuses et pour pouvoir organiser des manifestations (expositions, médiations) en complémentarité au développement de l'offre numérique.

La Bibliothèque de Genève dispose d'installations électriques, climatiques et techniques obsolètes, non adéquates pour la conservation de collections patrimoniales, énergivores et utilisant pour les besoins en chaleur des énergies fossiles. Le présent concours représente une importante opportunité de réaliser la transition énergétique du site avec, d'une part, moins de consommation et, d'autre part, l'utilisation d'énergies renouvelables et locales. Il permettra la mise à niveau de l'ensemble des installations techniques afin d'obtenir des conditions de conservation optimales pour les fonds de la bibliothèque.

2 Affermir l'identité patrimoniale de la BGE

Publique, gratuite, ouverte à toutes et tous (prêt accessible toutefois dès l'âge de 15 ans seulement), la BGE est une bibliothèque patrimoniale au service de la production, de la transmission et du partage des savoirs, tenant compte de la transformation numérique de la société. La BGE se distingue d'une bibliothèque de lecture publique par :

- la place centrale occupée par les collections patrimoniales dans sa politique générale et son organisation (expertise en conservation-restauration dans les domaines du papier et de l'iconographie, sécurité, investissement dans la protection des biens culturels, régie des œuvres et prêt pour expositions, expertise historique) ;
- une politique de médiation culturelle (expositions, manifestations, ateliers, réseaux sociaux, bases de données) avant tout scientifique et fondée sur les collections ;
- une offre documentaire imprimée et numérique, coordonnée avec les autres bibliothèques scientifiques de la Ville de Genève et de l'Université de Genève, essentiellement non fictionnelle et d'un niveau de lecture exigeant, accessible par le réseau scientifique national SLSP, sans pour autant se mettre au seul service de la communauté universitaire.

Pour remplir cette mission qui met l'usager-ère au centre de ses préoccupations, la BGE dispose d'une politique documentaire sélective mais toujours confrontée à la gestion de masses (analogiques ou numériques) issues de l'édition ou des archives privées qui lui sont proposées au fil du temps.

Inscrite dans le site historique de l'Université de Genève, la BGE reste méconnue tant dans sa réalité institutionnelle que dans sa fonction documentaire. Cette question de l'identité est d'autant plus critique au moment où l'Université, qui partage le même ensemble architectural que la BGE, rénove ses propres espaces, notamment la Bibliothèque de la faculté des Lettres.

Dans un canton bien doté en offre documentaire, affirmer l'identité de la BGE passe par :

- la valorisation du lieu et donc du patrimoine architectural de l'aile Salève par sa restauration ;
- la mise en place d'un large espace ouvert (libre-accès) à la manière d'un loft, autorisant des évolutions dans l'usage des lieux en fonction de services innovants qui accompagneront les transformations de la société dans les décennies à venir ;
- le renforcement d'une politique de médiation et de communication bénéficiant d'espaces adaptés dans le bâtiment restauré, en complémentarité avec Les Délices ;
- le renforcement d'une stratégie de développement fondée sur des partenariats tissés avec la société civile.

Affirmer l'identité de la BGE, c'est donc de manière synthétique et d'un point de vue constructif, proposer un programme fonctionnel riche mais ouvert, laissant la possibilité d'actualiser les manières d'utiliser les espaces au fil des décennies : c'est pour cela que le libre accès, riche de 1'500 m², est à penser comme un plateau ouvert, disposant d'une portance généreuse (env. 600 kg/m²) et autorisant une réévaluation aisée des équipements mobiliers pour garantir une exploitation inédite et difficile à imaginer aujourd'hui, mais que les générations à venir pourront exploiter selon leurs valeurs et leurs besoins.

3 Objet du concours

La Ville de Genève souhaite réaliser la restauration et l'extension de la Bibliothèque de Genève, située promenade des Bastions 8. Cette restauration s'accompagne de la création dans la cour d'une extension enterrée pour la conservation des fonds et collections.

4 Objectifs du maître de l'ouvrage

La Ville de Genève souhaite par le présent concours obtenir diverses réponses aux demandes du cahier des charges afin de pouvoir choisir un projet assurant la préservation des collections et le réaménagement des surfaces restaurées.

Elle souhaite ainsi offrir un accueil optimal pour les utilisateur-trice-s (public, collaborateur-trice-s) conforme aux exigences d'une bibliothèque patrimoniale de référence, au service de l'ensemble de la communauté.

Elle souhaite réaliser cette opération grâce à un projet remarquable par ses qualités architecturales, fonctionnelles, économiques et dans le respect de la durabilité.

La Ville de Genève entend accompagner le développement de la BGE à venir en :

- restaurant le bâtiment et en réaménageant les espaces libérés pour regrouper les sites de la BGE sous un même toit (et rendre ainsi plus performant l'outil de travail au personnel et plus accueillant au public) ;
- construisant un dépôt de conservation pour préserver la substance patrimoniale des collections existantes regroupées et leur développement futur prévu pour les trente prochaines années ;
- optimisant et augmentant certains espaces pour l'accueil du public, tout en veillant à maintenir une forte polyvalence d'usages (à l'exemple de l'espace libre accès) ;
- mettant à niveau la BGE en termes techniques et de sécurité ;
- offrant un outil optimum avec un fonctionnement adéquat pour y mener les différentes activités et accueillir les différents types d'usagers ;
- améliorant sa visibilité depuis le parc et la rue ;
- améliorant l'articulation avec l'Université de Genève.

4 PROGRAMME

1 Contexte

La Bibliothèque de Genève, institution patrimoniale d'importance internationale, a pour mission de transmettre aux générations futures les riches collections déposées depuis le 16^{ème} siècle, tout en collectant la mémoire contemporaine genevoise privée et en assurant la gestion du dépôt légal cantonal. Conservatoire, espace d'étude et de recherche, la Bibliothèque offre un accès libre et gratuit à ce patrimoine, y compris numérique, et nourrit une politique culturelle qui va de la programmation événementielle à la médiation de proximité afin de vivifier et soutenir l'apprentissage des savoirs au profit d'une société inclusive et démocratique, à l'opposé des cultures par affinités qui renforcent le repli sur soi.

Dépositaire des archives de Jean-Jacques Rousseau (inscrites au registre «Mémoire du monde» de l'Unesco), mais offrant également la plus grande bibliothèque mondiale de et sur Voltaire, elle autorise, par la diversité et la profondeur historique de ses collections manuscrites, imprimées, musicales, graphiques et iconographiques, le déploiement d'un regard unique sur celles et ceux qui ont contribué et contribuent au rayonnement de Genève dans le monde.

Cette mission, validée dans le cadre d'une réflexion collective en 2020, est aujourd'hui mise en péril par la surexploitation spatiale du bâtiment des Bastions et les défauts structuraux du bâtiment qui accueille le Centre d'iconographie. Restaurer et reconfigurer les Bastions permettra de sécuriser la gestion des collections, de rassembler les équipes (Bastions, Centre d'iconographie, Musicale) dans un espace accueillant, conçu pour les publics et respectueux des qualités architecturales du bâti. C'est penser une nouvelle manière de circuler dans les collections en libre accès (env. 80'000 documents), de mettre en scène le patrimoine et de mener des recherches. Tout cela ne peut se concrétiser sans construire un nouveau dépôt de conservation dimensionné pour faire face aux accroissements à l'horizon 2050.

2 Notes historiques

Edifié dans un style néo-classique entre 1868 et 1873 (architectes Jean Fernel et Francis Gindroz) entre la promenade des Bastions et la rue de Candolle, le bâtiment désigné sous l'appellation aile Salève est un des éléments constitutifs du complexe universitaire Uni-Bastions.

Le bâtiment est situé dans un parc historique ayant pris le nom de «parc des Bastions» eu égard aux anciennes fortifications sur lesquelles il a été aménagé.

Le bâtiment est inscrit à l'inventaire (MS-i VGE-35c, 23.03.1993) sur une parcelle classée (MS-c 14, 30.12.1921) située dans le périmètre protégé de la Vieille-Ville et du secteur sud des anciennes fortifications.

La distribution actuelle du bâtiment est extrêmement complexe, camouflant en grande partie la spatialité d'origine. En effet, l'augmentation rapide des collections a nécessité de nombreuses modifications intérieures, la création d'une nouvelle aile et d'annexes, l'aménagement des combles et la subdivision d'étages par des dalles intermédiaires.

3 Caractéristiques du bâtiment

La Bibliothèque de Genève, élégant bâtiment aux façades ordonnancées, se présente à l'origine comme un bâtiment longitudinal de deux niveaux avec combles sur rez-de-chaussée et deux niveaux de sous-sols. Avec le temps, des étages intermédiaires partiels (entresollement) ont été réalisés pour répondre aux besoins de stockage en particulier. Le rez-de-chaussée, légèrement surélevé par rapport au terrain naturel, offre ainsi un apport de lumière naturelle au rez-inférieur et partiellement aussi au 1^{er} sous-sol, en particulier côté rue de Candolle et son espace de livraison.

Si l'emprise des étages hors-sol se limite aux ailes Eynard, Candolle et Senebier, les étages en sous-sol ont une emprise au sol plus importante, qui intègre les pavillons Nord et Sud ainsi que les annexes Nord et Sud.

4 Périmètre du concours

Le périmètre du concours est situé sur la commune de Genève – Cité (21). Il s'inscrit sur la parcelle N° 6159. Le périmètre borde la limite parcellaire du domaine public, le long de la rue de Candolle.

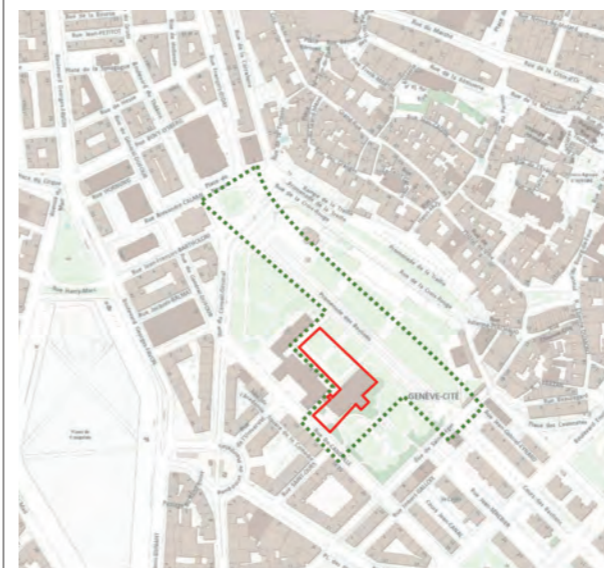
La zone délimitée (en rouge) définit le périmètre strict d'implantation du concours, qui comprend le bâtiment de la BGE et une surface prévue pour son extension, comprise entre la BGE et l'aile Jura de l'Université. Le périmètre du concours ne représente qu'une petite partie de la parcelle N°6159 (parc des Bastions).

5 Périmètre d'intention - visibilité de la BGE

Situé dans un parc historique, le bâtiment de la BGE manque aujourd'hui de visibilité et se trouve fréquemment assimilé aux espaces universitaires (bâtiment central et aile Jura) auxquels il est relié par un bâtiment de liaison. Par le présent concours, le maître d'ouvrage souhaite amener une réponse à ce problème.

L'argument de la visibilité du bâtiment abritant la BGE (aile Salève de l'ensemble de l'Université) motive le souhait du maître d'ouvrage d'indiquer un «périmètre d'intention», qui comprend la BGE dans son insertion urbaine, incluant notamment les portes de la promenade des Bastions, qui invite le visiteur à trouver ou rejoindre la bibliothèque. Cet argument ne doit pas donner lieu à la perturbation des équilibres remarquables du site.

Les allées arborisées déployées entre la place de Neuve et Le Cours des Bastions, lui-même arborisé, ainsi inscrites dans le périmètre protégé de la ceinture fazyste, doivent conserver leur linéarité. L'inscription de l'Université dans le parc entre les anciens bastions, avec son architecture rationaliste rigoureusement symétrique, ne doit pas perdre son harmonie. La signalisation de l'accès à la BGE peut se faire sur les portails, place de Neuve et rue Saint-Léger.



Périmètre de concours ————
Périmètre d'intention
2 m

6 Terrain et dispositions légales

La parcelle concernée, propriété de la Ville de Genève, s'étend sur une surface de 64'979 m² et porte le numéro cadastral 6159 / Genève-Cité (21).

Elle est régie par les dispositions de la zone de verdure de la loi LCI L5 05 et bénéficie de mesures de protection, conformément au plan de la zone protégée de la Vieille-Ville et du Secteur Sud des anciennes fortifications, au boulevard Georges-Favon.

La parcelle (Parc des Bastions) est classée (MS-c14 par ADT du 30 décembre 1921). Le bâtiment est inscrit à l'inventaire (MS-i VGE-35 c par ADT du 23.03.1993).

Vestiges archéologiques

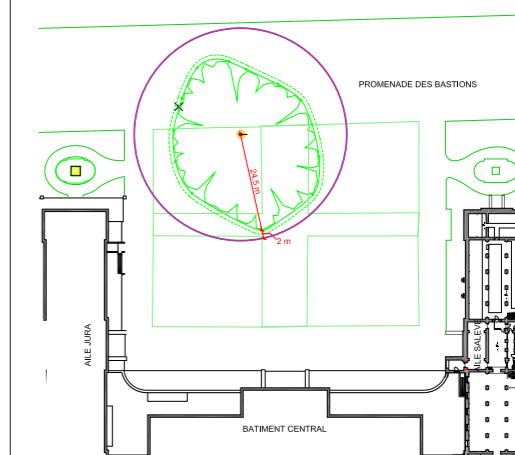
En regard de la loi de protection sur les ouvrages souterrains liés aux anciennes fortifications (L 4 05, chap. VA), ces vestiges devront faire l'objet d'une conservation intégrale, éventuellement d'un projet de mise en valeur.

7 Dispositions paysagères

Le périmètre pour l'extension concerne principalement la cour des Bastions. C'est une surface plane, sans arbres en pleine terre et entourée par trois corps de bâtiment : l'aile Centrale et l'aile Jura (bâtiments l'UNIGE) et la BGE.

Le parc des Bastions est une zone de verdure bénéficiant de mesures de protection.

En marge du périmètre du concours se situe un platane remarquable. Toute intervention construite devra prendre place en dehors du cercle indiqué ci-dessous : couronne + 2 mètres.



Par ailleurs, il n'est pas admis d'abattre ou d'élaguer les arbres. se situant dans le parc. Pour les arbres du parc, toute construction (souterraine ou au-dessus du niveau du sol) devra se trouver en dehors de leur périmètre vital (rayon de la couronne + 1 mètre). Cette disposition ne s'applique pas aux arbres se trouvant dans la cour de service située en contrebas de la rue de Candolle.

Concernant les abords directs du bâtiment (pieds des façades du bâtiment historique), des modifications paysagères mineures sont permises si elles respectent la valeur patrimoniale du bâtiment et s'inscrivent dans une intervention respectueuse de la zone de verdure.

Les concurrents sont priés de respecter le Règlement sur la conservation de la végétation arborée, du 27 octobre 1999 (L4 05.04) et la «Directive concernant les mesures à prendre lors de travaux à proximité des arbres», République et Canton de Genève, Département du Territoire, Direction générale de la nature et du paysage (DGPN), août 2008.

Le jury attire l'attention des concurrents sur le fait que la toiture du nouveau bâtiment sera la façade la plus visible de l'intervention. Ils leur recommandent de consulter un architecte paysagiste et d'élaborer un projet en tenant compte de l'intégration dans le parc.

8 Etat futur

Le projet de restauration et reconfiguration du bâtiment des Bastions vise à redonner toute sa valeur au bâtiment historique de la bibliothèque en le « libérant » des nombreux rajouts de surfaces de planchers réalisés après 1937, pour répondre aux besoins sans cesse croissants de surfaces de stockage des fonds et collections. Ces planchers intermédiaires, réalisés souvent sous forme de mezzanines ont densifié les volumes disponibles au point de faire peser des risques de conservation aux nombreux ouvrages et collections qui s'y trouvent, en dehors du fait qu'ils ont endommagé, la valeur patrimoniale de certains espaces (voûtes et murs) ou supprimé le grand escalier qui menait au rez-de-chaussée inférieur.

L'étude de faisabilité s'est attachée à déterminer les conditions de réalisation d'un programme fonctionnel cohérent avec les besoins actuels du service, restituant les qualités architecturales du bâtiment mais supposant nécessairement le transfert des collections dans un nouvel espace de conservation avec une réserve de croissance d'environ trente ans. L'analyse est arrivée à la conclusion qu'il serait intéressant de remonter à l'état du bâtiment tel qu'il existait en 1937. Le rétablissement de l'escalier principal distribuant les étages inférieurs et quelques excavations avec reprises en sous-œuvre pourraient faire l'objet de dérogations, ou d'exception pour faciliter l'organisation fonctionnelle du bâtiment.

On l'a rappelé plus haut, les risques qui pèsent aujourd'hui sur les personnes et les collections nécessitent une extension des surfaces de conservation en dehors du bâtiment. L'emplacement qui a été identifié comme le mieux à même de répondre aux besoins fonctionnels et économiques du projet se trouve être sous la cour située côté parc des Bastions, entre les ailes Salève (BGE), Bastions et Jura (UNIGE). Il s'agit de réaliser une construction en sous-sol pour garantir un accueil global des collections avec une réserve pour leur accroissement futur (horizon 2050). Ce dépôt de conservation devra servir à héberger les collections avec une minimisation des émergences dans le parc, valorisant ainsi l'accueil du public dans le bâtiment historique, qui sera lui-même libéré des espaces de stockage.

L'objectif du présent concours, en plus de la restauration du bâtiment principal de la BGE aux Bastions et de l'augmentation des surfaces de dépôt de conservation des fonds et collections, consiste à regrouper en un seul site l'ensemble des équipes de la BGE. Les surfaces au Carré Vert attribuées à la BGE seront utilisées pour les collections les plus anciennes et les plus fragiles.

La réduction du nombre de sites doit permettre :

- L'affirmation de l'identité patrimoniale de la BGE sur le site des Bastions qui devient lieu central effectif de consultation des collections. Le site des Délices, maison historique de Voltaire, reste accessible et mis en valeur par un programme scientifique, culturel et de médiation ouvert sur la Cité, en partenariat avec la Maison de l'histoire, centre interfacultaire de l'Université de Genève (convention signée en 2022).
- Le rassemblement des équipes dans un espace restauré et fonctionnel, facilitant l'organisation du travail, renforçant les solidarités, le partage des savoirs et limitant les effets de silos au profit des usager-ère-s.
- Des économies d'échelle liées à la réduction de sites à ouvrir au public en parallèle, et une gestion moins contraignante des horaires-vacances du personnel.
- La restitution des espaces libérés pour d'autres usages (Centre d'Iconographie, la Musicale au Grütli).

La réduction du nombre de dépôts doit permettre :

- La sécurisation des collections dans des espaces spécifiquement pensés et construits pour leur fonction patrimoniale, avec réserve de croissance (horizon 2050).
- Des conditions de conservation conformes aux normes hygro-thermiques, de sécurité et de stockage nécessaires à la conservation à long terme des collections.
- La gestion rationalisée des collections (simplification des modalités de classement et contrôle plus aisé de l'état de collection, gains de productivité par limitation des déplacements).
- Le maintien d'un délai de livraison rapide des documents, conforme aux attentes du public.
- La libération des coûts de location (Seujet, Sécheron) et la restitution du dépôt mis à disposition par l'UNIGE (Seujet).

9 Programme des locaux

Les enjeux programmatiques principaux sont :

- Espace accès – accueil – services
- Espaces de médiation publique
- Espaces services aux publics (entre autres le libre accès)
- Direction – administration – support
- Sécurité et logistique – vie du personnel
- Collections – recherches – valorisation
- Régie conversation – restauration – numérisation
- Dépôt de conservation (espace de stockage fonds collections)

5 CRITÈRES D'APPRÉCIATION

Conformément au point 2.13 du programme du concours, les propositions seront jugées principalement sur la base des critères suivants :

- cohérence générale du projet et insertion dans le site ;
- qualités architecturales et typologiques du bâtiment historique de la BGE ;
- qualités des intentions concernant la conservation-restauration des éléments patrimoniaux de la BGE ;
- qualités fonctionnelles et techniques du projet d'extension, y compris dans sa liaison avec le bâtiment existant ;
- qualités spatiales intérieures du bâtiment historique (en particulier pour tous les locaux en libre accès) ;
- cohérence de la gestion des flux (humains et documentaires) à la fois à l'intérieur du bâtiment historique et dans l'articulation de ces flux à la construction de l'extension ; visibilité et qualité du traitement des accès depuis la rue et le parc ;
- qualité des dispositifs pour renforcer l'attractivité du lieu et l'accueil des publics ;
- qualité de la solution d'ingénierie civile proposée ;
- économie générale du projet.

L'ordre dans lequel ces critères sont mentionnés ne correspond pas nécessairement à un ordre de priorité.

6 JURY

Le jury, désigné par le maître d’ouvrage, est composé des personnes suivantes :

En italique sont représentés les membres indépendants du maître d’ouvrage.

Présidente

Mme Doris Wälchli, Architecte EPF, FAS, SIA, Brauen Wälchli architectes, Lausanne

Vice-présidente

Mme Charlotte Malignac, Urbaniste, Codirectrice du Département de l’aménagement, des constructions et de la mobilité, Ville de Genève.

Membres professionnel-le-s

M. Philippe Meylan, Architecte EPFL, Directeur de la Direction du patrimoine bâti, Ville de Genève
M. Francesco Della Casa, Architecte cantonal - Etat de Genève
Mme Elisabeth Boesch, Architecte EPF, FAS, Elisabeth & Martin Boesch Architectes FAS, Zürich
Mme Paola Maranta, Architecte EPF, FAS, Miller & Maranta AG, Bâle
Mme Pia Durisch, Architecte EPF, FAS, Durisch + Nollli Architetti Sagl, Massagno
M. Laurent Beaudouin, Architecte DPLG, Beaudouin Architectes, Paris et Nancy
M. Pierre Tourvieille de Labrouhe, Architecte du patrimoine, Conseiller en conservation du patrimoine architectural, Ville de Genève
M. Aurelio Muttoni, Ingénieur civil EPF, SIA, Muttoni et Fernández Ingénieurs Conseils, Ecublens

Membres non professionnel-le-s

Mme Martine Koelliker, Directrice adjointe du Département de la culture et de la transition numérique, Ville de Genève
M. Frédéric Sardet, Directeur Bibliothèque de Genève (BGE), Ville de Genève
M. Damian Elsig, Directeur Bibliothèque nationale suisse BN, Office fédéral de la culture, OFC, Berne
Mme Jeannette Frey, Directrice Bibliothèque cantonale et universitaire Lausanne (BCUL)
Mme Babina Chaillot Calame, Conservatrice cantonale des monuments, Office du patrimoine et des sites, Etat de Genève

Suppléant-e-s

Dr Bernard Zumthor, ancien conservateur cantonal et Directeur général du patrimoine de l’Etat de Genève
Mme Miyuki Inoue, Architecte TUS, Master EPF, SIA, Hull Inoue Radlinsky Architekten, Zürich
Mme Emilie Vaudant, Attachée de direction, chargée de projets, Bibliothèque de Genève (BGE), Ville de Genève

7 DISTINCTIONS ET PRIX

Le jury dispose d’une somme globale de CHF 224’000.- HT pour l’attribution d’environ six prix ou mentions éventuelles dans les limites fixées par l’article 17.3 du Règlement SIA 142, édition 2009.

La somme globale a été calculée selon la directive SIA «détermination de la somme globale des prix pour les concours d’architecture» de juin 2015, éditée par la commission SIA pour les concours d’architecture et d’ingénierie.

Un projet mentionné au 1^{er} rang peut être recommandé pour la poursuite des études, à condition que, en dérogation au Règlement SIA 142, édition 2009, la décision du jury ait été prise à l’unanimité des voix.

8 CALENDRIER DU CONCOURS

3.04.23	Ouverture des inscriptions au concours
12.05.23	Questions des concurrent-e-s
5.06.23	Réponses du jury
6.10.23	Rendu des projets
20.10.23	Rendu des maquettes
8, 9,10.11.23	Jugement du concours
27.11.23	Remise des prix et inauguration
28.11 au 8.12.2023	Exposition des projets

9 LISTE DES PROJETS RENDUS

53 candidats ont rendu leur projet à l’organisateur dans les délais, soit par ordre d’enregistrement :

- NBGE21**
- LARNAGE**
- Les 3 Mousquetaires**
- INTERTEXTE**
- BASTION DU SAVOIR**
- Deux dalles**
- JAMMSEB**
- ROSÉ DES PRÉS**
- JAMES**
- PLUMEduPEINTRE**
- 17140427**
- je marche seuil*
- LES LITTÉRAIRES**
- B4STIONS**
- AGORA DU SAVOIR**
- ISAURA**
- PIANO NOBILE**
- Fortes fortuna adiuvat**
- Percaline**
- CERCLE OUVERT**
- MÉMOIRE VIVE**
- X1X2Y**
- REDUX**
- bonheur secret**
- APERTO LIBRO**
- TRÉSOR**
- MOULINSART**
- NUOVO COMMENTO**
- Co(e)urDuLivre**
- Evèlas**
- IDYIE**
- Cent Détours**
- LESS IS MORE •**
- POST TENEBRAS LVX**
- la bibliothèque retrouvée**
- UCHIWA**
- INSITIONIS**
- Janus**
- JARDINDEPENDSEE**
- AA 7855796**
- IN CULTURA VERITAS**
- LA PLATEFORME**
- CALLIOPE**
- CORTILE**
- PATIOS**
- JEAN ET FRANCIS**
- PLIÉ RELEVÉ**
- par la lumière*
- TOUR DES LIVRES**
- 010101**
- ADVENISTI**
- jardin jean jaques**
- troispourcent**

10 CONTRÔLE ET CONFORMITÉ DES PROJETS RENDUS

Les contrôles de conformité ont été effectués préalablement au jugement par les collaborateur-trice-s de la Ville de Genève chargé-e-s de l’assistance technique.

Ceux-ci constatent que 53 dossiers rendus sont complets et parvenus à l’organisateur dans les délais prescrits. Les 53 dossiers remis dans les délais sont donc acceptés au jugement.

11 EXPERTISE DES PROJETS RENDUS

L’expertise des projets s’est référée au programme du concours ainsi qu’aux réponses aux questions des concurrents.

Elles ont été conduites du 16 au 29 novembre 2023 par les spécialistes conseils du jury soit :

Mme Claire Mejean, Architecte-paysagiste au Service des espaces verts - Ville de Genève
M. Romain Berger, Ingénieur thermicien, Service de l’énergie, Ville de Genève
Mme Nelly Cauliez, Conseillère en conservation du patrimoine, Direction du Département de la culture et de la transition numérique, Ville de Genève
Mme Fabienne Uddegard-Zanolin, Adjointe de direction, Infrastructures, Direction du Département de la culture et de la transition numérique, Ville de Genève
M. Michel Paquet, Ingénieur civil EPFL-SIA
Mme Samira Araci, Expertise & Conseil en économie de la construction, Samara Conseil Sàrl, Genève
M. Julien Luiset, Conseil en sécurité incendie, SECURIconcept SA
M. Nathan Badoud, Archéologue cantonal, Office du patrimoine et des sites, Etat de Genève, Service d’archéologie

Les rapports des experts sont mis à disposition du jury, qui s’y réfère au cours du jugement.

La coordination du concours a été menée par **Mme Raluca Poliac**, architecte AAM, SIA, à la Direction du patrimoine bâti, Ville de Genève.

12 JUGEMENT

1 Déroulement du jugement

Le jury a siégé les 8, 9 et 10 novembre 2023.

Madame Paola Maranta est excusée pour toute la durée du jugement. Elle est formellement remplacée par un suppléant. Tous les autres membres du jury et suppléants sont présents durant les trois jours du jugement.

2 Projets admis au jugement

Compte tenu des contrôles de conformité des projets, le jury décide, à l'unanimité, d'admettre au jugement les 53 projets rendus, ceux-ci ainsi que les maquettes étant parvenus dans les délais, respectant l'anonymat et ne présentant pas de problème de conformité formelle.

3 Prise de connaissance des projets

Les membres du jury prennent connaissance de tous les projets en examinant brièvement chacun des projets.

4 Projets à exclure de la répartition des prix

Après la première prise de connaissance des projets, le jury constate que tous les projets remis répondent, dans les grandes lignes, au programme et au cahier des charges. Aucun projet n'est donc exclu de la répartition des prix.

5 Premier tour de jugement

L'ensemble du jury examine chacun des projets en relation avec les critères énoncés pour le jugement. Il commente et analyse les projets et décide d'écarter, pour la suite du jugement, les projets répondant le moins bien aux critères principaux suivants :

- Le concept d'implantation général
- La volumétrie
- Les accès et accessibilité
- La qualité des dispositifs pour renforcer l'attractivité du lieu et l'accueil des publics

Les projets éliminés à l'issue de ce premier tour sont les suivants :

1. **NBGE21**
3. **Les 3 Mousquetaires**
5. **BASTION DU SAVOIR**
11. **17140427**
13. **LES LITTÉRAIRES**
14. **B4STIONS**
15. **AGORA DU SAVOIR**
17. **PIANO NOBILE**
21. **MÉMOIRE VIVE**
22. **X1X2Y**
26. **TRÉSOR**
28. **NUOVO COMMENTO**
29. **Co(e)urDuLivre**
30. **Evèlas**
37. **INSITIONIS**
40. **AA 7855796**
41. **IN CULTURA VERITAS**
44. **CORTILE**
45. **PATIOS**
49. **TOUR DES LIVRES**
50. **010101**
51. **ADVENISTI**
52. **jardin jean jaques**

6 Deuxième tour de jugement

Le jury procède ensuite à une analyse détaillée, de tous les projets conservés à l'issue du premier tour de jugement tenant compte de l'ensemble des critères de jugement et des rapports d'expertises.

Une attention particulière est portée notamment sur :

- Les qualités architecturales et typologiques du bâtiment historique de la BGE
- Les qualités fonctionnelles et techniques du projet d'extension
- Les intentions concernant la conservation-restauration des éléments patrimoniaux de la BGE
- La liaison entre le bâtiment existant le dépôt de conservation

A l'issue de ce second tour d'examen des projets et après une discussion approfondie, le jury décide d'écarter les projets suivants :

6. **Deux dalles**
7. **JAMMSEB**
8. **ROSÉ DES PRÉS**
9. **JAMES**
23. **REDUX**
31. **IDYIE**
32. **Cent Détours**
36. **UCHIWA**
38. **Janus**
42. **LA PLATEFORME**
46. **JEAN ET FRANCIS**
47. **PLIÉ RELEVÉ**

7 Troisième tour de jugement

Les membres du jury examinent les projets conservés à l'issue du deuxième tour de jugement, en tenant compte de l'ensemble des critères de jugement, enrichis par une analyse plus fine et détaillée et en approfondissant les éléments suivants :

- La cohérence de la gestion des flux (humains et documentaires) à la fois à l'intérieur du bâtiment historique et dans l'articulation de ces flux à la construction de l'extension
- La relation du bâtiment historique avec l'environnement
- Le traitement de la cour

A l'issue de ce troisième tour d'examen des projets et après une discussion approfondie, le jury décide d'écarter les projets suivants :

4. ***INTERTEXTE***
12. ***je marche seuil***
16. **ISAURA**
27. **MOULINSART**
33. **• LESS IS MORE •**
34. **POST TENEBRAS LVX**
39. **JARDINDEPENDSEE**
43. **CALLIOPE**
48. ***par la lumière***

8 Quatrième tour de jugement

Les membres du jury examinent, avec une analyse plus fine et détaillée, les projets conservés à l'issue du troisième tour de jugement.

A l'issue de ce quatrième tour d'examen des projets et après une discussion approfondie, le jury décide d'écarter les projets suivants :

18. **Fortes fortuna adiuvat**
20. **CERCLE OUVERT**
53. **troispourcent**

9 Tour de rattrapage

Avant de procéder au classement final et à l'attribution des prix et mentions, le jury effectue un tour de rattrapage, en réexaminant une dernière fois l'ensemble des projets au jugement et confirme le choix des projets éliminés lors des quatre tours précédents. A l'issue de ce tour, aucun projet n'est donc réintégré.

10 Résultats du jugement et attribution des prix et mentions

Après une discussion générale et un dernier examen approfondi des projets restants, qui font chacun l'objet d'une critique complète, le jury procède au classement final des projets conservés et attribue, à l'unanimité, les prix suivants en conformité avec le point 2.06 du programme du concours.

1^{er} rang — 1^{er} prix

Projet n°2
LARNAGE Fr. 60'000.- HT

2^{ème} rang — 2^{ème} prix

Projet n°19
Percaline Fr. 50'000.- HT

3^{ème} rang — 3^{ème} prix

Projet n°25
APERTO LIBRO Fr. 45'000.- HT

4^{ème} rang — 4^{ème} prix

Projet n°35
la bibliothèque retrouvée Fr. 25'000.- HT

5^{ème} rang — 5^{ème} prix

Projet n°24
bonheur secret Fr. 24'000.- HT

6^{ème} rang — 6^{ème} prix

Projet n°10
PLUMEduPEINTRE Fr. 20'000.- HT

13 RECOMMANDATIONS DU JURY

Le jury remercie les concurrents pour leur travail et souligne la qualité et la diversité des projets rendus. L'ensemble des propositions a permis de mesurer la difficulté de l'enjeu et de débattre de manière fructueuse des caractéristiques des différents projets.

A l'issue des débats et après une nouvelle visite en commun sur place, le jury est convaincu que le projet lauréat **n°2 LARNAGE** possède les qualités et potentiels permettant de répondre aux attentes du maître de l'ouvrage et des utilisateurs.

Le jury recommande au maître de l'ouvrage d'attribuer le mandat d'étude et de réalisation du projet aux bureaux auteurs du projet **LARNAGE**.

Dans le cadre du développement du projet, le jury souligne que le projet doit évoluer en veillant à conserver les éléments qualitatifs qui ont prévalu à sa désignation comme projet lauréat.

Les points suivants doivent en particulier être développés :

- Le projet des extensions doit être retravaillé avec soin afin de vérifier et de valider leur positionnement et leurs volumétries exactes et précises dans leurs rapports à la rue de Candolle, au bâtiment historique et au parc. Les enjeux des ouvertures sur la ville, la rue et le parc seront pris en compte dans le développement des solutions finales.
- Une attention particulière sera de mise dans le traitement des nouvelles toitures et dans les détails nécessaires au parfait fonctionnement des façades.
- Le passage de livraison doit permettre l'accès aux véhicules lourds et respecter les dimensions prévues au programme du concours.
- Un soin tout particulier sera apporté aux qualités de lumières naturelles des espaces de travail du personnel dans le bâtiment historique.
- Le nouveau dépôt de livres doit être considéré comme un bâtiment à part entière, tant dans sa conception structurelle que dans celle de ses espaces ; cela implique une collaboration étroite entre l'architecte et l'ingénieur civil orientée tout autant vers l'efficacité constructive que vers les qualités fonctionnelles et architecturales des lieux.
- Le développement du projet doit se poursuivre en portant une attention permanente aux exigences de circulation des personnes (publiques et employés) et des flux d'objets, tant en coupe qu'en plan.
- Dans le bâtiment historique, le jury attend des mandataires la poursuite des études en matière de positionnement correct des ascenseurs, principalement dans le corps central du volume d'entrée.
- La restauration du bâtiment historique fera l'objet d'investigations très précises et de mises en œuvre qualitatives que le projet présenté n'est pas parvenu à expliciter à ce stade du travail.

14 APPROBATION DU JURY

Le présent document a été approuvé par le jury (document original à disposition auprès de l'organisateur).

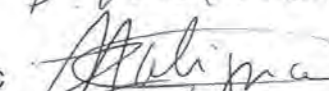
Présidente :

Mme Doris Wälchli



Vice-présidente :

Mme Charlotte Malignac



Membres :

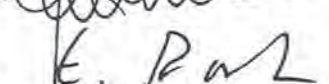
M. Philippe Meylan



M. Francesco Della Casa



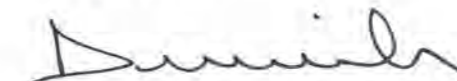
Mme Elisabeth Boesch



Mme Paola Maranta

excusée

Mme Pia Durisch



M. Laurent Beaudouin



M. Pierre Tourvieille de Labrouhe



M. Aurelio Muttoni



Mme Martine Koelliker



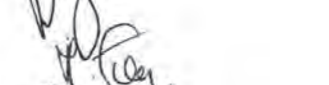
M. Frédéric Sardet



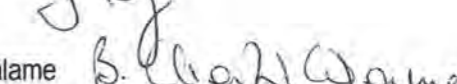
M. Damian Elsig



Mme Jeannette Frey



Mme Babina Chaillot Calame



Suppléants :

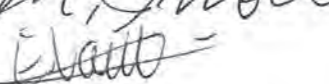
Dr Bernard Zumthor



Mme Miyuki Inoue



Mme Emilie Vaudant



C LEVÉE DE L'ANONYMAT

Suite au classement et à l'attribution des prix, le jury procède à l'ouverture des enveloppes cachetées des concurrent-e-s et lève l'anonymat en suivant l'ordre du classement.

Projets primés par ordre de prix

1^{er} RANG — 1^{er} PRIX

Projet n°2

LARNAGE

Architecte

VASSCO, ACE

Lisbonne, Portugal

Collaborateurs

Ana Patricia de Barros Marques Costa

João Paulo Nunes Marques Costa

João Maria Godinho de Paiva Ventura Trindade

Pedro Lagrifa Carvalhais de Oliveira

Luis Maria Vieira Pereira Roxo Gonçalves

Ingénieur civil

Adão da Fonseca – Engenheiros Consultores, Lda

Porto, Portugal

Collaborateur

Pedro Fradique Ventura Morujão

2^{ème} RANG — 2^{ème} PRIX

Projet n°19

Percaline

Architecte

Sylla Widmann architectes SA

Genève, Suisse

Collaborateurs

André Gruaz

Lucas Herdé

Arnaud Beetschen

Marco Malgarini

Safia Dahmani

Yves Beetschen

Kristina Sylla Widmann

Marc Widmann

Ingénieur civil

structurame SARL

Genève, Suisse

Collaborateurs

Luis Borges

Frédéric Monney

Damien Dreier

Consultant en patrimoine architectural

Yves Omarini

3^{ème} RANG — 3^{ème} PRIX

Projet n°25

APERTO LIBRO

Architecte

G.M. Architectes Associés SA

Genève, Suisse

Collaborateurs

Antoine Muller

Maryam Gharebaghi

Andrew Dadds

Fata Mustafic

Stéphane Guex

Francesca Binello

Anna Bellinvia

Anne Steulet

Manon Amsler

Agathe Studer

Sonnur Solmaz

Frédéric Spycher – Syper Consulting

Alban Thomas – Chatsa

Eckhard Kahle – Kahle Acoustics

Erik Dhont – paysagiste

Dominique Curtet – Srg engineering

Ingénieur civil

TSIC SA

Crassier, Suisse

Collaborateurs

François de la Barre

Cristiano Pinto dos Santos

4^{ème} RANG — 4^{ème} PRIX

Projet n°35

la bibliothèque retrouvée

Architecte

Giorgis Rodriguez Architectes SÀRL

Carouge, Suisse

Collaborateurs

Timothée Giorgis

Juan Rodriguez

Gabriela Pratas

Joao de Deus Ferreira

Caroline David

Vinh Pham

Stanislav Chopard

Ingénieur civil

Dr Lüchinger + Meyer Ingénieurs civils SA

Lausanne, Suisse

Collaborateurs

Etienne Bouleau

Andrea Bassetti

Vincent Lestang

5^{ème} RANG — 5^{ème} PRIX

Projet n°24

bonheur secret

Architecte

AEBY PERNEGER & ASSOCIÉS SA

Carouge, Suisse

Collaborateurs

Mustaf Nuri

Ana-Maria Marin

Tom Saunier

Deborah Suter

Emanuele Pibiri

Jan Perneger

Ingénieur civil

T INGENIERIE (GENEVE) SA

Genève, Suisse

Collaborateurs

Charles Babel

Thierry Delémont

Spécialistes consultés

Géotechnicien

Karakas et Français SA

Petit-Lancy, Suisse

Collaborateur

Thibaud Meynet

Physique du bâtiment

Sorane SA

Lausanne, Suisse

Collaborateur

Paul Bourdoukan

Ingénieur CVS

Planair SA

Carouge, Suisse

Collaborateur

Thibault de Jullis

Ingénieur sécurité

Swiss Safety Center SA

Neuchâtel, Suisse

Collaborateur

Jean-Marc Fermaud

6^{ème} RANG — 6^{ème} PRIX

Projet n°10

PLUMEduPEINTRE

Architecte

Aebi & Vincent Architekten SIA AG

Berne, Suisse

Collaborateurs

Pascal Vincent

Lukas Mathis

Maxime Evéquo

Bénédict Wasserfallen

Antonio Merone

Stefan Gerber

Ingénieur civil

WAM Planer und Ingenieure AG

Berne, Suisse

Collaborateurs

Patrick Fahrni

Mathieu Hulliger

Puis par ordre d'arrivée

Projet n° 1
NBGE21

Architecte
HUGUES FONTENAS ARCHITECTES

Paris, France
Collaborateurs
Hugues Fontenas
Benjamin Herr
Laure Lienard
Lorea Irigaray
Ugurcan Uzundurucan

Ingénieur civil
BG INGÉNIEURS CONSEILS SA

Lausanne, Suisse
Collaborateurs
Yohann Jacquier
Bruno Barbosa
Marco Mincarelli
Marc Emery
Geoffrey Quintas Neves

Projet n° 3
Les 3 Mousquetaires

Architecte
Polar architectes SÀRL

Lausanne, Suisse
Collaborateurs
Annina Pereira
Romain Lovey

Ingénieur civil
Büeler Fischli Bauingenieure GmbH

Zürich, Suisse
Collaborateur
Patric Fischli-Boson

Ingénieur physique du bâtiment

Effin'art SÀRL
Lausanne, Suisse
Collaborateur
Mathias Blanc

Projet n° 4
INTERTEXTE

Architecte
CHRISTIAN DUPRAZ ARCHITECTURE OFFICE SA

Les Acacias, Suisse
Collaborateurs
Christian Dupraz
Thierry Manasseh
Ignacio Ferrer
Samuel Galmiche
Maxen Lançon
Timothy Farinha

Ingénieur civil
INGPHI SA

Lausanne, Suisse
Collaborateurs
Philippe Menétrey
Jonathan Krebs

Projet n° 5
BASTION DU SAVOIR

Architecte
Gerber Architekten International GmbH

Dortmund, Allemagne
Collaborateurs
Hiba Ibrahim
(restauration architecturale),
Carole Joukhadar (archivis-
tique et bibliothéconomie)

Ingénieur civil
DREES & SOMMER

Stuttgart, Allemagne
Collaborateur
Christian Luft

Projet n° 6
Deux dalles

Architecte
Arquivio Architects SLP

Madrid, Espagne

Ingénieur civil
INGEGNERI SPP SA

Lugano, Suisse
Collaborateurs
Raoul Spataro
Rossano Martini
Rinaldo Gorlani

Projet n° 7
JAMMSEB

Architecte
Sergison Bates architekten SÀRL + Jaccaud + Associés SA

Genève et Zürich, Suisse
Collaborateurs
Jonathan Sergison
Jean-Paul Jaccaud
Stephan Gratzer
Michael Stettler
Manon Arduino
Elsa Despoix
Sibe Duijsters
Michal Madeja
Barthélémy Reuse

Ingénieur civil
ESM – Ingénierie SA

Genève, Suisse
Collaborateur
Jérôme Ponti

Ingénieur feu

Quantum
Brandschutz GmbH
Zürich, Suisse
Collaborateur
Alexandra Gernstner

Projet n° 8
ROSÉ DES PRÉS

Architecte
butikofer de oliveira architectes SÀRL

Lausanne, Suisse
Collaborateurs
Serge Butikofer
Olivia de Oliveira
Ozan Baran Bakir
Tri-Minh Michel Lu

Architecte
Architect barcelona 08 SLP

Barcelone, Espagne
Collaborateurs
Borja Rodriguez
Carlos Castro
Iker Gomez
Diego Osorio Calvo

Ingénieur civil
B+S ingénieurs SA

Genève, Suisse
Collaborateurs
Marcio Bichsel
Coline Jaggi
Nicolas Giet

Ingénieur sécurité incendie

FIRE SAFETY
& ENGINEERING SA
Montreux, Suisse
Collaborateur
Romain Althaus

Projet n° 9
JAMES

Architecte
Pont12 architectes SA

Chavannes-près-Renens, Suisse
Collaborateurs
François Jolliet
Antoine Hahne
Lauriane Lagrange
Rosa Climent
Mathieu Brajou
Darius Michoud
Lara Baumgartner
Zeynep Kar

Ingénieur civil
EDMS SA

Petit-Lancy, Suisse
Collaborateurs
Nicolas Senggen
Bruno Gomes da Costa

Architecte paysagiste

Pascal Heyraud SÀRL
Neuchâtel, Suisse

Projet n° 11
17140427

Architecte
MAX DUDLER AG

Zürich, Suisse
Collaborateur
Daniel Pesca

Ingénieur civil
Ribi + Blum AG

Romanshorn, Suisse
Collaborateur
Rolf Marschall

Projet n° 12
je marche seuil

Architecte
Lopes & Périnet-Marquet Architectes EPFL

Genève, Suisse
Collaborateurs
Fernando Lopes
Emmanuel Périnet-Marquet,
Noémie Hackière
Maeliss Buaud

Ingénieur civil
AB ingénieurs SA

Thônex, Suisse
Collaborateur
Thomas Dunoyer

Projet n° 13
LES LITTÉRAIRES

Architecte
architech SA

Le Lignon, Suisse
Collaborateurs
Frank Herbert
Guillaume le Grelle
Julio Lopez

Ingénieur civil
p-ingenierie SA

Meinier, Suisse
Collaborateurs
Alexandre Ponthieux
Guillaume Villaret
Valentin Silvini

Architecte paysagiste

Arrabal SÀRL
Genève, Suisse
Collaborateurs
Federico Gonzalez Leone
Valeria Pagani
Lucie Masset

Ingénieur AEAI
PHENIX CONSEILS SÀRL

Satigny, Suisse
Collaborateurs
Eric Bourgeois
Kevin Houtin
Laurent Poncini
Thierry Bourgeois
Amélie Nepveux

Projet n° 14
B4STIONS

Architecte
Studio made

Hyderabad, India
Collaborateurs
Jesus Garrido Valdivia
Vamsi Krishna
Tanvi Jain
Supriya Ambavani
Madhusudhan Chanda Patel
Moksha Mehata
Arif
Parita et Rohit

Ingénieur civil
—

Projet n° 15
AGORA DU SAVOIR

Architecte
Itten+Brechbühl SA

Genève, Suisse
Collaborateurs
Osca Berbel
Vassil Kaykov
Mathias Evéquoz
Ludivine Laldardie
Benoit Hauviller
Lucie Calabrese

Architecte
Gina Barcelona Architectes

Barcelone, Espagne
Collaborateurs
Diana Carbonnel
Davide Lorenzato
Jaime Battle
Laura Thomson
Alvaro de Pascual
Mariona Mayol
Yassine Jeljeli

Ingénieur civil
Thomas Jundt ingénieurs civils SA

Carouge, Suisse
Collaborateur
Sylvain Dubois

Projet n° 16
ISAURA

Architecte
Argemí Bufano Architectes SÀRL

Genève, Suisse
Collaborateurs
Enric Argemí Camicer
Federica Bufano
Vincent Millet
Sarah Marchini
Corentin Bonnardon
Katerina Botsis
Laura Baud

Ingénieur civil
sd ingénierie Genève SA

Petit-Lancy, Suisse
Collaborateurs
Alberto Pedulla
Julien Dietsch
Pierre Luisier
Clément Haudrechy
Maxime Thivolle
Céline Trotti
Sandrine Bolzan

Projet n° 17
PIANO NOBILE

Architecte
MSV architecture paysage urbanisme SÀRL et Enrico Prati architectes

Les Acacias, Suisse
Collaborateurs
Simon Schmidig
Béatrice Manzoni
Enrico Prati
José Enrique Reyes Osorio
Carmine Errico
Camille Schmidig
Adrien Tissot
Claire Bourdy

Ingénieur civil
OU3 ingénieurs civils

Thônex, Suisse
Collaborateur
Duhem Khojayan

Projet n° 18
Fortes fortuna adiuvat

Architecte
Lussi + Partner AG

Lucerne, Suisse
Collaborateurs
Thomas Lussi
Daniele Savi
Oscar Lussi
Albert Garriga
Summer Mathis

Ingénieur civil
WEBER Ingenieurbau GmbH

Eschenbach, Suisse
Collaborateur
Christian Weber

Architecte paysagiste
w+s

Landschaftsarchitekten AG
Soleure, Suisse

Conservation du patrimoine

Dr. sc. techn.
ETH Peter Omachen
Lucerne, Suisse

Ingénieur CVC

PB-Ingenieure
Sarnen, Suisse
Collaborateurs
Peter Berchtold
Energie und Gebäudetechnik

Protection incendie

Gruner Ag
Zürich, Suisse
Collaborateurs
Bojan Stevanovic
Ingenieure und Planer

Projet n°20

CERCLE OUVERT**Architecte****Studio Alberto Figuccio
SÀRL + DEMOGO**Genève, Suisse
*Collaborateurs*Vincent Caussignac
Davide De Marchi
Alberto Figuccio
Simone Gobbo
Alberto Mottola**Ingénieur civil****küng et associés**Echallens, Suisse
Collaborateur
Cécile Marguerat

Projet n°21

MÉMOIRE VIVE**Architecte****GROUPEMENT
D'ARCHITECTES :
ATELIER BRUNO
GAUDIN ARCHITECTES
& CCHE GENEVE SA**Paris, France
& Genève, Suisse
*Collaborateurs*Bruno Gaudin Architectes :
Bruno Gaudin
Sandrine Goullencourt
Capucine Ulsas
CCHÉ Genève Sa :
Ognyan Ivanov
Olivier Comte
Yannick Heywang
Anouar M-Himdat**Ingénieur civil****ZS Ingénieurs civils SA**Onex, Suisse
Collaborateur
Nicola Gattuso (responsable)
Toufik Jebbari
Alexis Lobry
Antonio Parafioriti

Projet n°22

X1X2Y**Architecte****ARCHITECTE
FRANCESCO ROSADINI**Gênes, Italie
Collaboratrice
Daniela Turci**Ingénieur civil****VERSO
INGÉNIERIE SARL**Les Acacias, Suisse
Collaborateur
Silvio Scaramuzzino

Projet n°23

REDUX**Architecte****MADE IN SÀRL**Genève, Suisse
Collaborateurs
Patrick Heiz
François Charbonnet
Natalie Donat-Cattin
Romain Frezza
conseil + patrimoine :
Michel Buri et Nicolas Buri
CVSE : Dominique Charvieux
Service & Technique SA**Ingénieur civil****Dr. Schwartz
Consulting AG**Zug, Suisse
Collaborateur
Joseph Schwartz

Projet n°26

TRÉSOR**Architecte****CORAL STUDIO SA**Genève, Suisse
Collaborateurs
Albert Schrurs
Axelle Zonca
Sébastien Viret
Rosalie Orval**Architecte****FRESH
ARCHITECTURES**Paris, France
Collaborateurs
Julien Rousseau
Tudor Costachescu
Andreea Claudia Botu
Matei Niculescu**Ingénieur civil****PERRETEN
ET MILLERET**Carouge, Suisse
Collaborateurs
Marc Lachenal
Roman Lingat

Projet n°27

MOULINSART**Architecte****gdap architectes**Genève, Suisse
Collaborateurs
Andres Subira
Xavier Poulain**Ingénieur civil****rlj. ingénieurs conseils**Penthalaz, Suisse
Collaborateur
Joël Duc

Projet n°28

NUOVO COMMENTO**Architecte****baukuh architetti
associati (prof. arch.
Pier Paolo Tamburelli)**Milan, Italie
Collaborateurs
Paolo Carpi
Andrea Zanderigo
Lorenzo De Pascale
Alessandra Papparcone
Gianmarci Riva**Ingénieur civil****SCE Project
(ing. Manuela Fantini)**Milan, Italie
Collaborateur
Michele Bronzato**Consultants****Architecte**saas SÀRL
Guillaume Yersin
Genève, Suisse**Ingénierie**Sollertia Riviera Sa
Corseaux, Suisse
Collaborateur
Ricardo Teixeira**Conception****environnementale**Atmos Lab
Londres, Angleterre
Collaborateur
Florencia Collo**Paysage**RSL Rebediani
Scaccabarozzi Landscapes
Milan, Italie
Collaborateur
Vera Scaccabarozzi**Restauration**Paola Scaramuzza
Milan, Italie**Design de mobilier**NM3.XYZ SRL
Milan, Italie
Collaborateur
Francesco Zorzi

Projet n°29

Co(e)urDuLivre**Architecte****PERRAULT
ARCHITECTURE SASU**Paris, France
Collaborateurs
Dominique Perrault
Gaëlle Lauriot-Prévost
David Agudo
Julien Pringuet
Sara Parrinello
Vittorio Perotti
Nanako Ishizuka
Aleksandra Demidowicz**Architecte local****GROUPE H
Architecture
et Ingénierie SA**Meyrin, Suisse
Collaborateurs
Céline Dessimoz
Nikola Radovanovic
Michael Schaupt
Sandrine Vergne-Gurtner
Davide Scoz
Rosario Marino
Andreu Carpi Zamora**Ingénieur civil****Basler & Hofmann SA**Lausanne, Suisse
Collaborateurs
Jan Reifler
Ephrème Jobin

Projet n°30

Evèlas**Architecte****Joan Massagué Sánchez
Architecte**Genève, Suisse
Collaborateur
—**Architecte****H3O
ARCHITECTES SLP**Barcelone, Espagne
Collaborateurs
Joan Gener
Miquel Ruiz
Adrià Orriols
Ramon Illan Salas
Marcel Heras Toledo**Ingénieur civil****MONOTTI INGEGNERI
CONSULTENTI SA**Locarno, Suisse
Collaborateurs
Mario Monotti
Matteo Passamonti
Elia Vittori

Projet n°31

IDYIE**Architecte****LOCALARCHITECTURE**Lausanne, Suisse
Collaborateurs
Antoine Robert-Grandpierre
Laurent Saurer
Manuel Bieler
David Abarrategui Yague
Zalmaï Levrat
Veronica Bellenzier**Architectes****G8A Architects**Singapour, Singapour
Collaborateurs
Grégoire Du Pasquier
Manuel Der Hagopian
Laurence Savy
Linh Vu
Cong Anh Vu
Caroline Gracio**Ingénieur civil****BERNARD
ET FORESTIER
Ingénieurs Civils**Penthalaz, Suisse
Collaborateur
Kevin Forestier**Paysagiste**ERANTHIS PAYSAGISTES
URBANISTES
Lyon, France
Collaborateur
Frédéric Dellinger

Projet n°32

Cent Détours**Architecte****EYRE
ARCHITECTURE SARL**Genève, Suisse
Collaborateurs
Elodie Chareyre
Loïc Chareyre
Adrien Duparc
Loïc Mayer**Ingénieur civil****PACHO RODRIGUEZ
DIAZ SARL**Carouge, Suisse
Collaborateurs
Maurice Rodriguez
Gustavo Francisco Rodriguez

Projet n°33

• LESS IS MORE •**Architecte****Federico Architecte**Genève, Suisse
Collaboratrice
Maria Teresa Federico**Ingénieur civil****PRA
Ingénieurs Conseil SA**Sion, Suisse
Collaborateur
Raphaël Coquoz

Projet n°34

POST TENEBRAS LVX**Architecte****PIERRE-ALAIN
DUPRAZ ARCHITECTES**Genève, Suisse
Collaborateurs
Nicola Chong
Giorgio Braga
Matthieu Rapin
Chloé Masse
Kelly Aristaghes
Clément Patin**Ingénieur civil****LE COLLECTIF SARL
INGÉNIEURS CIVILS**Carouge, Suisse
Collaborateurs
Friedrich Kalix
John Magnin
Jeremy Raphael
Adrien Salvo
Ricardo Silva

Projet n°36

UCHIWA**Architecte****LACROIX CHESSEX**Genève, Suisse
Collaborateurs
Hiéronyme Lacroix
Simon Chessex
Jonathan Zwygart
Julie Caloz
Théo Converset
Alexei Potapushin
Kim Bache**Ingénieur civil****GEX & DORTHE**Bulle, Suisse
Collaborateur
Jacques Dorthe

Projet n°37
INSITIONIS

Architecte
ADATT SA
Carouge, Suisse
Collaborateurs
Tiziano Teti
Didier Fleury
Camille Couvez
Océane Weber
Nadège Pricat
B. Gérard
L. Mellet
Aurélien Forgez

Ingénieur civil
INGENI SA GENEVE

Grand-Lancy, Suisse
Collaborateurs
Lorenzo Lelli
Aurélien Odobert
Matthieu Billioud
Philippe Epeti
Gabriele Guschetti
Yves Tournier

Projet n°38
Janus

Architecte
Estar, +DRDH
Genève, Suisse
Collaborateurs
Stefano Ciurlo Walker
Aurora Armental Ruiz
Jon Onandia Calvo
Daniel Rosbottom
Rebekah Ball
Jakub Kolodziejak
Andrés Fraga Perez

Ingénieur civil
Mecanismo

Madrid, Espagne
Collaborateur
Juan Rey Rey

Projet n°39
JARDINDEPENDSEE

Architecte
Cabinet Fanny Noël
Diogo Lopes Architectes
et Clancy Moore
Architectes
Genève, Suisse
Collaborateurs
Fanny Noël
Diogo Lopes
Colm Moore
Andrew Clancy
Tobias Beale
Seungmin Han
Leona Chadwick
Margaux Glassey
Anna Benador

Ingénieur civil
AFRY Schweiz AG

Brig, Suisse
Collaborateurs
Stefan Zenhausem
Joel Steven Singh

Projet n°40
AA 7855796

Architecte
ARCH. RICCARDO
RENZI (PHD)
Florence, Italie
Collaborateurs
Architectes :
Elena Ceccarelli
Gabriele Marinari
Antonio Ciraci
Jovana Markovic
Valentina Marras
Docteurs :
Matteo Morana
Lorenzo Bacarelli
Souha Gasmi
Damia Icyer

Ingénieur civil
ING. FRANCESCO
FANFANI

Florence, Italie
Collaborateur
Docteur Ylenia Guagni

Projet n°41
IN CULTURA VERITAS

Architecte
EGA ERIK GIUDICE
ARCHITECTURE
Paris, France
Collaborateurs
Erik Giudice
Ayaka Uezumi
Pierre Van Bolderen
Federico Mannella

Ingénieur civil
CSD INGENIEURS SA

Grand-Lancy, Suisse
Collaborateurs
Cyrille Michel
Daniel Dousse
Serge Ruffieux

Projet n°42
LA PLATEFORME

Architecte
wulf architekten
Stuttgart, Allemagne
Collaborateurs
Tobias Wulf
Ingmar Menzer
Gabriel Wulf
Ines do Carmo Serafim
Nadja Guimaraes Araujo
Adelina Gubaidullina

Ingénieur civil
Ingenieurgesellschaft
Meiss Grauer Hall
mbH& Co. KG

Stuttgart, Allemagne
Collaborateurs
Achim Holl
Hartmut Grauer

Projet n°43
CALLIOPE

Architecte
ARMON SEMADENI
ARCHITEKTEN GMBH
Zürich, Suisse
Collaborateurs
Alessandro Capetti
Francesco Mannarino
Valentine Crettex (cand.)

Ingénieur civil
WEBER +
BRÖNNIMANN
INGENIEURS
CIVILS SA

Berne, Suisse
Collaborateurs
Dominique Weber
Andreas Gasser

Projet n°44
CORTILE

Architecte
Studio Lausanne
Architecture
Lausanne, Suisse
Collaborateurs
Vittorio Fragasso
Tanguy Vandenberghe
Clara Ordovas

Ingénieur civil
Synaxis

Lausanne, Suisse
Collaborateurs
Gysin Eric
Rahmani Arbnor

Projet n°45
PATIOS

Architecte
Bez+Kock Architekten
Generalplaner GmbH
Stuttgart, Allemagne
Collaborateurs
Martin Bez
Thosten Kock
Fanis Georgiadis
Ariel Bento
Yong Liang
Isabella Patricollo

Ingénieur civil
wh-p GmbH Beratende
Ingenieure

Bâle, Suisse
Collaborateur
Martin Stumpf
Giuseppe Morlino

Projet n°46
JEAN ET FRANCIS

Architecte
Ilg Santer
Architekten GmbH
Zürich, Suisse
Collaborateurs
Andreas Ilg
Marcel Santer
Sibylle Küpfer
Severin Marti
Flavia Murati
Jana Sedláčková
Xiaozhen Xu

Ingénieur civil
Ingegneri Pedrazzini
Guidotti SAGL

Lugano, Suisse
Collaborateurs
Andrea Pedrazzini
Eugenio Pedrazzino
Roberto Guidotti

Projet n°47
PLIÉ RELEVÉ

Architecte
STUDIOPEZ SÀRL
Bâle, Suisse
Collaborateurs
Marcos Brugarolas
Isavela Avila
Diego Pena
Daniel Zarhy
Pedro Pena

Ingénieur civil
WMM AG

Münchenstein, Suisse
Collaborateur
Javier Asensio

Projet n°48
par la lumière

Architecte
Valentin Lang Architekt
MSc ETH SIA
Zürich, Suisse
Collaborateurs
Valentin Lang
Dorian Bürgy
Nina Hug

Consultation conservation
du patrimoine
Reto Wasser Architekt ETH
Zürich, Suisse

Ingénieur civil
Schnetzer Puskas
Ingenieure AG

Zürich, Suisse
Collaborateur
Timothy Hafen

Projet n°49
TOUR DES LIVRES

Architecte
STUDIO IANNONE
Zürich, Suisse
Collaborateur
Gaëtan Iannone

Ingénieur civil
Makiol Wiederkehr AG

Beinwil am See, Suisse
Collaborateur
Reinard Wiederkehr

Projet n°50
010101

Architecte
STUDIO MAKΣ
Rotterdam, Pays-Bas
Collaborateurs
Maria Antonia Kums
Elise Debonnet
Amelie Mantovani
Aina Radovan
Julius Roozen
Szu-yi Wang
Zivar Aliyeva

Ingénieur civil
Summum
Engineering

Rotterdam, Pays-Bas
Collaborateur
Diederik Veenendaal

Projet n°51
ADVENISTI

Architecte
Amaldi Neder
et associés,
architectes SÀRL
Carouge, Suisse
Collaborateurs
Paolo Amaldi
Federico Neder
Sarah Lorenzini

Architecte
Architecture 4C

Paris, France
Collaborateurs
Diego Rodriguez
Maxime Follin
Maria-Cristina Deica
Antoine Mahiou

Ingénieur civil
MP Ingénieurs
Conseils SA

Crissier, Suisse
Collaborateurs
Corentin Clot
Patrick Ebner

Projet n°52
jardin jean jaques

Architecte
Marc-Olivier Mathez,
dipl. Architecte ETH
Hambourg, Allemagne
Collaborateur
—

Ingénieur civil
Ifb frohloff staffa kühl
beratende Ingenieure
PartG mbB

Berlin, Allemagne
Collaborateur
—

Projet n°53
troispourcent

Architecte
nrw, architectes snc
Lausanne, Suisse
Collaborateurs
Vincent Nicollin
Adrian Wetherell

Architecte associé
EXPERIMENTAL

Porto, Portugal
Collaborateurs
Eloi Gonçalves
Camila Cadaval
Alice Morel
Julie Favre

Ingénieur civil
co-struct SA

Zürich et Aubonne, Suisse
Collaborateurs
Fabrice Meylan
Sam Bouten

D PROJETS PRIMÉS

Projet n°2

LARNAGE

Architecte

VASSCO, ACE

Ingénieur civil

Adão da Fonseca – Engenheiros Consultores, Lda

Projet n°19

Percaline

Architecte

Sylla Widmann architectes SA

Ingénieur civil

structurame SARL

Projet n°25

APERTO LIBRO

Architecte

G.M. Architectes Associés SA

Ingénieur civil

TSIC SA

Projet n°35

la bibliothèque retrouvée

Architecte

Giorgis Rodriguez Architectes SÀRL

Ingénieur civil

Dr Lüchinger + Meyer Ingénieurs civils SA

Projet n°24

bonheur secret

Architecte

AEBY PERNEGER & ASSOCIÉS SA

Ingénieur civil

T INGENIERIE (GENEVE) SA

Projet n°10

PLUMEduPEINTRE

Architecte

Aebi & Vincent Architekten SIA AG

Ingénieur civil

WAM Planer und Ingenieure AG

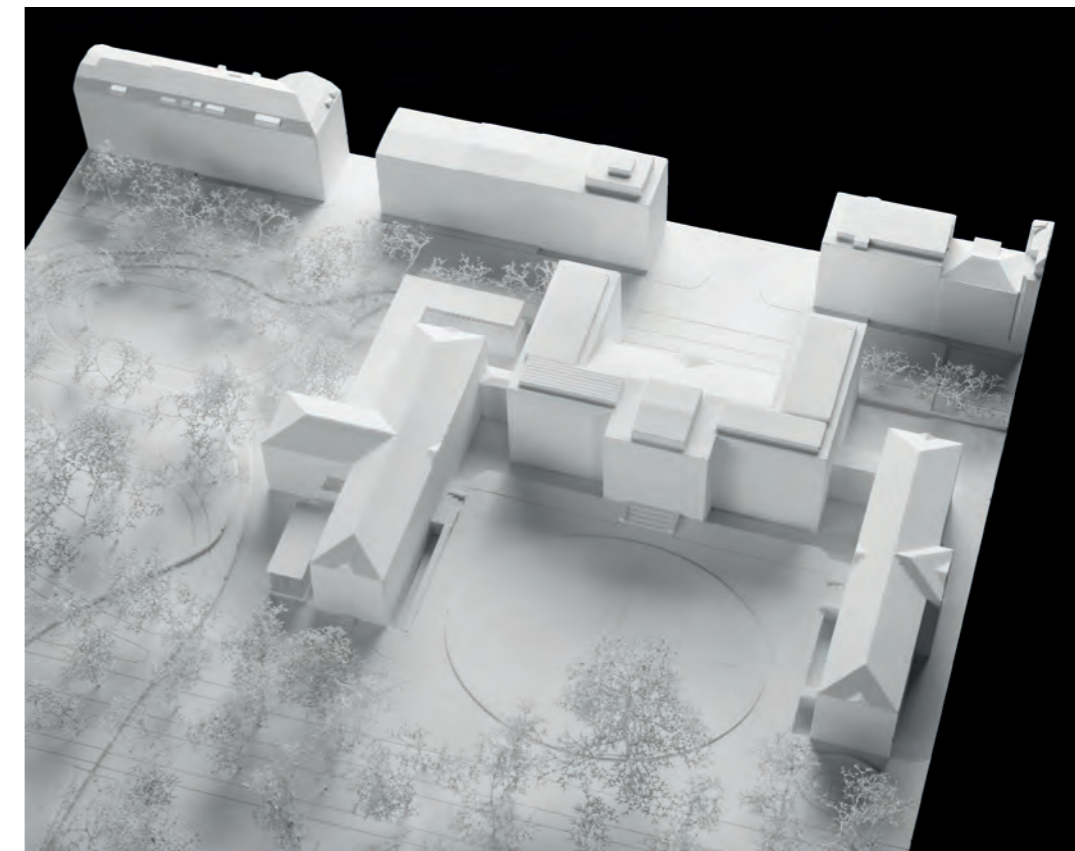
D

PROJETS PRIMÉS

29

Projet n°2

LARNAGE

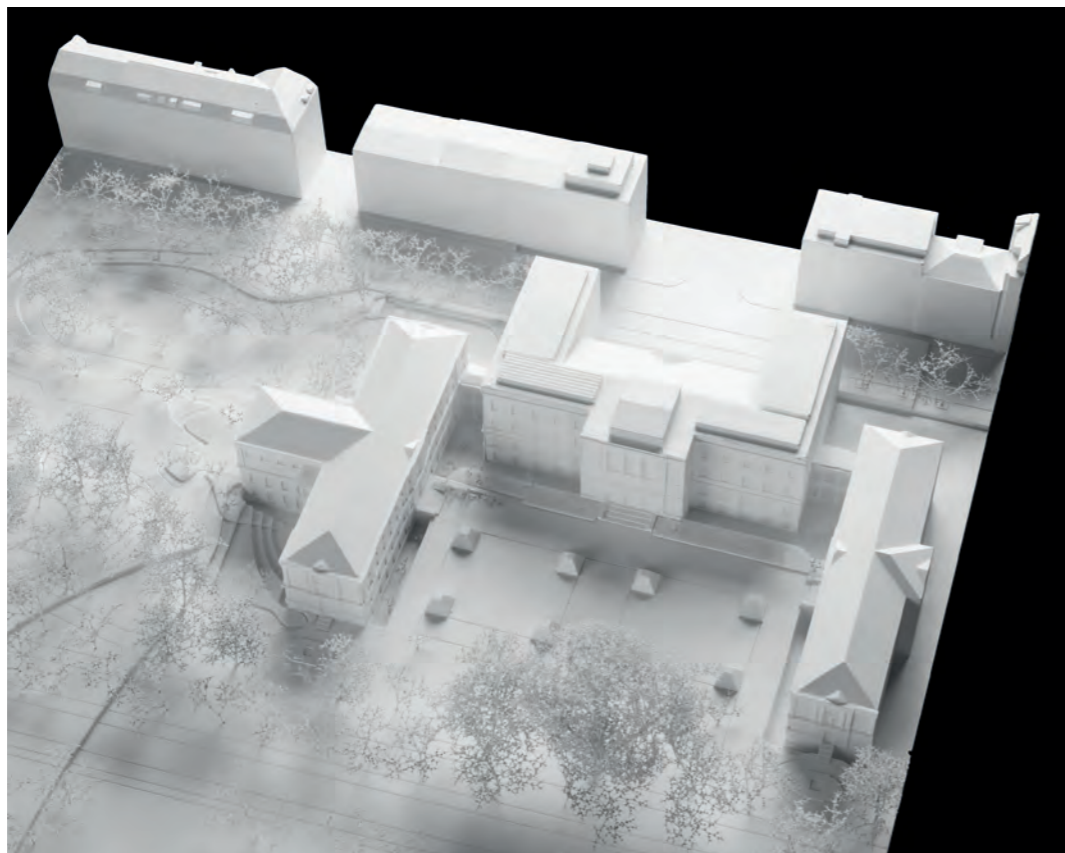


Projet n°19

Percaline



Projet n°25
APERTO LIBRO



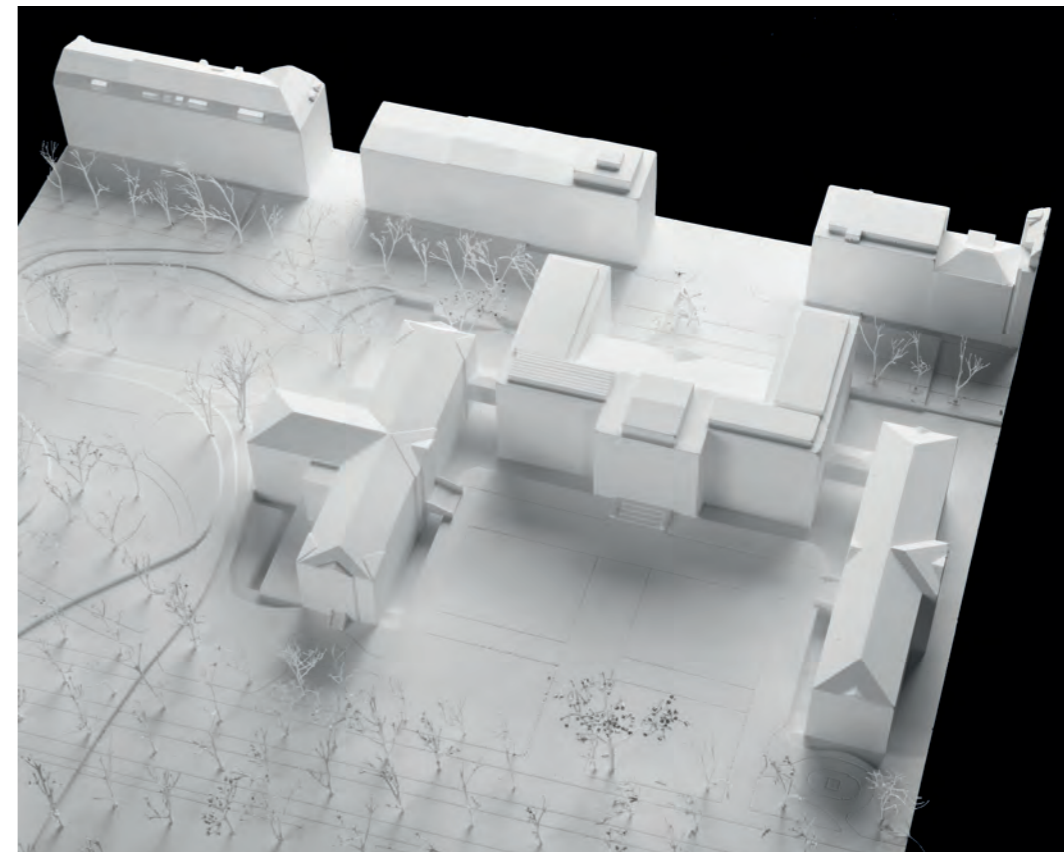
Projet n°35
la bibliothèque retrouvée



Projet n°24
bonheur secret



Projet n°10
**PLUME-
duPEINTRE**



1^{er} RANG — 1^{er} PRIX

Projet n°2

LARNAGE

Architecte

VASSCO, ACE

Ingénieur civil

**Adão da Fonseca
Engenheiros
Consultores, Lda**

En premier lieu, la proposition se caractérise par la redéfinition paysagère de l'aménagement de la cour formée par l'ensemble des bâtiments de l'Université et de la Bibliothèque, en cherchant à réinterpréter sa relation avec le parc des Bastions. Cette recherche, se poursuit par la suppression des annexes Nord et Sud du bâtiment aile Salève et leur remplacement par deux élégants pavillons transparents. Ces nouvelles constructions suggèrent un retournement du bâtiment en direction du parc et mettent ainsi en valeur sa face arrière. Le traitement architectural des pavillons et leur accessibilité au public traduisent la volonté de la Bibliothèque de Genève de s'ouvrir davantage sur la cité.

Sur l'aile Sud, ce pavillon se replie en «L», occupant partiellement le vide d'angle, ce qui altère quelque peu la symétrie de la composition d'origine du côté de la rue de Candolle. Toutefois, les qualités programmatiques, architecturales et paysagères permettent au jury de conclure qu'elles justifient la suppression des annexes actuelles.

Les espaces nobles sont restitués au public avec élégance. Le jury relève le choix fort de proposer une salle de lecture cumulant la fonction d'espace polyvalent. Ce projet est vu comme une bonne approche d'une bibliothèque conçue comme un lieu de rencontres, en mettant en valeur le bâtiment, en l'ouvrant sur le parc, en intégrant un dispositif d'accessibilité simple et pertinent, tout en respectant les éléments patrimoniaux forts du lieu (maintien du niveau de la cour, respect des combles, etc.).

PROJETS PRIMÉS



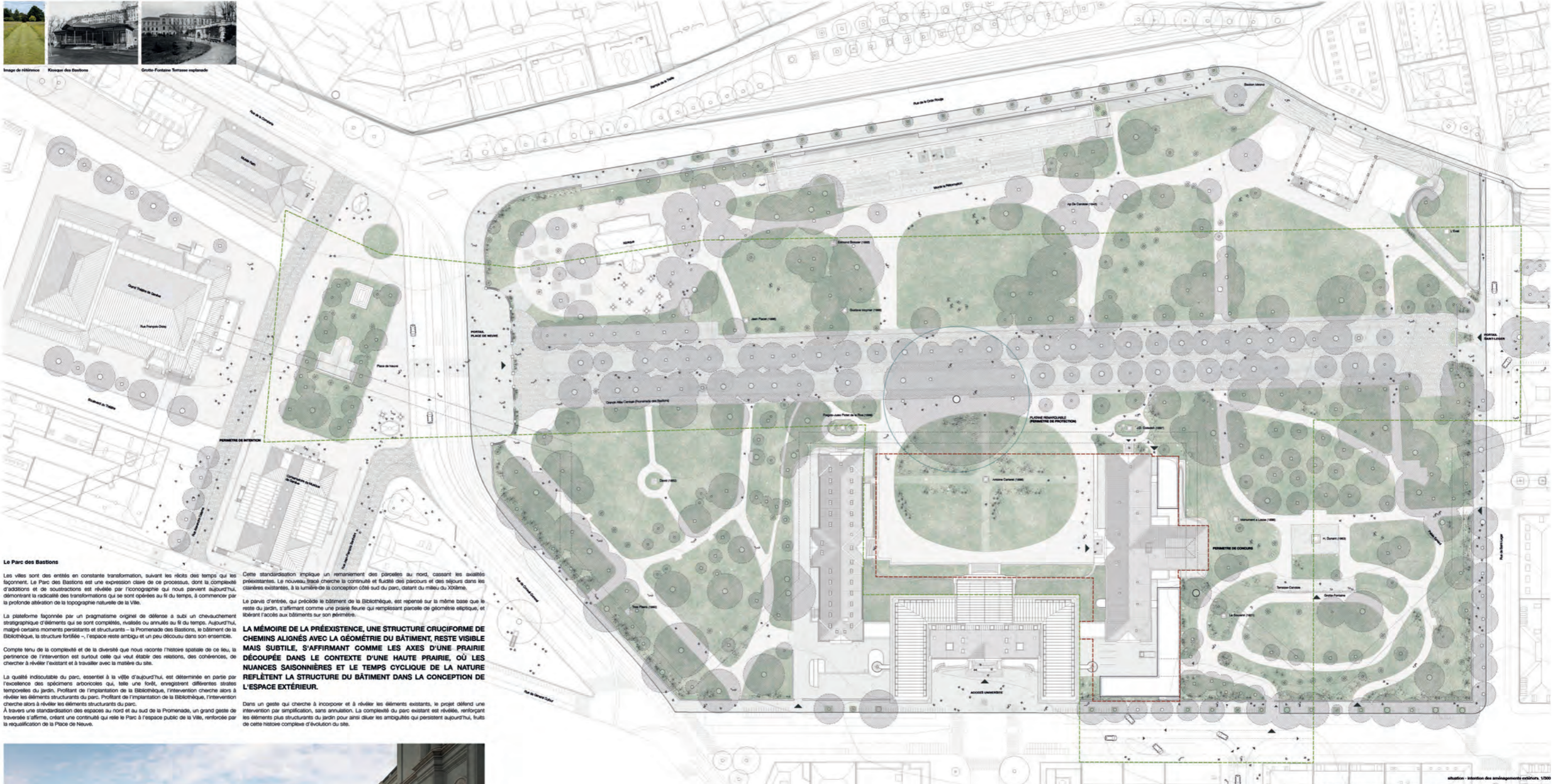
Les espaces de travail sont conçus avec soin et s'organisent de façon précise et adéquate. Ainsi le dispositif de cours anglaises, côté cour, est complété symétriquement afin de procurer de la lumière naturelle au niveau inférieur. A l'intérieur du bâtiment Salève, deux noyaux de circulations verticales sont placés aux extrémités, ce qui est un peu dommageable. Il permet cependant de restituer les vides entre les premier et deuxième niveaux des ailes Eynard et Candolle, qu'il traite ici en respectant les canons de la composition des colonnades.

Pour la réalisation du dépôt de conservation, une solution classique avec paroi de pieux sécants et tirants provisoires est proposée. La construction des murs et des planchers peut ainsi être réalisée de façon conventionnelle de bas en haut. La profondeur de la fouille est réduite grâce au choix de réaliser le blindage en proximité des bâtiments existants. La faisabilité et les risques associés à ce choix devront être vérifiés. La solution de densifier la cour côté Candolle en y prévoyant la réalisation d'espaces de stockage, permet d'alléger quelque peu la construction du dépôt légal et ainsi de limiter l'intervention dans la cour, proche du platane.





Image de référence | Cour des Bastions | Courto Fontaine Terrasse éclairée



Le Parc des Bastions

Les villes sont des entités en constante transformation, suivant les rituels des temps qui les façonnent. Le Parc des Bastions est une expression claire de ce processus, dont la complexité d'additions et de soustractions est révélée par l'icnographie qui nous parvient aujourd'hui, démontrant la radicalité des transformations qui se sont opérées au fil du temps, à commencer par la profonde altération de la topographie naturelle de la Ville.

La plateforme façonnée par un pragmatisme original de défense a subi un chevauchement stratigraphique d'éléments qui se sont complétés, rivaletés ou annulés au fil du temps. Aujourd'hui, malgré certains moments persistants et structurants – la Promenade des Bastions, le bâtiment de la Bibliothèque, la structure fortifiée –, l'espace reste ambigu et un peu décousu dans son ensemble.

Compte tenu de la complexité et de la diversité que nous raconte l'histoire spatiale de ce lieu, la pertinence de l'intervention est surtout celle qui vise à établir des relations, des connexions, de chercher à révéler l'existant et à travailler avec la matière du site.

La qualité indiscutable du parc, essentiel à la ville d'aujourd'hui, est déterminée en partie par l'existence des spécimens arboricoles qui, tels une forêt, engendrent différentes strates temporelles du jardin. Profitant de l'implantation de la Bibliothèque, l'intervention cherche alors à révéler les éléments structurants du parc. Profitant de l'implantation de la Bibliothèque, l'intervention cherche alors à révéler les éléments structurants du parc. À travers une standardisation des espaces au nord et au sud de la Promenade, un grand geste de traversée s'affirme, créant une continuité qui relie le Parc à l'espace public de la Ville, renforcée par la requalification de la Place de Neuve.

Cette standardisation implique un remaniement des parcelles au nord, cassant les axes existants. Le nouveau tracé cherche la continuité et fluidité des parcours et des séjours dans les canalisations existantes, à la lumière de la conception côté sud du parc, datant du milieu du XIX^{ème}.

Le parvis d'entrée, qui précède le bâtiment de la Bibliothèque, est repensé sur la même base que le reste du jardin, s'affirmant comme une prairie fleurie qui remplace une parcelle de géométrie elliptique, et libérant l'accès aux bâtiments sur son périmètre.

LA MÉMOIRE DE LA PRÉEXISTENCE, UNE STRUCTURE CRUCIFORME DE CHEMINS ALIGNÉS AVEC LA GÉOMÉTRIE DU BÂTIMENT, RESTE VISIBLE MAIS SUBTILE, S'AFFIRMANTE COMME LES AXES D'UNE PRAIRIE DÉCOUPÉE DANS LE CONTEXTE D'UNE HAUTE PRAIRIE, OÙ LES NUANCES SAISONNIÈRES ET LE TEMPS CYCLIQUE DE LA NATURE REFLÈTENT LA STRUCTURE DU BÂTIMENT DANS LA CONCEPTION DE L'ESPACE EXTÉRIEUR.

Dans un geste qui cherche à incorporer et à révéler les éléments existants, le projet défend une intervention par simplification, sans annulation. La complexité du parc existant est révisée, renforcant les éléments plus structurants du jardin pour ainsi diluer les ambiguïtés qui persistent aujourd'hui, fruits de cette histoire complexe d'évolution du site.



Situation - Intention des aménagements extérieurs, 1/2000
 Flèche de Position - Flèche de Tronçon - Flèche de Circuits - 0 5 10m



jardin du bastion boulogne - vue du pavillon sud au soleil en est avec de l'orage pour mieux valider le bâtiment

LA RENAISSANCE D'UNE BIBLIOTHÈQUE

À la différence des bibliothèques d'autrefois, centrées sur leur contenu, la bibliothèque du XXI^{ème} siècle est orientée vers l'utilisateur. Lieu de rencontre, d'échange et de découverte interculturelle et intergénérationnelle, la bibliothèque d'aujourd'hui donne priorité aux espaces et aux personnes. Dans les nombreux espaces de consultation à disposition, on y cherche un confort de travail et une lumière naturelle optimisée, le livre devenant un élément parmi une palette diversifiée de services. La répartition claire du programme importe davantage, ainsi que des distributions verticales et horizontales permettant aux visiteurs de s'y orienter avec aisance.

Ce projet interprète le programme de manière simple et logique, rendant aux espaces anciens leurs qualités originales disparues au fil du temps. Vouant retrouver le volume de 1900, y compris l'extension de l'axe Sennebe, et dessinant la grande extension des espaces de stockage fonds-collections sous la cour centrale, le projet cherche une clarification volumétrique, rétablissant la clarté du bâtiment d'origine, avec sa forte symétrie et sa rigueur, lié à l'axe Jura et au bâtiment central.

À L'EXTÉRIEUR, LES ANNEXES NORD ET SUD SONT ENTièrement REMODELÉES. LE SOCLE EN PIERRE EST REDÉFINI EN MAÇONNERIE, CRÉANT UNE CONTINUITÉ AVEC LES MURS ET LA TERRASSE-ESPLANADE DE LA GROTTTE-FONTAINE. CECI PERMET DE RÉSOUDRE LA RENCONTRE ENTRE LA BIBLIOTHÈQUE ET LES DIFFÉRENTS NIVEAUX DU JARDIN ET D'ACCUEILLIR LES 2 NOUVEAUX PAVILLONS. CES PRISMES VITRÉS, LUMINEUX ET LÉGERS, RÉINTERPRÈTENT D'AUTRES ÉLÉMENTS EXISTANTS À PROXIMITÉ - COMME LE KIOSQUE DES BASTIONS DU CÔTÉ DE LA PLACE DE NEUVE OU L'ANCIENNE ORANGERIE ET SES 2 SERRES -, DESSINANT NON SEULEMENT UNE SÉRIE D'ESPACES PUBLICS EN RELATION ÉTROITE AVEC LE JARDIN (CAFÉ ET SALLE DE LECTURE LIBRE), MAIS AUSSI UNE NOUVELLE FAÇADE DE LA BIBLIOTHÈQUE VERS LA VILLE.

Le nouveau sous-sol prévoit 2 cours étroites à l'est, déplaçant l'actuelle extension du bâtiment, et la transparence des pavillons en verre renforce et clarifie la lecture du patrimoine existant. La nouvelle cour de service au sud, côté Rue De-Candolle, est délimitée par le nouveau volume, l'habitant de la rue. Une arche creusée dans le socle et orientée vers le jardin marque l'entrée, qui reste dans sa position actuelle.



vue intérieur du pavillon sud

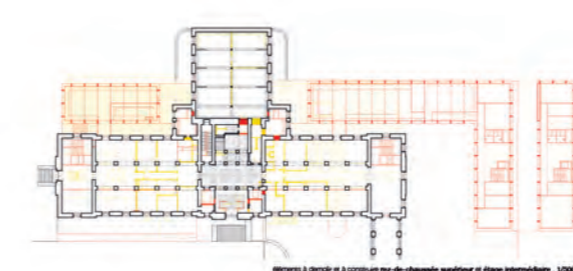


vue intérieur du pavillon sud

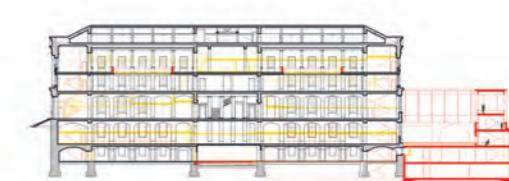


étage intermédiaire 1/2000

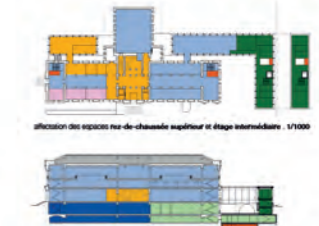
me-de-chaussée supérieur 1/2000



détails à gauche et à droite me-de-chaussée supérieur et étage intermédiaire 1/2000



détails à gauche et à droite étage L2 1/2000

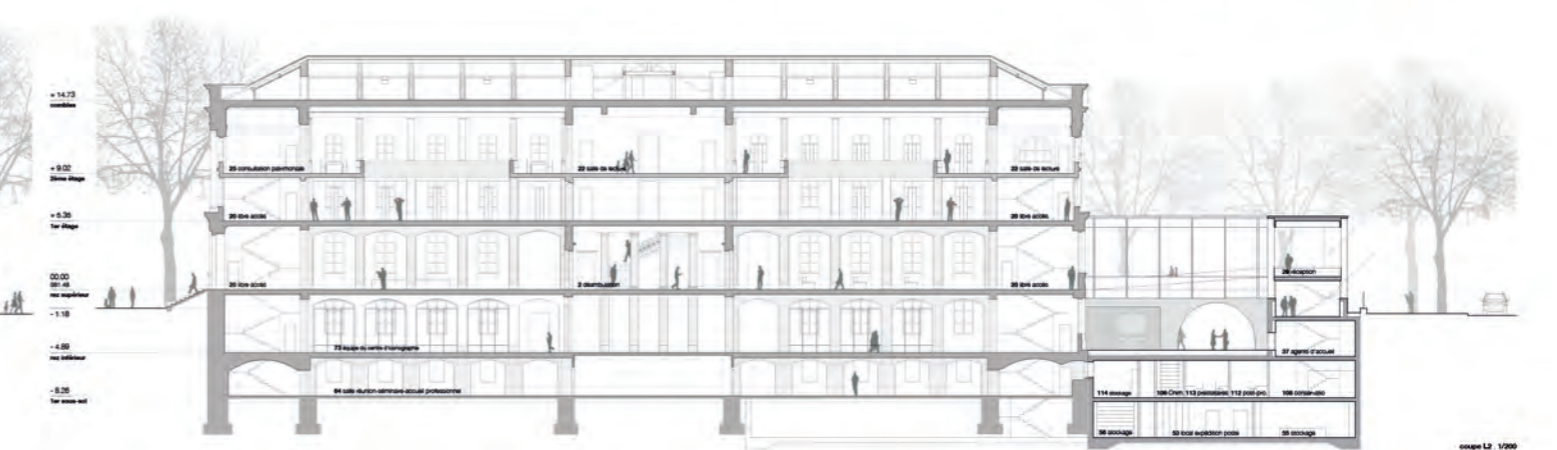


affectation des espaces me-de-chaussée supérieur et étage intermédiaire 1/1000

affectation des espaces étage L2 1/1000



élévation sud-ouest 1/2000



coupe L2 1/2000



vue sur le vide d'espace consultation patrimoniale - 2ème étage



vue sur la salle de lecture - 1er étage

LE PROGRAMME

À l'intérieur s'exprime la même volonté de restaurer l'authenticité des espaces, supprimant les planchers intermédiaires construits entretemps et restaurant les plafonds d'origine. Le programme est organisé de manière à rétablir la structure spatiale originale - symétrique à partir du centre, avec des accès verticaux et, de part et d'autre, une salle longitudinale avec une colonnade, couronnée d'une salle transversale plus petite.

Le public accède au bâtiment depuis la cour centrale au rez-de-chaussée, par l'entrée actuelle, et les escaliers existants sont complétés par une nouvelle rampe. L'accès crée depuis le haut de l'aile Eynard et aussi l'accès extérieur au café renforce et émouline le rapport des utilisateurs aux espaces extérieurs. Par sa position et son accès exclusif, le café peut fonctionner de manière indépendante à bibliothèque et selon un horaire spécifique. Un accès depuis le bâtiment central de l'université est également prévu, via le petit pavillon situé entre les 2 bâtiments.

La répartition du programme dans la zone d'intervention s'articule autour de 2 principes très clairs : l'emplacement de la majorité des espaces de service ou soutien au sous-sol, laissant les étages supérieurs aux espaces publics et de travail ; et, au sous-sol et rez-de-chaussée inférieur, la séparation depuis l'accès vertical entre les zones de régie conservation/restauration/numérisation côté sud et des zones de collections, recherches et valorisation côté nord. L'espace de stockage (conservation) fonds-collections est entièrement enterré sous la cour centrale, délimité par les cours à l'anglaise, existantes et proposées.

Les accès aux zones de service et administration sont concentrés dans la cour de service, au rez-de-chaussée inférieur, les livraisons (bibliothèque) étant accessibles par une zone couverte. Les livraisons du café sont indépendantes, et elles se font dans le socle du pavillon nord, côté est, depuis le jardin.

Au rez supérieur, les espaces d'accueil au public et services relient les 2 accès - central et aile Eynard - tout en créant un accès intérieur au café.

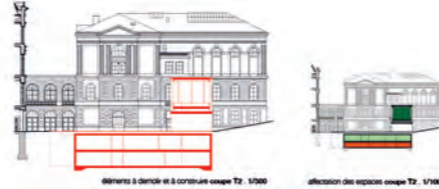
LA SALLE POLYVALENTE EST PLACÉE DANS L'ANCIENNE SALLE DE LECTURE DE L'AILE SENEBIER, PROFITANT DE LA GRANDEUR ET CARACTÈRE EXCEPTIONNEL DE CET ESPACE.

L'escalier de service sur l'axe de circulation central, parallèle à l'escalier principal, a été conservé. Du côté ouest, il y a 2 ascenseurs, un pour le public - entre le rez-de-chaussée supérieur et le 2ème étage - et un ascenseur de fonction, plus grand, qui donne accès à tous les niveaux du bâtiment. Deux escaliers sont également proposés aux extrémités, pour assurer une circulation verticale entre tous les étages et répondre aux besoins de sécurité incendie.

En tant qu'institution mondialement réputée, la BGE reçoit chaque année un nombre considérable de dépôts qui nécessitent un espace de traitement et de conservation de livres de grande capacité et fortement spécialisé. Les circuits des documents sont donc indispensables au bon fonctionnement de la bibliothèque. Le projet prévoit une salle de tri à côté du quai d'accueil, point de départ de 2 circuits : le circuit de conservation-restauration des livres, au 1er sous-sol ; et le circuit direct vers les collections-recherches-valorisations, au rez-de-chaussée inférieur. Après les différents traitements subis dans la zone conservation-restauration, les livres sont acheminés vers les collections et ensuite vers les salles de lecture ou le dépôt.

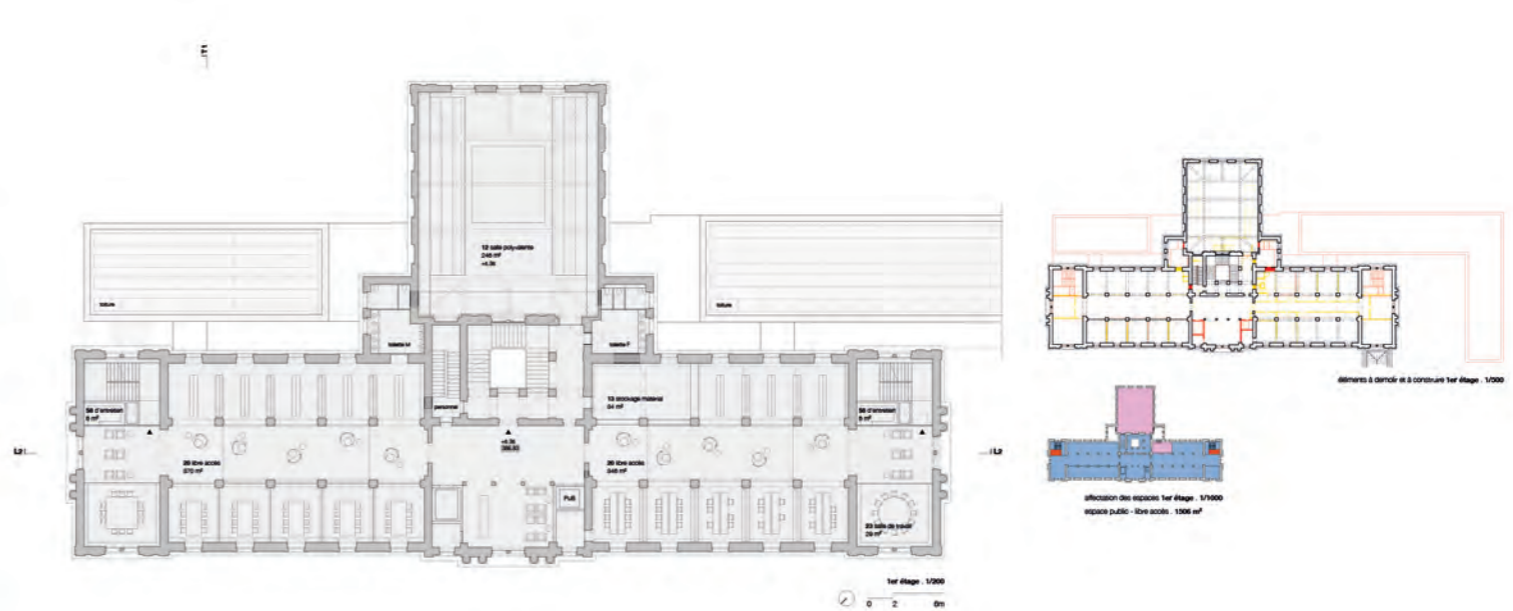
Le bâtiment des Dépôts s'étend sur 8 étages souterrains, entièrement sous la cour centrale. Le contrôle d'accès se fait au rez-de-chaussée inférieur, où se trouvent 3 salles pour les collections générales et les installations techniques, dont le générateur électrique de secours. L'abri de protection civile de 1500 places se situe au même étage, de façon à éviter que les salles des dépôts ne soient traversées par les infrastructures et accès caractéristiques de cet abri. La liaison avec les restants étages est assurée par un monte-charge et un escalier généraux, situés à proximité de la liaison au bâtiment historique, afin de minimiser les circulations.

Les quatre étages intérieurs (du 1er au 4ème sous-sol) sont dédiés aux réserves collections générales, à l'exception d'une salle au 4ème sous-sol, réservée aux manuscrits. L'étage inférieur (5ème sous-sol) est occupé par les restants réservés, et la salle de réserve tableaux se situe un demi-étage plus bas, pour répondre au besoin d'une hauteur sous plafond plus élevée. L'accès à toutes les salles se fera par des sas, afin d'assurer le maintien de la qualité de l'air intérieur.

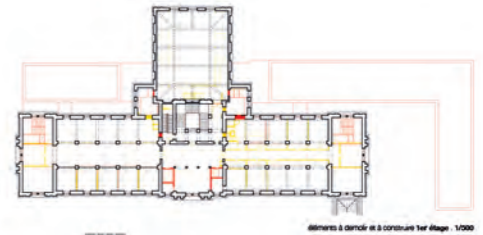


éléments à démolir et à construire étage T2 - 1/200

affectation des espaces étage T2 - 1/2000



1er étage 1/2000

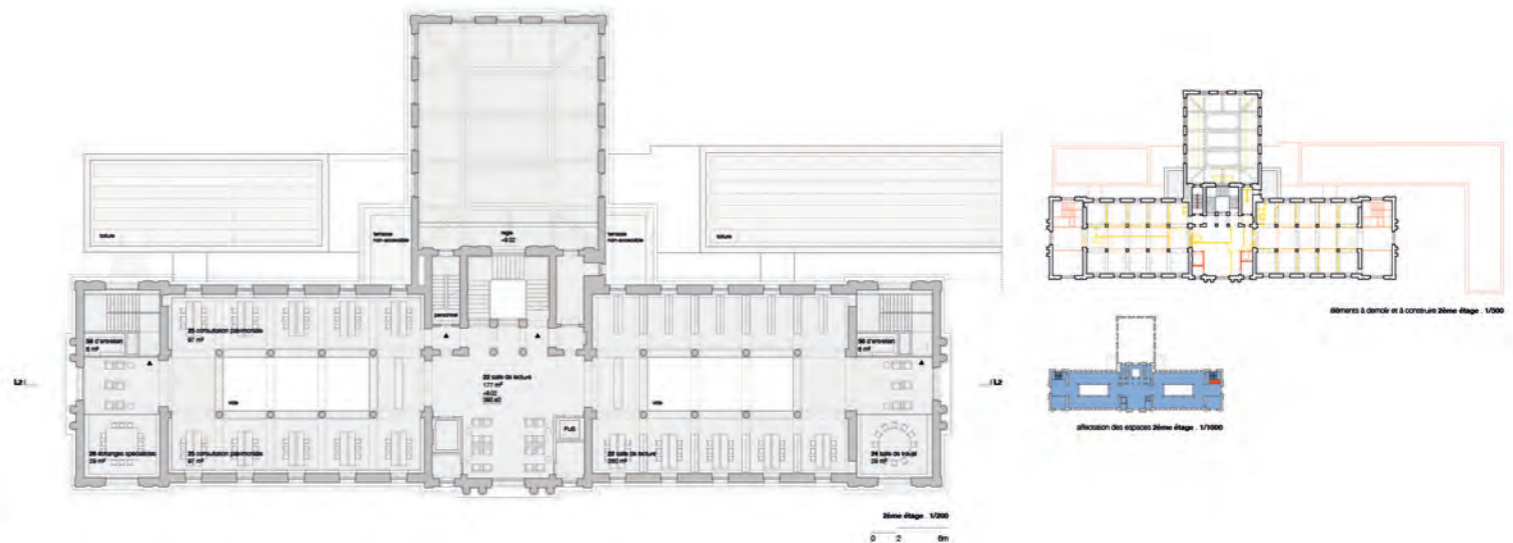


éléments à démolir et à construire 1er étage - 1/2000

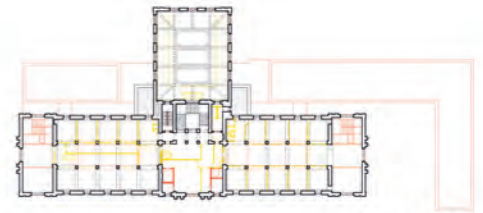


affectation des espaces 1er étage 1/2000

espace public - livre accès - 1200 m²



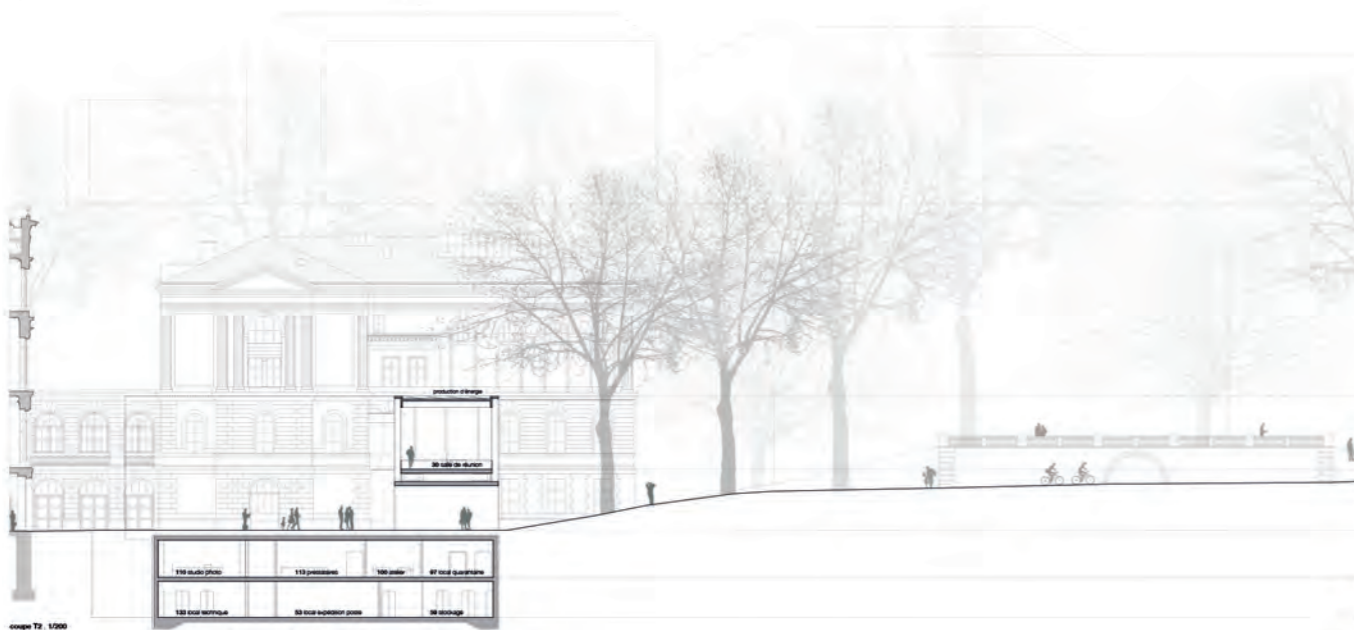
2ème étage 1/2000



éléments à démolir et à construire 2ème étage - 1/2000



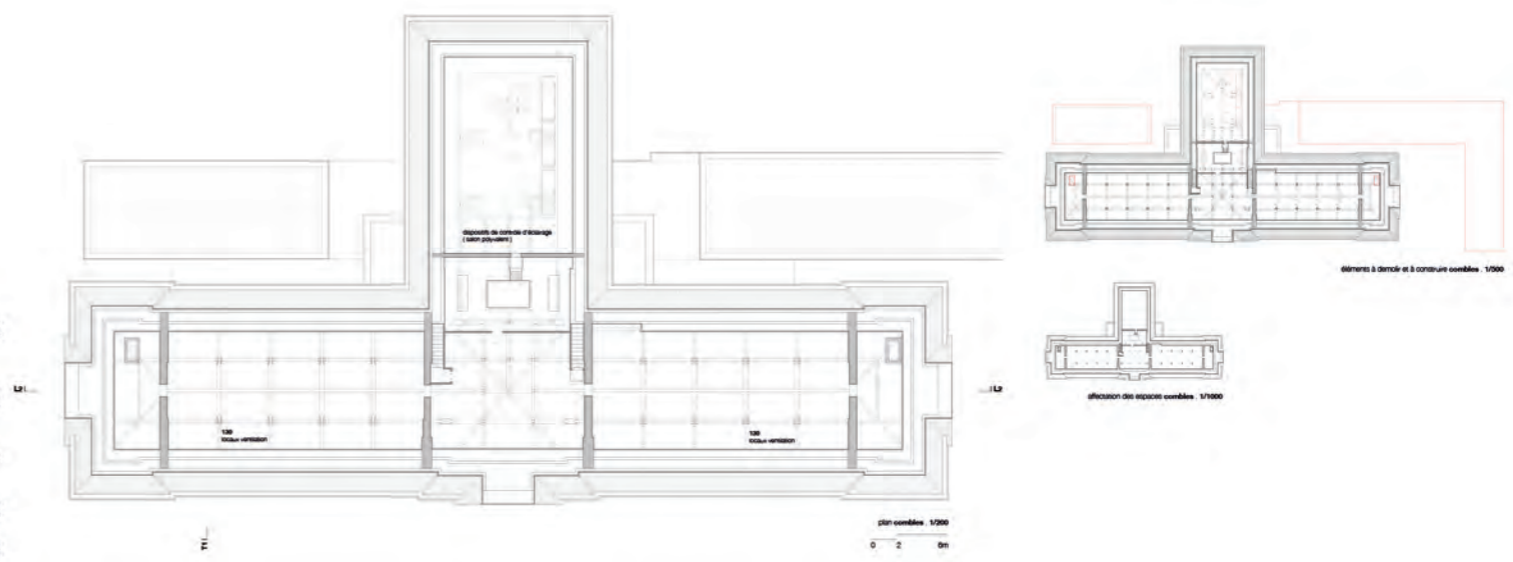
affectation des espaces 2ème étage 1/2000



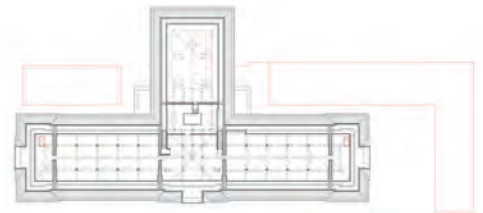
étage T2 - 1/2000

114 sous-sol	113 sous-sol	112 sous-sol	87 sous-sol
110 sous-sol	109 sous-sol	108 sous-sol	107 sous-sol

+ 6.00
niveau
00.00
01.40
1er sous-sol
-4.72
-8.39
2nd sous-sol
-11.40
3ème sous-sol



3ème étage 1/2000



éléments à démolir et à construire 3ème étage - 1/2000



affectation des espaces 3ème étage 1/2000



TRANSFORMATION ET STRUCTURE

Opérations dans le bâtiment historique

A L'INTÉRIEUR DU BÂTIMENT HISTORIQUE, LES DALLES EXISTANTES ENTRE LE NIVEAU -1 ET 0 ET CELLES ENTRE LE 0 ET 1 SERONT DÉMOLIES. CES DALLES EN BÉTON, APPUYÉES SUR UNE MAILLE DE POUTRES EN ACIER, ONT ÉTÉ CONSTRUITES APRÈS LE BÂTIMENT ORIGINAL, DANS LE XXÈME SIÈCLE. CETTE DÉMOLITION PERMET UNE RÉDUCTION DES CHARGES EXISTANTES. AU 2ÈME NIVEAU, UNE OUVERTURE DES DALLES EXISTANTES EST PRÉVUE, MOYENNANT LA DÉMOLITION ET REPRISE DES DALLES PAR DES SOLIVES MÉTALLIQUES.

L'extension

Les 2 pavillons construits côté est ont sa structure porteuse en béton armé, dans la partie enterrée. Au-dessus des niveaux enterrés, la structure porteuse est très légère, en bois, du type CLT (Cross Laminated Timber), offrant des avantages au niveau charge (léger) et aussi environnementaux.

Excavation de la cour centrale

La zone de dépôt de conservation est construite enterrée dans la grande cour existante entre les 2 bâtiments de l'université et le bâtiment de la Bibliothèque. Avec une surface d'environ 3'500m² (45m x 85 m), la construction se développe en 5 niveaux, avec une profondeur d'excavation d'environ 20m.

À ce stade, il n'y a pas d'information géotechnique disponible sur les sols à excaver, ni sur le niveau de la nappe phréatique existante. De ce fait, le projet prévoit une solution de parois en pieux sécants. Cette solution assure une faisabilité indépendamment du type de sols, sachant que les parois de pieux sécants ont également la capacité de limiter les venues d'eau. Pour poursuivre en profondeur, des tris d'ancrage provisoires seront exécutés tous les 2,00m. Une paroi multi-ancres est prévue, avec 5 niveaux de tris d'ancrage. Dans les zones proches aux fondations des bâtiments existants, une solution de butons peut être envisagée. Les pieux primaires n'ont pas d'armatures et les pieux secondaires sont armés.

Après l'excavation (environ 70'000 m³), les murs intérieurs et les dalles en béton seront exécutés de bas en haut. Le clivage des dalles sur les murs est fait par des armatures scellées sur les pieux. Dans un souci d'écologie et d'économie de ressources, une procédure de gestion de terres devra être mise en place et coordonnée avec des projets d'aménagements à proximité.

Sécurité incendie

Sur les étages du Bâtiment Historique accessibles au public, les voies de fuite sont assurées par 3 escaliers protégés : un escalier central et 2 escaliers à chaque extrémité. Ces escaliers sont sectionnés aux étages de sorte vers l'extérieur (rez-de-chaussée inférieur ou supérieur, selon les cas). En cas de sinistre, le corps central est pressurisé pour permettre d'utiliser l'escalier principal comme issue de secours.

Au niveau des étages intérieurs, ces 3 escaliers sont complétés par 2 autres afin de garantir les distances de sécurité de 35m dans l'ensemble du bâtiment, y compris les zones de la Direction et les espaces correspondant à la zone agrandie au sous-sol.

Dans le Bâtiment des Dépôts, la disposition des 3 escaliers garantit que la plupart des voies de fuite a une longueur inférieure à 35m, sauf dans les situations où, parce qu'il y a 2 alternatives, elles ont une longueur supplémentaire de 15m. Bien qu'il s'agisse d'un bâtiment enterré, le compartimentage des espaces, sous d'une superficie inférieure à 500m² permet de supprimer la nécessité d'un système de désenfumage.

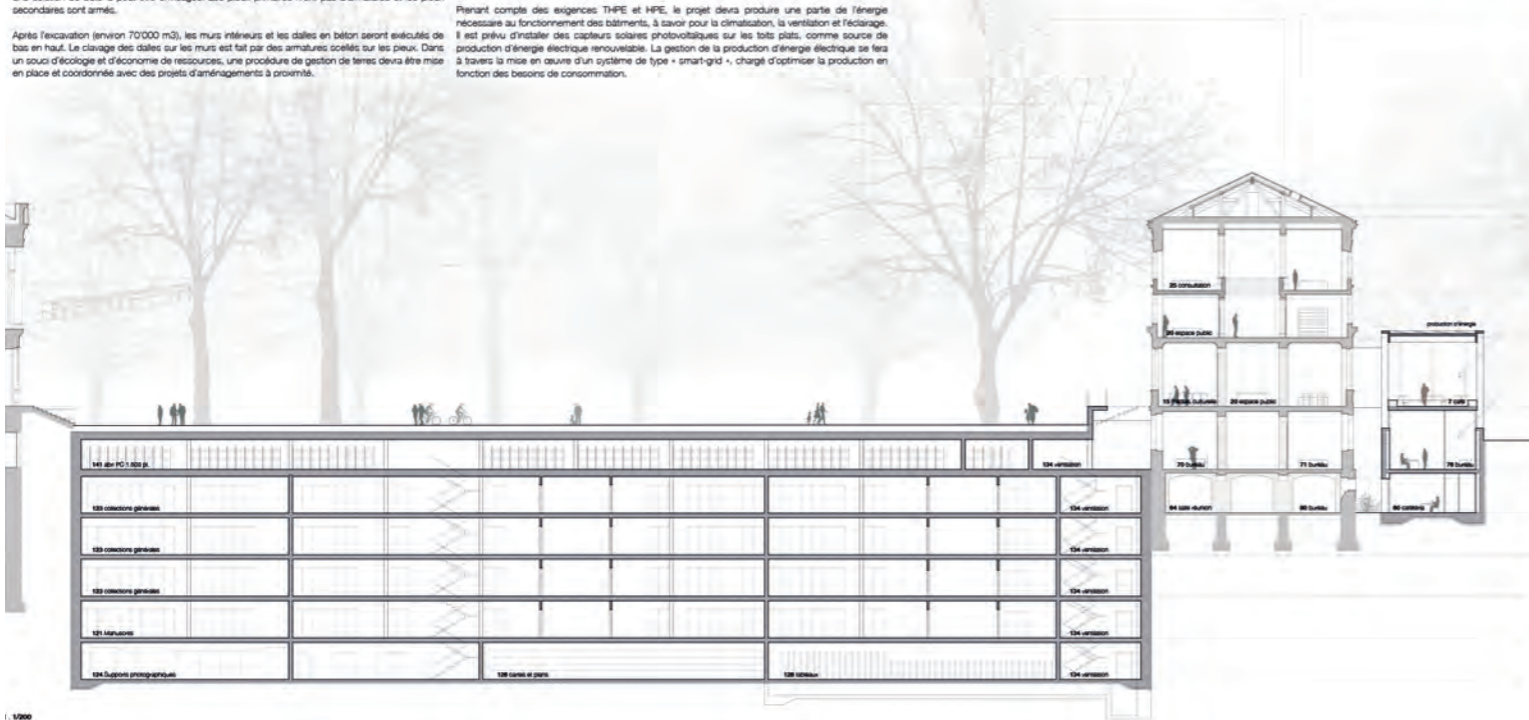
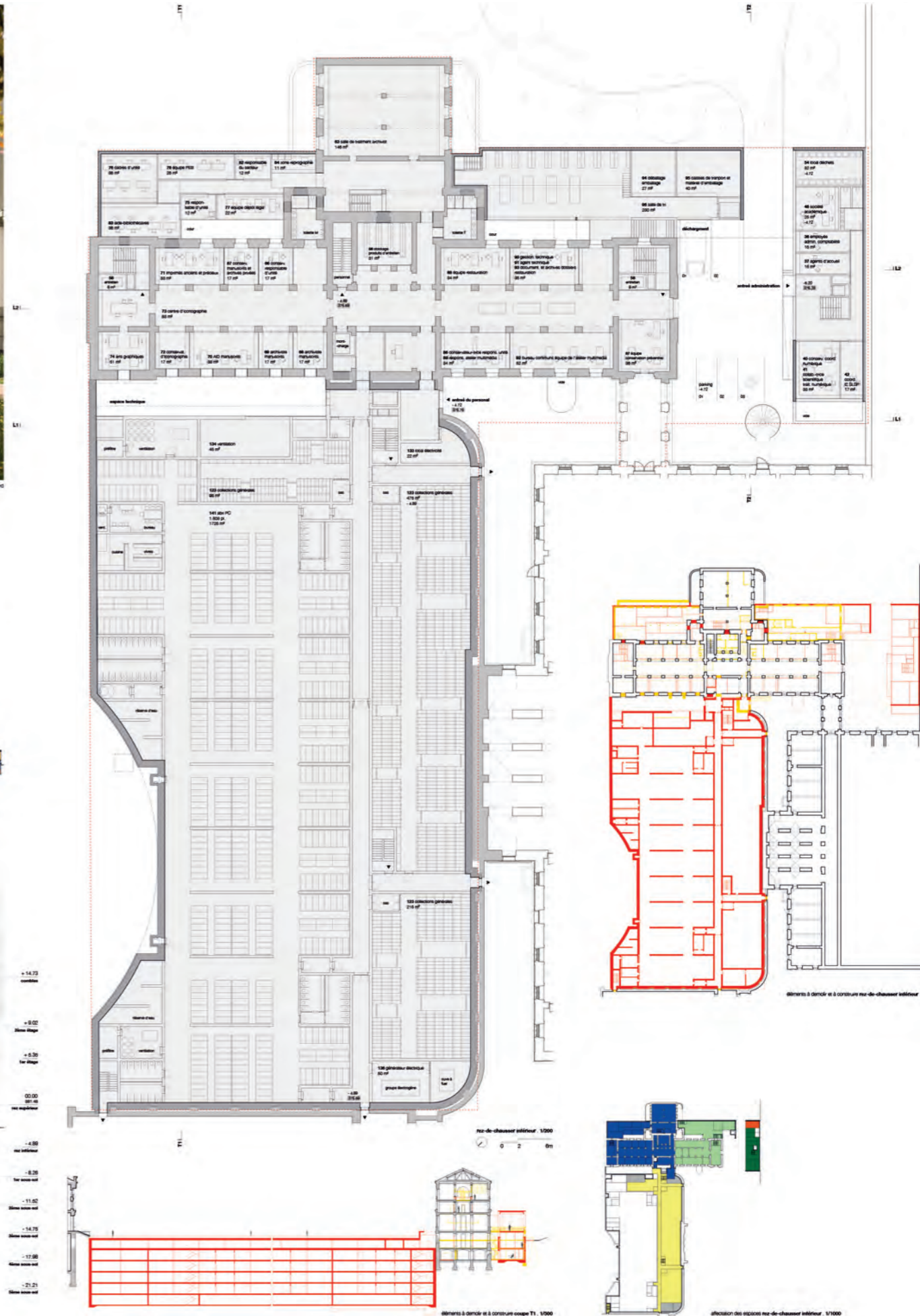
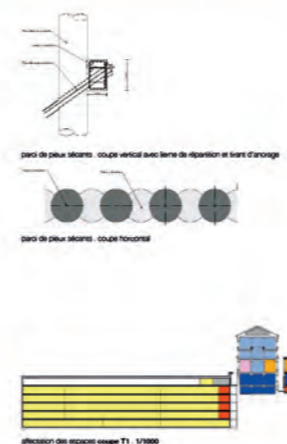
Concept CVSE

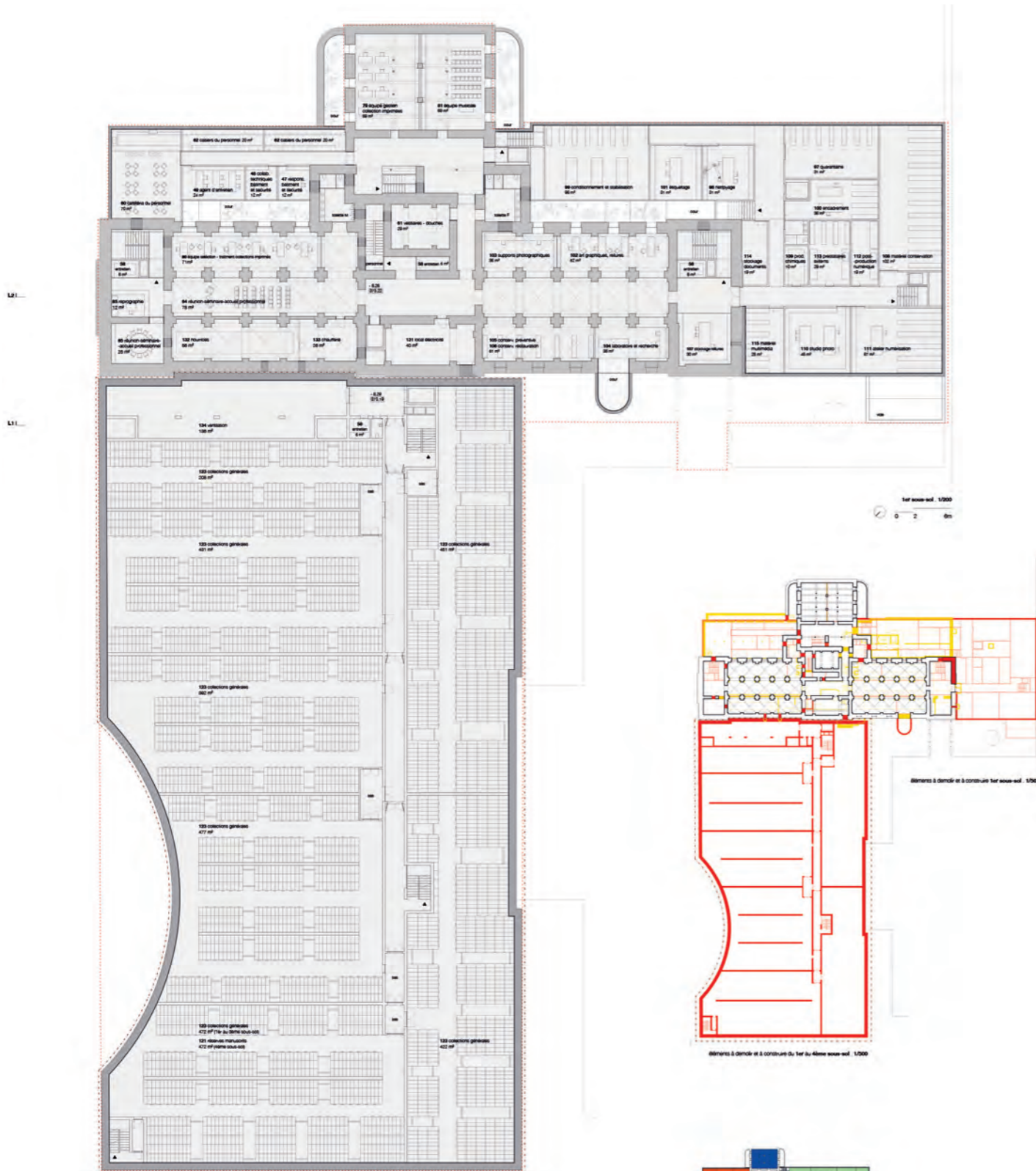
La durabilité et l'éco-durabilité sont intrinsèquement liés au cycle de vie d'un bâtiment. Des variables telles que son emplacement, son implantation, les mouvements du terrain, le cadre social et politique, les matériaux, l'efficacité de l'eau, la gestion des déchets, l'efficacité énergétique et l'exploitation sont ce qui caractérise le cycle de vie d'un bâtiment. Ce sont donc des paramètres essentiels dans l'analyse des paramètres de durabilité environnementale, énergétique et sociale.

L'intégration du bâtiment dans le terrain inspire un système de climatisation utilisant la géothermie. Cette option, combinée avec une solution de pompe à chaleur air à condensation, permet d'obtenir un système optimisé et efficace, qui fonctionnera en fonction des conditions extérieures et intérieures. La proposition comprend l'utilisation de systèmes de climatisation dédiés en fonction du type d'utilisation, optimisant le fonctionnement selon les besoins d'utilisation.

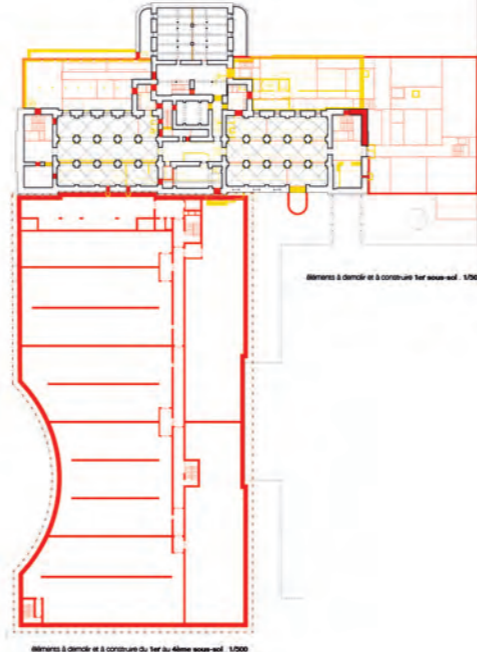
L'utilisation de systèmes de récupération d'énergie (échange d'air fourni avec air extrait) et de freecooling (refroidissement d'air extérieur directement dans les espaces à climatiser) orientent un système de renouvellement d'air efficace et permettent un fonctionnement en simultané du renouvellement naturel de l'air.

Prenant compte des exigences THPE et HPE, le projet devra produire une partie de l'énergie nécessaire au fonctionnement des bâtiments, à savoir pour la climatisation, la ventilation et l'éclairage. Il est prévu d'installer des capteurs solaires photovoltaïques sur les toits plats, comme source de production d'énergie électrique renouvelable. La gestion de la production d'énergie électrique se fera à travers la mise en œuvre d'un système de type « smart-grid », chargé d'optimiser la production en fonction des besoins de consommation.

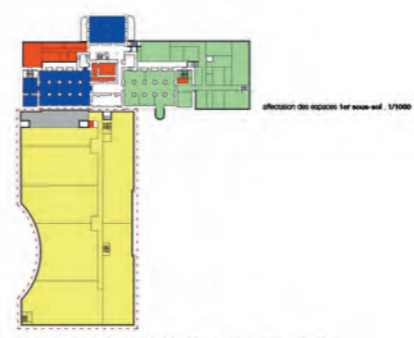




1er étage éch. 1/2000



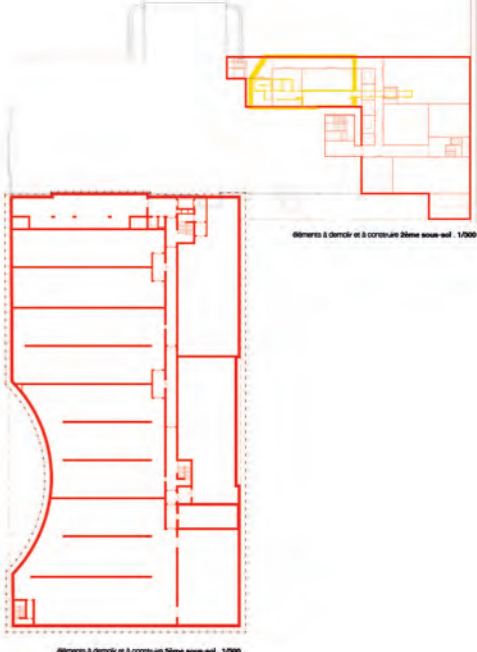
éléments à détailler et à construire 1er étage éch. 1/2000



éléments à détailler et à construire 1er étage éch. 1/2000



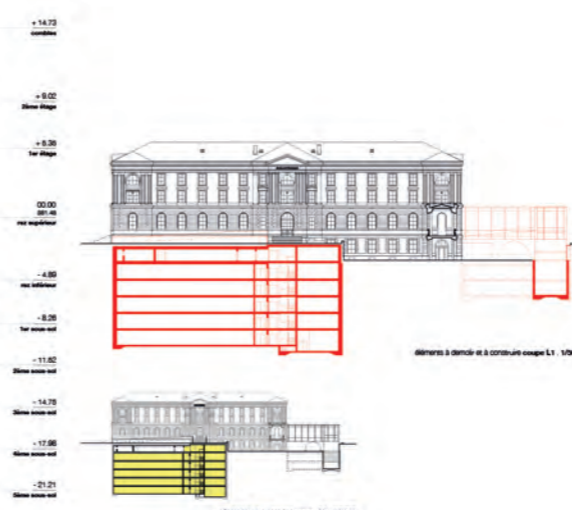
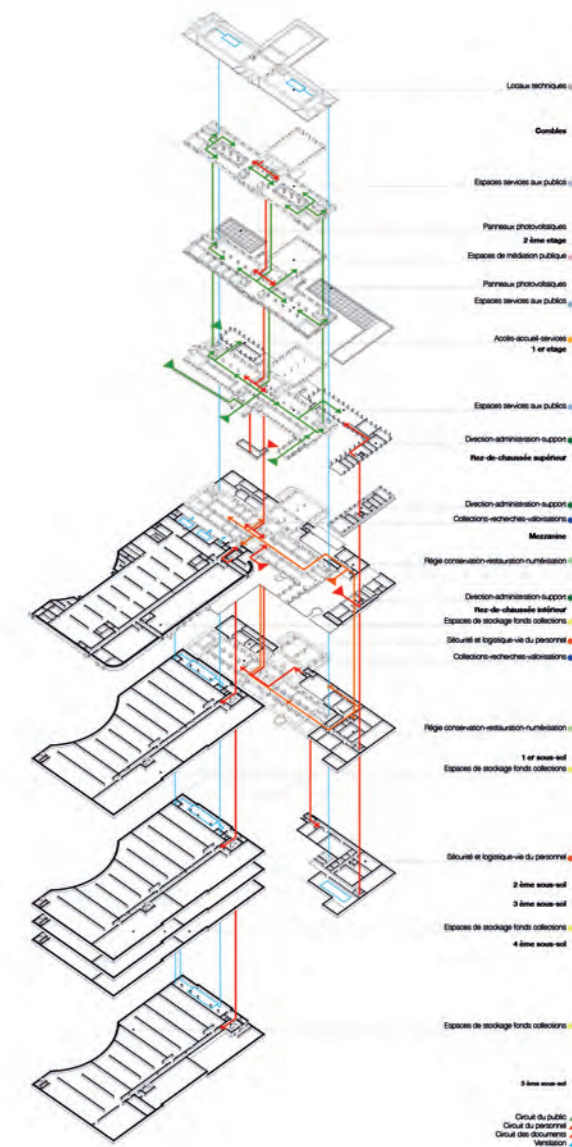
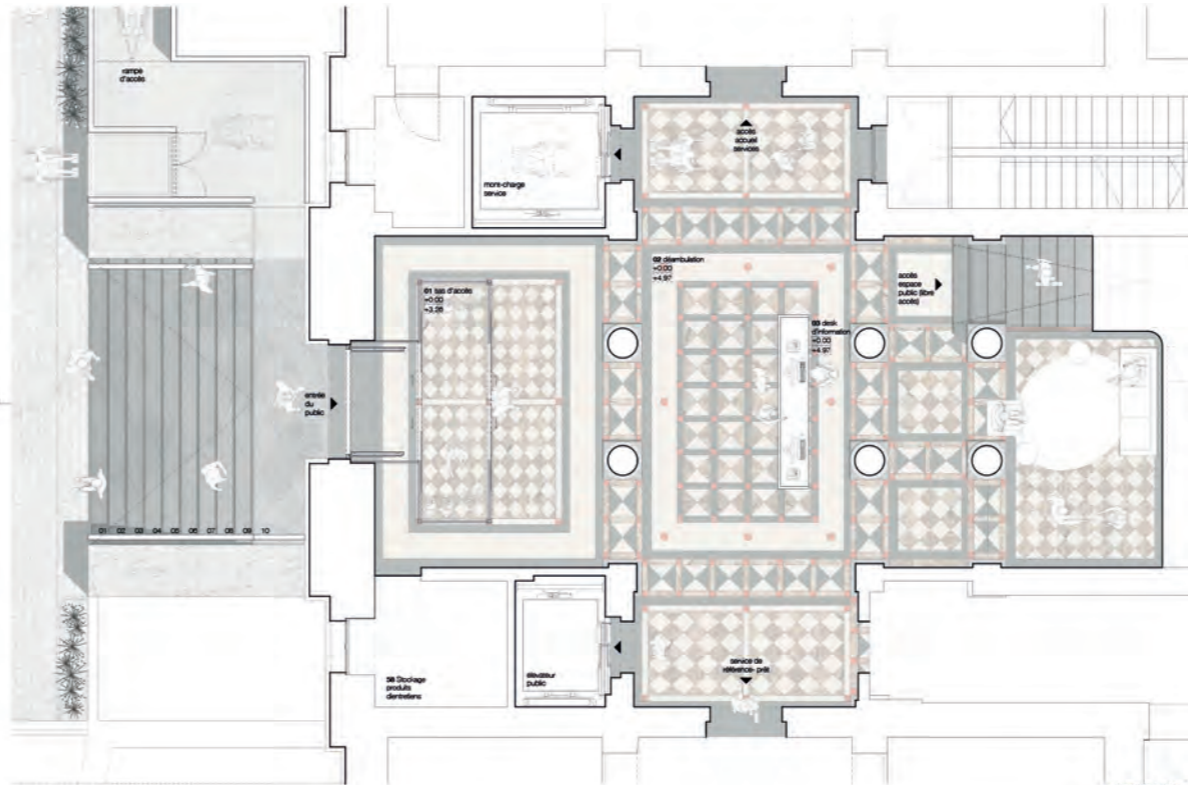
1er étage éch. 1/2000



éléments à détailler et à construire 1er étage éch. 1/2000



éléments à détailler et à construire 1er étage éch. 1/2000



Restauration, conservation et déontologie

«La restauration a comme objectif de révéler les caractéristiques culturelles essentielles d'un bien culturel, elle se fonde sur le respect des matériaux d'origine et s'appuie sur une étude approfondie de l'état antérieur.»

Code de déontologie professionnelle, ICOM, 1986

Intervenir dans l'existant, surtout sur du patrimoine protégé, devient une nécessité et demande une nouvelle approche, de nouvelles compétences. L'issue du projet architectural réside plus la construction mais la transformation de structures héritées de projets inscrits dans une autre époque, tout en devant répondre à de nouvelles exigences, telles que le confort thermique et acoustique, la protection contre les incendies ou l'usage d'énergie et d'autres stratégies de durabilité.

Ce projet reconnaît le bâtiment existant comme élément puissant et identifiable, porte intégrante du tissu urbain et son contexte. L'alle Saive est indissociable et inséparable de l'ensemble de la cour du complexe universitaire. Les plans anciens confrontent les 2 ailes - Saive et Jurs - en les projetant à l'intérieur dans une perspective en miroir. Leur ordonnance classique, parfaitement symétrique, est composée d'un corps central occupé par la cage d'escalier et jouté de 2 corps latéraux, de structure identique et aux ornements extérieurs d'une grande sobriété.

LES ANNEXES, CONSTRUITES APRÈS 1950, SONT DÉMOLIES ET LE SOCLE ET LES NOUVEAUX PAVILLONS SONT REDÉFINIS, LAISSANT LE BÂTIMENT HISTORIQUE AUTONOME ET RECONNAISSABLE.

À l'intérieur, la même clarté volumétrique a été recherchée, tantôt de rétablir les qualités spatiales originales : l'alle Saive est reconstruite par la suppression des mezzanines latérales et la salle Ami Lullin est restaurée dans son intégralité. L'accès et l'escalier principal, avec leurs verrières, ainsi que les arcades en maçonnerie, les boîtes, les partitions en bois et en verre au 1^{er} étage, la colonnade au 2^{ème} étage et les plafonds des salles particulières sont récupérés et, dans certains cas, redécouverts.

Les toits et les fenêtres sont restaurés d'après leur conception et matériaux d'origine. Cette intervention permettra de renforcer les caractéristiques thermiques et acoustiques du bâtiment, par le rajout d'une isolation à l'intérieur du toit et d'une deuxième fenêtre, intérieure, à chaque ouverture du bâtiment. La plupart des parquets existants seront entretenus et réparés.

La modernisation complète des installations techniques sera faite sans rompre la cohérence générale, visant une exécution discrète qui cache un lourd travail de replaqué, de démontage et de remontage, pour aboutir à un agencement parfaitement ajusté à la substance historique et patrimoniale de l'objet.

LE CHOIX DU PROJET EST CELUI DE RETROUVER LE VOLUME DU DÉBUT DU XX^{ÈME} SIÈCLE, Y COMPRIS L'EXTENSION DE L'AILE SENEBIER, CHERCHANT UNE CLARIFICATION VOLUMÉTRIQUE ET RÉTABLISSANT LA CLARTÉ DU BÂTIMENT D'ORIGINE. IL IMPORTE DE RETROUVER LE VOCABULAIRE ARCHITECTURAL PROPRE, HARMONIEUX, INFLUENCÉ PAR LA CULTURE DU BÂTI AINSI QUE PAR LA CONTEMPORANÉITÉ DE L'INTERVENTION.

D
2^{ème} RANG — 2^{ème} PRIX

Projet n° 19

Percaline

Architecte

**Sylla Widmann
architectes SA**

Ingénieur civil

structurame SARL

Le projet se distingue en prenant à bras-le-corps la question de la réalisation des réserves en sous-terrain. Le développement d'une solution structurelle approfondie génère, sur la surface de la cour, l'inscription élégante d'une trace de ce chantier de grande ampleur, qui sinon resterait imperceptible pour le public. A cet égard, la contribution de ce projet à ce concours est remarquable, notamment du point de vue de la réflexion conjointe et de la collaboration entre ingénieur et architecte.

Cela est d'autant plus important qu'elle concerne la part la plus volumineuse et onéreuse du programme.

Le jury relève le parti pris intéressant de créer une terrasse sur l'annexe nord et une bonne composition des espaces d'accueil et de cafétéria. La restitution de l'escalier descendant au rez inférieur est également appréciée.

La restructuration du bâtiment de l'aile Salève convainc moins s'agissant de l'aile Senebier, à laquelle sont dévolus des programmes qui ne tiennent guère compte des qualités spatiales de l'édifice, divisant notamment la double hauteur de la salle supérieure, ou encore dans l'installation d'escaliers hélicoïdaux dans les vides restitués entre les premier et deuxième niveaux des ailes Candolle et Eynard.

PROJETS PRIMÉS



L'aménagement et le revêtement de la cour côté Bastions semble peu en adéquation avec l'architecture néo-classique de l'ensemble du site.

S'agissant de la structure porteuse du dépôt, une solution astucieuse composée de panneaux de paroi-moulée, de contreforts, de murs-butons, de planchers nervurés et d'une voute renversée pour reprendre la poussée d'Archimède est proposée. Ce système raffiné, qui n'est pas exempt de potentiels problèmes constructifs, est pensé pour réduire au minimum l'empreinte écologique de la construction et faciliter l'utilisation future, mais présente aussi des éléments qui sont probablement exagérés et superflus (la poussée d'Archimède pourrait probablement être annulée par un drainage en fond de fouille). Néanmoins, le jury salue la conception structurelle très soignée.





Patrimoine et culture : contexte

Le projet de restauration et d'extension de la Bibliothèque de Genève est un projet emblématique pour la Ville de Genève. Situé au centre du Parc des Bastions, il aborde tant le thème de l'Histoire et du Patrimoine que le rapport que nous entretenons aujourd'hui à l'information, aux archives et à la culture écrite. Ainsi, plusieurs strates devront émaner du projet, tant au niveau architectural que symbolique. Avant tout, le projet devra rassembler les collections sur un même site et d'autre part à offrir au public et aux collaborateurs, trices un lieu de travail et de recherche performant et accueillant.



Restauration et conservation : approche

L'aille Salève de l'ensemble architectural néo-classique des Bastions regroupe aujourd'hui la BGE, dont les fonds sont également répartis dans différents sites de la Ville. Ne pouvant répondre de manière extensive à l'augmentation de ses collections, le bâtiment a été transformé à plusieurs reprises, afin de répondre à la demande. Aujourd'hui, l'aille Salève constitue une particularité dans l'ensemble de trois bâtiments, puisqu'elle se développe dans différents corps de bât. À l'apogée de ces ailes Salève, des pavillons et des annexes Nord et Sud, sont venus se superposer des planchers intermédiaires rendant la lecture du bâtiment d'origine illisible et les espaces très contraints tant dans les étages que dans les dépôts des collections au sous-sol.

Ce projet est l'opportunité de retrouver et de mettre en valeur ce patrimoine, grâce à la création d'un dépôt de conservation, un silo d'archives situé sous la cour d'accès. L'enjeu du projet architectural est donc double et singulier. D'une part, il s'agit de retrouver l'essence et la spatialité du bâtiment patrimonial et d'autre part de construire une architecture fonctionnelle souterraine. Étant donné la haute valeur patrimoniale du site et des bâtiments existants, les deux interventions doivent rester humbles et restreindre leur visibilité de l'extérieur. Plutôt que de chercher de grands gestes, qui modifient l'expression du lieu, une grande attention s'est portée sur la mise à disposition d'espaces offrant une plus-value spatiale, fonctionnelle et d'usage à l'intérieur des deux bâtiments.



Les projets se sont développés en parallèle, dans le respect de l'existant, qu'il soit végétal ou construit. Situé sous la cour, le silo des collections est une architecture-structure d'implémentation qui se déploie en profondeur, afin d'attendre les surfaces demandées. Dans l'aille Salève, une observation attentive et parcimonieuse de ce qui offre la typologie d'origine et les accents successifs vis-à-vis du programme de la bibliothèque a été menée. L'enjeu est de restituer l'ampleur des hauteurs tout en distribuant le programme de manière efficace.

La lecture attentive de l'étude historique et des plans à disposition ont permis de développer une trame rigoureuse qui fut une source précieuse d'information tout au long du développement du projet. Quelques orientations claires ont été prises sans pour autant porter atteinte à la substance de l'ensemble : parcs de prises de jours dans l'aille Salève, notamment sur le pignon, selon leur présence sur les dessins d'origine ; réaménagements du glacis, afin de dégager le bâtiment et d'apporter de la lumière, création d'ouvertures dans le sous-sol côté cour.

Le parc et la cour

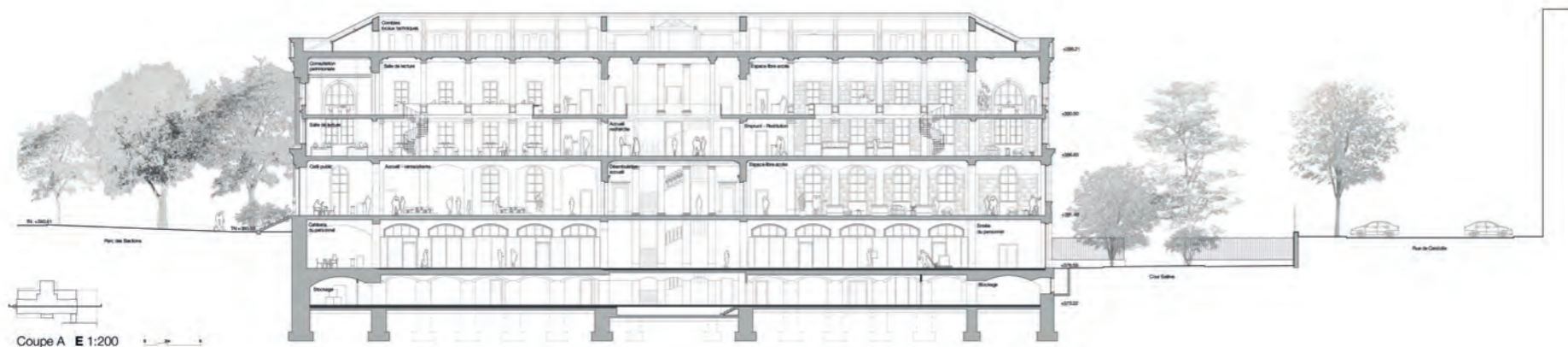
Les accès à la bibliothèque se font par quatre entrées distinctes, permettant de mieux faire rayonner le bâtiment et d'accroître l'austérité dont il fait preuve vis-à-vis de ses alentours. Les accès du personnel et les livraisons se font par la cour de Candolle, l'accès au café se fait par l'allée centrale du parc, dans l'aille Eynard. L'accès est également possible par le bâtiment universitaire rue de Candolle, alors que l'accès du public continue de se faire par la cour des Bastions, qui reste l'adresse principale de la BGE. De tous les côtés le bâtiment est dégagé, plus ouvert et plus perméable, tant par les parcours possibles que par les nouveaux aménagements des abords.

La cour des Bastions s'affirme comme l'espace d'accès et de référence principal de l'ensemble des bâtiments universitaires et la bibliothèque. Il garde sa fonction représentative tout en offrant de nouveaux usages. Depuis la promenade des Bastions, la transition à la cour se manifeste dans la frange des plantations d'arbres existants, par le platane majestueux et par un nouveau plan d'eau circulaire, en rattachant au bassin de l'ancien jardin botanique. La composition de son sol reprend les formes polygonales du site et alterne zones imperméables et perméables, dalles et gravier fertile, comme un tapis d'accès unique à la fois minéral et végétal, menant aux différentes entrées.

Des allées d'accès restent identifiées grâce à un élargissement des surfaces imperméables, qui reprend la trace des cheminements existants. La cour devient une pièce extérieure rassembleuse, qui peut facilement être traversée dans toutes les directions. Des assises sont aménagées le long des bâtiments ainsi qu' autour du plan d'eau et du grand platane. La cour reste libre pour accueillir des jeux de balcons, des fêtes ou des chasses longues en été.

Sur le pourtour des bâtiments, la végétalisation des abords permet d'unifier le sous-sollement de la composition tripartite, afin de mettre en œuvre l'intention de départ évoquée en 1872 comme suit : « Quant à la grande cour des bâtiments académiques, elle recevra sur son pourtour intérieur des plantations d'arbustes dont la verdure masquera les sous-sollements ainsi que les murs de soutènement des cours en contreforts du sol ».

Comme aujourd'hui, la cour reste accessible pour le défilé ou lors de festivités. Le traitement unitaire de sa surface propose une manière subtile de marquer la présence d'une intervention en sous-sol. Cela participe à la visibilité du lieu, mais aussi à l'assouplissement des tracés rectilignes.



Espace libre accès, aile Candolle, 1er étage



Espace libre accès, aile Sénèbier, 2e étage



Consultation patrimoniale, extrémité de l'aile Eynard, 2e étage



1er étage E 1:200



2e étage E 1:200



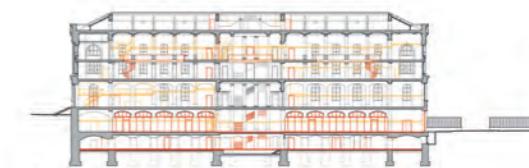
Schéma structurel bâtiment existant E 1:500

Structure bâtiment existant

Le concept structurel repose sur le postulat visant à mettre en valeur au maximum la substance de la structure d'origine de l'édifice. Cette approche permet de mettre en avant la valeur patrimoniale des éléments structurels. La situation existante présente divers éléments rapportés telles que des planchers intermédiaires ajoutés. Ces interventions ont rendu la structure d'origine difficilement lisible. L'objectif de l'intervention structurelle est donc de minimiser les altérations de la structure d'origine tout en la libérant autant que possible.

L'un des éléments structurels emblématique est l'ensemble composé d'arcs en maçonnerie de pierre qui constitue le système porteur principal. Les nouvelles interventions, telles que la suppression des planchers intermédiaires, permettent de rétablir une visibilité adéquate de cet ensemble essentiel.

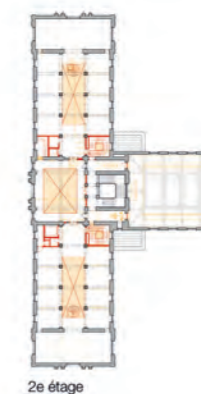
Le projet prévoit également la réouverture et restauration des trémies d'origine entre le 1er et le 2e étage des ailes Eynard et Candolle, ainsi que celle présente au-dessus du hall principal. Ces interventions permettent un retour aux plans de 1873. De nouvelles trémies, de dimensions réduites, destinées à la circulation verticale sont également prévues. Ces nouvelles ouvertures discrètes ne présentent aucune difficulté particulière du point de vue de la stabilité structurelle.



Coupe longitudinale



1er étage



2e étage



Combles



Salle de lecture, aile Eynard, 2e étage

Approche & méthodologie d'intervention patrimoniale

Connaître pour reconnaître, protéger, diagnostiquer. Savoir pour inventer et agir. La métamorphose s'invite avec le changement d'usage tandis que le respect exige de saisir l'esprit du lieu par une lecture sensible et précise. Transformer, conserver, restaurer, construire, imposer une attitude et un travail rigoureux d'analyse. Que reste-t-il de la substance en place ? Dans un contexte patrimonial bâti ou non bâti, ce diagnostic permet de définir une attitude, entre restauration, transformation et intégration.

Dans tous les cas, l'intervention reste un projet, fut-il de conservation, de modification partielle, profonde ou de substitution. Les travaux doivent s'appuyer sur des analyses historiques, des relevés précis, une observation attentive, des choix stratégiques précis. De multiples exemples prouvent que l'histoire, la sauvegarde et la contemporanéité peuvent coexister dans un projet de qualité et de haute valeur pour la culture architecturale locale.

Sources inépuisables d'inspiration, les textes historiques, l'iconographie, les archives graphiques, nous ont permis de mieux comprendre le non-bâti, le bâti et son environnement. L'étude des étapes temporelles de travaux réalisés nous a aidé à hiérarchiser et identifier les interventions dérivantes successives et de proposer une intervention de réhabilitation qualitative des espaces.

L'attitude et l'approche voulues démontrent une profonde volonté de remettre en valeur le splendeur historique de la volumétrie du bâti, de son usage primaire, de sa matérialité et des modalités. Celles-ci ne sont pas figées, car le projet se veut évolutif et n'a pas la prétention de tout maîtriser à ce stade des études. Au cas par cas, il va devoir s'adapter pour répondre aux résultats des futurs sondages structurels et stratigraphiques. Le processus d'interprétation sera au cœur du projet.

La clé de ce projet tient aussi, principalement, à l'adéquation entre programme et site : une dichotomie subsiste trop souvent entre la demande programmatique et la capacité du site à la contenir. L'usage et le patrimoine ne sont pas incompatibles. Un travail de fusion permettra de poser finement le niveau du curseur et ne pas s'éloigner du fil rouge prédominant entre les utilisateurs et les conservateurs. En fin de compte, la question fondamentale est : est-ce que l'intervention projetée améliore la situation actuelle ou au contraire, la nuit-elle ? Le respect, l'intégration et la cohérence sont et seront nos guides au cours de ce projet.

Ré-utilisation

Le mobilier existant, notamment le mobilier historique, sera redistribué dans les salles de lecture - accés en fonction des différentes ambiances recherchées dans chaque lieu. Par exemple, les bibliothèques visibles sur la photo faite dans l'aile Candolle avant 1937, et actuellement situées sur la mezzanine sur le 2^e étage, sont réutilisées au rez-de-chaussée de cette même aile dans l'espace de libre - accés. De la même manière, les supports d'exposition présents actuellement dans la salle Ami Lulin au sont réaffectés dans la zone d'entrée à l'espace de médiation culturelle et au deuxième sous-sol et au rez-de-chaussée de l'aile Candolle.



Espace libre accés, aile Candolle, rez-de-chaussée



Aile Candolle, vue en direction du corps central, avant 1937

Programme et identité : usages

Une attention particulière a été mise dans la répartition du programme, afin de répondre à la pluralité des usages et afin d'éviter le chevauchement des flux entre les consultants et les différents services de la bibliothèque. D'une manière générale, les circulations internes et publiques sont chacune clairement délimitées, afin d'éviter un mélange des flux. Tant dans le bâtiment historique que dans le silo, la volonté a été d'offrir un outil flexible, toujours capable de s'adapter selon les besoins.

Bâtiment historique : Aile Saive

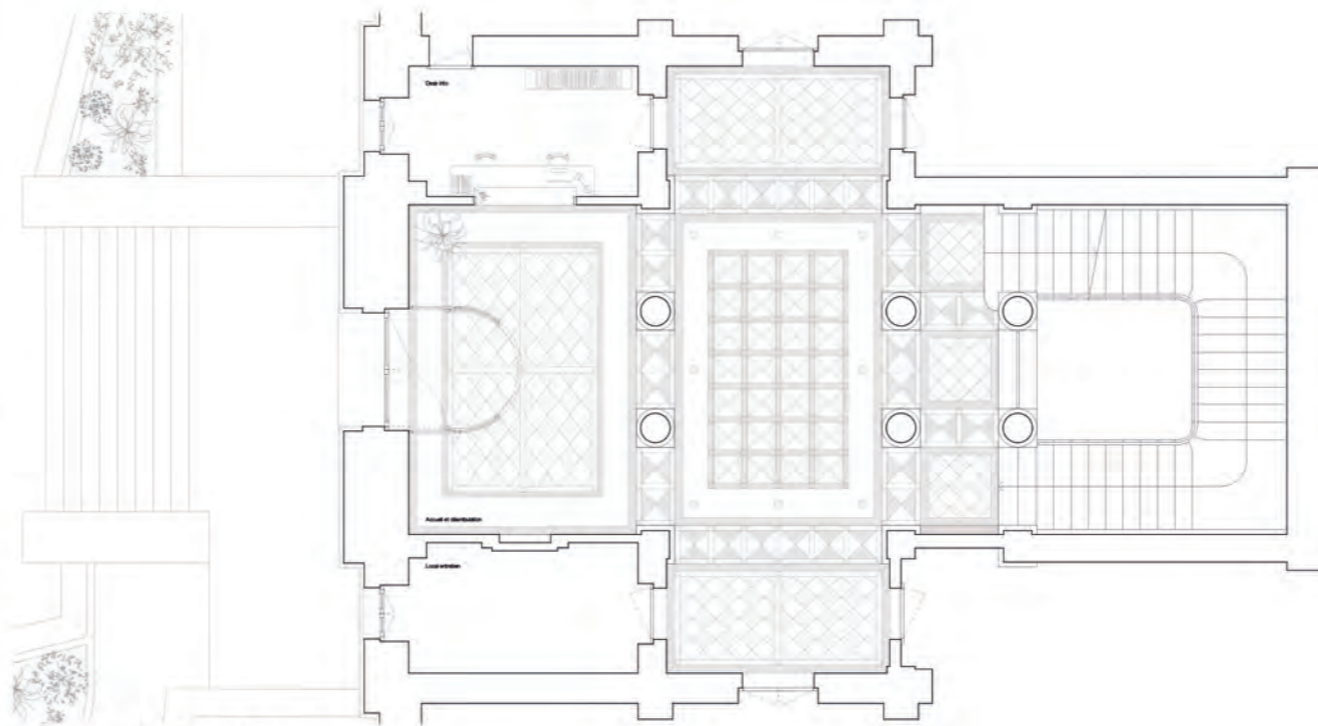
La construction de l'aile Sénébier a passablement modifié la composition d'ensemble. Afin de restaurer la hiérarchie et l'organisation spatiales préexistantes, les salles de lecture et le libre accés sont situés prioritairement dans les ailes Eynard et Candolle. Ces deux ailes accueillent au 1^{er} étage des salles avec mezzanine, qui restituent les trémies d'origine. L'intégration d'escaliers internes en colimaçon et la création d'espaces en enfilades permettent une fluidité et une continuité dans les parcours des usagers et surtout une flexibilité d'usage.

Le rez-de-chaussée et le premier étage de l'aile Sénébier sont destinés aux différents services de la bibliothèque : direction, administration et responsables des collections. La création d'une dalle au deuxième étage remplace la mezzanine existante de la salle de lecture actuelle. Ce nouvel espace de libre - accés conserve des proportions harmonieuses et une belle hauteur sous la verrière centrale. Cette option spatiale et programmatique crée des surfaces supplémentaires et redonne aux salles des ailes Candolle et Eynard leur rôle principal dans la vie de la bibliothèque.

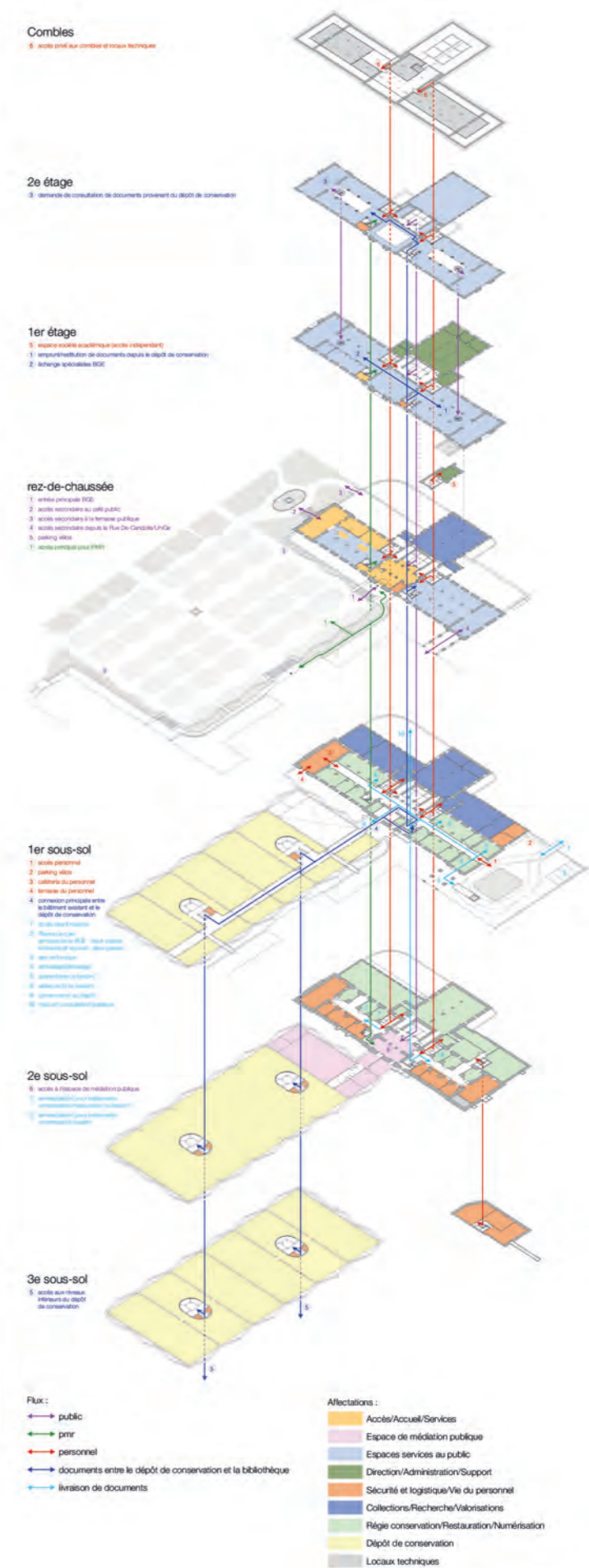
Les niveaux intérieurs du bâtiment sont destinés aux espaces de conservation, aux différents ateliers, aux espaces destinés à la vie du personnel et à la logistique. Ils sont aisément connectés à la zone de livraison et au silo. Au rez-de-chaussée se situent les fonctions les plus publiques : accueil, espace vert, libre-accés, café avec entrée directe depuis le parc et jouissance de la terrasse de l'annexe Nord. De manière générale dans les zones accessibles au public, les espaces sont dégagés et fluides, afin d'offrir une pluralité d'usages et de configurations tant pour le travail individuel, les réunions de groupes, ou pour de simples consultations. L'accés est mis sur la déclinaison des ambiances, afin de décloisonner la bibliothèque et la rendre plus conviviale et domestique.

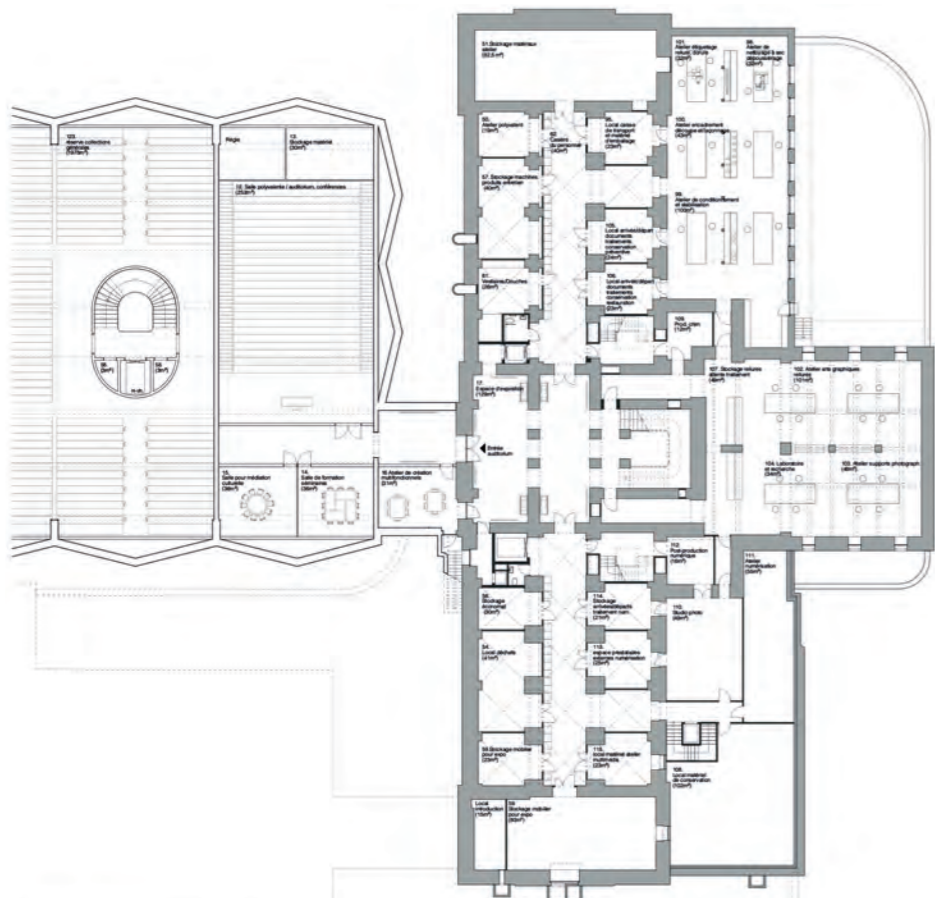


Hall d'entrée, coupe/élévation E 1:50

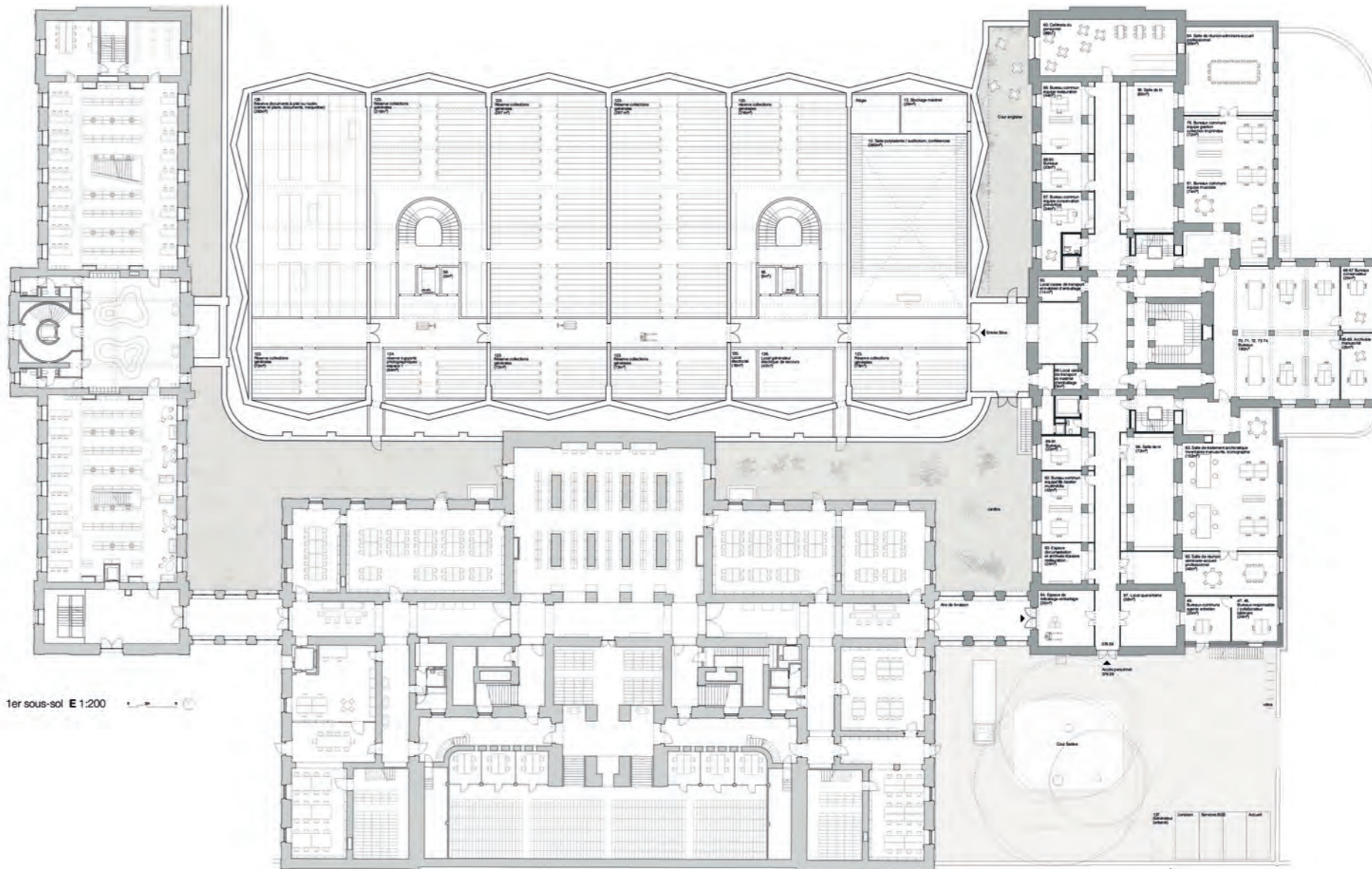


Hall d'entrée, plan E 1:50

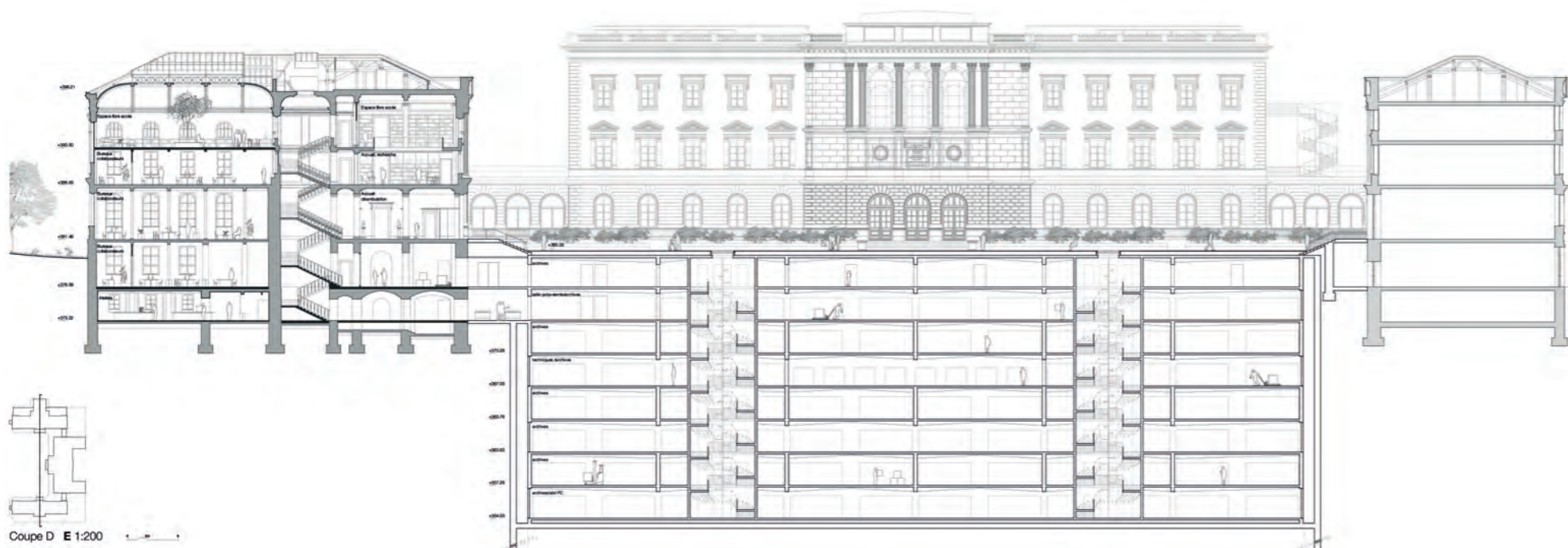




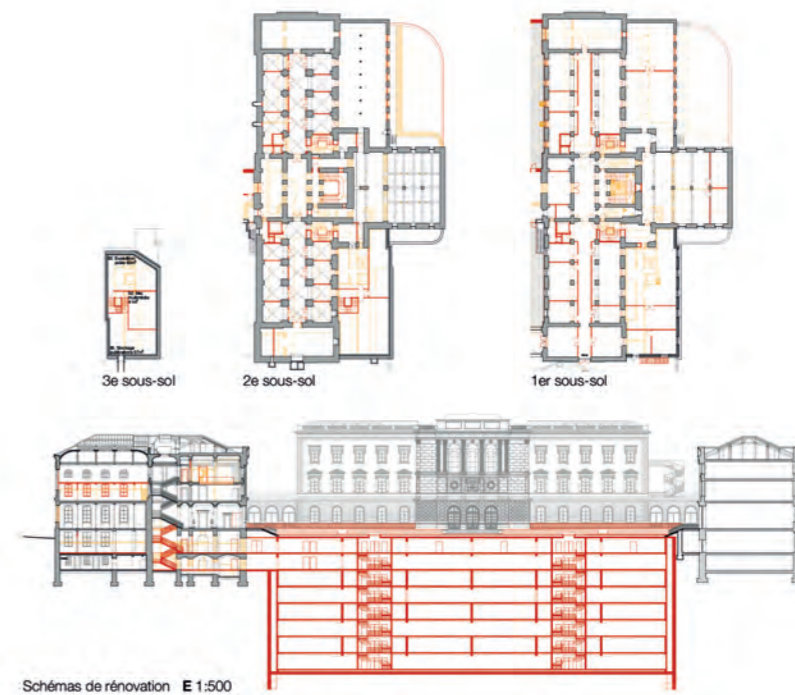
2e sous-sol E 1:200



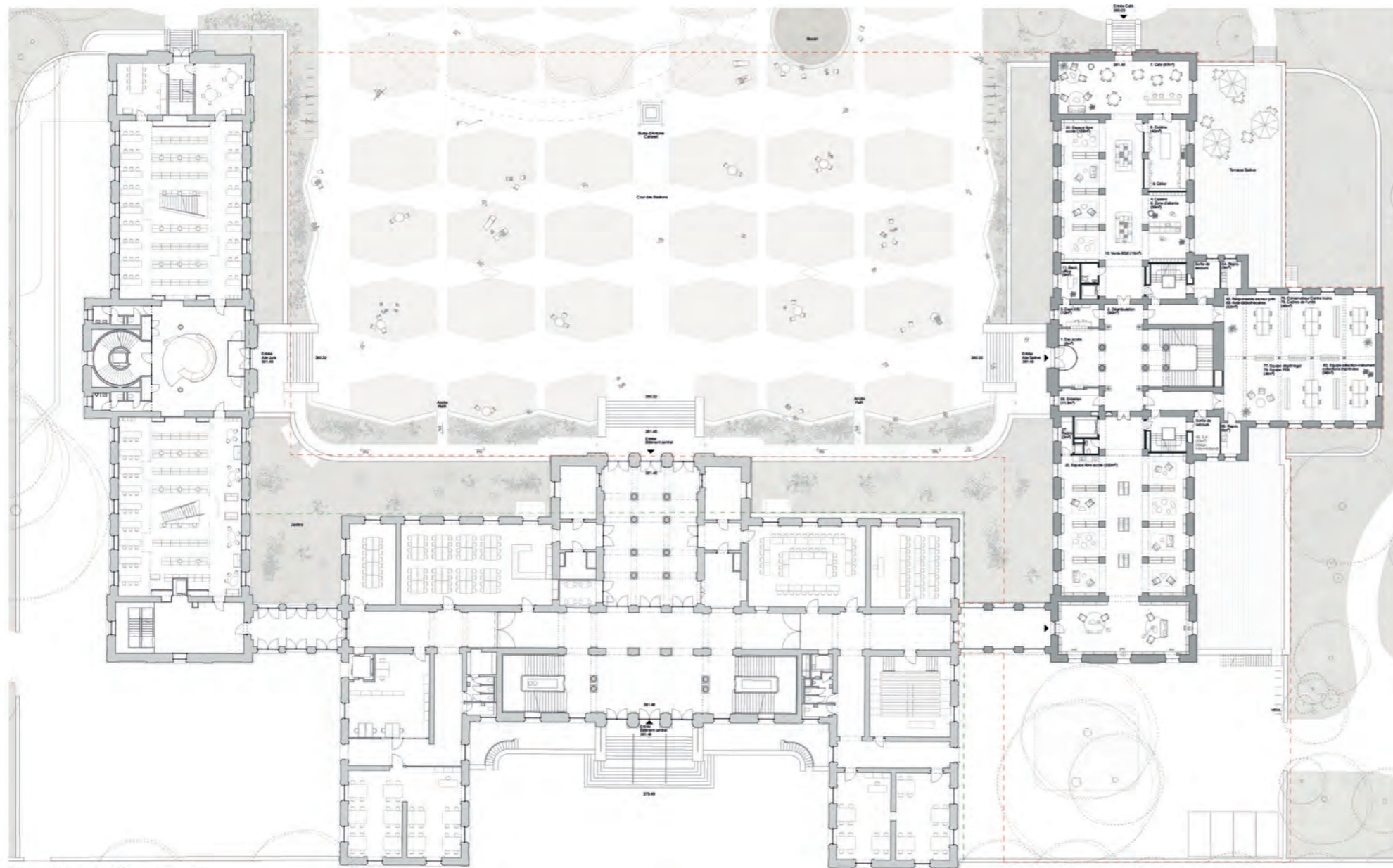
1er sous-sol E 1:200



Coupe D E 1:200



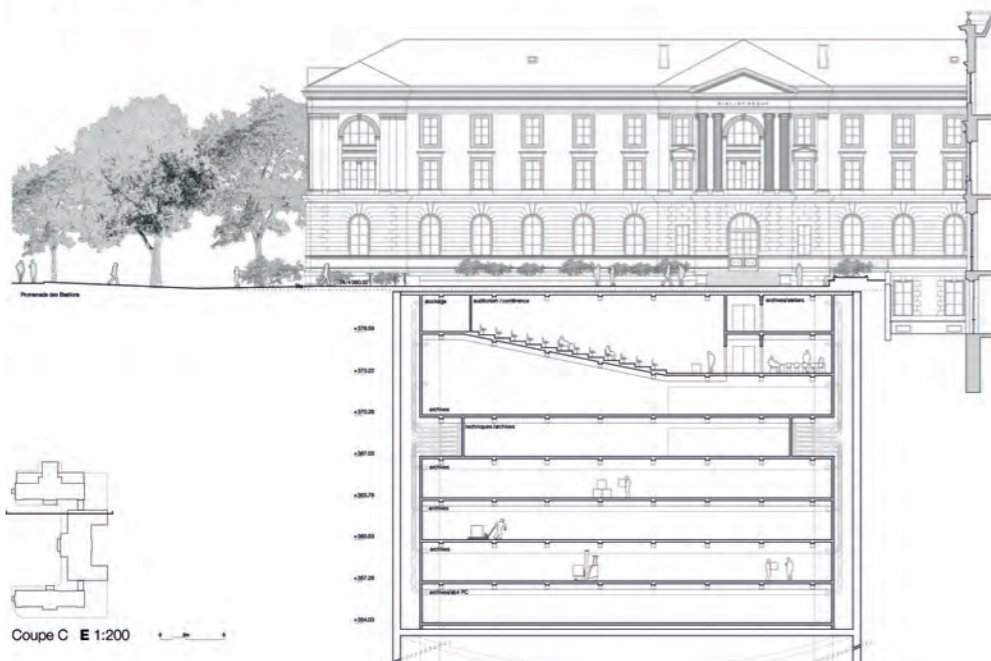
Schémas de rénovation E 1:500



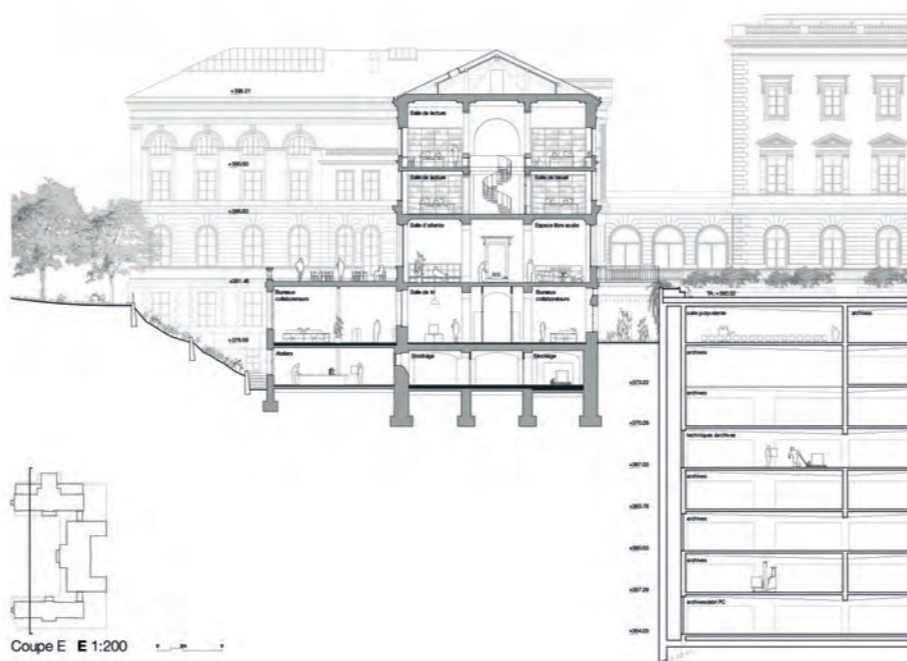
Rez-de-chaussée E 1:200



Espace accueil-vente-attente, aile Eynard, rez-de-chaussée



Coupe C E 1:200



Coupe E E 1:200

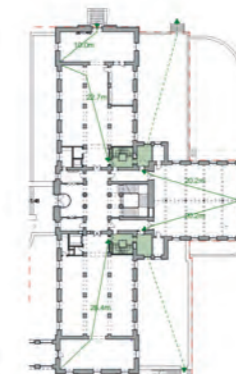
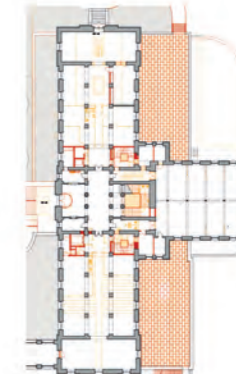
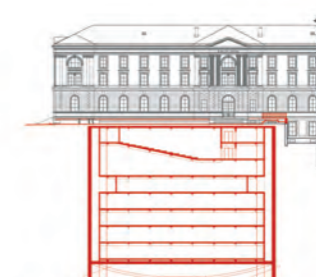


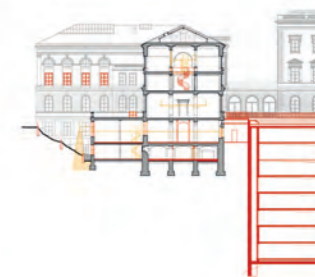
Schéma sécurité E 1:500



Rez-de-chaussée



Schémas de rénovation E 1:500





Bureaux paysagers des collaborateurs, aile Sénèbier, rez-de-chaussée

Dépôt de conservation : le Silo

Situé sous la cour et à distance du plateau remarquable, le silo comprend deux circulations verticales desservant 8 niveaux. La liaison avec l'axe Salève se fait par le niveau -1, étage des accès livraison dédié exclusivement au personnel de la bibliothèque. Le seul accès public se situe à l'étage -2, étage de l'auditorium et des salles de médiation culturelle. Ces dernières sont regroupées, afin de d'offrir un pôle formation en lien avec le dépôt de conservation.

La compacité de l'ouvrage, la finesse de sa structure, la performance de sa forme polygonale ainsi que les étapes envisagées pour sa mise en œuvre, rendent le bâtiment très performant, tant en terme de réalisation que d'exploitation. L'alternance d'étages non cloisonnés permet une très grande flexibilité d'utilisation en fonction des besoins actuels, mais aussi de leur évolution.

Interventions dans l'aile Sénèbier

La lecture attentive de l'étude historique et des plans à disposition ont permis la prise d'orientations claires, à l'image des percements de prise de jours au rez-de-chaussée sur le pignon sud-est de l'aile Sénèbier, selon les dessins d'origine datés de 1903.



Aile Sénèbier, façade principale (sud-est), 3 avril 1903



Aile Sénèbier, rez-de-chaussée, 25 mars 1903

Patrimoine et performance : développement durable

Standard énergétique

Afin de répondre aux impératifs de la transition énergétique, le projet sera réalisé selon les standards THPE pour le dépôt de conservation et visera le standard HPE rénovation pour le bâtiment patrimonial existant. L'enjeu de la rénovation thermique passera par une grande isolation intérieure de la toiture et par des vitrages performants, par exemple des vitrages de restauration Finesco qui permettent d'améliorer grandement le confort tout en conservant les châssis d'origine.

Installations techniques

Un réseau de chaleur à distance ou une production de chaleur renouvelable sera à étudier en fonction des possibilités du site pour l'ensemble des bâtiments. Dans l'aile Salève, hormis les locaux d'introduction situés au sous-sol, les locaux techniques de chauffage et de ventilation seront situés dans les combles avec une distribution verticale vers les étages inférieurs, soit à travers les gaines continues, soit dans des doublages, soit cachée dans le fond de mobiliers fixes.

Dans le dépôt de conservation, des conditions optimales en terme d'hygrométrie, de température et d'éclairage seront prévues. Les locaux de chauffage et ventilation sont proposés à l'étage médian du bâtiment. Le système de ventilation est ainsi centralisé et sa distribution se fait par les espaces interstitiels entre l'enveloppe thermique et les parois moulées.

Ce système permet que les réseaux techniques ne traversent à aucun moment un élément porteur du dépôt de conservation, rendant ainsi plus flexibles et aisées la conception et l'exécution de ce dispositif. Les courtines existantes du bâtiment de l'Université servent tant à la prise d'air neuf, qu'au rejet de l'air vicié. Cela permet de libérer les étages de locaux techniques, afin de les dédier entièrement aux collections, tout en facilitant le contrôle des installations en phase d'exploitation. Aucune émergence sur la cour est nécessaire.

Sécurité incendie

Il est important que le projet de restauration et d'extension de la bibliothèque de Genève mette à jour le concept de sécurité incendie, devenu actuellement obsolète, sans pour autant dénaturer l'essence du projet.

Dans le bâtiment existant, les deux cages d'escaliers ajoutées de part et d'autre de l'escalier principal, et reliant l'entier des étages, servent de voies d'évacuation verticales. Elles permettent ainsi que toute surface soient à une distance suffisante de l'extérieur en cas d'incendie. Les issues de secours sortent à l'air libre au rez-de-chaussée sur les terrasses des annexes Nord et Sud.

Dans le dépôt de conservation, les deux cages de circulation verticales font office de voie d'évacuation. Au niveau du premier sous-sol elles sortent à l'air libre dans les courtines existantes de l'Université, ce qui permet de n'avoir aucune sortie de secours et donc aucune émergence sur la cour principale.

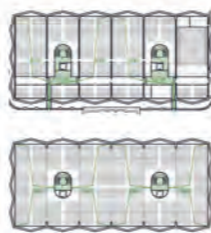
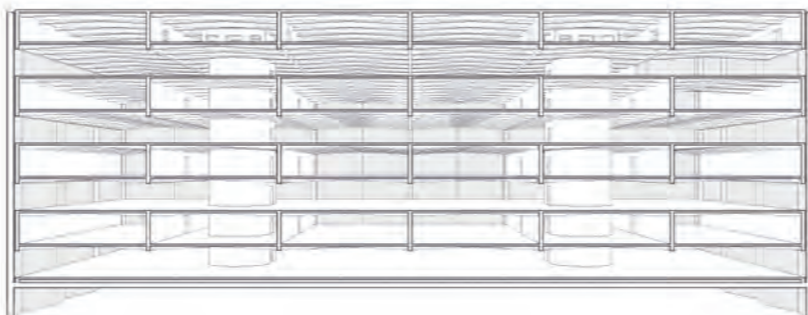
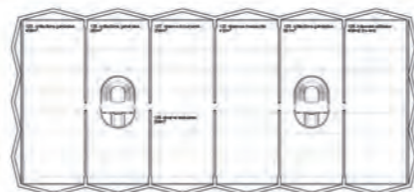
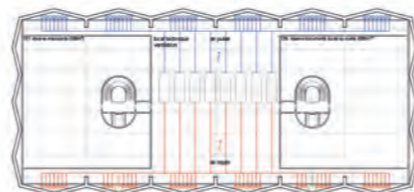


Schéma sécurité E 1:1000

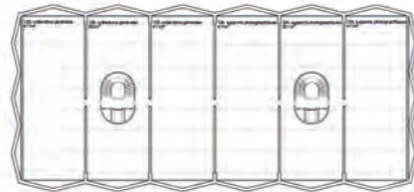
Concept de ventilation



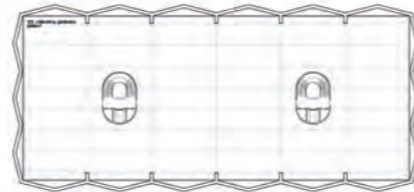
Sous-sol -3 locaux d'archives



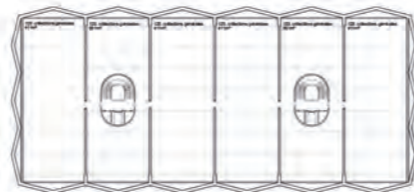
Sous-sol -4 étage technique et locaux d'archives



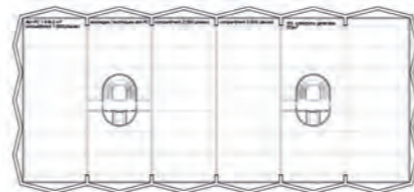
Sous-sol -5 locaux d'archives



Sous-sol -6 locaux d'archives

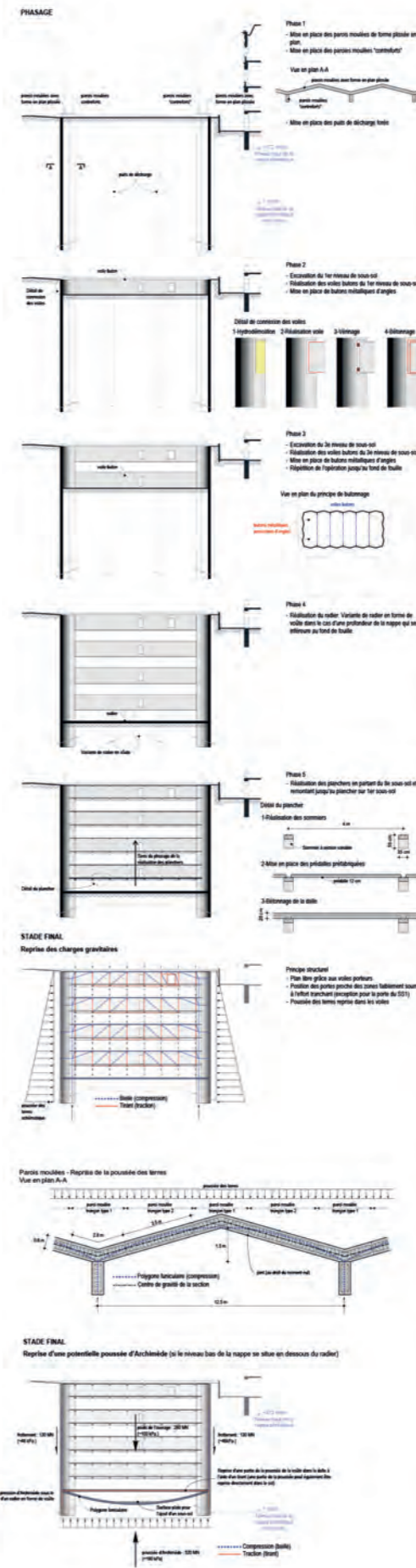


Sous-sol -7 locaux d'archives



Sous-sol -8 locaux d'archives et abri PC

Dépôt de conservation E 1:500



Structure dépôt de conservation

La superficie nécessaire pour l'archivage ainsi que l'exiguïté de la parcelle ont conduit à projeter un ouvrage souterrain de 8 niveaux. Ce choix qui conduit à une profondeur de fouille considérable, dans un contexte délicat marqué par la présence d'un bâtiment historique existant et d'une nappe phréatique, a nécessité une conception rationnelle de l'ouvrage tant du point de vue de la construction que de l'économie des ressources et moyens. C'est pourquoi l'approche proposée se concentre sur une structure la plus efficiente possible qui répond tant aux besoins de la phase constructive que de celle finale.

Les planchers sont constitués de dalles en béton d'une épaisseur de 20 cm, reposant sur des nervures en béton qui présentent un entraxe de 4 mètres. Ces nervures conçues avec une hauteur variable, de moindre hauteur à mi-travée, présentent une portée d'environ 12 mètres et reposent sur des murs-voies. La hauteur réduite des nervures à mi-travée crée un espace permettant le passage des réseaux. Cette variation de hauteur est également conçue pour répondre de manière optimale aux efforts internes, en particulier aux moments de flexion. Le choix pragmatique de dalles nervurées permet également de réduire la quantité de matériaux par rapport à une solution standard présentant des dalles pleines. Pour faciliter le bétonnage des dalles, un système de pré-dalle entre nervures sera utilisé comme coffrage perdu mais structuré.

Les murs-voies en béton armé ont une portée d'environ 35 mètres et reposent sur des parois moulées de type "contrefort". Ces voiles, espacés tous les deux étages supportent deux planchers et permettent de décharger un niveau sur deux de tout porteur vertical. Ce rythme offre une grande flexibilité en termes d'aménagement intérieur.

Les ouvertures nécessaires à la circulation ont été disposées au centre de la portée des murs-voies, là où l'effort tranchant est moindre, afin de minimiser les implications structurales de ces ouvertures. Pour des raisons d'accessibilité au bâtiment existant, une ouverture complémentaire est présente dans les murs-voies positionnés au premier sous-sol. Cette ouverture complémentaire, légèrement excentrée, nécessite une déviation de l'effort tranchant. Bien que moins efficace du point de vue structural, cette déviation reste toutefois possible.

L'ouvrage est situé dans un sol composé de limons, plus ou moins argileux, stratifiés et semi-consolidés. Avec ses 8 niveaux, la profondeur de la fouille atteindra environ 27 mètres. De plus, comme mentionné précédemment, une nappe phréatique est présente. Cette nappe, de type superficielle, est attendue à environ 8 mètres de profondeur.

Dans ce contexte, le choix de la méthode de soutènement s'est porté sur la réalisation de parois moulées. Ce choix répond aux besoins du projet en offrant une étanchéité acceptable et une capacité de support des murs-voies suffisante. Contrairement à une paroi moulée classique, encastrée verticalement dans le sol, le projet propose une structure périphérique piessée. Les piessures sont obtenues à l'aide d'éléments de parois moulées de géométrie et dimensions standards. Ce principe structural conduit à l'obtention d'éléments structuraux sollicités principalement horizontalement. En effet, la poussée des terres est reprise horizontalement grâce à l'effet d'arc généré par le pli de la paroi (le polygone funiculaire restant à l'intérieur de l'épaisseur de la paroi) jusqu'aux contreforts qui servent de points d'appui. Les contreforts permettent pour leur part de transmettre la réaction d'appui des parois piessées aux voiles butons, de rigidifier les appuis des parois piessées, en particulier aux étages sans voiles, et de faciliter d'un point de vue constructif la jonction entre les murs-voies butons et la paroi moulée. Bien que ce concept structural soit légèrement plus complexe à réaliser, il présente l'avantage d'être bien plus efficient sur le plan structural. Cette efficacité se traduit de manière directe sur l'épaisseur des parois moulées, mais également sur l'étanchéité générale de l'ouvrage qui présente des éléments périphériques sollicités principalement en compression. Les joints constructifs, non armés, des parois moulées ont été disposés de manière à présenter uniquement deux géométries d'éléments, à savoir une géométrie pour les angles et une géométrie pour les sections droites. De plus, ces joints sont positionnés au droit du moment théorique nul. De fait, la position de ces joints correspond à l'interaction entre le polygone funiculaire et le centre de gravité de la section. Les murs-voies butons jouent un rôle structural à la fois dans la phase finale et lors de l'excavation, ce qui permet de se passer de la plupart des butons temporaires. La méthodologie d'excavation s'est orientée vers un processus en étapes. Cette méthodologie comprend la réalisation progressive des murs-voies butons à mesure de l'excavation qui permet d'équilibrer de manière directe la poussée horizontale des terres. La connexion entre la paroi moulée et les murs-voies sera réalisée par hydrodémolition ponctuelle au droit de la connexion puis vînage horizontal des murs-voies à titre de pré-compression avant finalement définir à l'aide d'un composé cimentaire sans retrait. Comme indiqué précédemment, quelques butons d'angle métalliques seront nécessaires pour stabiliser provisoirement les faces les plus courtes positionnées à l'est et à l'ouest.

Ce concept de butonnage par les murs-voies définitifs présente l'avantage de ne pas obstruer excessivement l'excavation, ce qui facilite l'évacuation des terres excavées, permet l'emploi de moyens d'excavation de grande ampleur, et permet de réaliser les planchers de bas en haut.

Des puits de décharge, forés jusqu'au bas des fiches, sont également prévus afin de s'assurer tout soutènement du fond de fouille et tout risque de renard hydraulique. Ces mesures conceptuelles et constructives associées à un monitoring des bâtiments voisins devraient permettre de s'affranchir de toutes surprises lors de la réalisation.

Le butonnage des parois moulées est assuré par les murs-voies uniquement et, de fait, les planchers ne sont pas liés aux parois moulées, mais reposent exclusivement sur les murs-voies. Ce concept structural, d'un premier abord étonnant, permet de créer une "double peau" et donc un vide sanitaire sur toute la hauteur de l'ouvrage enterré assurant ainsi une atmosphère contrôlée pour l'archivage et permet le passage aisé des réseaux.

A ce stade, l'absence de sondages géotechniques en profondeur ne permet pas de déterminer précisément la position du niveau inférieur de la nappe phréatique superficielle. L'absence de cette information hydrogéologique cruciale ne permet pas de déterminer si l'ouvrage est soumis ou non à la poussée d'Archimède. Une hypothèse plausible est que le niveau inférieur de cette nappe superficielle se situe au-dessus du fond de fouille grâce à la présence d'une couche stratigraphique étanche. Toutefois, à ce stade, cette hypothèse n'est pas confirmée. C'est pourquoi, le concept proposé prévoit la possibilité de reprise de cette poussée par la réalisation, si nécessaire, d'un radier voûté. C'est-à-dire, en cas de poussée d'Archimède d'une valeur non négligeable, la géométrie rectiligne du radier sera « déformée » pour lui donner une forme de voûte. Cette légère modification de la forme du radier permet de transmettre la pression de l'eau, de positionnement 520MN en compression jusqu'aux parois moulées périphériques là où agissent les charges permanentes du bâtiment évaluées en état à environ 260MN. La poussée horizontale de cette voûte sera équilibrée par un système de tirants dans la dalle sur 9^{ème} sous-sol ainsi que par la poussée horizontale des terres. Il a été évalué que les charges permanentes permettront de compenser environ 50% de la poussée verticale d'Archimède. Les 50 autres pourcents seront transmis par frottement au sol, puis équilibrés par le poids des terres sur une largeur d'environ 5 mètres. Cette friction, d'environ 40 kPa, est acceptable pour les parois moulées et la longueur des fiches des parois moulées pourra également être ajustée en conséquence. De plus, le vînage des voiles ainsi que la poussée de la voûte qui compriment naturellement le sol auront un effet bénéfique sur la transmission des forces par frottement.

D
3^{ème} RANG — 3^{ème} PRIX

Projet n° 25

APERTO LIBRO

Architecte

**G.M. Architectes
Associés SA**

Ingénieur civil

TSIC SA

La proposition affirme l'ambition de restituer l'état initial de l'édifice dans la perception que l'on en a depuis le sud du parc. Elle résout très discrètement la nécessité de garantir un accès universel en créant un accès secondaire de plain-pied depuis l'aile Senebier, dont le rez-de-chaussée est affecté à la cafétéria. Toutefois, la suppression des ajouts diminuant considérablement les surfaces disponibles, cette stratégie oblige à créer un niveau souterrain en sous-œuvre, ce qui fragilise voire remet en question la pertinence du projet. La création d'une annexe souterraine du côté de la rue de Candolle, si elle comporte des qualités indéniables, peine encore à résoudre le problème des livraisons.

La restauration du fonctionnement intérieur du bâtiment Salève est très maîtrisée, restituant les qualités spatiales de l'architecture d'origine, notamment le vide en double hauteur entre les colonnades dans les ailes Candolle et Eynard. La solution retenue porte le vide jusqu'à la limite vers l'espace de l'extrémité, ce qui est conforme au plan initial de l'architecte.

PROJETS PRIMÉS



L'insertion des circulations verticales dans les massifs d'angle apparaît convaincante, même si elle nécessite un ajout qui reste à développer, pour l'accès aux niveaux supérieurs. Une partie de la construction des réserves est affectée au traitement et à la conservation de celles-ci, dans une architecture très qualitative.

La structure du dépôt de conservation est formée de planchers-dalles évidés et précontraints à cause des très grandes portées choisies. Ce choix est surprenant car il implique une profondeur d'excavation très importante, problème amplifié par une largeur réduite de l'intervention. Aucune indication n'est donnée à propos du blindage de fouille, élément significatif à cause des dimensions, de la profondeur importante et des enjeux géotechniques.

L'ensemble du projet gère les flux de manière sensée et intelligente, à l'exception de l'accès des livraisons par les véhicules.





Alberi inversi secondo i modelli

7

« La pensée de l'homme est dans la lumière, dans l'air,
mais elle ancre sa structure dans le sol »

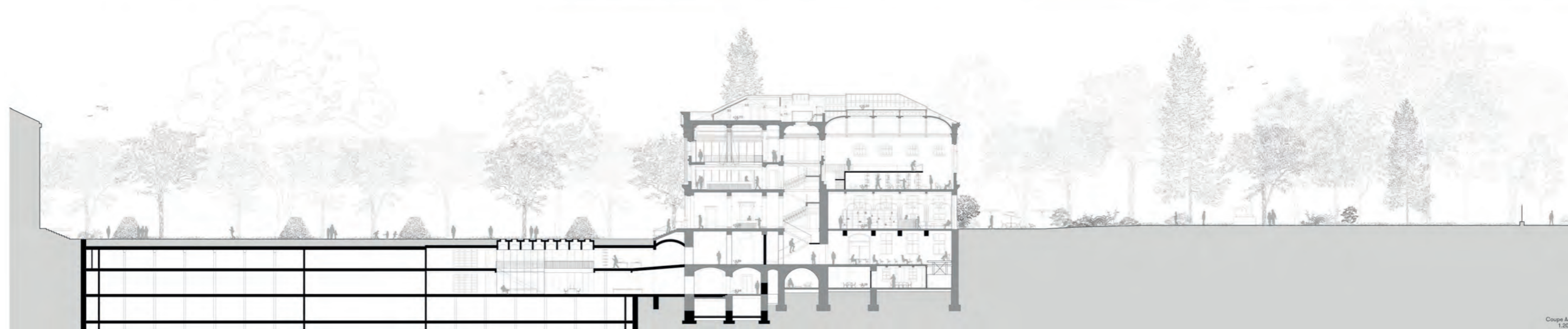
Giuseppe Penone, Alberi inversi (Arbres inversés)

Privilégiant l'utilitaire à l'esthétique tout au long du XX^e siècle, la bibliothèque de Genève a progressivement dissimulé sa beauté initiale par de nombreuses adjonctions et d'apocryphes transformations.

D'abord quasi archéologique, le projet procède au dégagement des couches architecturales excédentaires, ainsi qu'à l'effacement des ajouts encombrants. Il s'agit d'éclore l'intention architecturale de la proposition historique. En ressort l'expression pure des façades, dont l'élégance ordonnée dialogue désormais sans obstacle avec le parc.

Dans un double mouvement, les étages supérieurs s'ouvrent au public, tandis que les fonctions administratives et de soutien glissent vers les niveaux inférieurs. Par la suppression des deux annexes, les espaces intérieurs retrouvent la lumière du jour et des vues dégagées sur le parc.

Les accès, identitaires et indépendants, sont soit côté parc - entrée « café », soit côté cour - par l'entrée originelle renforcée par des topiaires réaménagés.



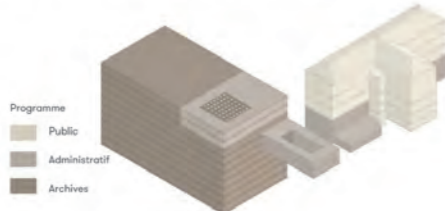
UNE BIBLIOTHEQUE A LIVRE OUVERT...? Facile!

Et si c'était précisément cette *facilité-là* que visait APERTO LIBRO ?
Une immédiate accessibilité, une évidence de propos, doublée d'une intelligible efficience :

- un objectif d'ouverture et de transparence - pour un lieu d'accueil, de déambulations et d'échanges, où les savoirs sont vivants, la culture partagée ; étudiants, chercheurs, visiteurs et employés se côtoient dans ce lieu historique.
- un objectif d'efficacité, de performance - pour un lieu de services, résolument pluriel, aux usages divers, aux multiples attentes, aux ambiances variées; une organisation efficace et des choix de répartition du programme qui permettront de s'adapter aux besoins du futur en terme d'évolution de la BGE.

... dans un cadre qui aura préalablement recouvré sa lisibilité originale et, conséquemment, sa visibilité et son identité premières.

Mais APERTO LIBRO double cette première justification d'une réelle ambition d'ouvrir le bâtiment originel le plus largement possible à ses publics comme au visiteur de passage - fut-il touriste ou... promeneur solitaire.



ACCESSIBILITE UNIVERSELLE

Ainsi, pour faire de l'accessibilité universelle du public au bâtiment historique un élément crucial du projet, dans une intention à la fois architecturale et sociale, le parcours traverse littéralement le bâtiment originel du XIX^{ème} siècle d'un flux perpendiculaire : le hall d'entrée est relié au café de la salle Ami-Lullin, lequel communique directement avec le parc en achevant l'accès est-ouest dans la transparence et la fluidité. Salles de conférence, séminaires, espaces de détente et de lecture sont reliés verticalement par l'escalier d'origine, décor central des flux horizontaux.

NATURE ET CULTURE, SYMBIOSE RETROUVEE

Les aménagements paysagers contribuent à la mise en valeur du bâtiment historique de la BGE. Vue de l'intérieur, les végétaux instaurent un réel lien organique entre le parc et le bâtiment. Espaces de transition entre la ville et la bibliothèque, ils invitent naturellement le visiteur à un autre état d'esprit, comme pour le mieux préparer à s'ouvrir, pour le mieux accueillir.

Les soubassements qui encadrent la nouvelle entrée de l'aile Sénebier sont dégagés et agrémentés d'arbustes fleuris au feuillage persistant. Un nouvel accès permet de rejoindre la terrasse du café, laquelle fait office de promontoire en proposant de nouvelles vues attractives sur le Parc des Bastions.

Sur la place centrale, les quatre pelouses et les ifs bordant les surfaces engazonnées sont maintenus. Leurs dimensionnements sont remaniés afin d'apporter un aspect monumental à l'échelle des bâtiments. La symétrie de l'ensemble est renforcée avec la création des deux cours anglaises le long de l'aile BGE et Eynard ; un mélange de vigne-vierge, de lierre et de clématites tombantes orne l'espace et préserve l'apport de lumière nécessaire aux locaux.

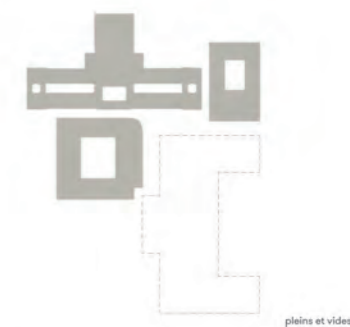




DEGAGER / ENFOUIR

Pour favoriser son plein épanouissement, la bibliothèque déploie ses racines en profondeur dans la cour intérieure attenante au bâtiment. Un espace y est ainsi creusé, à double hauteur. La lumière naturelle s'y diffuse à travers fenêtres et lanternons posés à même la cour et reprenant la forme des voûtes du lieu.

Comme en écho, un second espace est creusé côté Candolle, invisible lui aussi. Les bureaux des conservateurs y sont installés, sur deux étages. La lumière du jour s'y répand par une cour intérieure, ouverte et végétalisée. L'identité organisationnelle de la BGE se construit ainsi sur des retrais : récupération des vides originels dans l'aile principale, créations de vides nouveaux dans les cours ouest et sud.

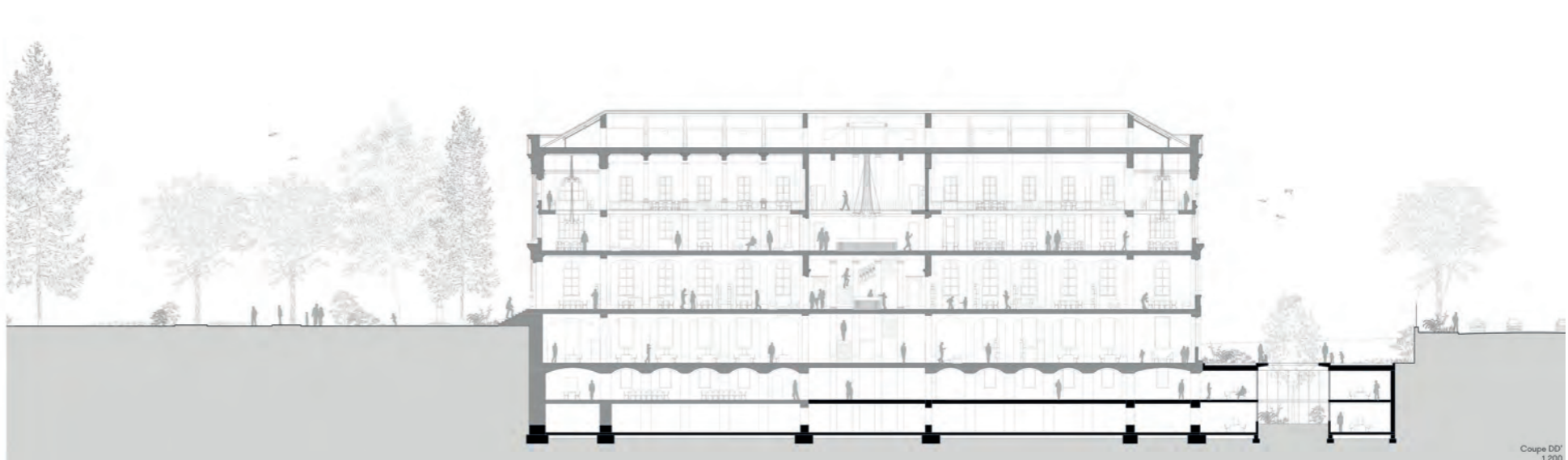


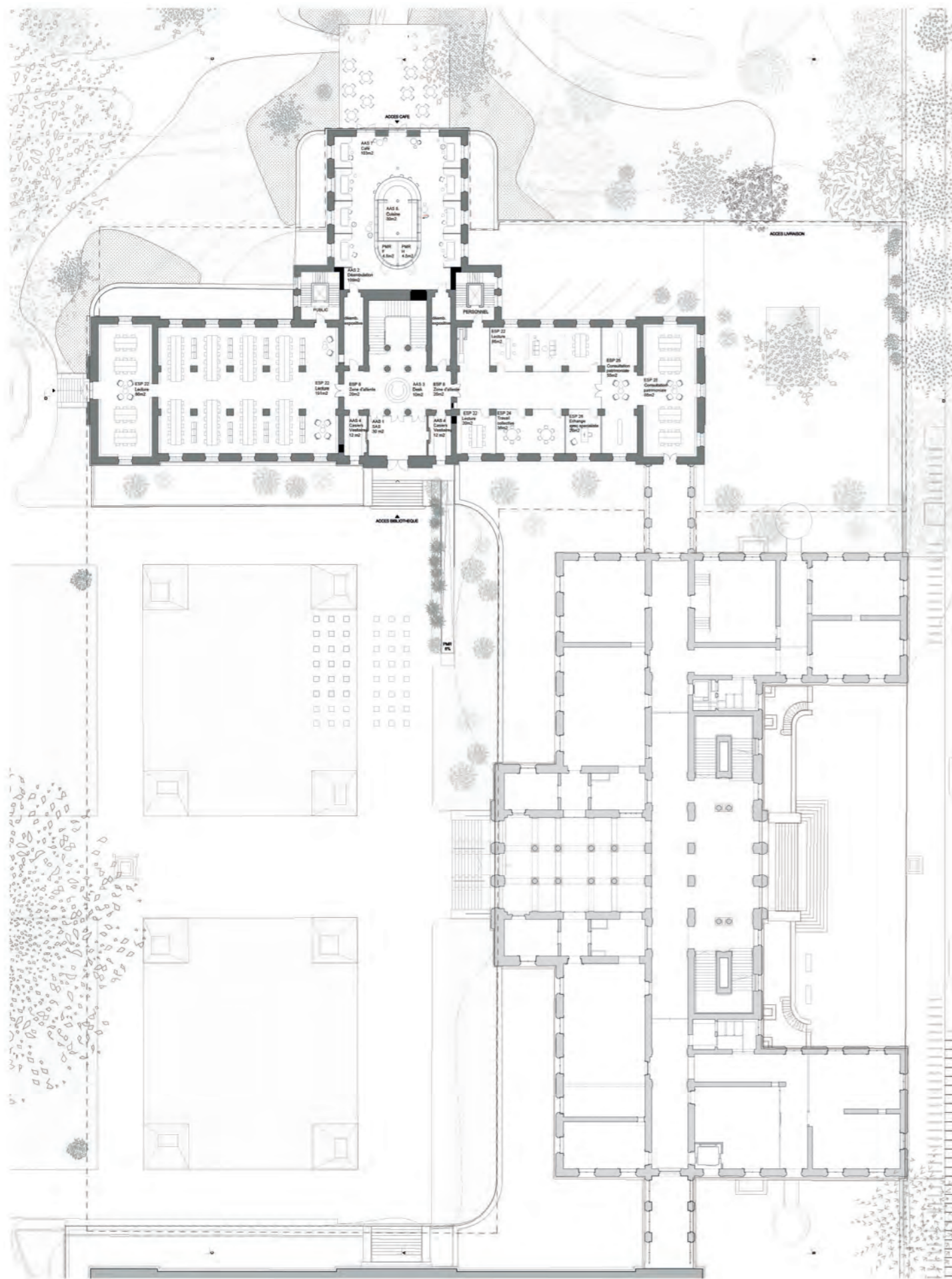
FLUIDIFIER / OUVRIR

A elle seule, la redistribution des espaces justifie des circulations nouvelles, qui simplifient l'exploitation des divers lieux et fluidifient les déplacements des différents usagers.

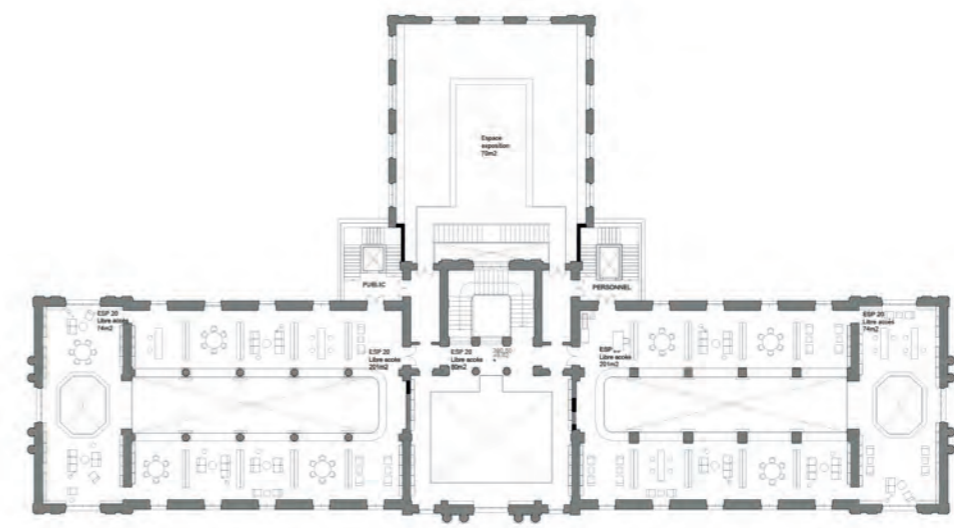
Un escalier et un ascenseur destinés au public sont ainsi ajoutés au pavillon de 1905, au nord, tandis qu'au sud, un escalier privé et un monte-charge sont réservés au personnel. L'accès public à la BGE depuis les Bastions est agrandi et doté d'une rampe PMR. Côté Candolle, un accès spécifique attend les camions de livraison, qui sont descendus par lift au sous-sol. Enfin, la signalétique de l'ensemble de la BGE est totalement repensée, pour un maximum d'efficacité.

En ressortent également les doubles hauteurs de l'aile principale, redécouvertes pour offrir air et lumière aux espaces publics d'accès libre. Et pour faire de la verticalité un des marqueurs identitaires de la BGE, en tant que lieu d'inspiration, de découvertes et de connaissance.





rez-de-chaussée
1.200

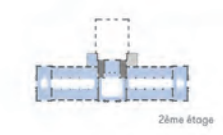


2ème étage
1.200

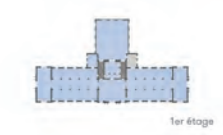


1er étage
1.200

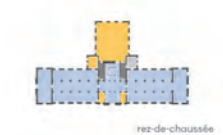
école accueil services	50 m ²	23435
espace médiation public	390 m ²	312 m ²
espaces services au public	2301 m ²	2094 m ²
direction administration support	336 m ²	362 m ²
sécurité et logistique - personnel	718 m ²	800 m ²
collections recherche valorisation	894 m ²	894 m ²
régle conservation restauration numérisation	1263 m ²	1263 m ²
dépot de conservation	15,435 m ²	16,000 m ²
techniques et PC		5556 m ²



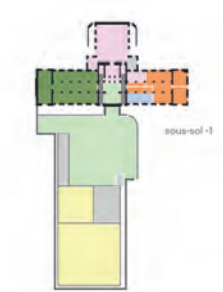
2ème étage



1er étage



rez-de-chaussée



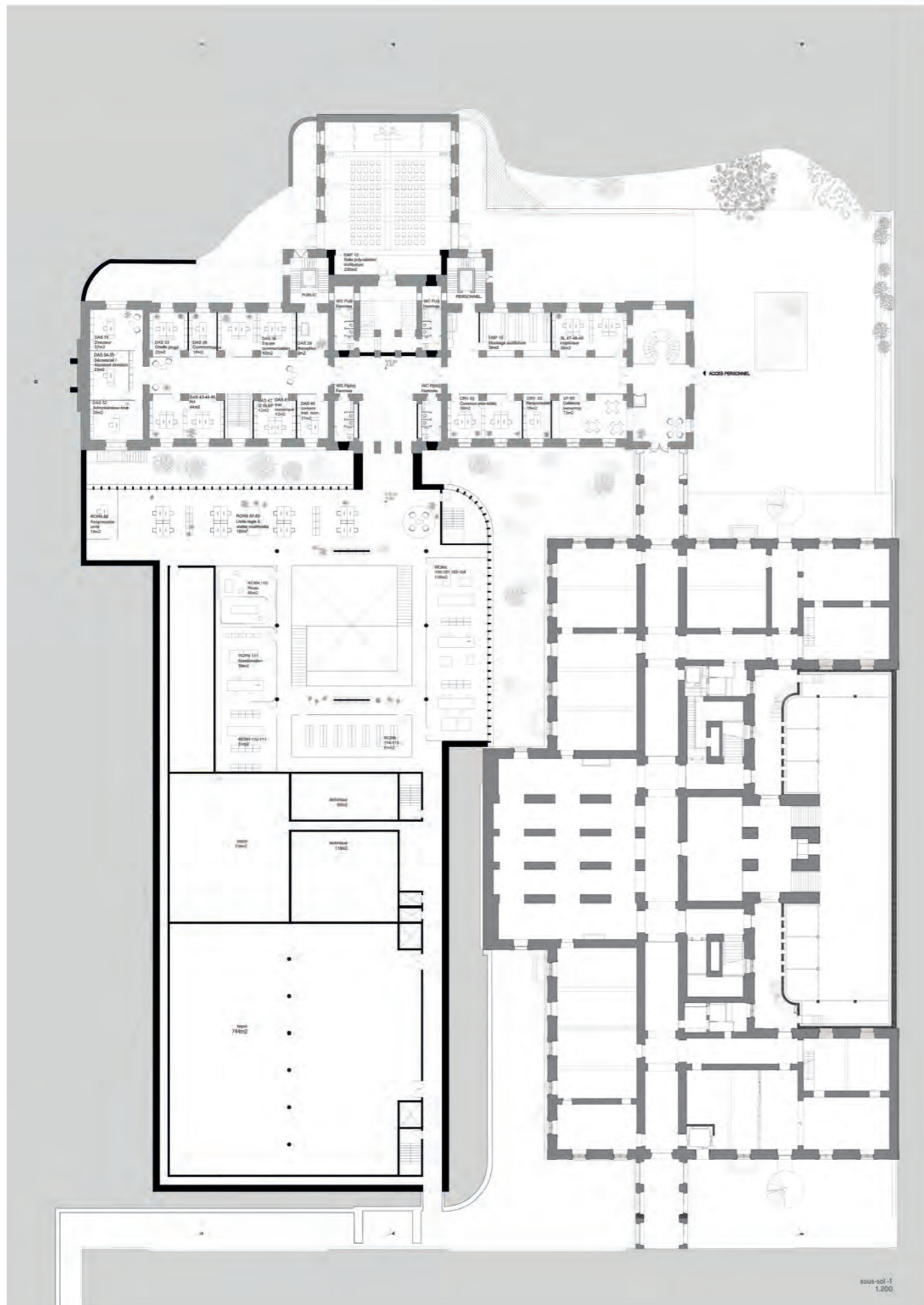
sous-sol-1



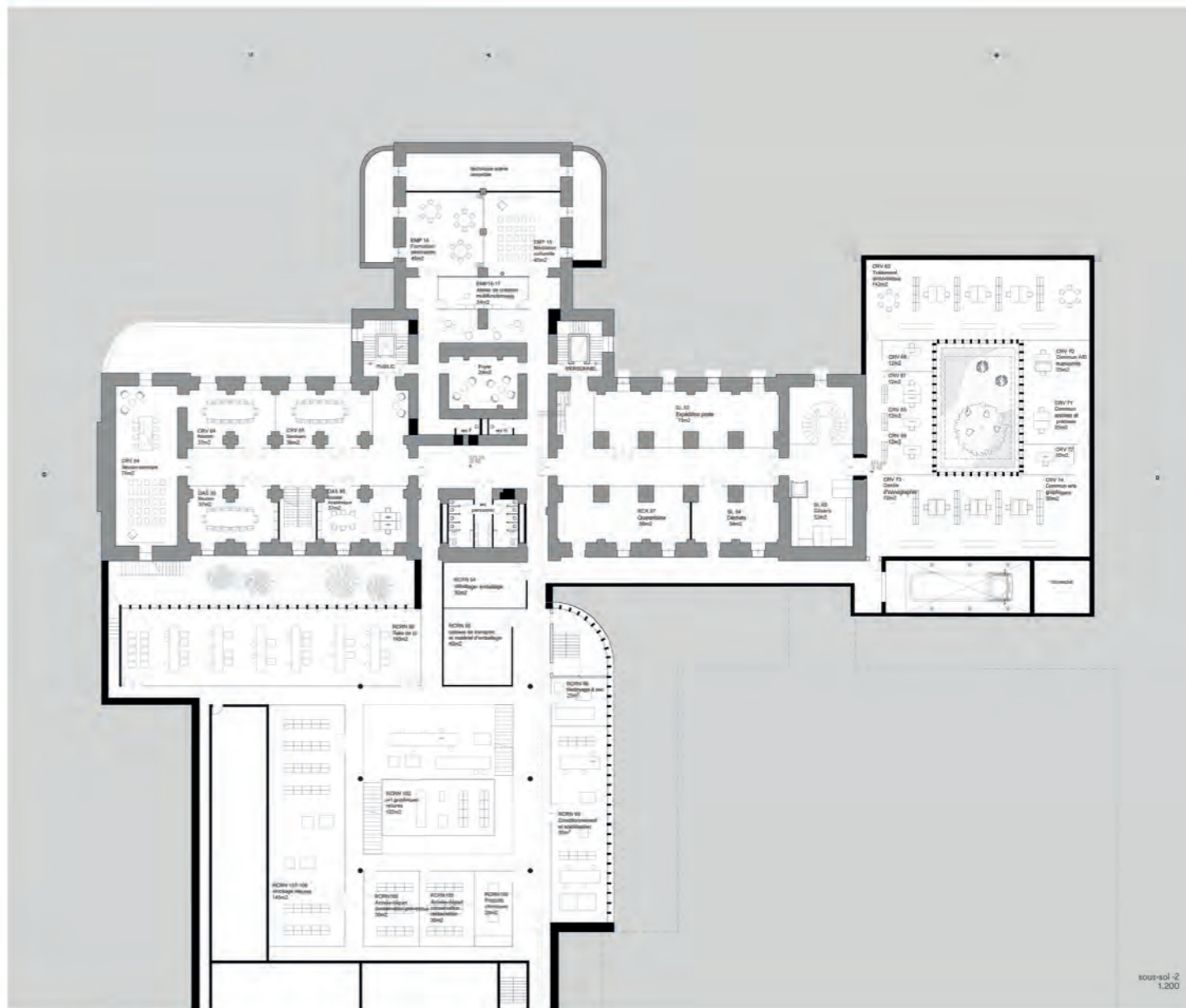
sous-sol-2



sous-sol-3



sous-sol -1
1.200



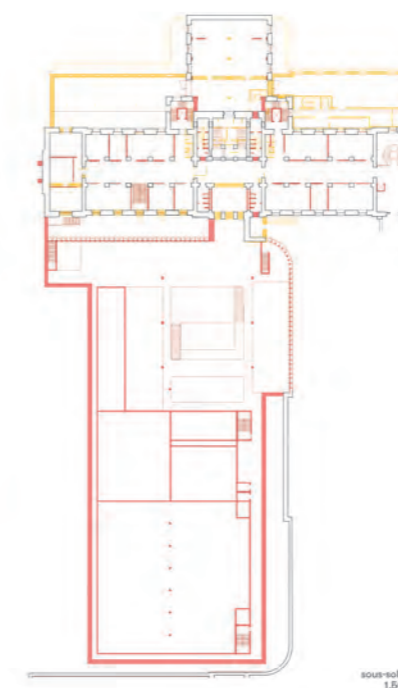
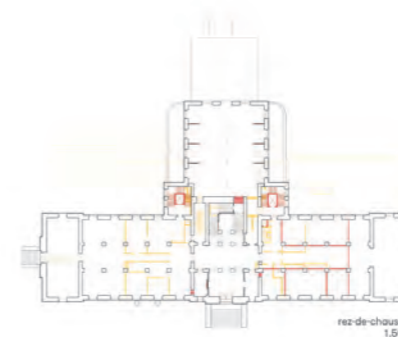
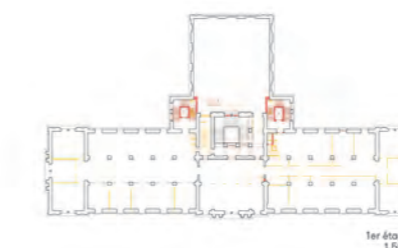
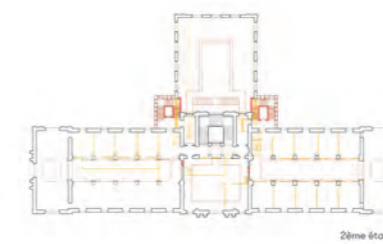
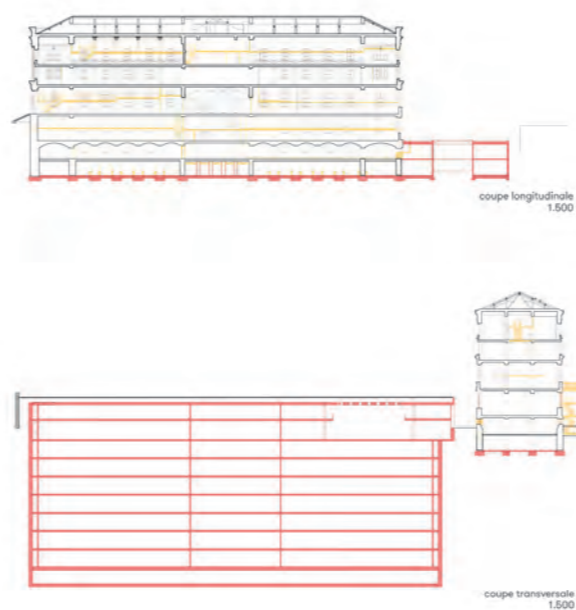
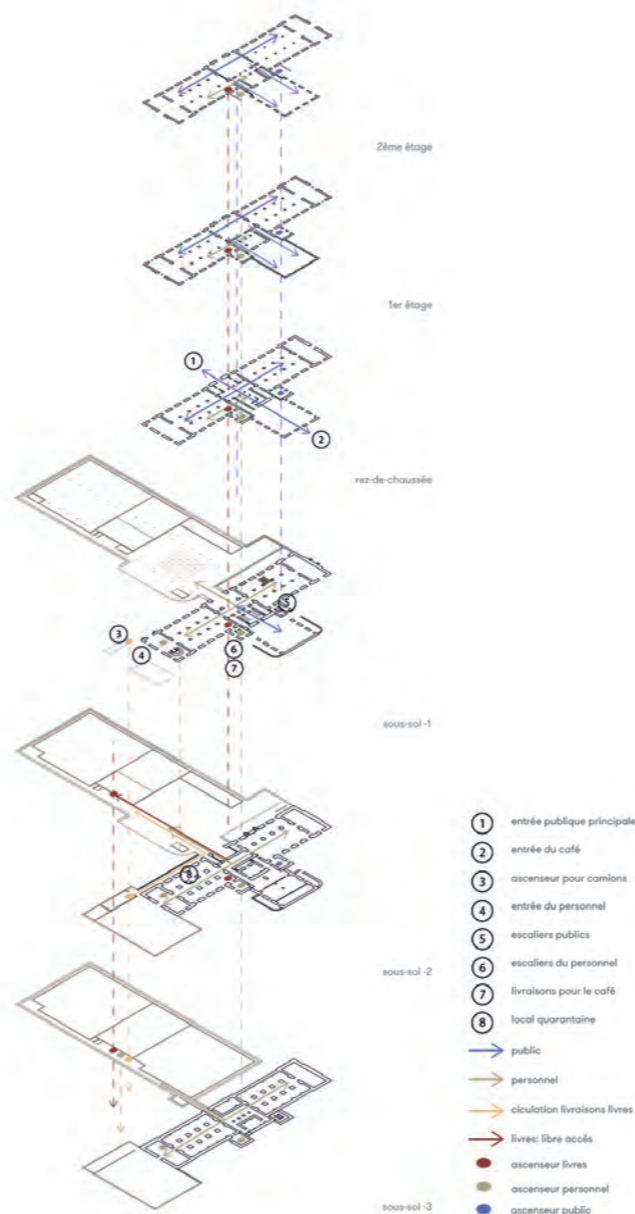
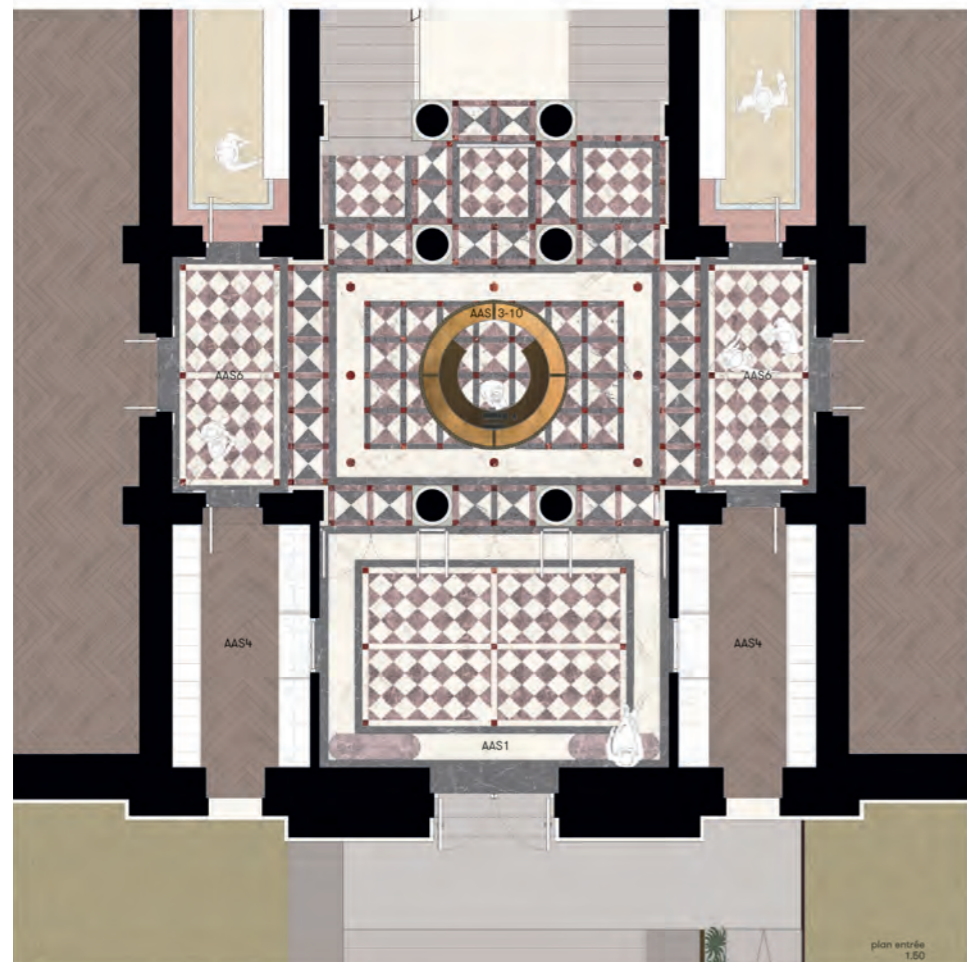
sous-sol -2
1.200



sous-sol -3
1.200

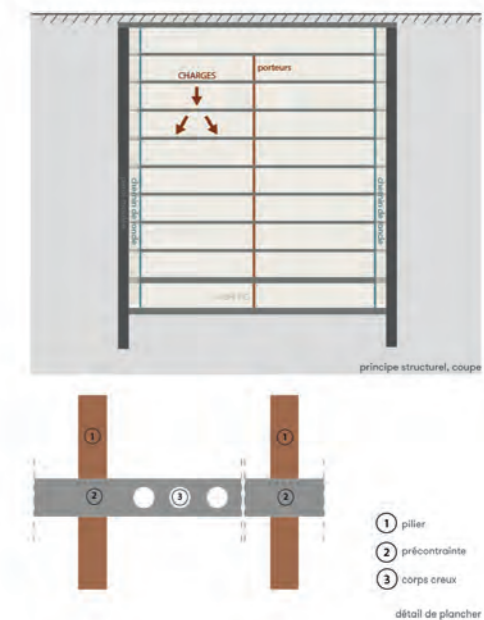
PATRIMOINE

Préserver l'âme des bâtiments patrimoniaux et faire converger les besoins programmatiques avec les qualités spatiales du bâti existant, tel est le crédo d'ALBERO LIBRO. La répartition du programme, la requalification des aménagements extérieurs, la gestion des flux piétons sont les enjeux centraux qui nous ont interrogés, motivés et guidés dans l'élaboration du projet. Notre proposition s'inscrit dans ce souci de préserver le caractère original du bâtiment et de laisser apparent la trace du temps, d'articuler la relation entre l'ancien et le nouveau, de repérer les strates et reconnaître leur ordre, et enfin de les mettre en valeur en les réinterprétant. Les décors de la BGE possèdent une riche palette chromatique ; valorisés ils seront source d'inspiration pour de nouveaux motifs en harmonie avec les éléments existants. Les nouvelles adaptations du bâtiment seront conçues avec un souci de modestie et dans un esprit de simplicité.



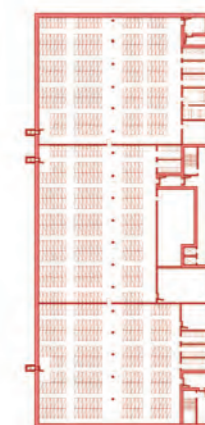
STRUCTURE

L'étanchéité de la BGE constitue un enjeu d'importance. Pour permettre de contrôler l'enceinte extérieure des dépôts et prévenir toute atteinte à l'imperméabilité des lieux, un chemin de ronde périphérique est projeté. Cette zone de surveillance constitue en elle-même une première marge de sécurité, avant que les dépôts ne soient touchés. En cas extrême, il est prévu que l'abri PC du sous-sol serve de volume tampon supplémentaire. En termes structurels, une rangée centrale de porteurs garantit une grande flexibilité des aménagements dans les locaux de stockage. La dalle à sous-face plate, précontrainte, permet quant à elle une répartition uniforme de la ventilation. La combinaison de celle-ci avec une dalle à corps creux permet de réduire le volume de béton - avec emploi d'un béton recyclé, dans un souci de réduction de CO₂. Enfin, les reprises en sous-œuvre visant à étendre le sous-sol sont effectuées de façon à maintenir toute la structure dans son état.



ACOUSTIQUE

Dans une approche de « paysages sonores », l'acoustique souligne l'organisation des espaces et contribue au bien-être des usagers. Si le calme prédomine de façon générale à la BGE - de façon même intense dans les lieux de lecture - certaines zones se distinguent acoustiquement, facilitant l'orientation du visiteur. Des finitions absorbantes permettent de différencier ces zones les unes des autres, sans avoir à les cloisonner. La lisibilité et l'ouverture des espaces publics est ainsi préservée.



D 4^{ème} RANG — 4^{ème} PRIX

Projet n° 35

la bibliothèque retrouvée

Architecte

**Giorgis Rodriguez
Architectes SARL**

Ingénieur civil

**Dr Lüchinger + Meyer
Ingénieurs civils SA**

Ce projet se distingue en requalifiant la cour comme toiture minérale des réserves enterrées, en donnant de la sorte une lisibilité à leur présence souterraine. Toutefois, elle contredit ainsi fortement la logique de la composition originale, qui exprimait une différenciation claire entre côté ville et côté jardin. La tentative de pallier aux effets climatiques de la minéralisation de la cour par l'installation de jeux d'eau ne convainc pas.

Le toilettage du bâtiment Salève est correct, malgré le choix discutable d'installer un escalier à volée droite dans le vide restitué de manière canonique entre les colonnades, entre les premier et deuxième niveaux des ailes Candolle et Eynard. La proposition d'installer une entrée secondaire de plain-pied dans l'aile Senebier, pour permettre l'accès universel, est pertinente. L'occupation des combles paraît très problématique par les gabarits existants restreints et par le manque de lumière naturelle nécessitant la création de percements multiples.

PROJETS PRIMÉS



Le positionnement en silo des équipes de la BGE et la répartition des fonctions n'est pas toujours compréhensible.

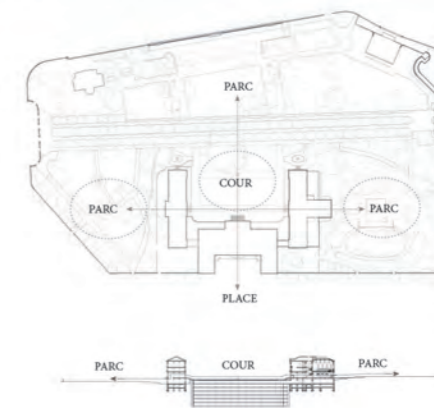
La salle de lecture de l'aile Senebier propose une réinterprétation contemporaine intéressante, qui marque en quelque sorte le changement de statut de la bibliothèque, orientée sur la cité. L'ouverture de fenêtres hautes dans la salle de lecture, contraire à la configuration d'origine, reste intéressante compte tenu du dessin de façade.

Les superpositions du café et de l'auditorium sont jugées pertinentes.

De façon générale, le projet propose des expériences de qualité pour les visiteurs.

Pour le dépôt de conservation, après étude des variantes possibles, les auteurs du projet confirment la pertinence d'un volume important en dessous de la cour. La géométrie est simplifiée, mais le prix à payer est une profondeur importante de la fouille. Les solutions constructives et d'exécution proposées sont classiques et pertinentes.





UN TOUT FAIT DE PARTIES

L'ensemble architectural de l'Université des Batiments composé d'un bâtiment existant en U, flanqué de deux ailes, est un ensemble architectural sain et tenu en ses arêtes classiques. La Bibliothèque de Genève, entité indépendante de l'Université, occupe l'aile Est et souhaite que son identité et sa visibilité soient renforcées. La difficulté sera de donner de l'autonomie et de la présence à une partie de ce tout sans déséquilibrer l'ensemble.

Partant du constat que le bâtiment principal en U, ainsi que l'aile Ouest, disposent de deux entrées latérales, le projet propose de conserver cette caractéristique pour le bâtiment de la Bibliothèque et de retrouver une entrée par le Sud qui manquait à l'origine. L'ensemble architectural est ainsi ouvert sur le parc dans toutes les directions et propose des passages de grande qualité reliant différents séjours spatiaux entre place, cour et parc. L'entrée historique et les distributions verticales se retrouvent au croisement des circulations au cœur du bâtiment.

Une intervention unique par la réhabilitation d'un nouvel accès côté Sud Est permet de préserver la façade au cœur (sans aucune modification) et de maintenir le groupe d'aires situé dans la cour basse du côté de la rue de Caselle, afin de confirmer l'unicité de la cour maîtresse d'entrée en U du bâtiment de l'Université.

La salle Anna Lullis devient l'accès espace d'accueil de la Bibliothèque, ouvert au Sud sur le parc et sur la ville. À la recherche d'une économie de moyens, la seule intervention proposée est une ouverture massive reprenant la forme existante des autres portes, mais affirmant son indépendance stylistique et sa contemporanéité. Simile à l'accès au parc, cette entrée permet l'accès aux personnes à mobilité réduite sans dispositif particulier. La taille, la forme et la position de l'ouverture donnent une nouvelle identité, en résonance avec l'histoire et en lien avec le parc et la ville.

Située de l'autre côté de la rue, la Bibliothèque dispose ainsi d'une porte historique côté ouest et d'une nouvelle ouverture côté jardin. Symbole de passage, le porche de cette nouvelle porte devient l'emblème du renouveau de la Bibliothèque.

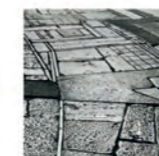
Suite aux travaux de construction du dépôt entrant des collections sous la cour, la surface de cet espace est réaménagée de manière à signaler sa présence au visiteur. Un grand rectangle, composé d'un dallage de plaques carrées en béton réutilisées des dalles intermédiaires, s'appuie dans la Bibliothèque, évoque les cadres de rangement des lettres de typographie. Ce revêtement pourra devenir le support d'une communication culturelle présentant la richesse des collections entrées. Espace public polyvalent, adapté en été par des brumisateurs et planté d'arbres sur son pourtour, il représente un lieu identitaire et complémentaire aux autres lieux du parc.

Le réaménagement de la cour en un espace unique et indépendant, en relation directe du dépôt des collections, permet de se pencher successivement la cour à l'Université, sans de moins de manière équilibrée chaque bâtiment autour de cet espace.

Un accès indépendant au dépôt des collections est intégré au niveau de la cour basse. Les issues de secours, ainsi que les prises d'air, se font par les cours angulaires bordant l'ouvrage existant, préservant ainsi l'espace ouvert de la cour basse de toute nouvelle intervention.

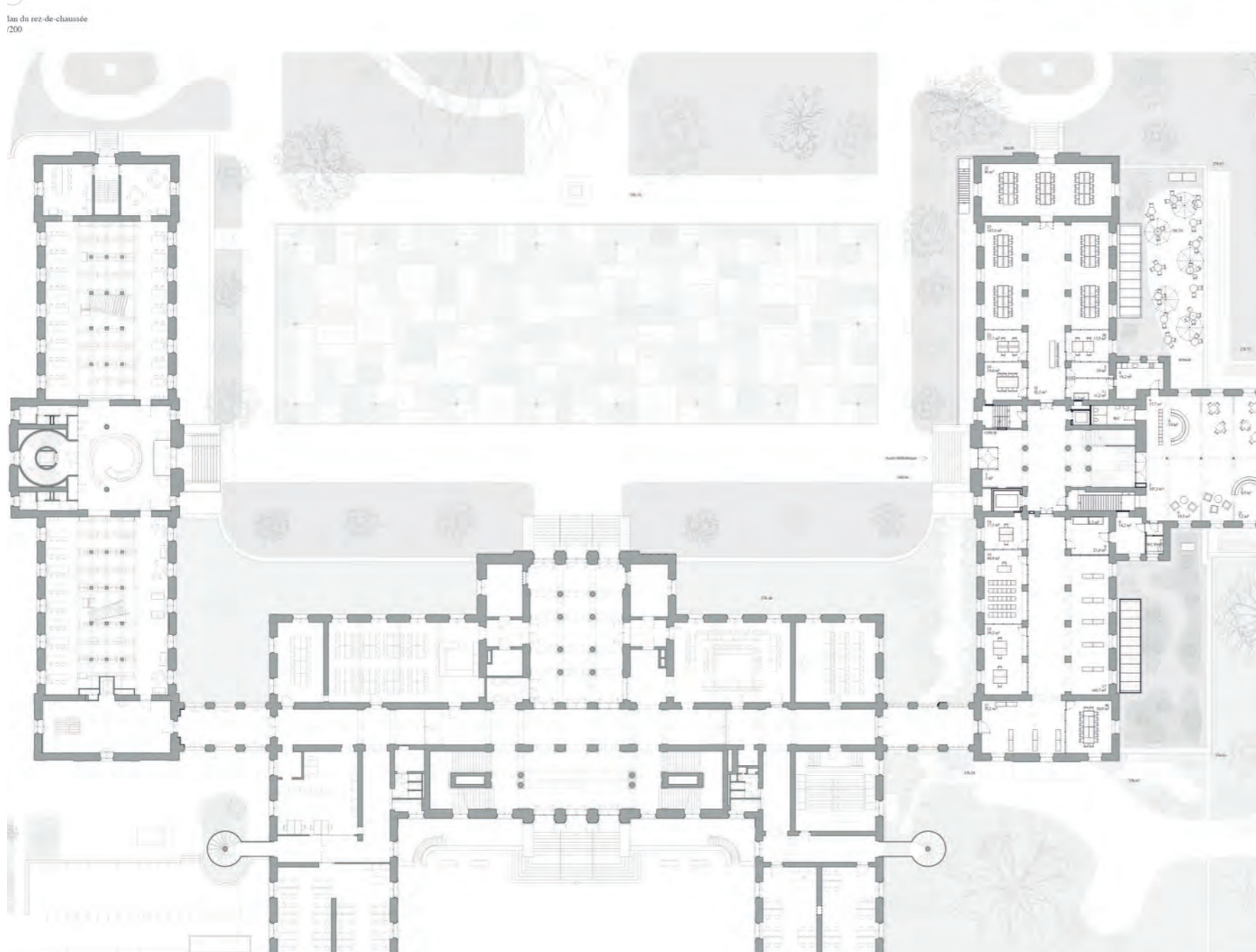
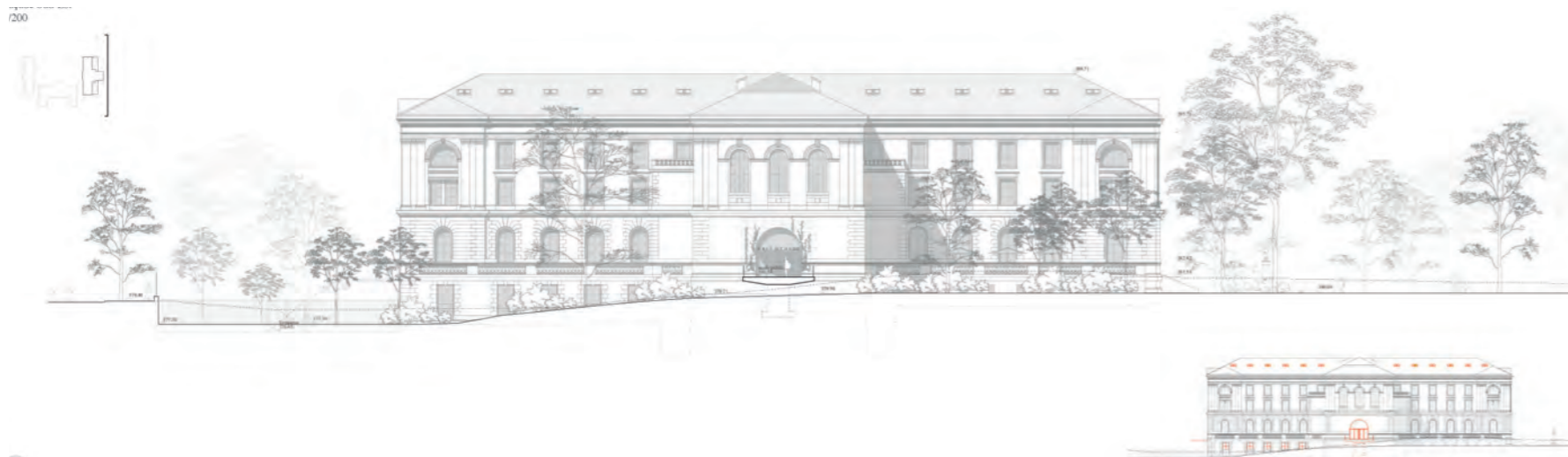
L'accès pour les livraisons des documents est maintenu depuis la cour basse, son accès son cheminement est légèrement modifié dans sa forme et le portail d'accès sur la rue de Caselle est agrandi d'un mètre en largeur pour faciliter le passage des camions. Le maintien de cette aile de livraisons permet d'assurer également l'accès au dépôt durant la dernière étape des travaux de réhabilitation du bâtiment historique. Les aires existantes et la place verte sont préservées, tandis que les surfaces de circulation sont réduites au maximum sans toutefois compromettre les bons fonctionnements.

Invention de la typographie, Dürerburg, 1470



Aménagement paysager des éléments d'accès à l'Université d'Albi, Daniel Libeskind, 1977

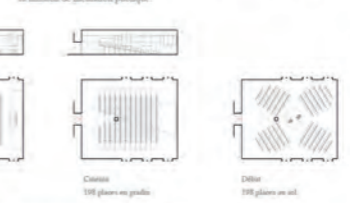
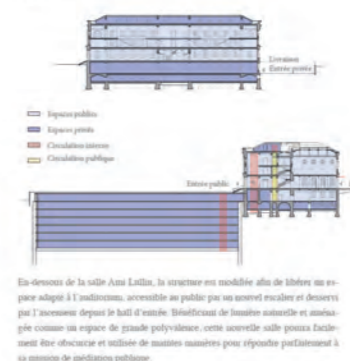
Plan de situation 1/500



LA BIBLIOTHÈQUE RETROUVÉE

La salle Ami Lullin est transformée en espace d'accueil pour le public, en réajustant le compte d'admission et la caudex dans un emplacement central et ouvert sur l'extérieur. Une bibliothèque programmatique s'articule en coupe : les espaces accessibles au public sont situés sur trois niveaux depuis le rez-de-chaussée jusqu'au 2^{ème} étage. Les espaces privés de recherche et de conservation sont répartis sur les 1^{er} et 2^{ème} sous-sols, l'administration occupe les combles aménagés.

La salle de lecture de l'axe Sarrasin est transformée en un espace polyvalent et polyvalent, pouvant être utilisé comme bibliothèque ou comme salle de lecture, en fonction des périodes et des besoins (en période d'examen par exemple). La mezzanine actuelle est supprimée au profit d'un podium avec gradins, permettant de s'approcher des traités et de profiter des vues sur le parc et le Salève. Des rayonnages mobiles permettent d'entrer, sans le podium, le matériel et le matériel nécessaire à la numérisation et l'utilisation flexible des espaces de libre accès. Les rayonnages mobiles sont protégés contre les incendies par des portes coupe-feu.

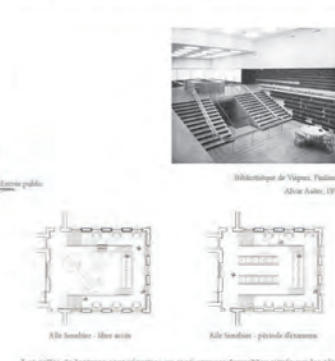


En-dessous de la salle Ami Lullin, la structure en module offre de la flexibilité au rez-de-chaussée à l'extérieur, accessible au public par un espace extérieur et ouvert sur l'extérieur depuis le hall d'accueil. Bibliothèque de livres anciens et anciens ainsi qu'un espace de grande polyvalence, cette nouvelle salle pourra facilement être convertie et utilisée de manière maniable pour répondre parfaitement à un éventail de scénarios pédagogiques.

Les deux escaliers situés à l'axe Sarrasin sont situés pour les nouvelles vues d'exécution requises nécessaires au réaménagement des axes axés.

La conversion du dépôt des collections sous la coupole permet de nettoyer le bâtiment existant des différents apaisés et de réorganiser les espaces d'exposition en supprimant toutes les dalles intermédiaires. Pour les besoins de fonctionnement d'une bibliothèque ouverte, le dépôt existant est réaménagé de manière polyvalente pour y intégrer les nouvelles collections (livres anciens, livres de poche et ouvrages publics), en veillant à la séparation des flux internes et publics.

Les premiers et derniers étages sont dédiés au libre accès et aux salles de lecture dans une zone d'espaces ouverts et connectés par des doubles hausses, permettant les vues panoramiques.



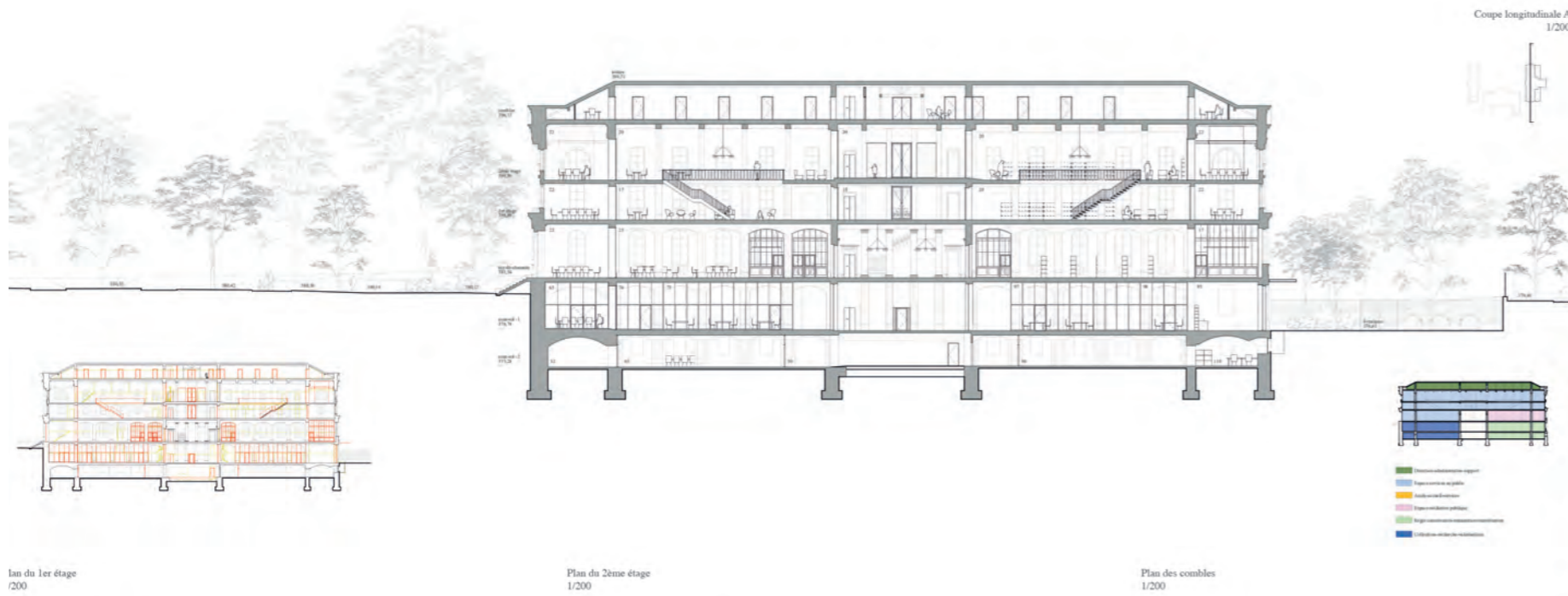
Les salles de lecture sont réparties en cinq espaces flexibles situés sur les étages du bâtiment et bénéficiant de trois orientations. La coupe, occupée par les services de la bibliothèque, est un lieu dynamique, ainsi que les extérieurs, sont des lieux adaptés, propres au calme et à la concentration. Deux escaliers de liaison relient au libre accès, ainsi qu'aux étages des doubles hausses, permettant de connecter avec fluidité les espaces entre eux et d'assurer les salles de lecture.

L'ajout d'une nouvelle coupe englobe le long de la façade côté cour, ainsi que la réorganisation de deux niveaux avec verrières en double hauteur dans les aires côté parc, permettant un apport de lumière et de ventilation naturelle, ainsi que faciliter l'orientation des utilisateurs dans les axes axés. Les fonctions de conservation liées à la lecture des documents occupent naturellement l'axe sud du bâtiment, ainsi que la recherche et la valorisation occupent l'axe Nord. La suppression des dalles intermédiaires permet de réorganiser la visibilité d'origine et de rendre visible à nouveau les zones d'actes et de visites existantes.

Plusieurs espaces sont disponibles pour des expositions. Au rez-de-chaussée, sur le parvis en lien avec le bâtiment existant de l'Université, un grand espace libre indépendant du reste de la bibliothèque permet d'accueillir des expositions permanentes ou temporaires et de proposer la fonction temporaire dédiée à cet espace. Au premier étage, des expositions temporaires peuvent être liées au centre des doubles hausses du libre accès.

L'approche programmatique consiste donc à une part à nettoyer le bâtiment pour retrouver l'état de 1930 et d'une part de s'assurer d'une polyvalence des interventions futures. Les éléments programmatiques disparus ou abandonnés seront réaménagés à l'identique, ainsi que les éléments ajoutés ou transformés à leur place l'usage de matériaux différents.





UNE STRUCTURE RAISONNÉE

Des arches à l'été.

Le dépôt des collections est conçu de manière à permettre l'existence de grandes salles indépendantes et être mis en service dans une première étape. Il est constitué de 7 niveaux au total.

Les dimensions de l'ouvrage en plan sont définies par les 12'000m² de superficie des collections (6'123 de progression) répartis sur 5 niveaux de 2'400m² représentant la taille maximale d'un compartiment incendie. La forme rectangulaire permet une simplification de la mise en œuvre et une économie de moyens. Tel est le volume d'ouvrage nécessaire, qu'il est impossible d'écarter sans compromettre son plan. Toutefois, il serait intéressant et pertinent de planifier son évolution dans le cadre d'un autre projet de programme engagé par la Ville ou le Canton de Genève (projet qui n'a pas été à son réaménagement du quai Wilson en plan périmétrique par le Haut de l'ouvrage par voie ferrée des soutiens d'ouvrage de dépôt des collections de la Bibliothèque).

Le dépôt de conservation est desservi par un accès unique depuis le bâtiment de la Bibliothèque situé au 1er sous-sol. Accès des livraisons par la cour basse.

Dans une démarche d'optimisation de la profondeur de fouille, plusieurs variantes d'implantation des locaux de stockage ont été étudiées, notamment en direction des bâtiments existants. Les travaux de reprise en sous-sol qui en découleraient étant incompatibles avec les directives de patrimoine et s'ajoutant par de graves difficultés sur les aspects de drainage, aux éléments existants ou via les coupes d'habitation d'eau, cette solution ne doit servir à rien.

C'est une solution « indépendante » qui est privilégiée, avec l'implantation des locaux de stockage des archives dans un volume rectangulaire situé sous la cour des Bains (un volume comprenant 7 niveaux de sous-sol, soit une profondeur de fouille d'environ 2,1m et une emprise au sol de 30x30m). Le caractère péloponésien de cet axe est caractérisé par une première couche d'environ 1m d'épaisseur constituée de poutres hélicoïdales liées à la construction des bâtiments, puis une fine couche de 1 m de consistance d'acier et, enfin, la plate forme de béton armé de 20cm épaisseur en car et de faible portée.

En raison de sa stabilité, cette technique a été privilégiée dans des projets de construction, elle permet de contrôler au maximum les effets de compression dans les piliers et les déformations des planchers supérieurs.

Un atout économique.

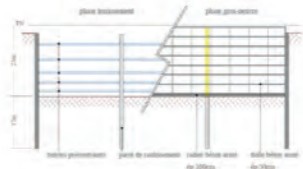
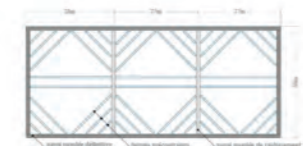
Les locaux adjacents situés à l'arrière sont actuellement occupés par les archives, les circulations et l'entassement des livres.

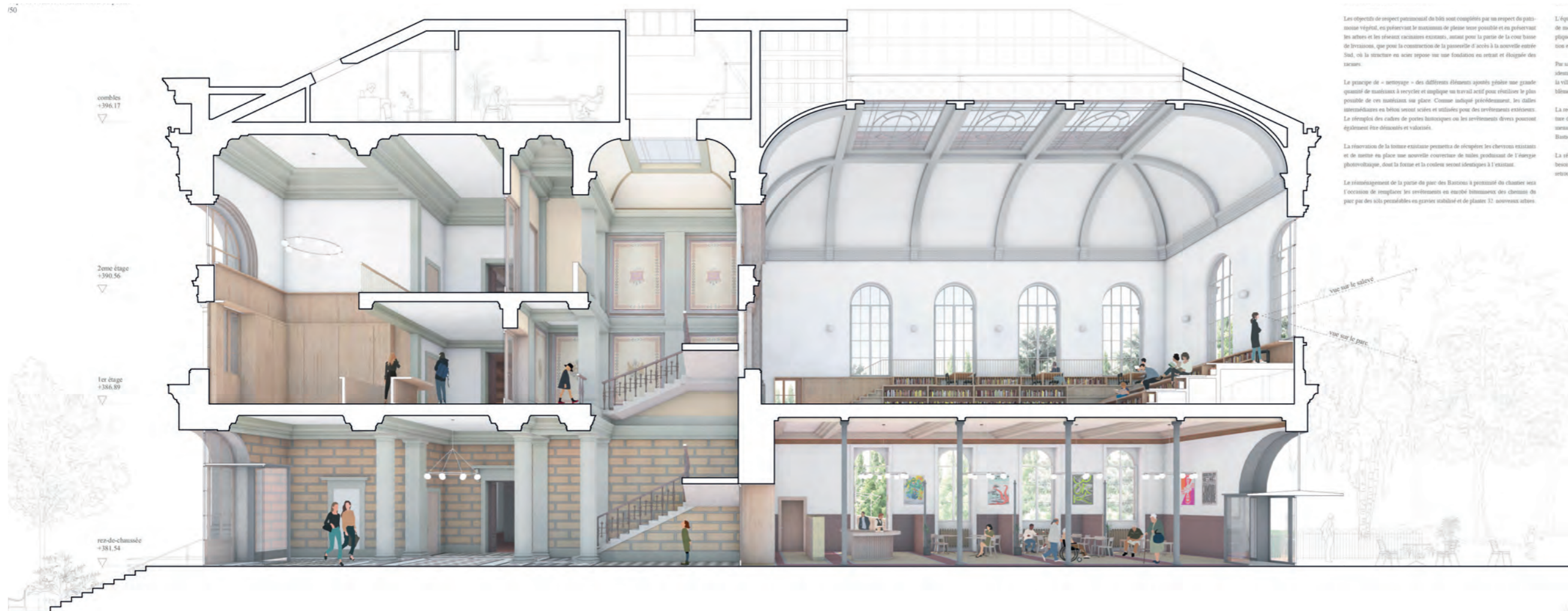
Sans changer la nature technique de la charpente, il est possible d'apporter des améliorations locales permettant d'élimer les points de force et autres contraintes secondaires, ainsi l'adhésion et les moments verticaux sont conservés. Une analyse plus fine de l'essence de bois et de son état de vieillissement permettra d'identifier les points faibles. À ce stade, un pré-dimensionnement montre que les sections existantes sont suffisantes pour supporter le poids de 20kN/m². Il semble que les sections existantes aient des dimensions proches de celles-ci, ce qui signifie que peu de travaux seront nécessaires.

Des planchers existants.

D'après les cotes des charpes, les planchers existants de bois massif doivent supporter une charge utile de 600kg/m². À ce stade, les informations disponibles sur la composition et les dimensions de ces planchers sont insuffisantes pour faire une vérification statique, mais, par expérience ou des projets similaires de cette époque, des travaux de renfort seront nécessaires pour supporter ces charges.

Plusieurs techniques de renforcement sont possibles, soit avec une intervention postérieure, par exemple avec l'ajout d'une dalle de béton, soit avec une intervention pré-dimensionnée, par exemple avec l'ajout de lamelles de carbone en tension. Une étude doit être menée dès le lancement du projet pour choisir la solution qui répondra le mieux aux conditions d'usage et aux contraintes d'exploitation des locaux.





Les objectifs de respect patrimonial du bâti sont respectés par un respect du patrimoine végétal, en préservant le maximum de pleine terre possible et en préservant les arbres et les réseaux racinaires existants, autant pour la partie de la cour basse de l'école, que pour la construction de la passerelle d'accès à la nouvelle entrée Sud, où la structure en acier repose sur une fondation en retrait et élargie des racines.

Le principe de « serrage » des différents éléments agencés génère une grande quantité de matériaux à recycler et onglage un travail actif pour réaliser le plus possible de ces matériaux sur place. Comme indiqué précédemment, les dalles intermédiaires en béton sont scellées et utilisées pour des revêtements existants. Le réemploi des cadres de portes battantes ou les revêtements divers pourront également être optimisés et valorisés.

La rénovation de la toiture existante permettra de récupérer les chevrons existants et de mettre en place une nouvelle couverture de tuiles produites de l'énergie photovoltaïque, dont la forme et la couleur seront identiques à l'existant.

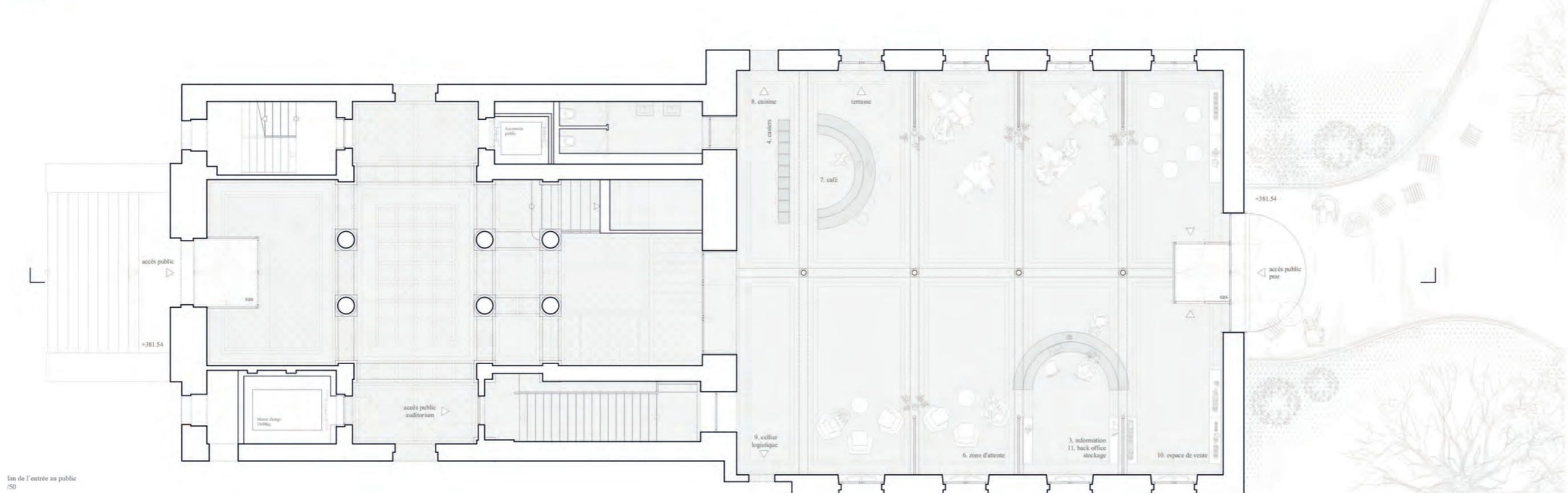
Le réaménagement de la partie du parc des Battants à proximité du chœur sera l'occasion de remplacer les revêtements en marbre bariolés des chemins du parc par des sols perméables en grès ou stabilité et de planter 12 nouveaux arbres.

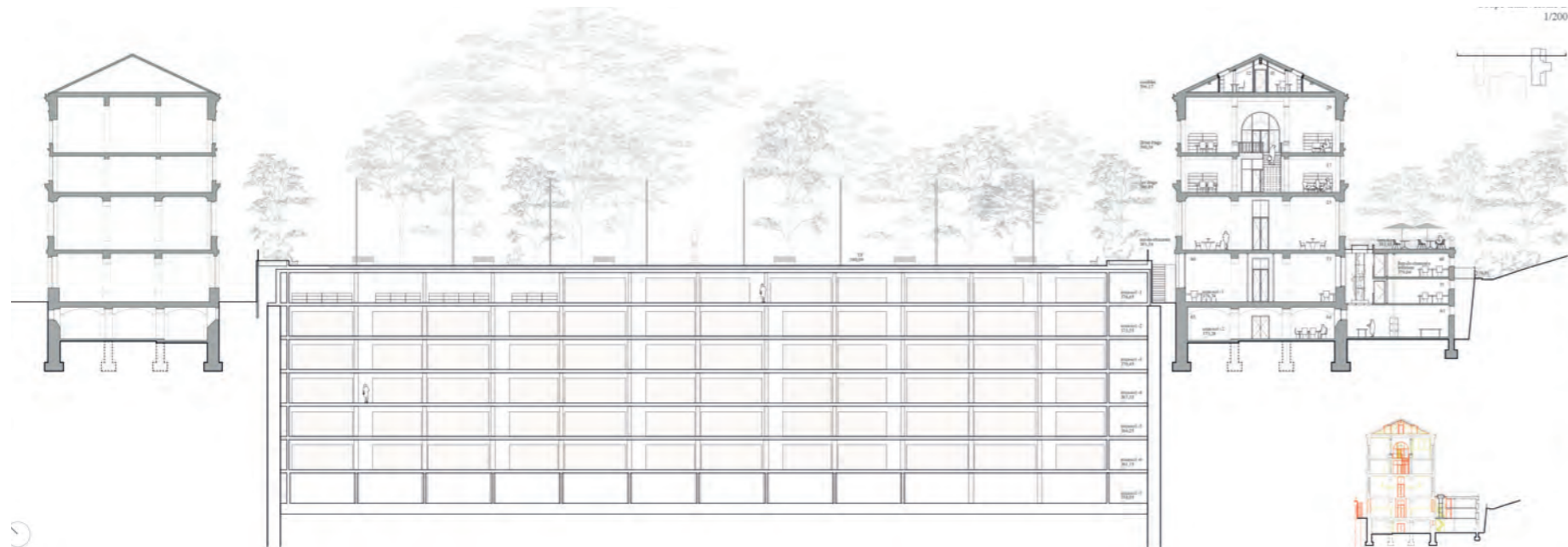
L'équilibre de l'ensemble architectural, le respect patrimonial du bâti, l'économie de moyens nécessaires et la préservation du patrimoine végétal sont ainsi, impliquent de ne pas éroder la construction et de proposer, comme seule intervention en façade, une nouvelle porte au Sud, en réactivation d'un accès historique.

Par sa taille, sa forme et sa position, cette ouverture procraera une nouvelle image identitaire à la Bibliothèque, en lien avec son histoire et visible depuis le parc et la ville. Symbole de passage, le porche de cette nouvelle porte deviendra l'entrée de son nouveau.

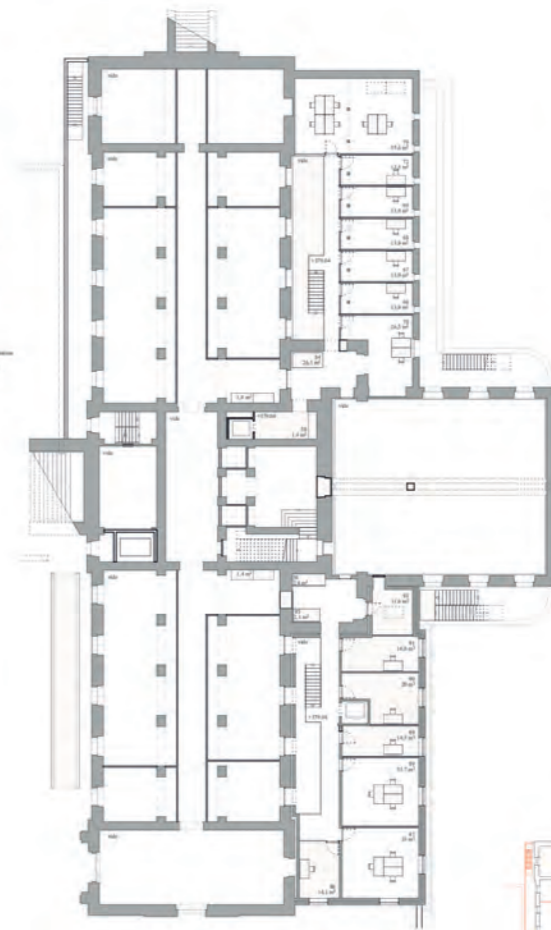
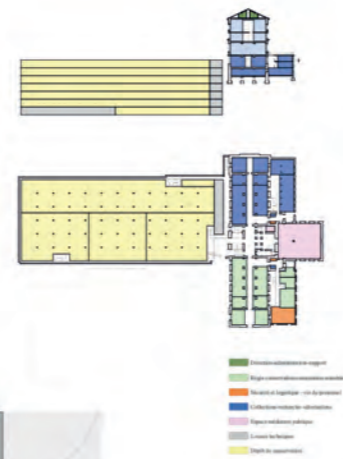
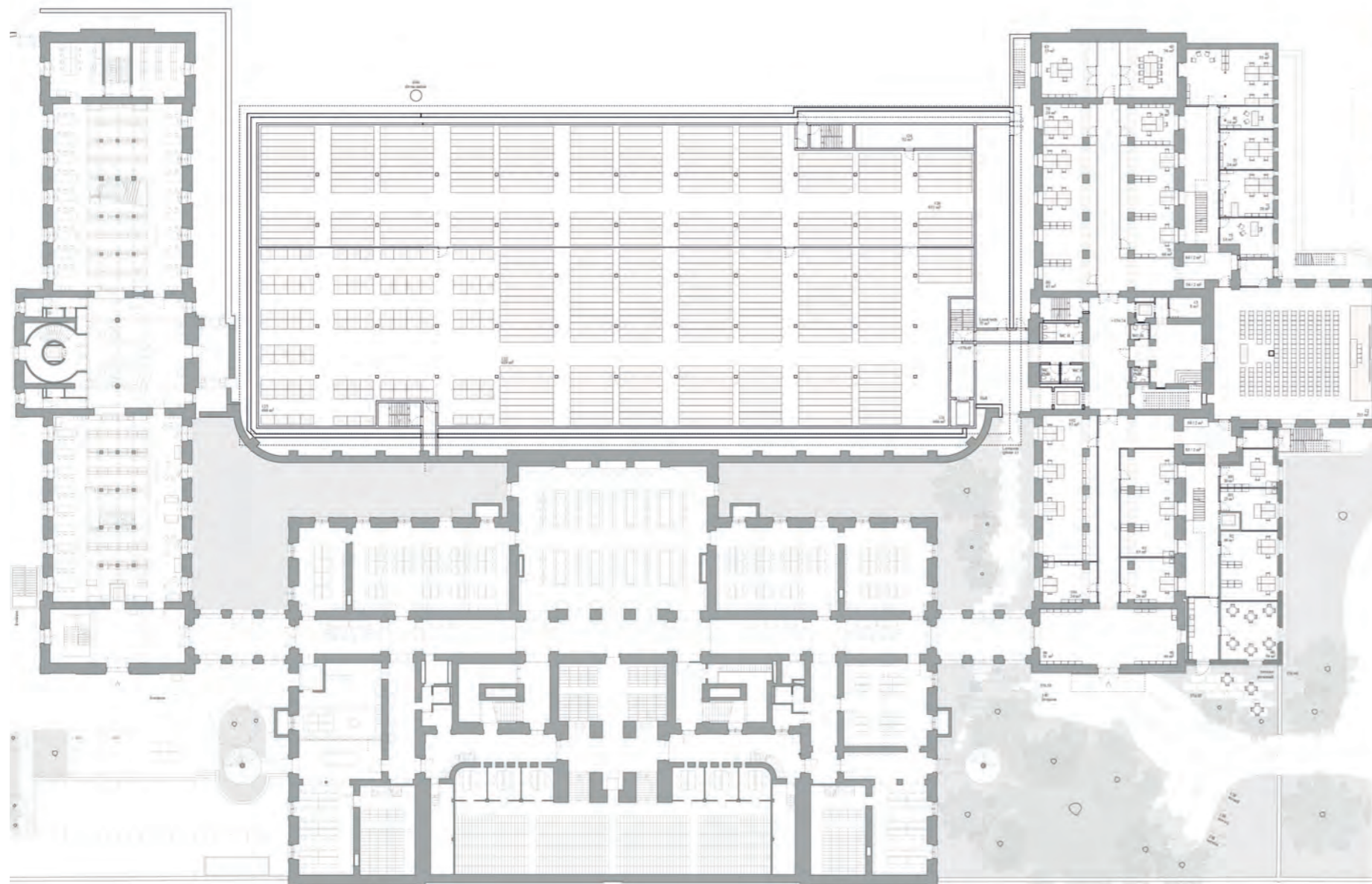
La réqualification des espaces extérieurs, par l'aménagement côté cour de la toiture du dépôt des collections et par la création côté parc au Sud de la passerelle menant à la nouvelle entrée, redessine le lien de la Bibliothèque avec le parc des Battants, et la rendra d'avantage visible depuis la ville.

La réorganisation intérieure favorise à la fois les adaptations nécessaires aux besoins d'une bibliothèque de son temps, ouverte et polyvalente, et permettra de retrouver la qualité des espaces et des structures d'origine.



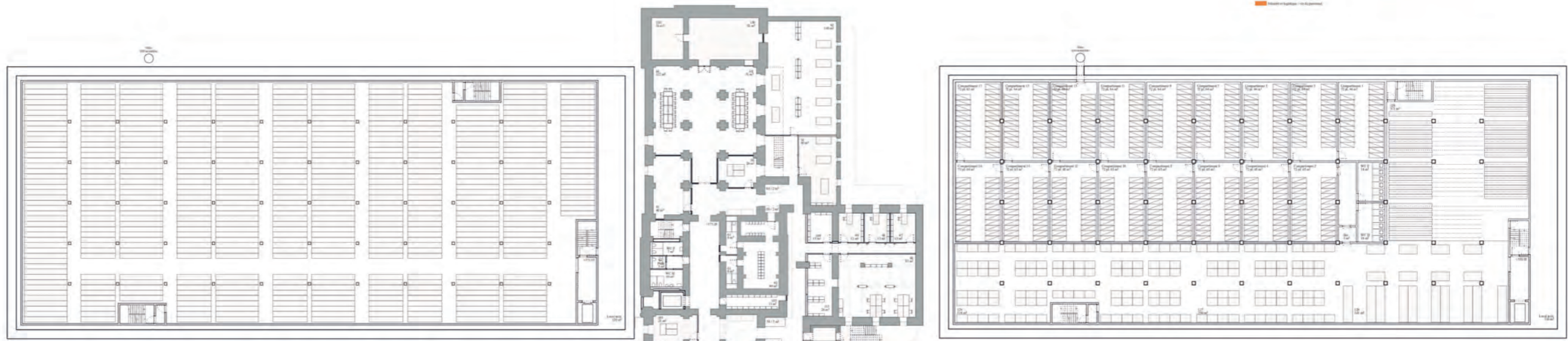


lan du sous-sol -1 /200



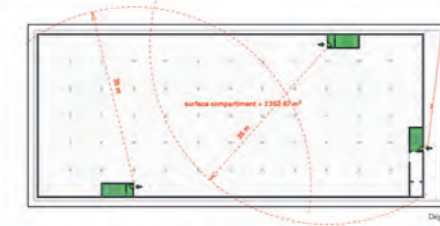
Plan du rez-de-chaussée inférieur /200





Plan sous-sol -2
Plan type de l'extension du
niveau -2 au -6
1/200

Plan du sous-sol -3
1/200



Plan du sous-sol -7
1/200

D
5^{ème} RANG — 5^{ème} PRIX

Projet n° 24

bonheur secret

Architecte

**AEBY PERNEGER
& ASSOCIÉS SA**

Ingénieur civil

**T INGENIERIE
(GENEVE) SA**

Le projet se caractérise par sa très grande retenue et sa grande sensibilité, dans une opération de déconstruction des interventions successives intervenues au cours du XX^{ème} siècle. Dans la cour, un jardin topiaire signale discrètement et pertinemment la présence de réserves en sous-sol.

L'ensemble du projet se base sur une distinction claire entre les fonctions de consultation, dévolues au bâtiment historique, et de conservation des documents, affectées à la construction souterraine des réserves. Le respect de ce concept simple permet un toilettage soigné de l'édifice historique, capable de restituer ses qualités spatiales et architecturales tout en lui offrant une grande efficacité de fonctionnement. On peut toutefois questionner les solutions retenues pour les circulations verticales, celles notamment des escaliers circulaires placés aux extrémités, mais la restitution de la volée d'escaliers central au rez inférieur est appréciée.

PROJETS PRIMÉS



Le vide restitué dans les ailes Candolle et Eynard se prolonge au-delà de l'espace canonique, franchissant même la porte entre l'espace majeur et l'espace à l'extrémité. De plus, le maintien d'une mezzanine dans l'aile Candolle paraît questionable.

Pour la réalisation du dépôt de conservation, une solution classique avec paroi moulée et butons provisoires est proposée. La construction des murs, des piliers et des planchers peut ainsi être réalisée de façon conventionnelle de bas en haut, tout en respectant les fondations historiques.

Dans l'ensemble, le projet offre de la rigueur et répond de manière littérale au cahier des charges tout en proposant des solutions efficaces et bien pensées, au profit du public et des professionnels de la bibliothèque.





Conservation-restauration, note d'intention

Documentation
L'étude historique distribuée aux concurrents offre une excellente vue d'ensemble des éléments additionnels ou retravaillés au fil du temps au bâtiment d'origine : agrandissements, planchers supplémentaires, cloisonnement intérieur, etc. Cette étude permet d'orienter les décisions fondamentales du projet de restauration même si elle nécessitera ultérieurement divers sondages et recherches approfondies.

Principes de base
Suivre une pratique patrimoniale connue, le projet réutilise le bâti au maximum la substance ancienne encore existante en prenant appui sur la documentation fournie et, pour les questions touchant au projet, sur les principes généraux du Vintlerbaum qui nécessitent une bonne connaissance préalable de l'objet et parfois un certain courage.

1. Partout où cela est possible et pertinent, la substance historique existante est remise au jour et conservée. Les matériaux exacts de la restauration ou ceux du ravalement de matériaux et de substances identifiés mais enroulés doivent faire l'objet d'une évaluation concrète et qualifiée sur la base de sondages et d'états de lieux complémentaires à mener d'urgence avec la maîtrise et les services du patrimoine. Dans tous les cas, le Sinnering de la véritable institution du XIX^e siècle devra être retrouvée à l'aide de composants fondamentaux de l'espace bourgeois classique, notamment : la conception spatiale, la sobriété et une certaine profondeur dimensionnelle, une luminosité intérieure rouverte au ciel à l'extérieur, la douceur des matériaux et des surfaces, la présence de la fenêtre comme élément vers l'extérieur, une discrète mais indépendante efficacité fonctionnelle.
2. Dans les endroits où la substance historique est encombrée ou disparue, elle est en principe reconstruite relativement à sa période de construction (1873, 1905, 1927 etc.) lorsque les informations disponibles, la réglementation et le futur usage le permettent.
3. Dans les cas où l'un des éléments du point précédent fait défaut (documentation, réglementation, usage, une partie d'éléments) ou fait en relation avec les enjeux principaux du projet initial, qu'il s'agit de comprendre et de défendre, voire de prolonger. En découle un arbitrage entre exigences diverses du moment (techniques, fonctionnelles, économiques) et respect du patrimoine qui peut, selon les cas, déboucher sur une proposition inédite, forme nouvelle ou matériau nouveau pour autant que cette proposition soit cohérente avec les propriétés fondamentales du bâtiment.
4. Sur le plan énergétique, les installations techniques principales (ventilation, rafraîchissement, chauffage) sont placées dans les combles et le 2^e sous-sol du bâtiment historique. La proximité des installations techniques de l'ouvrage enterré. Concernant l'enveloppe, les combles restent traités mais leur plancher est isolé ; l'enveloppe verticale est restaurée et remise en état avec complément d'isolation ; l'isolation à l'air et à l'eau des fenêtres est corrigée, les vitrages sont remplacés par des vitrages isolants anciens extra blancs.
5. Les installations nouvelles ou les besoins de l'usage (appareils électroniques, latrine, mobilier, verticaux, CVSE, incendie), nécessitent une pose d'éléments entre ce qui requiert de la discrétion et ce qui mérito une clameur affirmative.

Programme et organisation

Le projet distingue clairement deux objets : le bâtiment de lecture, celui des collections. La spécificité de chacun des deux objets s'affirme en fonction de ses caractéristiques propres, restauration patrimoniale soignée pour le premier, machine moderne efficace et techniquement sûre pour le second. Leur point commun est la discrétion vis-à-vis de l'extérieur puisque rien ne transparaît.



Dans le bâti existant historique, hors considérations patrimoniales, la répartition du programme suit les principes suivants :

- Le rez-de-chaussée héberge l'accueil du public et les programmes orientés vers un public élargi (accès-accueil-services, médiation publique, exposition, cafétéria et terrasses ainsi que la direction de la bibliothèque et la Société Académique).
- Les étages supérieurs (+1, +2 et +3) sont dédiés aux services aux publics, soit service de prêt, libre accès, salle de lecture, salles de rencontre avec les spécialistes, salles de travail.
- Les étages inférieurs accueillent les différents services de la bibliothèque fermés au public : collections-recherche-valorisations, conservation-restauration-numérisation, sécuritopologie-voies du personnel, en lien avec l'accès au bâtiment des collections. Afin d'augmenter l'apport de lumière naturelle nécessaire, une nouvelle cour anglaise s'ajoute à celle existante ; située entre le bâtiment des collections et le bâtiment historique elle permet aussi l'évacuation des différents niveaux en cas de besoin.

Dans le bâtiment des collections, la répartition est la suivante :

- Le -1 abrite l'accès aux monte-charges depuis le bâtiment historique ainsi que divers éléments de nature technique : l'abri FC pour 1500 personnes et son local de ventilation, le générateur de secours, le local PAC, le local électrique. Les sorties de secours du l'abri FC débouchent dans les cours anglaises et déb. à la part en zone hors réglementée selon le rective FASB2. Cette prévention des risques s'efface dans les cours anglaises également, de même que les prises et évacuations d'air de ventilation et PAC.
- Le -2 abrite les collections nécessitant des conditions spéciales, notamment une température basse pour les photographes et la grande hauteur pour les tableaux.
- Les autres niveaux enterrés accueillent le reste des collections sur la base d'une répartition spatiale et de confort climatiques adaptés. Les voies d'évacuation sont conformes à l'AEAI malgré un compartimentage respectant la fonction d'abri de biens culturels selon la directive Nationale pour la construction d'abris pour biens culturels du 21/12/2022 qui limite la dimension des compartiments individuels de stockage à 300m².

Cheminements et circulations

L'ensemble des cheminements a fait l'objet d'une étude approfondie sur la base du cahier des charges et de ses annexes. Compte tenu de la complexité du programme cependant, il est possible que certaines fonctionnalités aient été interprétées de façon erronée. Description succincte.

Le rez-de-chaussée regagne la généralité qui sied à un étage de réception, désormais à nouveau facilement accessible depuis l'université et débouchant d'un accès confort pour les personnes à mobilité réduite.

Les planchers réajustés au cours des décennies sont déconstruits, ceux d'origine sont conservés. Au niveau du bal étage, qui dans le projet initial regroupait les 1^{er} et 2^e étages réunis dans un ordre unitaire en façade dépassant verticalement la hauteur déjà existante du rez-de-chaussée, les axes latéraux retrouvent leur échelle d'origine par un vide central généreux et par la remise en place de rayonnages de livres existants récupérés en divers endroits du bâtiment existant. Au extrémité de ces axes latéraux, de grands escaliers en colimaçon ouvert prolongent le vide en double hauteur et mettent en relation les étages pour faciliter la destination dans les espaces du livre accés.

Le corps central retrouve la plénitude de son caractère monumental à caractère public dont une nouvelle volée mène au niveau -1 comme il en était à l'origine. Ce corps central est toujours franchi de locaux de services dans la logique soulignée par Léon Boyer en 1905 pour accueillir aujourd'hui cages d'escaliers de secours et ascenseurs, monte-documents et monte-charge.

Accès au corps central, la grande salle de lecture de Léon Boyer retrouve son éclat par le ravalement de la galerie-balcon au niveau du 2^e étage, qui permet à nouveau d'ouvrir son plancher de lumière zénithale et en prolongeant une expérience spatiale de la verticalité présente dans la première salle de lecture de Franel et Gindroz aussi bien que dans les salles de livre accés.

Toujours dans le corps central et située au 2^e étage au-dessus de l'ancienne salle de lecture, une salle de lecture sur double hauteur complète le dispositif visant à redonner une dimension verticale aux espaces destinés au public.

Sur la façade est, les extensions de 1958 et 1995 sont conservées avec quelques adaptations liées à leur nouvel usage : l'annexe nord-est est dotée d'une fenestration adaptée pour des bureaux et d'un puits de lumière central de façade l'ancienne façade de la bibliothèque tendue que l'annexe sud-est voit son groupe escalier-ascenseur déplacé à proximité de la cour de terrasses au sud, en plus d'une légère modification du niveau de dalle de toiture-terrasse, dotée de puits de lumière au sud.

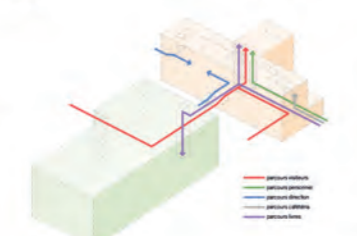
Le -1 sous-sol abrite la base historique vers les collections situées sous le parvis côté parc, le 2^e sous-sol accueille les sorties de secours.

Par cette série d'interventions, le bâtiment historique se mue en une véritable machine au service du livre et de la lecture tout en maintenant la fête d'une institution publique du XIX^e siècle.

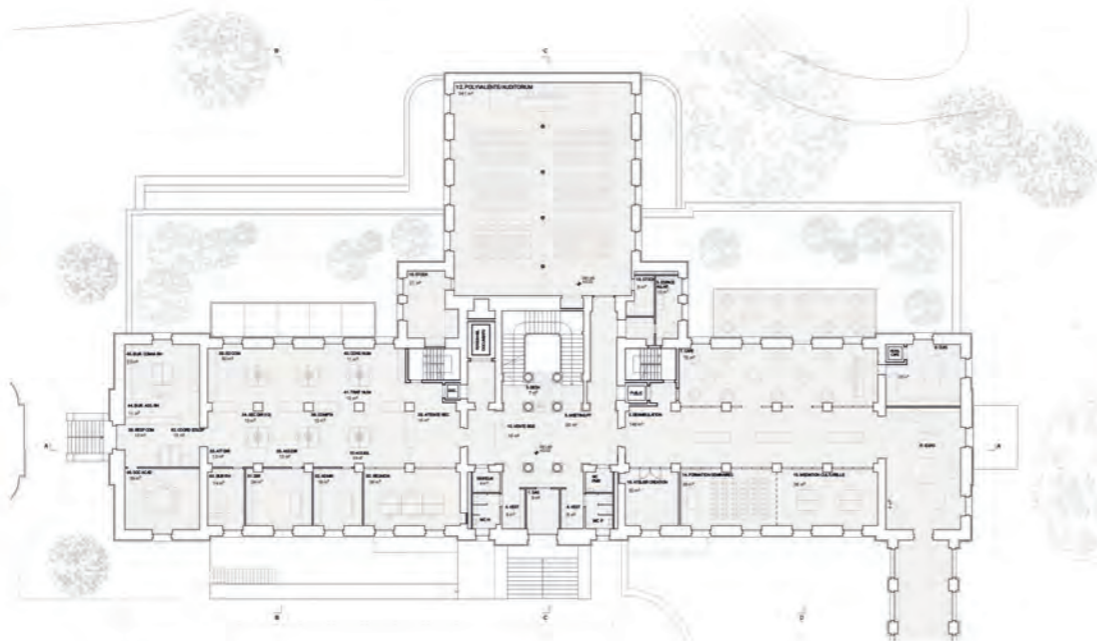
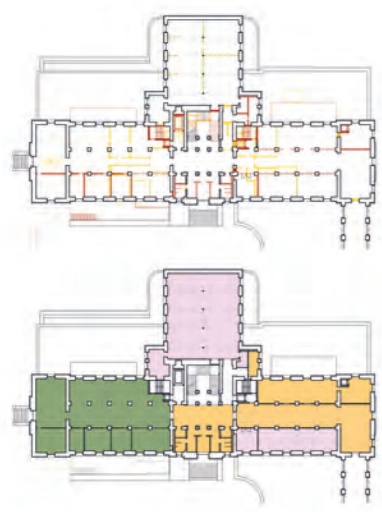
Aménagement extérieurs

Sur le plan des aménagements extérieurs, la discrétion est de mise. L'entrée principale de la bibliothèque conserve son emplacement et se dote d'une rampe pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite. Une cour anglaise apparaît le long de la façade de la bibliothèque donnant sur le parvis de l'université. L'essentiel des sorties de secours et autres prises d'air techniques nécessaires au fonctionnement du double étage s'ouvre sur les faces verticales des murs anglaises, est ouvert au pays et reste donc invisible. En surface, deux parterres végétaux signalent discrètement la présence du bâtiment des collections par un motif végétal qui évoque la nouvelle de Bergson sur la bibliothèque botanique.

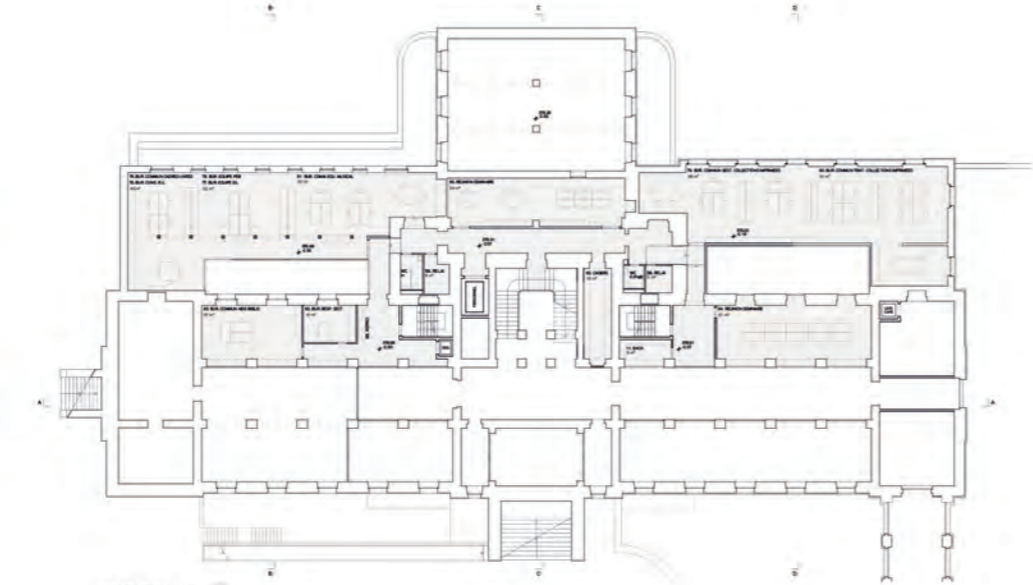
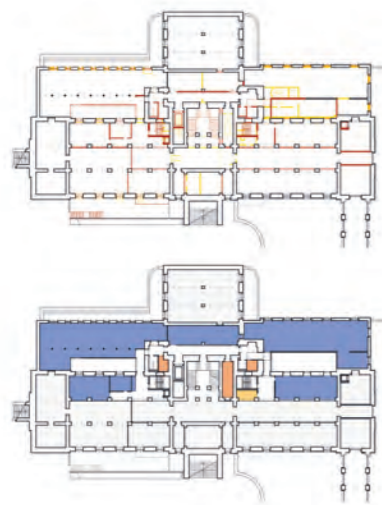
Côté rue de Candolle, la cour de service en contrebas conserve sa fonction. Au niveau de la rue, la grille d'entrée au parc est légèrement élargie pour faciliter le passage des déneurs de transport. Au niveau du parc, un prolongement de la végétalisation est proposé en direction de la cour de service, qui devient ainsi partie intégrante du parc même si une fenestration de sécurité doit être maintenue. Cette cour accueille aussi bien les visiteurs de la bibliothèque (documents, livres mais aussi consommateurs divers), les terrasses de la cafétéria (accès séparé) que l'accès principal du personnel.



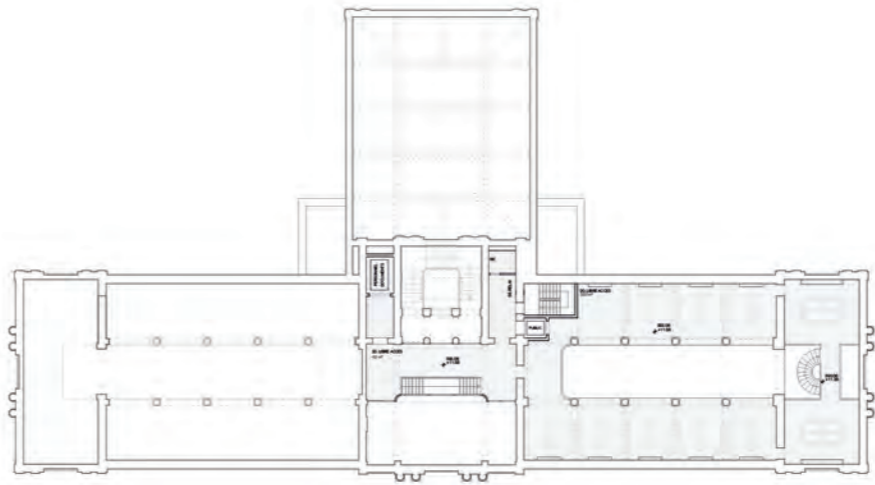
- parterre extérieur
- parterre intérieur
- parterre d'entrée
- parterre livres



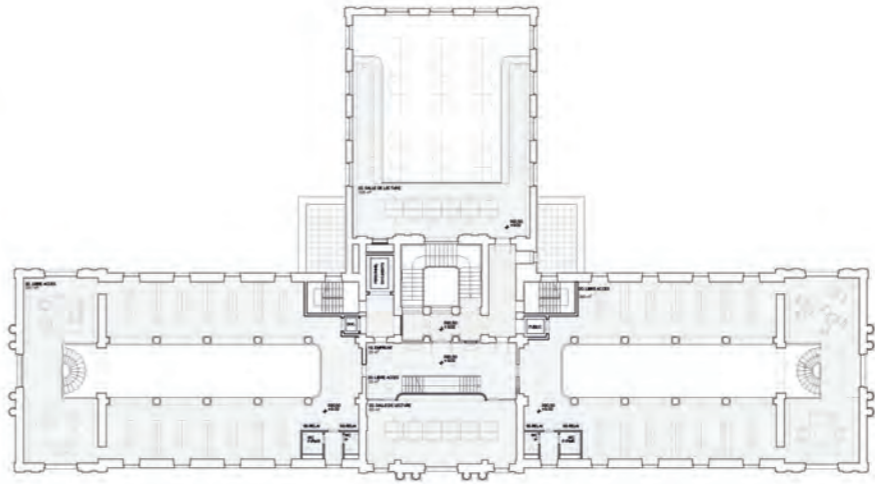
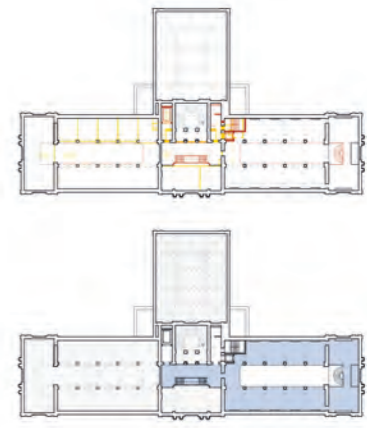
Rdz de chaussée 1:200



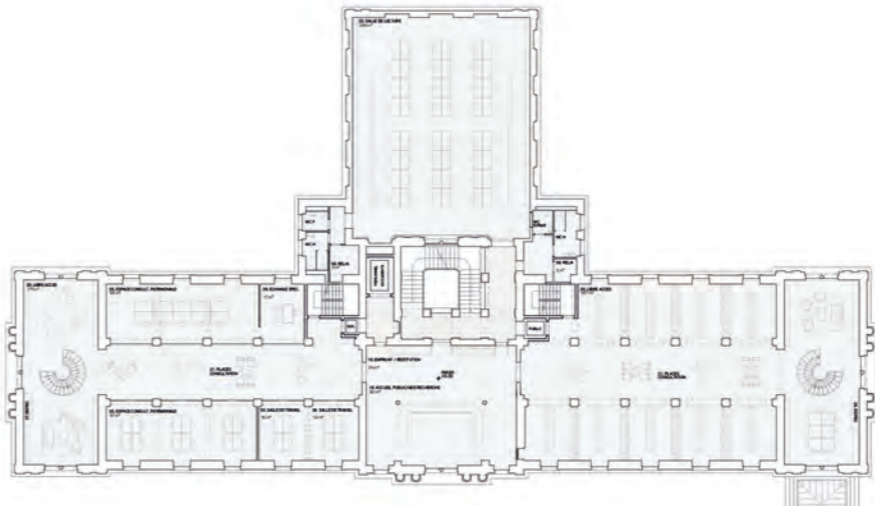
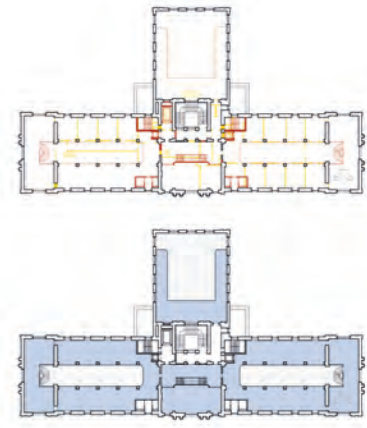
Rdz inférieur 1:200



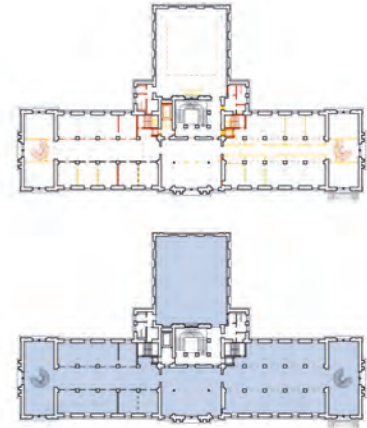
3^{ème} étage 1:200

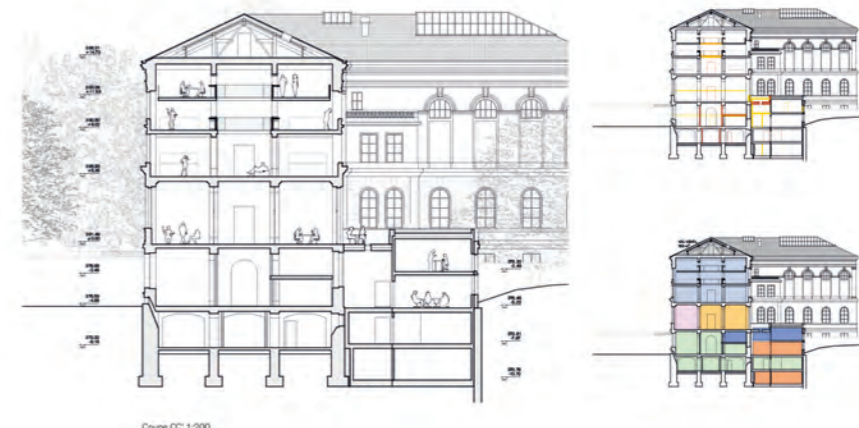
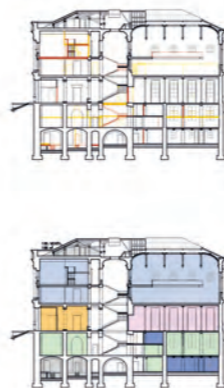
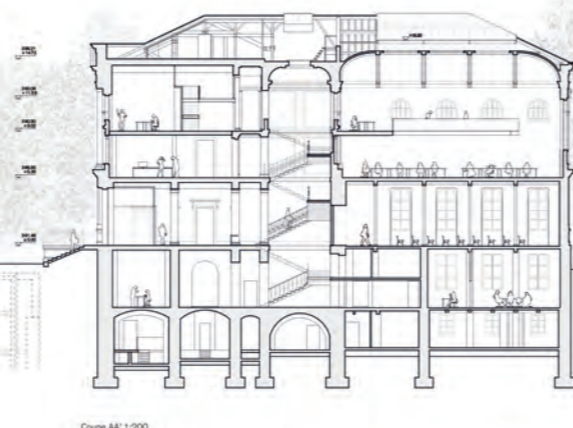
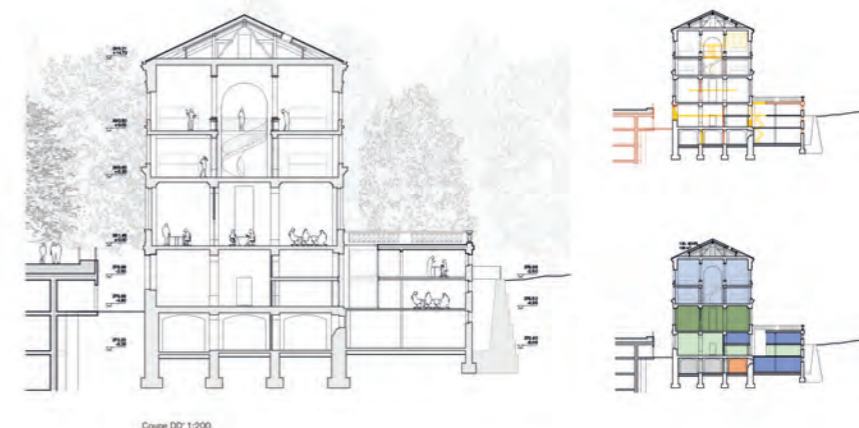
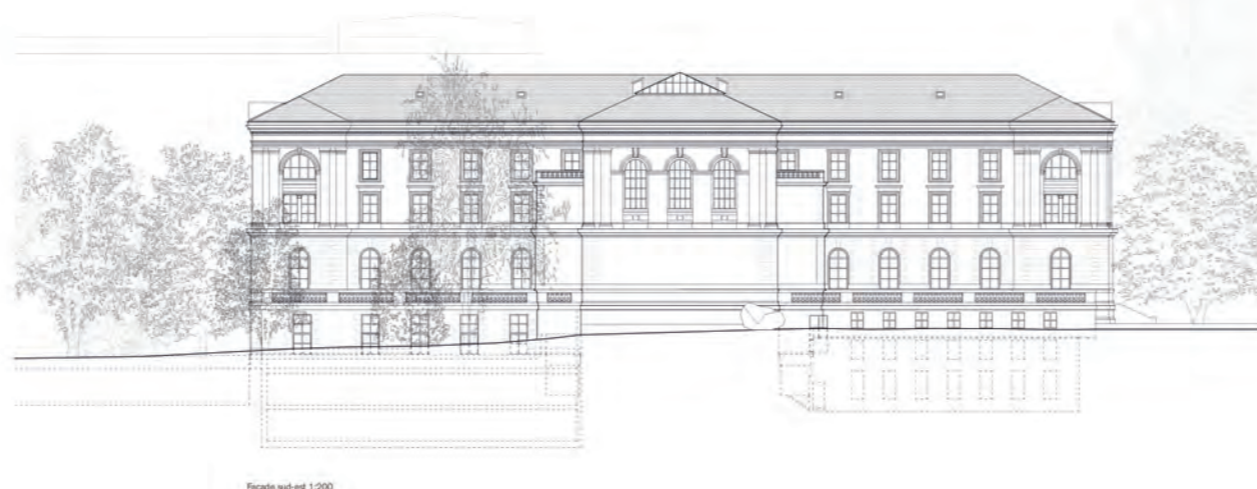


2^{ème} étage 1:200



1^{er} étage 1:200





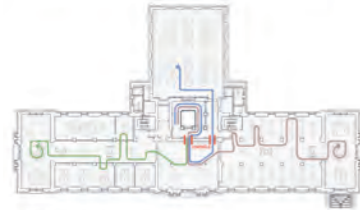
Gestion des livres

Partie accessible au public
L'accès du public et le prêt sont situés au 1^{er} étage face au grand escalier et à proximité de l'ascenseur public.

C'est de là que le public peut accéder aux salles en libre accès disposées de part et d'autre, dans les ailes latérales, qui ont retrouvé leur double hauteur.

C'est de là également que l'on peut revenir sur ses pas pour accéder à la salle de lecture principale ou à celles, complémentaires, du 2^e étage.

Les portes donnant sur le hall central constituent également le passage obligé sécurisé pour quitter l'établissement avec des livres empruntés.



Partie inaccessible au public
Comme déjà mentionné, le service Régie-conservation-numérisation est installé au -1 à proximité de l'entrée des livres, bénéficiant en majorité de la pleine hauteur retrouvée de l'étage serein de 5m.

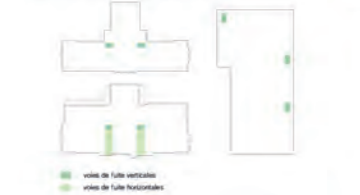
Le service Collections-recherche-valorisation se situe au Rez Intérieur, à mi-chemin entre la Régie au -1 et les lecteurs qui occupent les étages supérieurs ; il bénéficie d'un bon éclairage. Sont installés au -2, autour de la cour anglaise existante au nord-est, les locaux des imprimés anciens, des arts graphiques, du centre d'icongraphie et du traitement des archives, connectés à l'aide des verticalités dédiées au personnel.

Le Rez Intérieur et le -1 bénéficient tous deux d'un accès confortable au rez-de-chaussée par l'escalier monumental qui a refait appaître au centre du plan.

Concept de sécurité

Incendie
Le bâtiment historique est doté de 2 cages d'escaliers de secours capables d'évacuer la totalité du bâtiment selon AELI 2015 par deux sorties situées au -2 et donnant sur les cours anglaises du -1 par deux escaliers extérieurs.

Le bâtiment des collections comporte 3 cages d'escaliers de secours qui évacuent la totalité des surfaces dans le respect de l'AFAI, le compartimentage pour abris culturels étant pris en compte dans le calcul des distances. Seuls les niveaux -1 (abri PC) et -2 (collections nécessitant des conditions particulières) présentent un compartimentage particulier ad hoc.



Contrôle d'accès et confidentialité

L'accès des documents depuis la cour de service au -1 est sécurisé par la grille de la cour puis directement à l'entrée. Une quarantaine protégée des intempéries les opérations de chargement et déchargement.

L'accès du personnel de la bibliothèque, toujours depuis la cour de service au -1, est contrôlé et séparé des autres flux.

L'accès livraisons du café est limité au cellier, lui-même connecté à la cuisine par un petit ascenseur dédié.

L'accès du public de la bibliothèque, de l'extérieur ou depuis l'université, se fait au rez-de-chaussée exclusivement. De là, l'escalier-ascenseur central donne accès au service de prêt situé au 1^{er} étage, qui est relié aux ouvrages provenant des collections au sous-sol. Tous les ouvrages des collections passent par le desk du prêt, qui ouvre également le chemin vers les espaces en libre accès. Les salles de lecture sont accessibles au public.

L'accès du public au café se fait via le hall principal du bâtiment. Sa position centrale permet d'assurer son fonctionnement aussi en dehors des horaires d'ouverture de la bibliothèque. La terrasse n'est accessible que depuis le café.

Concept énergétique et CVSE

Le concept énergétique vise à limiter les besoins énergétiques tout en assurant les meilleures conditions de conservation. Il s'articule autour des points suivants.

Approvisionnement énergétique

La CAD n'a pas pu être envisagée à ce stade car il ne s'agit pas de la zone avant 2050. De plus, la bibliothèque nécessite du froid pour le refroidissement et la déshumidification ; une solution PAC est donc la plus appropriée car elle permet de produire du chaud et du froid simultanément. Le projet se situe dans une zone théorique d'exploitation de la géothermie mais cette hypothèse est limitée par la proximité des arbres et des bâtiments historiques. Une alternative peut être réalisée à l'aide d'une PAC hybride et c'est l'hypothèse retenue par le projet.

Une centrale de production PAC sur sondes au sol est donc située au -1 du bâtiment des collections avec prise d'air et rejet d'air sur la cour anglaise voisine, une conduite depuis cette centrale assurant l'approvisionnement énergétique du bâtiment historique.

Enveloppe thermique et installations
L'étanchéité à l'eau et l'enveloppe thermique du bâtiment des collections sont très performantes en matière de sécurité aux infiltrations d'eau et en termes énergétiques ; verre collé étanché à chaud en toiture et sous toiture, sur les faces verticales une étanchéité collée à chaud de l'extérieur est recouverte d'une isolation posée depuis un vide technique périphérique entourant la totalité du bâtiment, les eaux de ruissellement de la paroi moule étant pompés en pied.

Dans le bâtiment historique, un remplacement des vitrages par du double vitrage performant et une isolation des combles, des terrasses et des annexes en façade. Est permis de préserver la substance de l'ouvrage tout en répondant aux requis du standard HPE réno. En fonction des résultats de simulations thermiques selon des scénarios réalistes à définir, une isolation mince à haute performance pourrait être exigible sur la face intérieure des façades historiques.

La ventilation du bâtiment existant respecte les requis de la norme SNE EN 10759-2 avec une recirculation de 1 volume par heure. Les monoblocs du bâtiment historique sont remplacés.

La distribution de froid est assurée par l'air de ventilation pour les deux bâtiments.

La distribution de chaleur du bâtiment historique est conservée tandis que le bâtiment des collections est chauffé par des systèmes non solés avec des vannes thermostatiques.

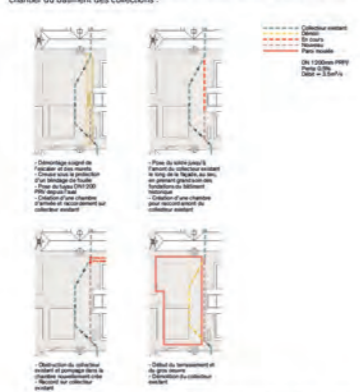
Énergie solaire

Sur le bâtiment historique, les contraintes patrimoniales écartent toute possibilité d'installer des capteurs solaires en toiture. Sur cet aspect HPE ne peut être atteint mais son enveloppe respecte l'exigence HPE.

Le bâtiment des collections ne permet pas non plus d'installer des capteurs solaires dans le parc. Sur cet aspect THPE ne pourra pas non plus être atteint mais son enveloppe respecte l'exigence THPE.

Projet de structure

Collecteur EM et phasage
La déviation du collecteur d'eau mélangés existant est imposée par l'implantation du projet de la nouvelle bibliothèque. Le bassin venant impacté est importé et nécessaire de maintenir en tout temps l'équilibre des eaux pour les acheminer vers la station d'épuration d'Alain. Ce collecteur d'eau mélangés recueille aussi bien les eaux usées (WC, cuisines, etc.) que les eaux pluviales ou des drainages lors de précipitations. Le projet propose de réaliser cette déviation par la méthode suivante, préalablement au chantier du bâtiment des collections :



Démontage soigné de l'escalier et des murs-murés situés entre la façade arrière du bâtiment historique et la future paroi moule à réaliser dans le cadre de ce projet. L'espace entre ces deux éléments doit permettre la creuse sous la protection d'un blindage de fouille étant donné que la profondeur est d'environ 8 m.

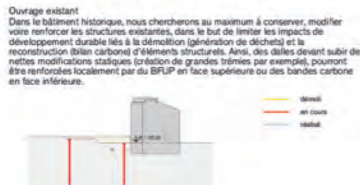
Le collecteur existant en béton de forme ovoïde 1100/1600 mm est d'une surface effective de 1,38m² avec une pente d'écoulement de 0,5%. Sa capacité d'écoulement est d'environ 3500 l/s. L'équivalent en section circulaire est un tuyau de diamètre 1200mm en PRPV.

La méthode proposée est le bypass temporaire. Soit commencer à construire depuis l'aval avec la réalisation d'une chambre d'arrêt et d'un raccordement sur le collecteur existant. Ensuite remonter le long de la façade, au sec, en prenant grand soin des fondations du bâtiment historique étant donné la proximité de la fouille. En cas de besoin des mesures de confortement peuvent être prises pour stabiliser les fondations par injection ou reprise en sous-chaussée.

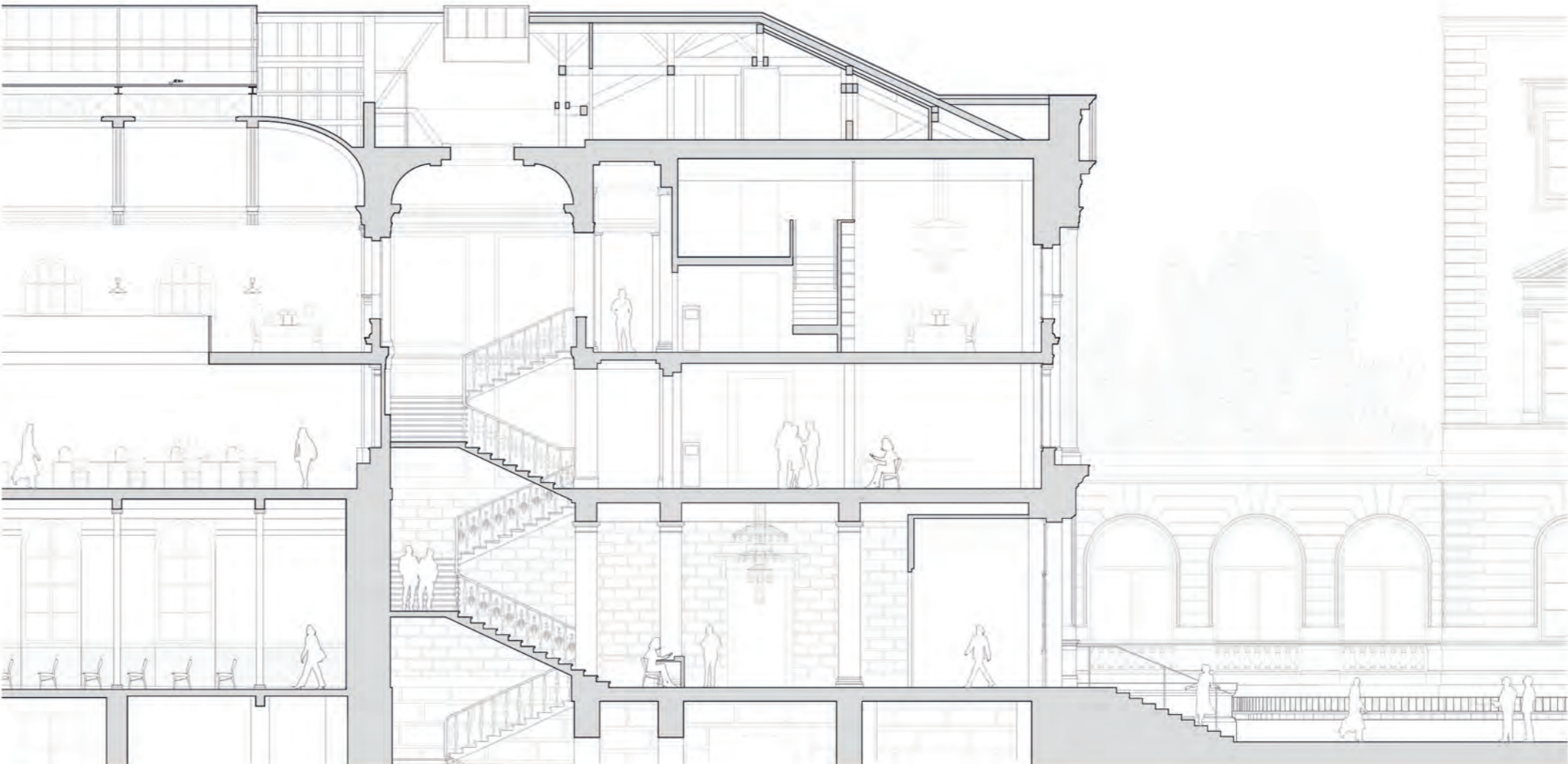
En se rapprochant du raccord amont, la partie la plus sensible inférieure. Une nouvelle chambre est créée et il ne reste plus que le raccordement entre le diamètre 1200 et l'existant. Une fermeture gonflable est mise en place pour obtenir l'écoulement et travailler au sec sur le raccordement. Pendant ce temps il n'est pas possible de laisser le collecteur se mettre en charge et risquer d'inonder les sous-sols des bâtiments raccordés. Au vu de sa profondeur, une courte période de mise en charge peut être admise, mais doit être discutée et validée par les services compétents.

Des pompes de relèvement sont utilisées pour acheminer les eaux dans la chambre amont du nouveau collecteur afin de garantir l'écoulement le temps de réaliser le raccordement. Cette phase critique doit être planifiée précisément et réalisée de nuit ou en période de faible utilisation. Comme le collecteur recueille également les eaux pluviales, il faut également tenir compte de la météo.

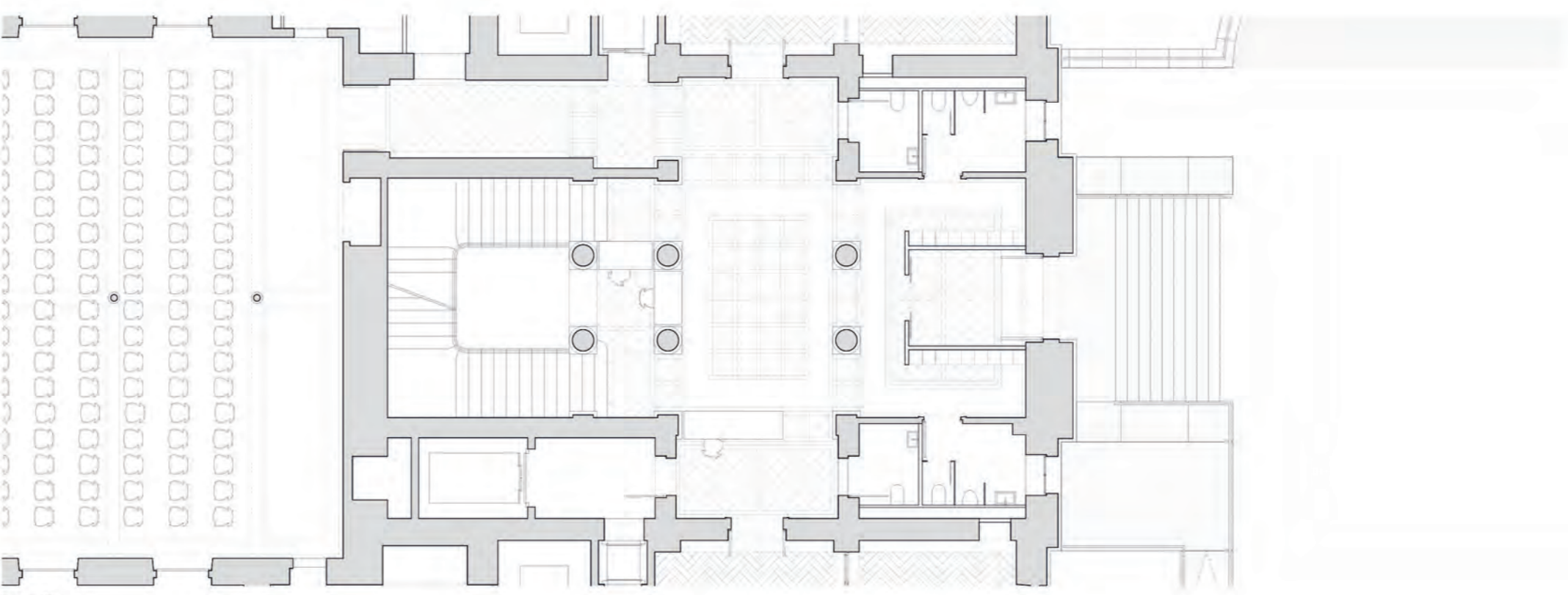
Ouvrage existant
Dans le bâtiment historique, nous cherchons au maximum à conserver, modifier voire renforcer les structures existantes, dans le but de limiter les impacts de développement durable liés à la démolition (générations de déchets) et la reconstruction (bilan carbone d'éléments structurels). Ainsi, des dalles existant subir de petites modifications (craquelures, frottements, etc.) pourront être renforcées localement par du BFLUP en face supérieure ou des bandes carbone en face inférieure.



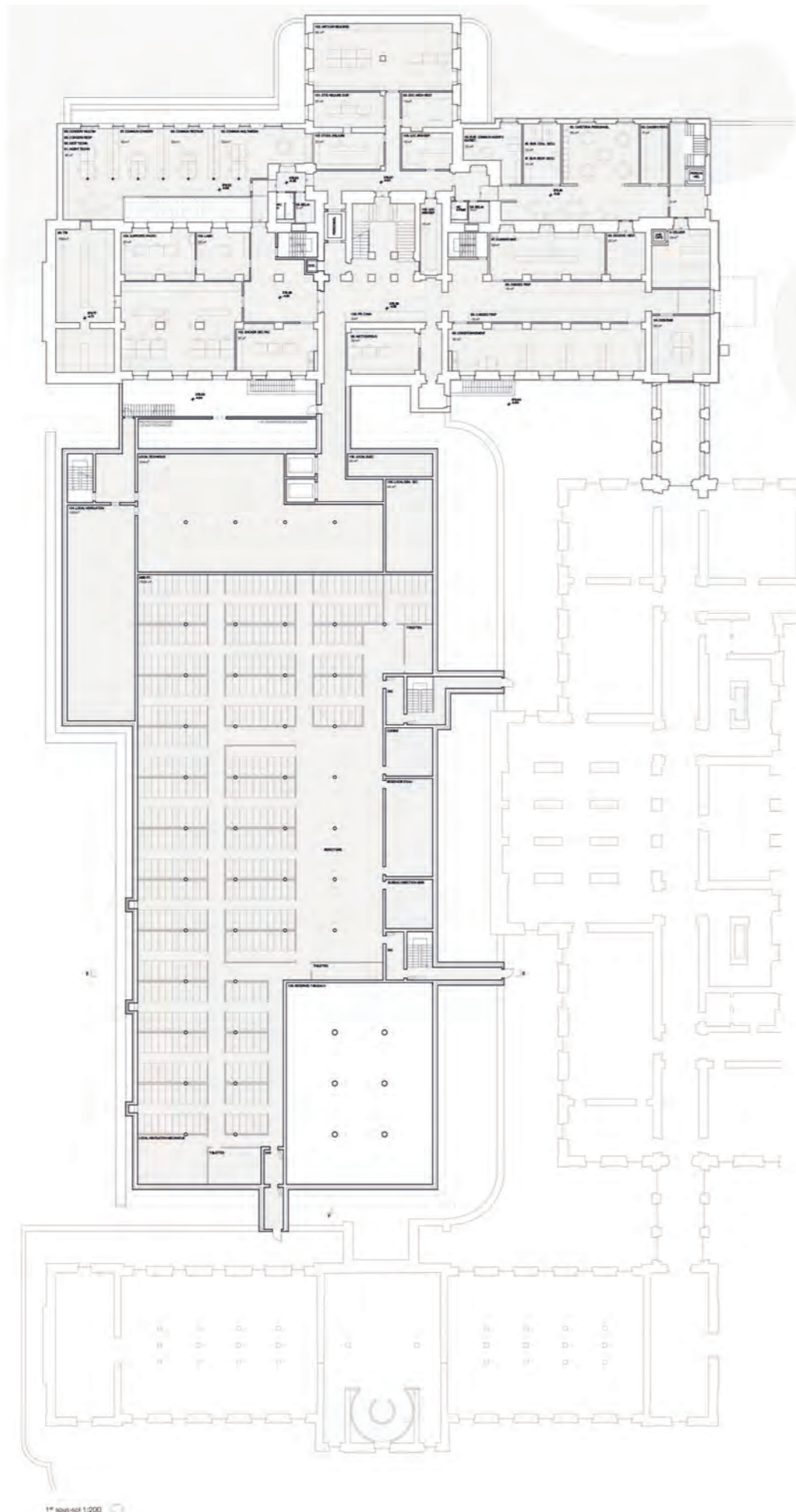
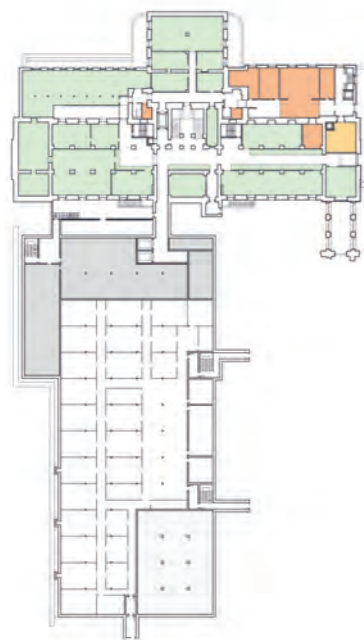
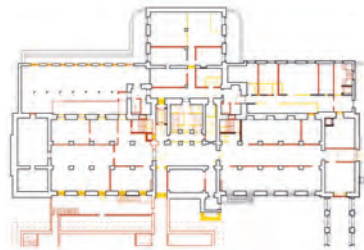
Coupe escalier 1:50



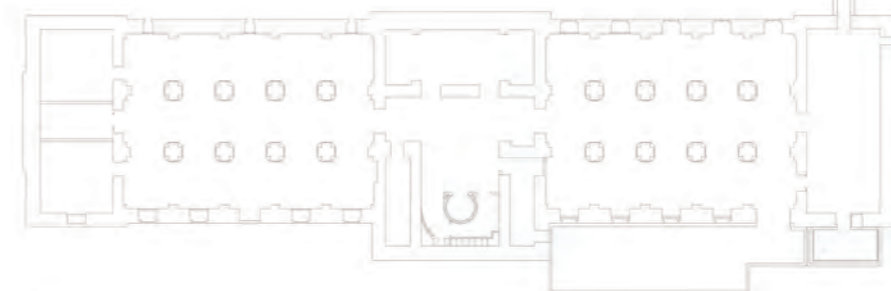
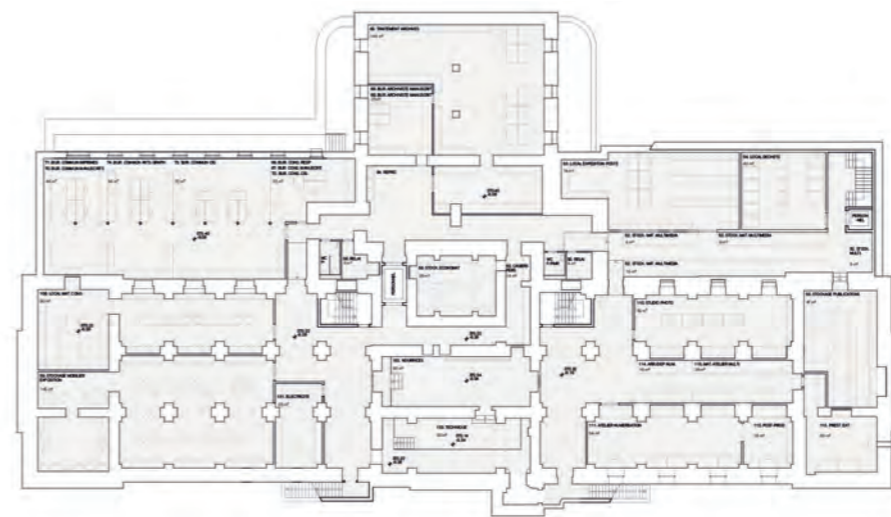
Coupe escalier 1:50



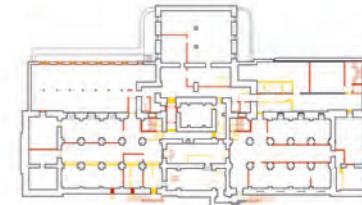
Plan escalier 1:50

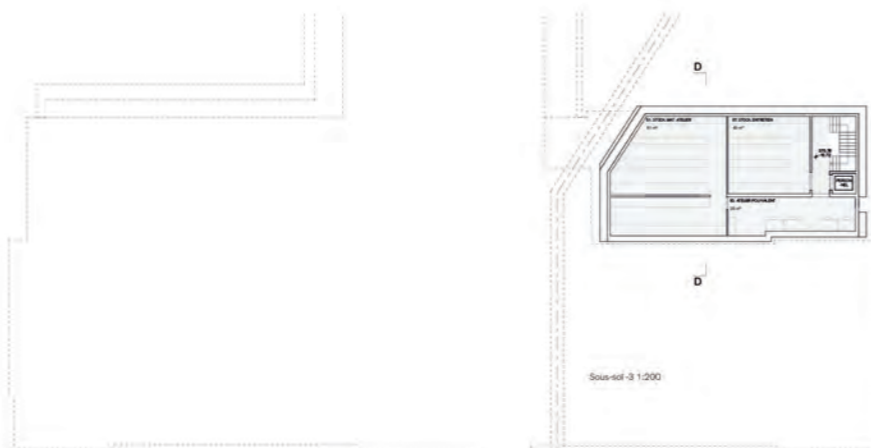


1^{er} niveau 1:200



2^{ème} niveau 1:200

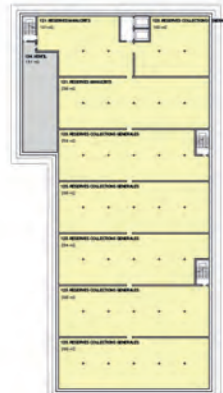
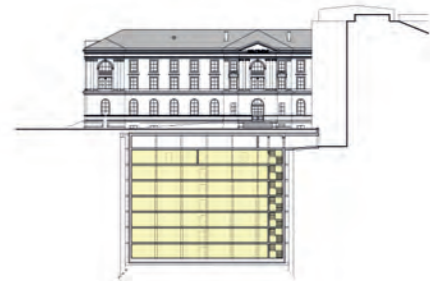




Sous-sol -3 1:200



Coupe transversale (dép. EE) 1:200



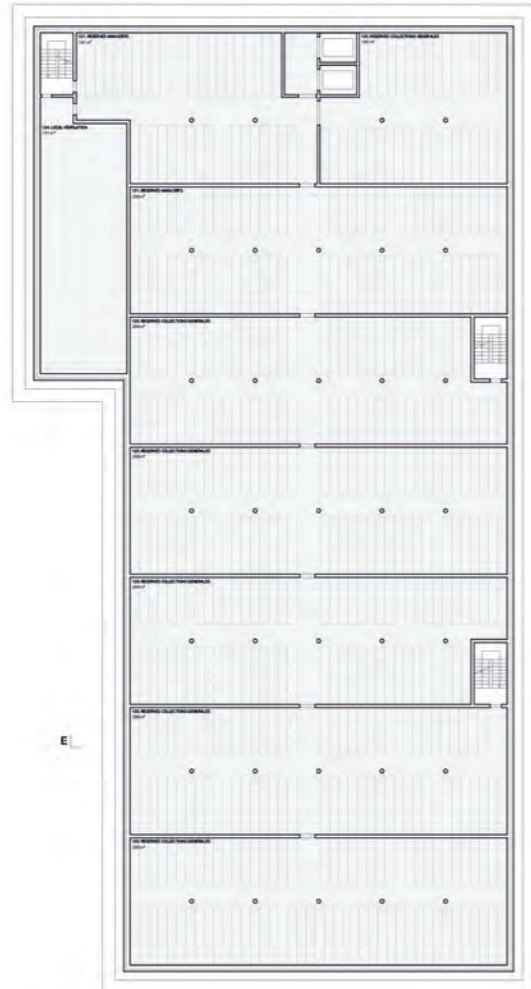
Sous-sol -3 1:500



Sous-sol -4 1:500



Sous-sol -5 à -8 1:500

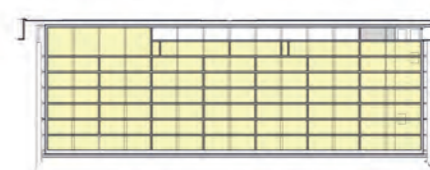
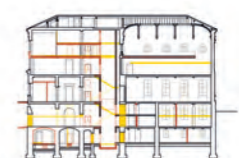
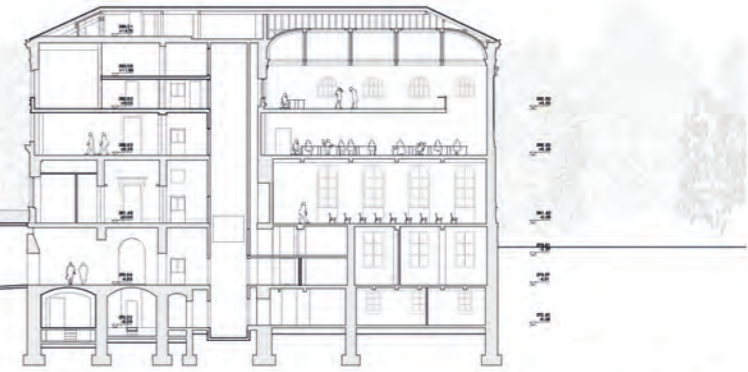


E

3^{ème} sous-sol de l'architec 1:200



Coupe longitudinale FP (dép. 1:200)



D
6^{ème} RANG — 6^{ème} PRIX

Projet n° 10

PLUMEduPEINTRE

Architecte

**Aebi & Vincent
Architekten SIA AG**

Ingénieur civil

**WAM Planer
und Ingenieure AG**

Le projet cherche à réduire les interventions qu'il propose, en reconstituant le jardin géométrique de la cour au-dessus du dépôt, en complétant le système de cours anglaises et en proposant de créer deux atriums, sur le côté parc de l'aile Salève accueillant la bibliothèque. Il supprime les transformations intérieures successives, réorganise les espaces de l'entrée et des deux ailes en restituant la double hauteur des ailes Candolle et Eynard. Toutefois, en outrepassant les dernières paires de colonnes, l'intervention donne au balcon un air baroque qui interroge.

Par ailleurs, les noyaux de circulations verticales sont disposés à l'emplacement des deux massifs d'angles intérieurs, lesquels sont remplacés par une construction vitrée. Si ce choix est habile, l'expression architecturale de ce nouveau dispositif, visible depuis l'extérieur, manque de délicatesse dans le rapport un peu trivial qu'il établit entre l'ancien et le nouveau.

PROJETS PRIMÉS

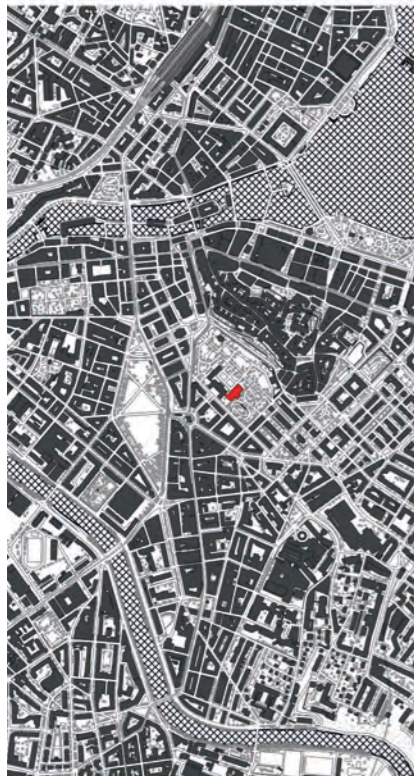


Les fonctions sont clairement distinguées et le problème de l'encaissement des bureaux est bien résolu. Une attention particulière est portée sur la lumière dans les espaces de travail pour le personnel. Les concurrents offrent une réflexion approfondie sur le «chemin du livre».

Le jury a noté l'absence de réflexion au sujet de la question d'une accessibilité universelle, qui n'est pas résolue dans le maintien du mécanisme de plateforme monte-escalier existant.

Pour la réalisation du dépôt de conservation, une solution classique avec paroi moulée et boutons provisoires est proposée. Le choix d'une géométrie simple et de distances généreuses des bâtiments existants implique une profondeur relativement importante de la fouille.





POINT DE DEPART

L'ensemble de bâtiments historiques composé du bâtiment central de l'université et des deux ailes latérales reliées par une passerelle a été réalisé entre 1868 et 1873 dans sa forme originale selon les plans des architectes Jean Fernel et Francis Gindroz. La période de construction correspond à une phase de grandes transformations et d'extensions de l'espace urbain d'origine. Cet ensemble fait notamment partie intégrante du Parc des Bastions, alors en cours de construction, qui remplace les fortifications baroques, ainsi que du Quartier des Philosophes adjacent.

L'entrée principale du bâtiment central de l'université se trouve le long de la rue de Candolle. En revanche, les deux ailes latérales, légèrement en retrait, ne disposent que d'entrées secondaires situées derrière l'enceinte du parc. Côté parc, les trois bâtiments définissent une cour commune sur laquelle s'ouvrent les entrées principales des deux ailes. L'adresse de la bibliothèque est donc clairement située dans le Parc des Bastions.

Le bâtiment de la bibliothèque est, comme les deux autres, de style classique et était, à l'époque de sa construction, largement identique à la bibliothèque de l'université située en face. Au fil des années, le bâtiment a été agrandi par différentes extensions, mais la conception des façades a toujours conservé l'apparence éclectique d'origine. Les différentes phases de construction, qui s'étendent jusqu'aux années 80, ne sont que difficilement perceptibles de l'extérieur.

Contrairement à l'apparence extérieure de la bibliothèque, qui est restée cohérente et claire jusqu'à aujourd'hui, les qualités spatiales d'origine ne sont plus guère reconnaissables à l'intérieur, à l'exception de quelques pièces spéciales, notamment la salle de lecture construite en 1905. L'augmentation constante des collections et le besoin d'espace qui en résulte, ainsi que les exigences changeantes envers une bibliothèque, ont conduit à une surexploitation des espaces intérieurs qui est aujourd'hui à peine perceptible. Au fil des années, le nombre d'étages a presque doublé grâce à des mezzanines et des galeries.

STRATEGIE

Nous considérons le bâtiment de la bibliothèque comme un élément important d'un ensemble significatif pour l'espace urbain, à la transition entre le parc et la ville.

La volumétrie existante, la conception historiciste des façades, la qualité des espaces extérieurs environnants et l'adressage dans le parc des Bastions doivent donc être conservés autant que possible. Le projet prévoit donc de minimiser l'intervention et d'organiser l'ensemble du programme spatial à l'intérieur du volume existant ou, dans le cas du dépôt de conservation, de le placer de manière invisible sous le parc des Bastions.

En même temps, les qualités des espaces intérieurs d'origine sont largement restaurées. Grâce au transfert d'une grande partie de la collection de livres dans le nouveau dépôt de conservation, il est possible de supprimer les magasins des niveaux intermédiaires installés ultérieurement.

Les fonctions qui s'imbriquaient les unes dans les autres dans le passé sont remises à l'ordre du jour. Les espaces et les parcours des visiteurs et des utilisateurs seront clairement séparés, ce qui facilitera considérablement l'orientation. Emprunter un livre, lire et s'attarder sur place doit devenir une expérience positive dans les locaux réaménagés.

Pour les différents espaces administratifs et de travail internes, nous proposons un principe d'utilisation moderne et flexible. Des espaces largement modulables avec des bureaux ou des ateliers créent un paysage de travail généreux et ouvert, qui peut bien réagir aux tendances actuelles comme les postes de travail en open space, le desk sharing ou le home office.

METHODOLOGIE

TRANCHEE



Comme pour le bâtiment identique situé en face, la tranchée partiellement existante entre la cour centrale et la bibliothèque est ouverte tout le long de la façade nord-ouest. Grâce à cette mesure simple, les espaces du niveau inférieur sont utilisables et un éclairage naturel partiel du silo à livres est même possible via un atrium. Cet aménagement extérieur permet une plus grande perméabilité autour du bâtiment et améliore l'espace public.

ATRIUM



Deux atriums sont créés dans les deux derniers bâtiments construits côté parc. Ils permettent de dégager la façade d'origine, qui a été recouverte au fil du temps, et d'éclairer naturellement les pièces situées dans le socle. Ces deux cours intérieures rendent la façade historique visible et la mettent en valeur.

NOYAUX



L'accès vertical manquant dans le bâtiment existant ainsi que l'évacuation insuffisante sont assurés par deux nouveaux escaliers et noyaux d'ascenseurs au lieu des deux pavillons latéraux d'origine. L'ouverture des escaliers reprend verticalement le thème des atriums. Du point de vue fonctionnel, ces deux zones d'accès sont affectées respectivement au trafic des visiteurs et aux fonctions internes de la bibliothèque.

SEPARATION DES FONCTIONS

Les espaces de la bibliothèque proprement dite, comme la bibliothèque en libre accès, les salles de lecture et la distribution des livres, sont situés aux deux étages supérieurs. Grâce à la reconstruction de la double qualité spatiale d'origine, un véritable piano nobile est créé.

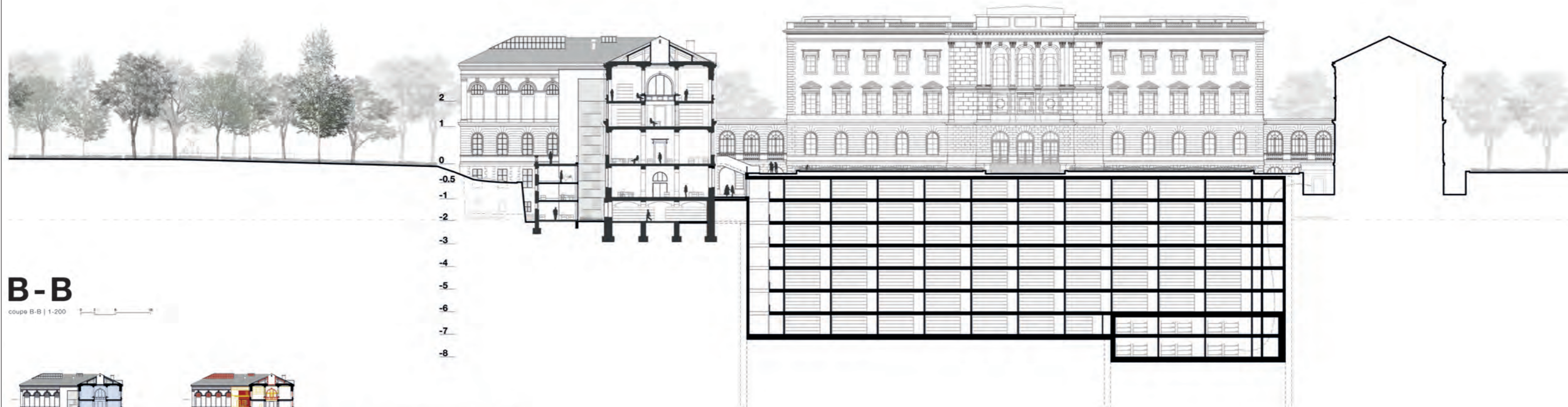


Les salles de séminaire et le bistro, qui doivent être à la disposition des visiteurs et des collaborateurs, seront placés au rez-de-chaussée. Le bistro fait également office de transition avec le bâtiment principal et dispose d'une terrasse extérieure attrayante qui s'oriente en direction de la ville.

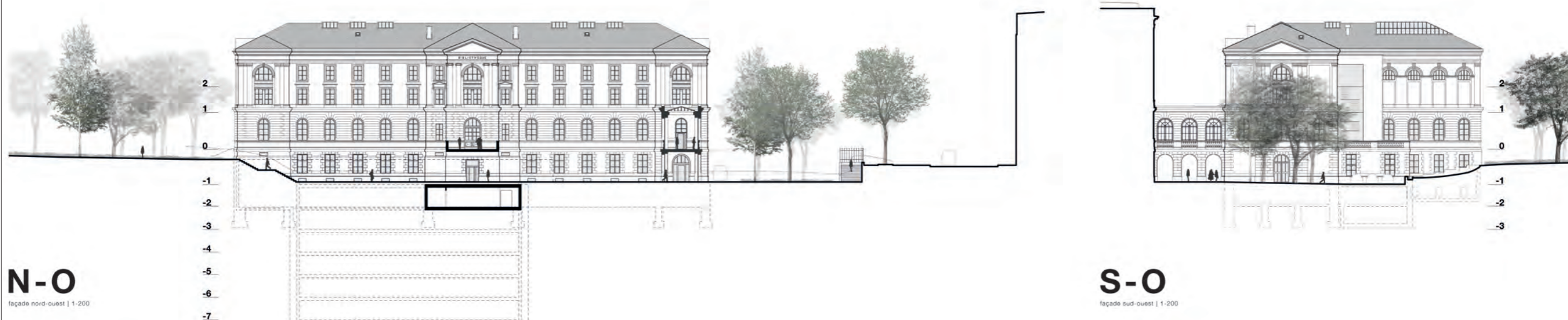
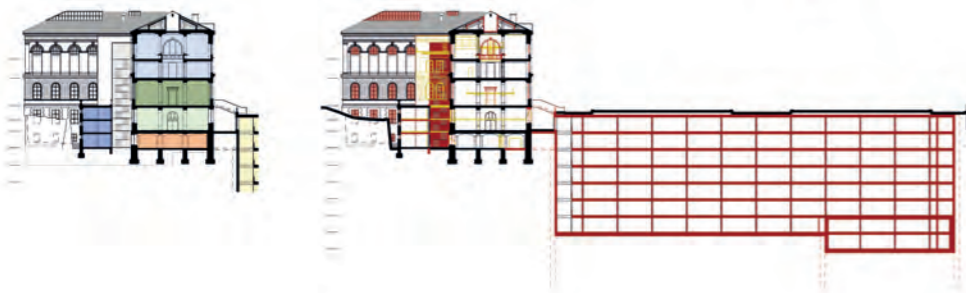


Les locaux internes à la bibliothèque, tels que les bureaux et les ateliers, se trouvent pour la plupart dans le socle du bâtiment, bien éclairés grâce aux mesures mentionnées auparavant.





B-B
coupe B-B | 1-200



N-O
façade nord-ouest | 1-200



S-O
façade sud-ouest | 1-200



EXCAVATION / STRUCTURE

BATIMENT PRINCIPAL

Le bâtiment principal sera ramené à son état et à son utilisation d'origine. Pour ce faire, les divers aménagements, y compris les faux-plafonds, seront démontés. Des interventions dans la structure porteuse ne sont nécessaires que dans le cadre du réaménagement des noyaux d'exploitation. Si des mesures de renforcement de la structure porteuse existante s'avèrent nécessaires, elles seront mises en œuvre en tenant compte des aspects liés à la protection des monuments.

En ce qui concerne le cas de charge des tremblements de terre, l'expérience acquise avec des projets de référence comparables permet de s'attendre à ce que le facteur de satisfaction minimal normatif selon la norme SIA 269/8 soit atteint et que des mesures supplémentaires ne soient pas nécessaires. On peut également constater que le démantèlement prévu des aménagements, y compris des faux-plafonds, permet généralement d'alléger la charge et de réduire la sollicitation des éléments porteurs.

Dans le cadre de l'étude de projet, il est judicieux de procéder à un contrôle approfondi de la sécurité parasismique selon la norme SIA 269/8:2017.

ANNEXES

Le projet prévoit de détacher partiellement les annexes nord du bâtiment principal. Pour cela et en relation avec l'utilisation prévue, les planchers existants seront partiellement démolis et renforcés ou remplacés. Les axes porteurs verticaux primaires sur les façades et à l'intérieur du bâtiment sont conservés. Il n'est pas nécessaire d'intervenir sur les fondations.

Les nouveaux noyaux de desserte prévus dans les bâtiments annexes seront réalisés en construction massive.

DEPOT

La structure porteuse du dépôt a été développée dans une optique globale. Elle combine les exigences des utilisateurs de l'architecture et les exigences techniques structurelles en un ensemble intégral.

La structure porteuse est réalisée en construction massive avec des plafonds plats, des murs et des piliers. La grille de piliers choisie, strictement répétitive et continue sur tous les étages, est adaptée à l'utilisation ou au système de rayonnages et à la charge utile exigée de 13 kN/m².

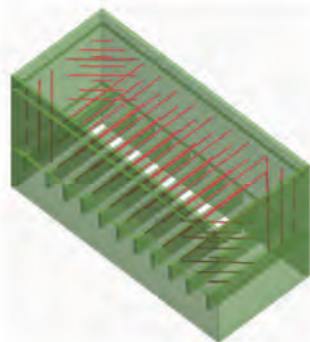
La dalle de sol et les murs extérieurs sont étanches à l'eau selon le concept béton étanche.

La structure porteuse choisie se compose de principes de construction simples et nécessitant peu d'entretien. Les portées de dalles existantes, l'utilisation d'inserts de corps creux dans les dalles d'étage et le transfert de charge vertical continu correspondent aux directives de la construction

durable. De plus, la structure porteuse peut en principe être entièrement réalisée en béton recyclé. Il faudrait vérifier si le béton recyclé peut en outre être enrichi en CO². En éliminant le CO² de l'atmosphère et en l'incorporant ensuite au béton, il est possible de réaliser des émissions négatives et donc une positivité climatique.

FOSSE DE CONSTRUCTION

La fouille, de dimensions d'environ 77 x 32m et d'une profondeur allant jusqu'à 26m un blindage vertical (paroi moulée) est nécessaire sur tout le pourtour. La fouille est renforcée par des traverses diagonales et transversales à environ 1,5m au-dessus du niveau des planchers et par des traverses de paroi moulée sous le niveau du radier. Ces traverses servent, en plus du renforcement de la fouille (état de construction) à l'état final, à la fondation et à la protection contre les soulèvements. La géométrie simple et rectangulaire du bâtiment et de la fouille s'avère favorable du point de vue statique pour la mise en œuvre technique de l'étaiyage. Les hypothèses relatives aux fondations, à la fouille et à l'épaisseur des eaux doivent être vérifiées dans le cadre de l'étude de projet en collaboration avec le géologue.



INSTALLATION TECHNIQUE

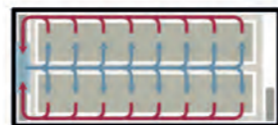
Pour le corps de bâtiment classé de la bibliothèque, la stratégie technique du bâtiment s'oriente sur les besoins locaux et réagit, dans la mise en œuvre pratique respective, aux exigences spécifiques de la conservation du patrimoine. Les solutions techniques du bâtiment doivent être planifiées de manière très détaillée à un stade précoce. Afin de minimiser le risque de conflits en cas d'intervention dans la substance historique du bâtiment, il convient de trouver des solutions innovantes et en partie nouvelles.

La stratégie s'accompagne ainsi des trois piliers de la durabilité : Efficacité | Consistance | Suffisance. En même temps, on essaie de combiner ces directives avec une philosophie de réutilisation et de l'intégrer consciemment.

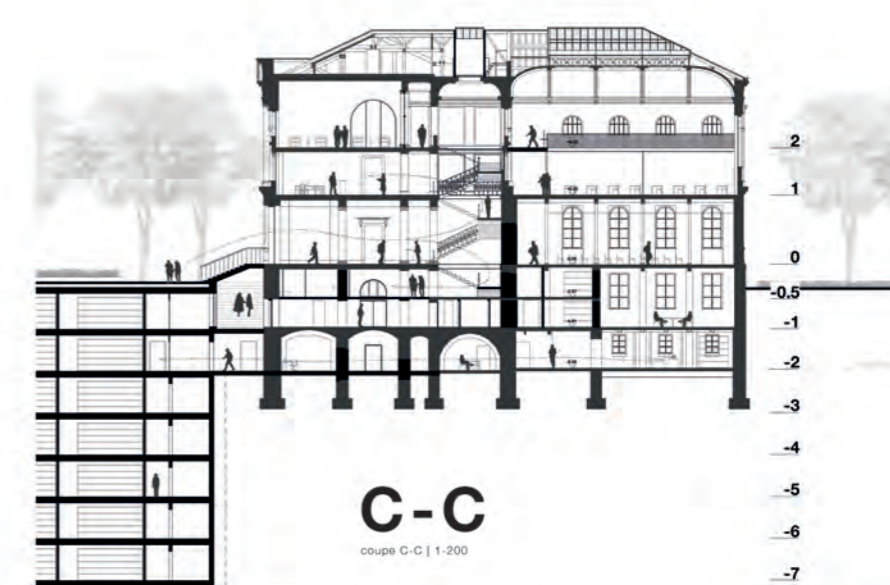
Les mesures «Climat | Ventilation», qui prévoient à l'avenir une alimentation mécanique des surfaces utiles, jouent ici un rôle central. La gestion de l'air suit le principe d'une séparation claire entre les étages supérieurs - la bibliothèque publique - et les étages inférieurs - les espaces de travail internes. L'alimentation se fait aussi bien depuis le sous-sol que depuis les combles, ce qui permet de réduire les distances d'installation et d'obtenir une stratification claire et conceptuelle.



Le concept technique du bâtiment de l'entrepôt de livres souterrain se concentre sur le profil d'exigences spécifiques en termes d'utilisation ou d'exploitation. Les unités spatiales internes, de taille raisonnable, sont ventilées individuellement et refroidies par l'air. Grâce au découplage de la façade extérieure, un climat ambiant constant et bien contrôlable peut être garanti dans les zones d'archives. Les structures simples et centrales créent une symbiose bien pensée avec la logistique et l'architecture d'entreprise, sans perdre de vue la fonction première.



A-A
coupe A-A | 1-200



C-C
coupe C-C | 1-200



DESSERTE

Le projet prévoit une séparation simple et claire des différentes fonctions lors de la desserte. Les visiteurs, les collaborateurs, les fournisseurs et les promeneurs sont guidés dans le bâtiment ou autour de celui-ci par un cheminement clair.

VISITEUR



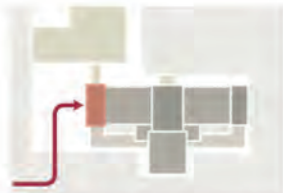
L'entrée principale publique de la bibliothèque se trouve dans la cour centrale. Un autre accès est possible à travers le bâtiment de l'université par la passerelle historique qui fait réintégrer le bâtiment dans son ensemble.

PERSONNEL



L'entrée du personnel se trouve au niveau inférieur (socle), en dessous de l'entrée principale.

BIENS CULTURELS



L'entrée latérale centrale d'origine, située au niveau de la cour de service en contrebas, est reconstruite et fonctionne comme un espace de livraison.

CAFE



La livraison des denrées alimentaires est séparée de la livraison des marchandises en dessous de la passerelle au niveau du 1^{er} sous-sol.

FLANEURS



Grâce à l'ouverture de la tranchée le long de la façade, une liaison directe est créée entre la rue-de-Candolle et le parc des Bastions.

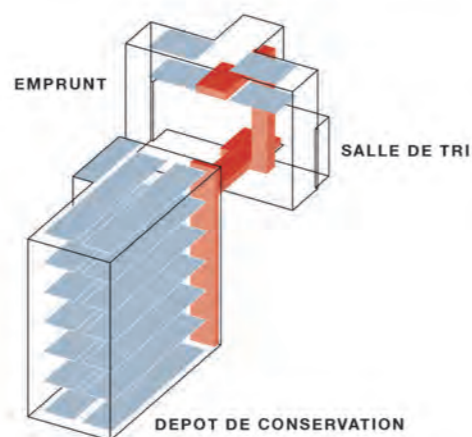
LE CHEMIN DES LIVRES

Pour qu'une bibliothèque publique fonctionne efficacement et sans heurts, il est essentiel que les trajets entre la réserve, où sont stockés la plupart des documents, et le point de retrait, où les visiteurs viennent chercher les livres qu'ils ont commandés et les rapportent ensuite, soient clairs et courts.

Cette liaison passe par une salle de tri où les livraisons sortantes sont rassemblées et où les livres entrants sont d'abord contrôlés et classés avant de trouver leur place dans le dépôt de conservation. C'est également par cette salle que s'effectue la distribution interne des livres, par exemple entre le dépôt de conservation et les ateliers de restauration.

Le tri et la liaison avec le silo à livre se trouvent au 2^e niveau inférieur et sont donc séparés du flux normal de personnes.

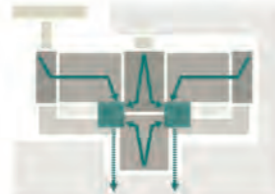
La liaison verticale se fait par un nouvel ascenseur à marchandises.



CONCEPT FEU

PROTECTION DES PERSONNES

L'une des rares interventions dans le bâtiment existant prévoit la construction de deux cages d'escalier d'évacuation. Cette mesure relativement petite, mais également visible de l'extérieur, permet d'assurer l'évacuation correcte de l'ensemble du bâtiment historique de la bibliothèque.



PROTECTION DES BIENS CULTURELS

Le fonds de la bibliothèque est en grande partie constitué de biens culturels sensibles et dignes de protection, qui ne doivent pas être endommagés en cas d'incendie, par exemple par l'eau d'extinction. La structure de l'entrepôt souterrain permet, en cas d'incendie, de protéger de manière ciblée les cellules concernées par une installation d'extinction à gaz avec réduction d'oxygène.

DEONTOLOGIE

La rénovation du bâtiment historique de la bibliothèque est une tâche extrêmement complexe et sensible à la fois. Elle exige une grande clairvoyance et un grand soin dans la planification, afin de trouver des réponses aux directives d'utilisation et aux exigences techniques contemporaines, tout en tenant compte des qualités de conservation du patrimoine.

La planification avec une substance historique commence par une analyse approfondie de l'histoire de vie du bâtiment. Des recherches dans les plans de construction et les documents d'origine permettent de trouver des indications sur les couleurs et les matériaux utilisés. Les interventions ou les modifications structurelles effectuées au fil des ans doivent être comprises afin de pouvoir se faire une idée aussi complète que possible de l'histoire de la construction. Les recherches sont complétées par des examens de restauration ciblés et des sondages de la substance du bâtiment.

Notre projet se base sur l'état d'origine du bâtiment tel qu'il a été achevé en 1873. Ces qualités spatiales doivent être en grande partie restaurées et rendues lisibles. L'assainissement représente une chance unique de corriger les compromis et les incertitudes qui ont été acceptés lors des étapes de construction ultérieures et de les résoudre conformément à l'état actuel des connaissances. Il s'agit de revenir sur les modifications substantielles ou structurelles que le bâtiment a subies et de rétablir les qualités d'origine. Dans ce processus, il est important de trouver le bon équilibre entre les interventions architecturales nécessaires et la protection de la structure d'origine. La revalorisation de l'existant qui en résulte et l'association de l'ancien et du nouveau en un ensemble harmonieux doivent être utilisées pour créer une entreprise tournée vers l'avenir, à la fois comme expérience pour les visiteurs et comme lieu de travail pour les collaborateurs.

L'expérience montre qu'une telle démarche est un processus intensif, dans lequel il faut trouver un consensus entre les exigences des utilisateurs et le point de vue de la conservation des monuments. Il s'agit de montrer que les interventions sont légitimes et justifiables du point de vue de la protection des monuments, ou que les compromis nécessaires à la conservation ou aux exigences des utilisateurs sont judicieux. Parallèlement à ce processus, il convient d'analyser les exigences techniques élevées posées à une infrastructure moderne et orientée vers l'avenir.

ENTRÉE PRINCIPALE

L'entrée se présente aujourd'hui en grande partie dans son état historique. Lors de la construction de l'Aile Senebier, l'escalier qui menait à l'origine au sous-sol a été démolit et remplacé par un passage.

Du point de vue spatial, l'espace semble très introverti et plutôt sombre en raison de sa quasi-absence de contact avec l'extérieur. Le lien avec le domaine public de la bibliothèque, et donc le cheminement, est à peine compréhensible en raison de la séparation spatiale au premier étage.

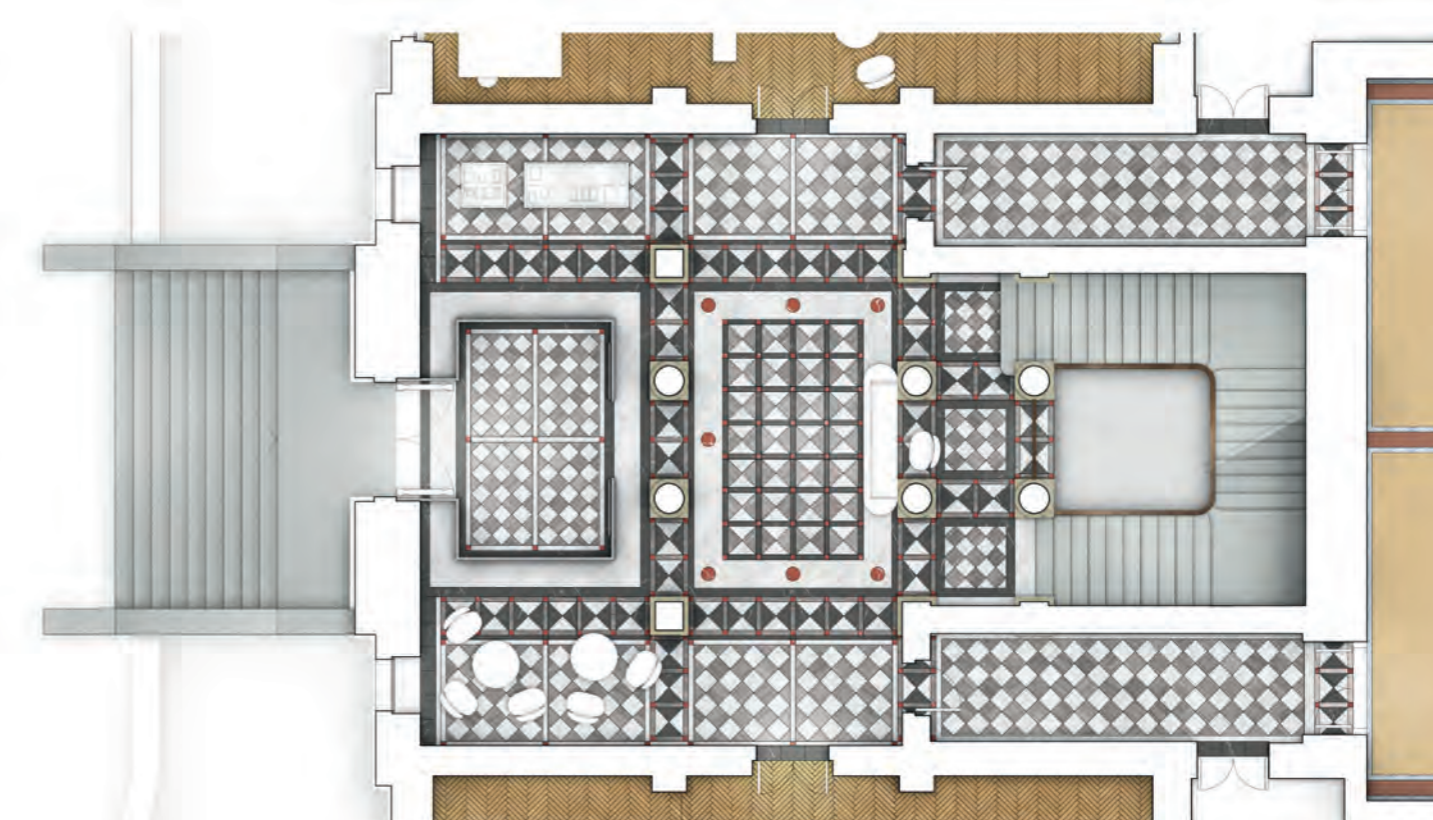
Le projet vise à revaloriser l'espace de l'entrée et à lui donner une dimension adaptée à sa fonction. Les deux petites pièces annexes seront supprimées, ce qui permettra d'augmenter la surface de la pièce et d'améliorer considérablement l'éclairage naturel.

L'escalier redescend au niveau inférieur, où se trouvent désormais les toilettes et les vestiaires des visiteurs. L'accès à la salle Ami Lullin se fait désormais de part et d'autre de l'escalier principal.

À l'étage supérieur, les cloisons sont réduites à la trame historique des piliers. Il en résulte un espace d'accueil ouvert et lumineux pour la bibliothèque ce qui permet de faciliter l'orientation.



coup de la zone d'entrée du public | 1-5





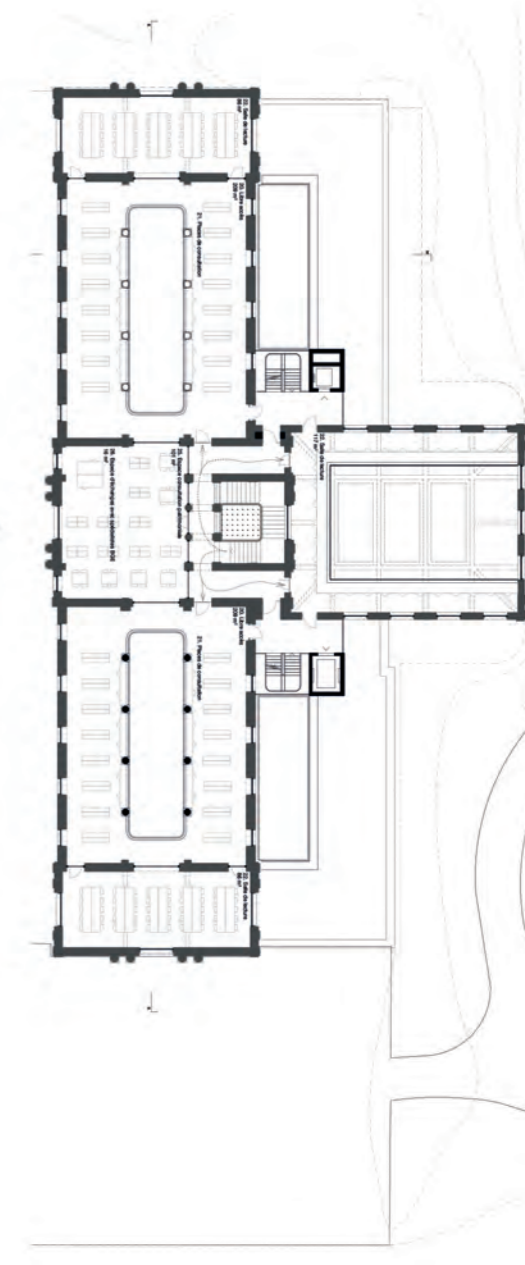
0

plan de 1^{er} étage | 1-200



+1

plan de 1^{er} étage | 1-200



+2

plan de 2^e étage | 1-200

Legende fonctions

- Accès-accueil-services
- Espace médiation publique
- Espaces services au public
- Direction-administration-support
- Sécurité et logistique - vie du personnel
- Collections-recherche-valorisations
- Régle conservation-restauration-numérisation
- Dépôt de conservation
- Abri PC
- Locaux techniques

Legende construction

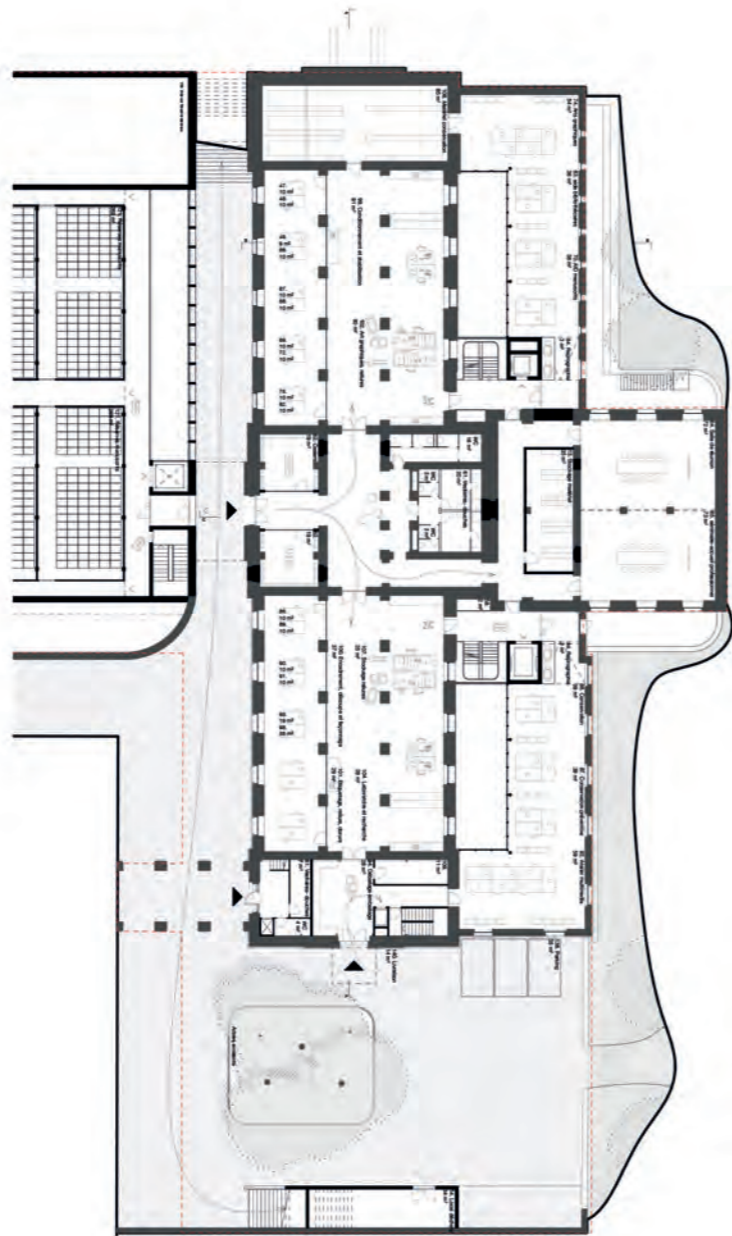
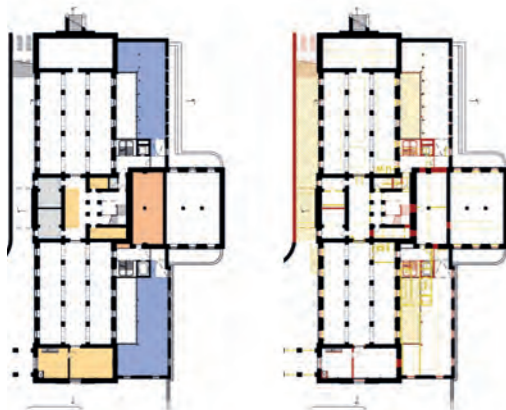
- existant
- démolition
- nouveau





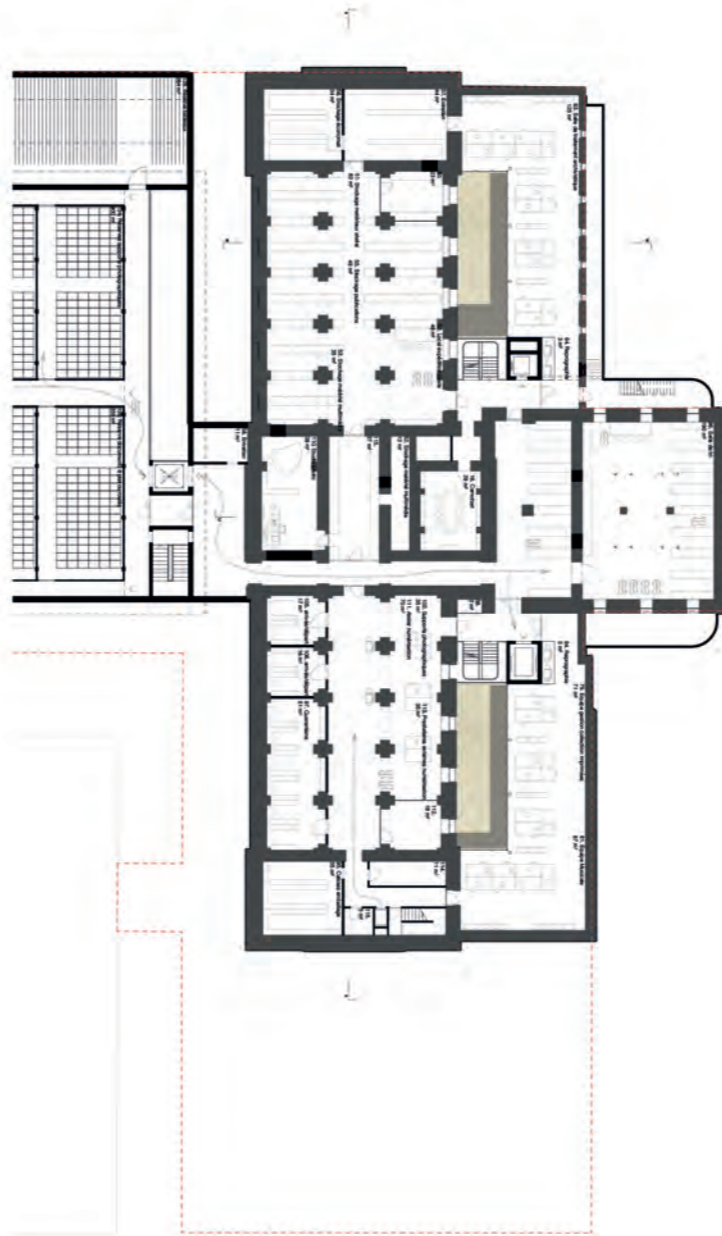
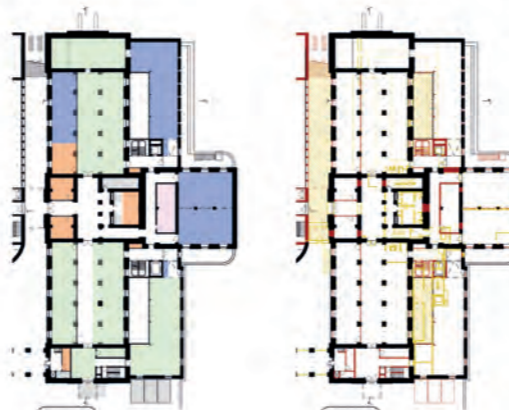
-0.5

plan de demi-sous-sol | 1-200



-1

plan de 1^{er} sous-sol | 1-200



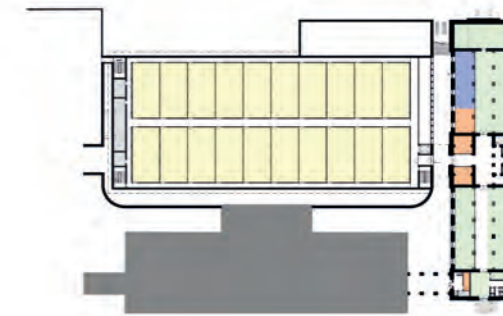
-2

plan de 2^e sous-sol | 1-200



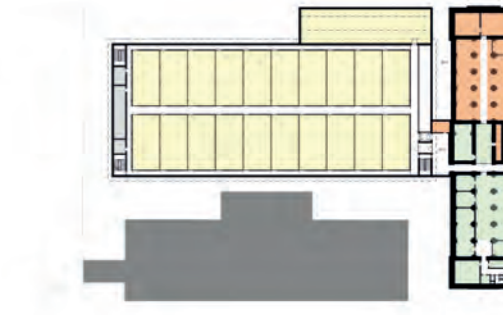
-1

plan de 1^{er} sous-sol | 1-500



-2

plan de 2^e sous-sol | 1-500



-3 à -6

plan de 3^e-6^e sous-sol | 1-500



-7

plan de 7^e sous-sol | 1-500



-8

plan de 8^e sous-sol | 1-500



E PROJETS NON PRIMÉS

Projet n°1
NBGE21
Architecte
**HUGUES FONTENAS
ARCHITECTES**
Ingénieur civil
**BG INGÉNIEURS
CONSEILS SA**

Projet n°3
Les 3 Mousquetaires
Architecte
Polar architectes SÀRL
Ingénieur civil
**Büeler Fischli
Bauingenieure GmbH**

Projet n°4
INTERTEXTE
Architecte
**CHRISTIAN DUPRAZ
ARCHITECTURE
OFFICE SA**
Ingénieur civil
INGPHI SA

Projet n°5
BASTION DU SAVOIR
Architecte
**Gerber Architekten
International GmbH**
Ingénieur civil
DREES & SOMMER

Projet n°6
Deux dalles
Architecte
Arquivio Architecte SLP
Ingénieur civil
INGEGNERI SPP SA

Projet n°7
JAMMSEB
Architecte
**Sergison Bates
architekten SÀRL +
Jaccaud + Associés SA**
Ingénieur civil
ESM – Ingénierie SA

Projet n°8
ROSÉ DES PRÉS
Architecte
**butikofer de oliveira
architectes SÀRL**
Ingénieur civil
B+S ingénieurs SA

Projet n°9
JAMES
Architecte
Pont12 architectes SA
Ingénieur civil
EDMS SA

Projet n°11
17140427
Architecte
MAX DUDLER AG
Ingénieur civil
Ribi + Blum AG

Projet n°12
je marche seuil
Architecte
**Lopes &
Périnet-Marquet
Architectes EPFL**
Ingénieur civil
AB ingénieurs SA

Projet n°13
LES LITTÉRAIRES
Architecte
architech SA
Architecte
**Architect
barcelona 08 SLP**
Ingénieur civil
p-ingenierie SA

Projet n°14
B4STIONS
Architecte
Studio made
Ingénieur civil
—

Projet n°15
AGORA DU SAVOIR
Architecte
Itten+Brechbühl SA
Architecte
**Gina Barcelona
Architectes**
Ingénieur civil
**Thomas Jundt
ingénieurs civils SA**

Projet n°16
ISAURA
Architecte
**Argemí Bufano
Architectes SÀRL**
Ingénieur civil
sd ingénierie Genève SA

Projet n°17
PIANO NOBILE
Architecte
**MSV architecture
paysage urbanisme
SÀRL et Enrico Prati
architectes**
Ingénieur civil
OU3 ingénieurs civils

Projet n°18
**Fortes fortuna
adiuvat**
Architecte
Lussi + Partner AG
Ingénieur civil
**WEBER
Ingenieurbau GmbH**

Projet n°20
CERCLE OUVERT
Architecte
**Studio Alberto Figuccio
SÀRL + DEMOGO**
Ingénieur civil
küng et associés

Projet n°21
MÉMOIRE VIVE
Architecte
**GROUPEMENT
D'ARCHITECTES :
ATELIER BRUNO
GAUDIN ARCHITECTES
& CCHE GENEVE SA**
Ingénieur civil
ZS Ingénieurs civils SA

Projet n°22
X1X2Y
Architecte
**ARCHITECTE
FRANCESCO ROSADINI**
Ingénieur civil
**VERSO INGÉNIERIE
SARL**

Projet n°23
REDUX
Architecte
MADE IN SÀRL
Ingénieur civil
**Dr. Schwartz
Consulting AG**

Projet n°26
TRÉSOR
Architecte
CORAL STUDIO SA
Architecte
FRESH ARCHITECTURES
Ingénieur civil
PERRETEN ET MILLERET

Projet n°27
MOULINSART
Architecte
gdap architectes
Ingénieur civil
rlj. ingénieurs conseils

Projet n°28
NUOVO COMMENTO
Architecte
**baukuh architetti
assciati (prof. Arch.
Pier Paolo Tamburelli)**
Ingénieur civil
**SCE Project
(ing. Manuela Fantini)**

Projet n°29
Co(e)urDuLivre
Architecte
**PERRAULT
ARCHITECTURE SASU**
Architecte local
**GROUPE H Architecture
et Ingénierie SA**
Ingénieur civil
Basler & Hofmann SA

Projet n°30
Evèlas
Architecte
**Joan Massagué Sánchez
Architecte**
Architecte
**H30
ARCHITECTES SLP**
Ingénieur civil
**MONOTTI INGEGNERI
CONSULTENTI SA**

Projet n°31
IDYIE
Architecte
LOCALARCHITECTURE
Architecte
G8A Architects
Ingénieur civil
**BERNARD ET
FORESTIER**

Projet n°32
Cent Détours
Architecte
**EYRE
ARCHITECTURE SARL**
Ingénieur civil
**PACHO RODRIGUEZ
DIAZ SARL**

Projet n°33
• **LESS IS MORE •**
Architecte
Federico Architecte
Ingénieur civil
**PRA Ingénieurs
Conseil SA**

Projet n°34
POST TENEBRAS LVX
Architecte
**PIERRE-ALAIN
DUPRAZ ARCHITECTES**
Ingénieur civil
**LE COLLECTIF SARL
INGÉNIEURS CIVILS**

Projet n°36
UCHIWA
Architecte
LACROIX CHESSEX
Ingénieur civil
GEX & DORTHE

Projet n°37
INSITIONIS
Architecte
ADATT SA
Ingénieur civil
INGENI SA GENEVE

Projet n°38
Janus
Architecte
Estar, +DRDH
Ingénieur civil
Mecanismo

Projet n°39
JARDINDEPENDSEE
Architecte
**Cabinet Fanny Noël
Diogo Lopes Architectes
et Clancy Moore
Architectes**
Ingénieur civil
AFRY Schweiz AG

Projet n°40
AA 7855796
Architecte
**ARCH. RICCARDO
RENZI**
Ingénieur civil
FRANCESCO FANFANI

Projet n°41
IN CULTURA VERITAS
Architecte
**EGA ERIK GIUDICE
ARCHITECTURE**
Ingénieur civil
CSD INGENIEURS SA

Projet n°42
LA PLATEFORME
Architecte
wulf architekten
Ingénieur civil
**Ingenieurgesellschaft
Meiss Grauer Hall
mbH& Co. KG**

Projet n°43
CALLIOPE
Architecte
**ARMON SEMADENI
ARCHITEKTEN GMBH**
Ingénieur civil
**WEBER +
BRÖNNIMANN
INGENIEURS
CIVILS SA**

Projet n°44
CORTILE
Architecte
**Studio Lausanne
Architecture**
Ingénieur civil
Synaxis

Projet n°45
PATIOS
Architecte
**Bez+Kock Architekten
Generalplaner GmbH**
Ingénieur civil
**wh-p GmbH Beratende
Ingenieure**

Projet n°46
JEAN ET FRANCIS
Architecte
**Ilg Santer
Architekten GmbH**
Ingénieur civil
**Ingegneri Pedrazzini
Guidotti SAGL**

Projet n°47
PLIÉ RELEVÉ
Architecte
STUDIOPEZ SÀRL
Ingénieur civil
WMM AG

Projet n°48
par la lumière
Architecte
**Valentin Lang Architekt
MSc ETH SIA**
Ingénieur civil
**Schnetzer Puskas
Ingenieure AG**

Projet n°49
TOUR DES LIVRES
Architecte
STUDIO IANNONE
Ingénieur civil
Makiol Wiederkehr AG

Projet n°50
010101
Architecte
STUDIO MAKŠ
Ingénieur civil
Summum Engineering

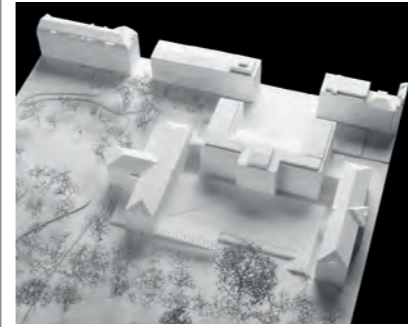
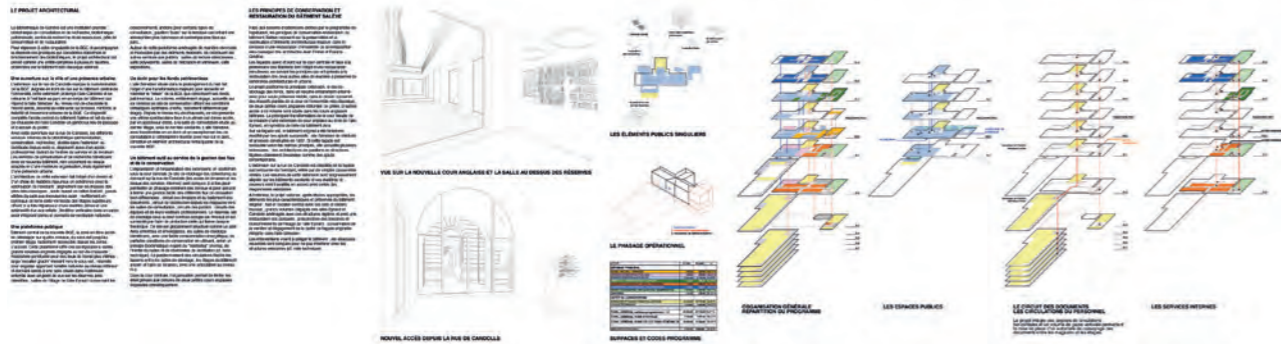
Projet n°51
ADVENISTI
Architecte
**Amaldi Neder
et associés,
architectes SÀRL**
Architecte
Architecture 4C
Ingénieur civil
**MP Ingénieurs
Conseils SA**

Projet n°52
jardin jean jaques
Architecte
**Marc-Olivier Mathez,
dipl. Architecte ETH**
Ingénieur civil
**Ifb frohloff staffa kühl
beratende Ingenieure
PartG mbB**

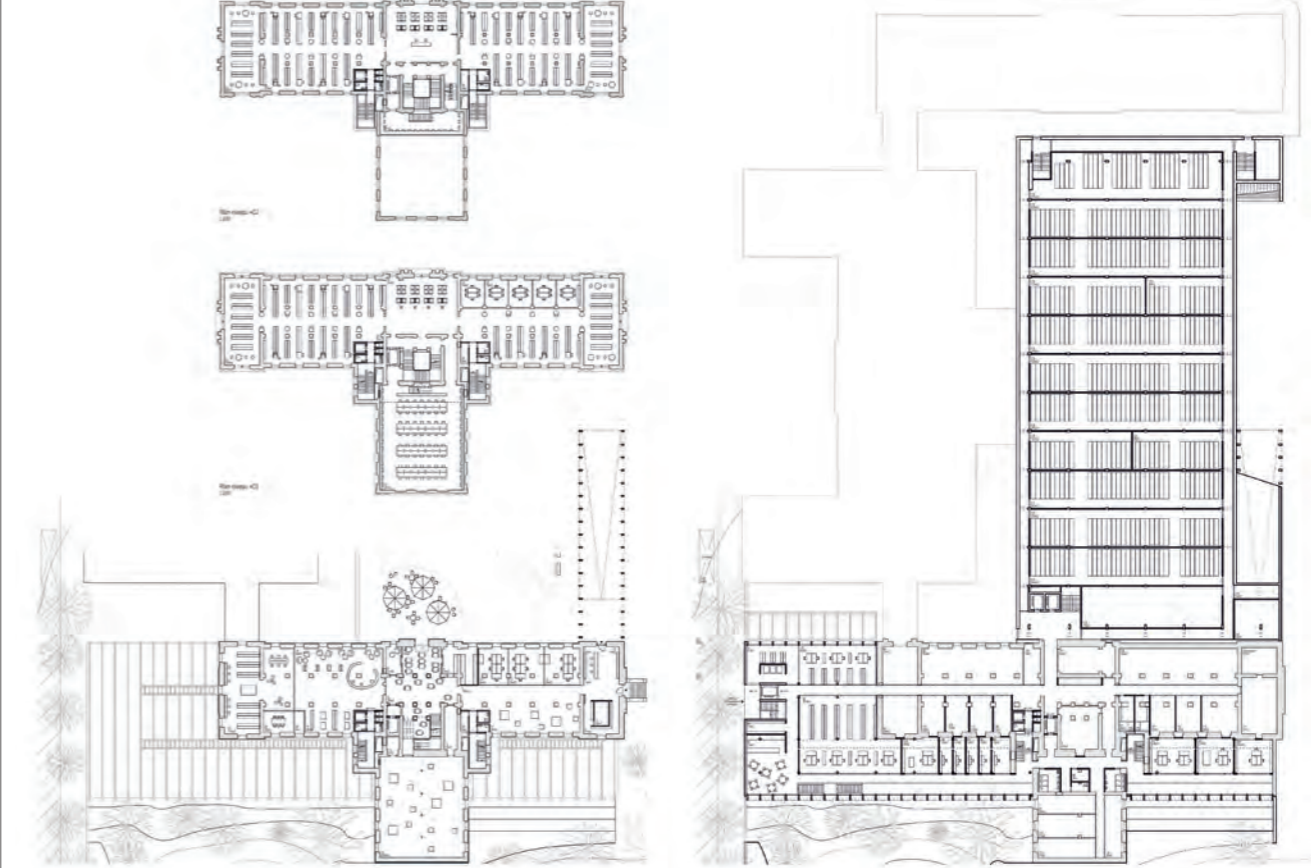
Projet n°53
troispourcent
Architecte
nrv, architectes snc
Architecte associé
EXPERIMENTAL
Ingénieur civil
co-struct SA

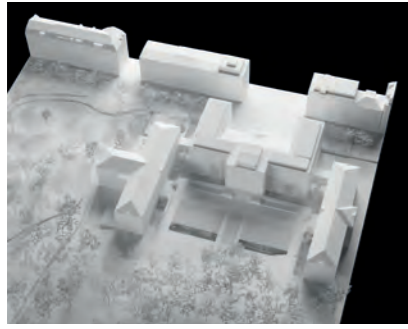


Projet n°1
NBGE21
 Architecte
HUGUES FONTENAS ARCHITECTES
 Ingénieur civil
BG INGÉNIEURS CONSEILS SA

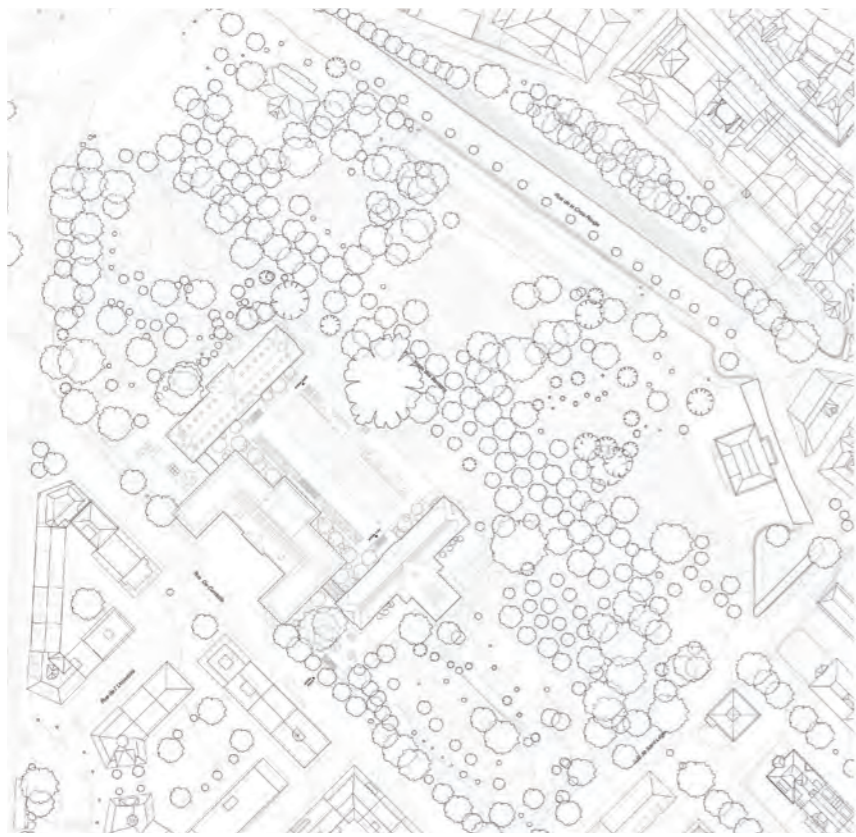


Projet n°3
Les 3 Mousquetaires
 Architecte
Polar architectes SÀRL
 Ingénieur civil
Büeler Fischli Bauingenieure GmbH





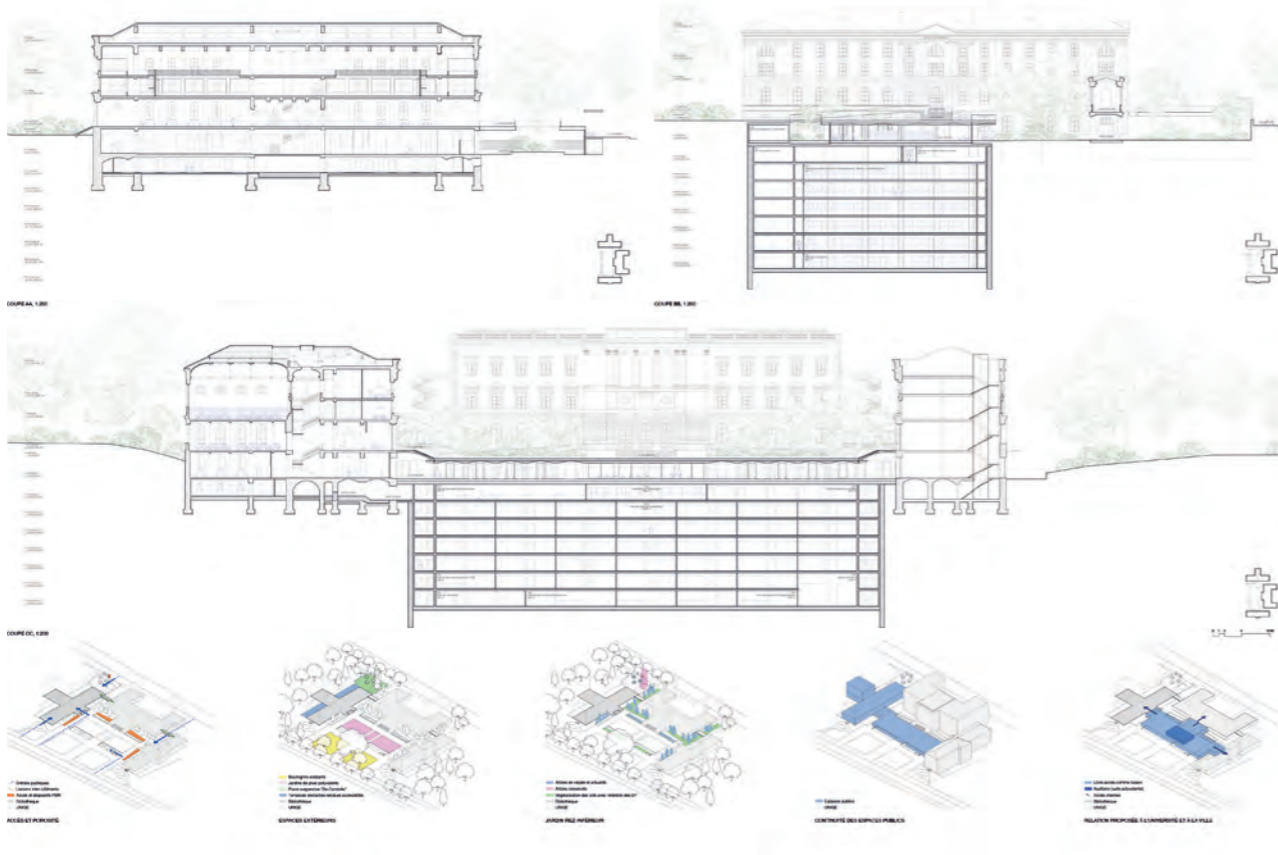
Projet n°4
INTERTEXTE
 Architecte
CHRISTIAN DUPRAZ ARCHITECTURE OFFICE SA
 Ingénieur civil
INGPHI SA



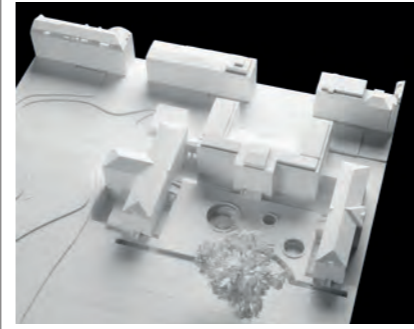
Objectifs du projet Afin d'offrir aux habitants de la ville, un bâtiment de grande qualité, l'extension de la bibliothèque de Genève a été l'opportunité de réaffirmer un principe constructif et paysager de référence. Située au pied du plateau de la colline, elle est soumise à une situation de projet INTERTEXTE à l'endroit d'un espace de référence, chargé d'histoire et d'attachement à son territoire. Le projet s'inscrit dans un tissu urbain et constructif existant et se positionne de manière programmatique, en respectant les modes de fonctionnement de la bibliothèque de Genève, afin de proposer une nouvelle manière de vivre.

PROJET-LIBRAIRIE
 L'extension de la bibliothèque de Genève a été l'opportunité de réaffirmer un principe constructif et paysager de référence. Située au pied du plateau de la colline, elle est soumise à une situation de projet INTERTEXTE à l'endroit d'un espace de référence, chargé d'histoire et d'attachement à son territoire. Le projet s'inscrit dans un tissu urbain et constructif existant et se positionne de manière programmatique, en respectant les modes de fonctionnement de la bibliothèque de Genève, afin de proposer une nouvelle manière de vivre.

ADRESSABILITÉ ET VISIBILITÉ
 Le projet s'inscrit dans un tissu urbain et constructif existant et se positionne de manière programmatique, en respectant les modes de fonctionnement de la bibliothèque de Genève, afin de proposer une nouvelle manière de vivre.



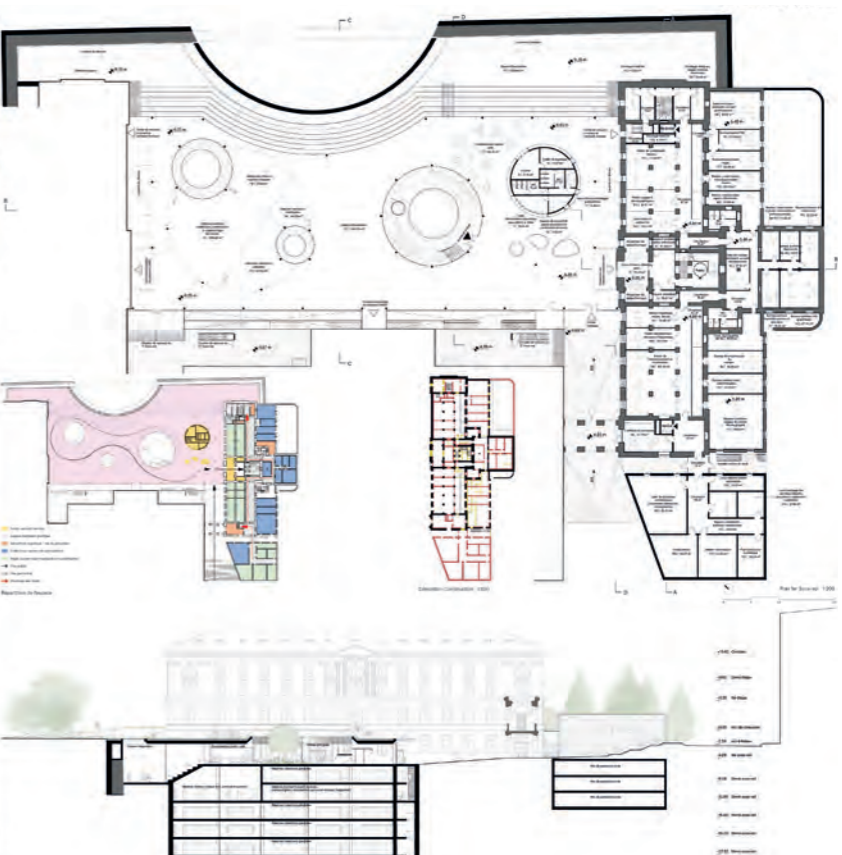
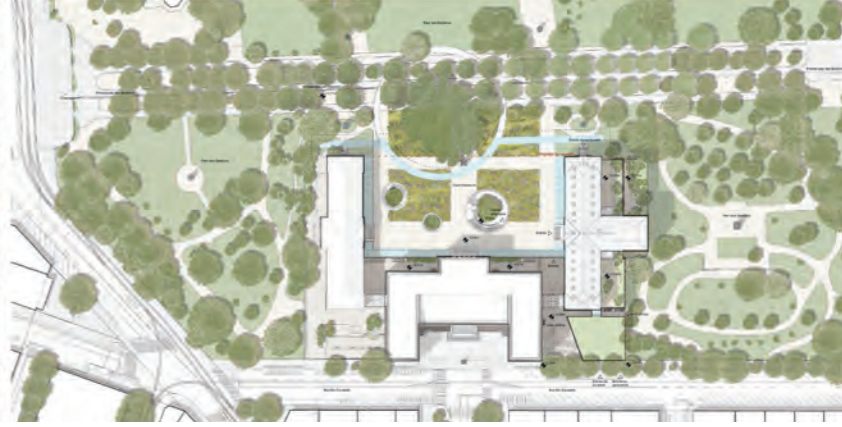
Projet n°5
BASTION DU SAVOIR
 Architecte
Gerber Architekten International GmbH
 Ingénieur civil
DREES & SOMMER

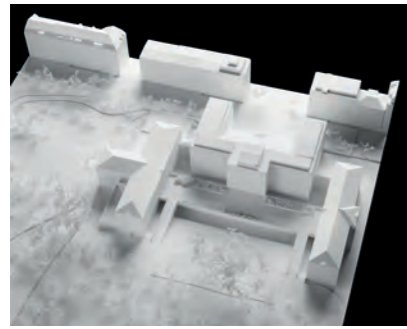


Objectifs du projet Afin d'offrir aux habitants de la ville, un bâtiment de grande qualité, l'extension de la bibliothèque de Genève a été l'opportunité de réaffirmer un principe constructif et paysager de référence. Située au pied du plateau de la colline, elle est soumise à une situation de projet INTERTEXTE à l'endroit d'un espace de référence, chargé d'histoire et d'attachement à son territoire. Le projet s'inscrit dans un tissu urbain et constructif existant et se positionne de manière programmatique, en respectant les modes de fonctionnement de la bibliothèque de Genève, afin de proposer une nouvelle manière de vivre.

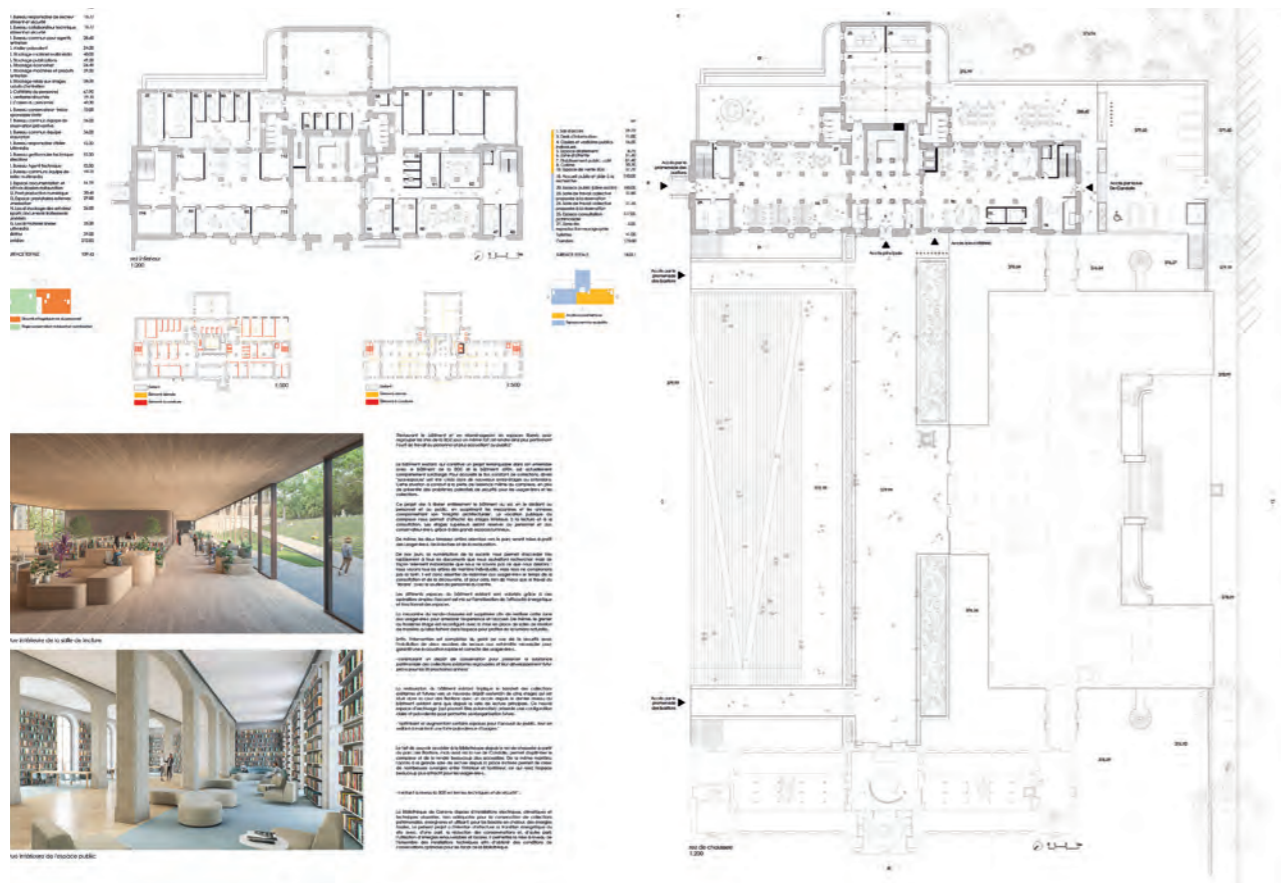
PROJET-LIBRAIRIE
 L'extension de la bibliothèque de Genève a été l'opportunité de réaffirmer un principe constructif et paysager de référence. Située au pied du plateau de la colline, elle est soumise à une situation de projet INTERTEXTE à l'endroit d'un espace de référence, chargé d'histoire et d'attachement à son territoire. Le projet s'inscrit dans un tissu urbain et constructif existant et se positionne de manière programmatique, en respectant les modes de fonctionnement de la bibliothèque de Genève, afin de proposer une nouvelle manière de vivre.

ADRESSABILITÉ ET VISIBILITÉ
 Le projet s'inscrit dans un tissu urbain et constructif existant et se positionne de manière programmatique, en respectant les modes de fonctionnement de la bibliothèque de Genève, afin de proposer une nouvelle manière de vivre.



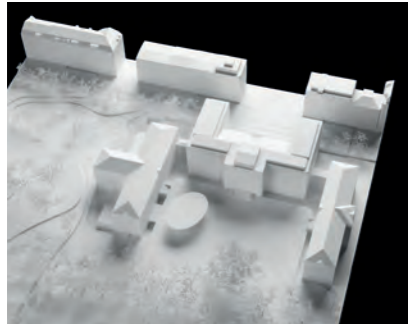


Projet n°6
Deux dalles
 Architecte
Arquivio Architects SLP
 Ingénieur civil
INGEGNERI SPP SA



Projet n°7
JAMMSEB
 Architecte
Sergison Bates architekten SÄRL
+ Jaccaud + Associés SA
 Ingénieur civil
ESM – Ingénierie SA

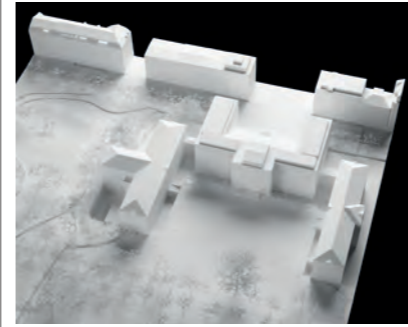
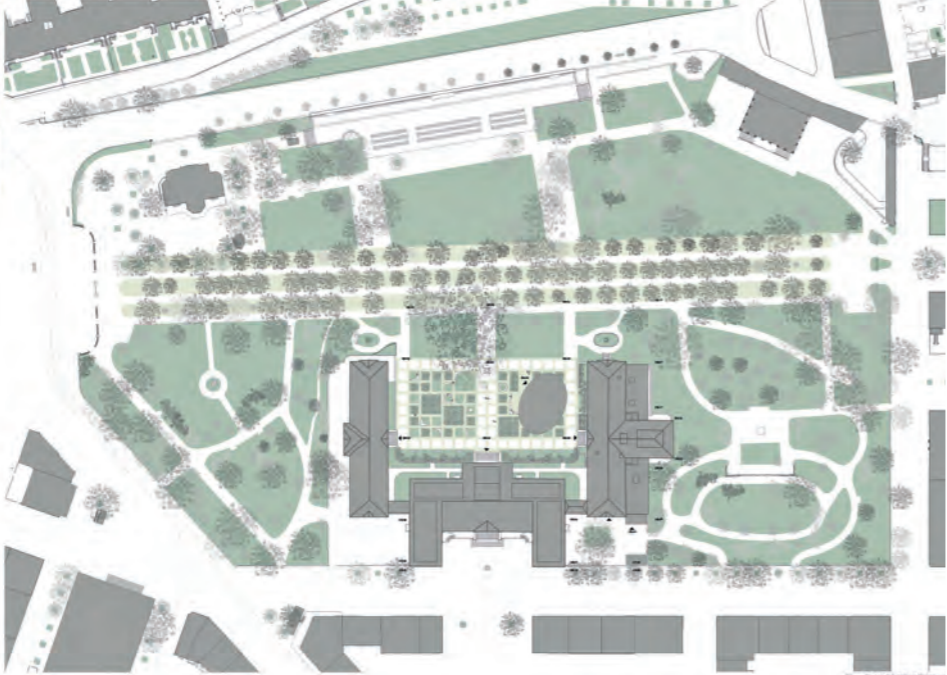




Projet n°8
ROSÉ DES PRÉS
 Architecte
butikofer de oliveira architectes SÀRL
 Ingénieur civil
B+S ingénieurs SA



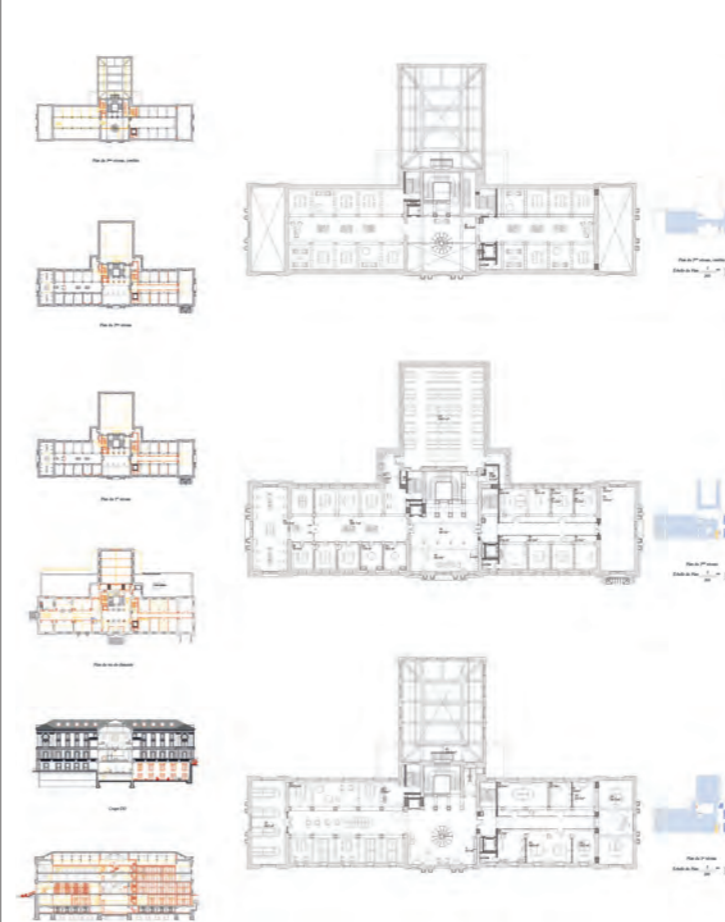
Le projet de réhabilitation de l'édifice existant par un nouveau volume additionnel dans une cour intérieure est un défi architectural et technique. Les volumes existants sont en mauvais état et nécessitent une intervention globale. Le projet propose un nouvel édifice dans le style de l'édifice existant, mais avec une approche plus contemporaine. L'édifice existant est un bâtiment de 1930, construit en béton armé et brique. Le projet propose un nouvel édifice de 10 étages, construit en béton armé et brique, qui s'intègre dans le tissu urbain existant. Le projet propose également une cour intérieure avec des espaces verts et des espaces publics. Le projet propose également une cour intérieure avec des espaces verts et des espaces publics. Le projet propose également une cour intérieure avec des espaces verts et des espaces publics.

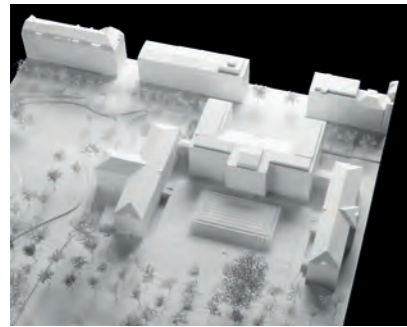


Projet n°9
JAMES
 Architecte
Pont12 architectes SA
 Ingénieur civil
EDMS SA



Le projet de réhabilitation de l'édifice existant par un nouveau volume additionnel dans une cour intérieure est un défi architectural et technique. Le projet propose un nouvel édifice dans le style de l'édifice existant, mais avec une approche plus contemporaine. L'édifice existant est un bâtiment de 1930, construit en béton armé et brique. Le projet propose un nouvel édifice de 10 étages, construit en béton armé et brique, qui s'intègre dans le tissu urbain existant. Le projet propose également une cour intérieure avec des espaces verts et des espaces publics. Le projet propose également une cour intérieure avec des espaces verts et des espaces publics.





Projet n° 11
17140427
 Architecte
MAX DUDLER AG
 Ingénieur civil
Ribi + Blum AG



**RESTAURATION ET EXTENSION DE LA
 HÉLVÉTIQUE DE GENÈVE**

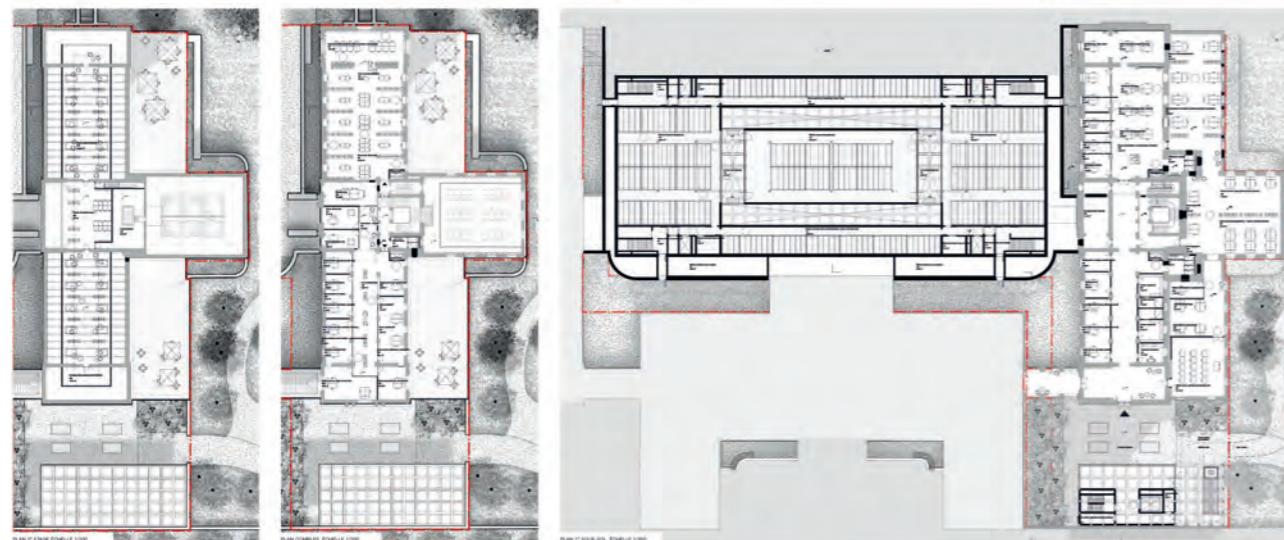
Le projet de restauration et d'extension de la Helvétia de Genève vise à réhabiliter un bâtiment historique tout en intégrant de nouvelles volumes architecturaux. L'objectif est de préserver l'identité patrimoniale tout en offrant des espaces adaptés aux besoins contemporains de l'enseignement supérieur.

Programme d'extension

Le programme d'extension comprend la création de nouvelles salles de cours, de bureaux, de bibliothèques et de zones de détente. Les nouveaux volumes sont conçus pour s'intégrer harmonieusement à l'existant, respectant les principes de la modernisme tout en utilisant des matériaux et des techniques contemporaines.

Programme de restauration

Le programme de restauration vise à restaurer les parties historiques du bâtiment, notamment les façades et les intérieurs d'origine. Les travaux de restauration sont réalisés en respectant les principes de la charte de Venise, afin de préserver l'authenticité et la valeur patrimoniale du bâtiment.



Projet n° 12
je marche seuil
 Architecte
Lopes & Périnet-Marquet Architectes EPFL
 Ingénieur civil
AB ingénieurs SA



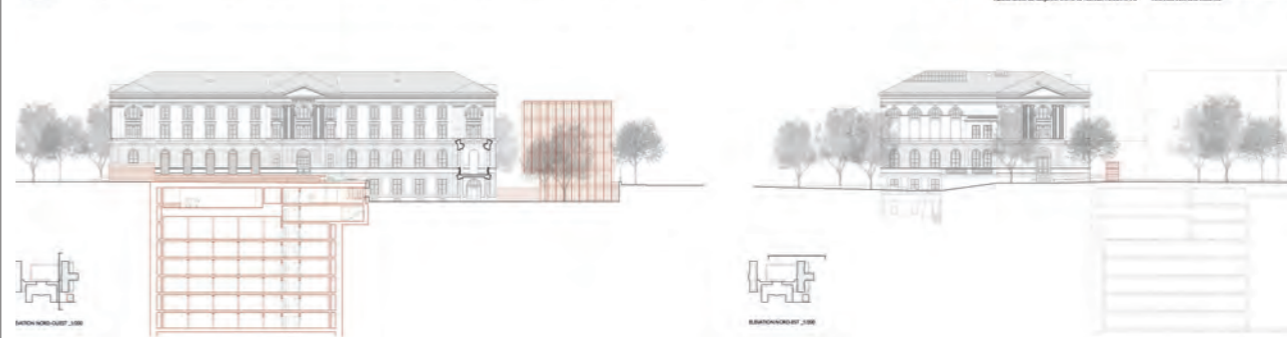
Le projet de restauration et d'extension de la Helvétia de Genève vise à réhabiliter un bâtiment historique tout en intégrant de nouvelles volumes architecturaux. L'objectif est de préserver l'identité patrimoniale tout en offrant des espaces adaptés aux besoins contemporains de l'enseignement supérieur.

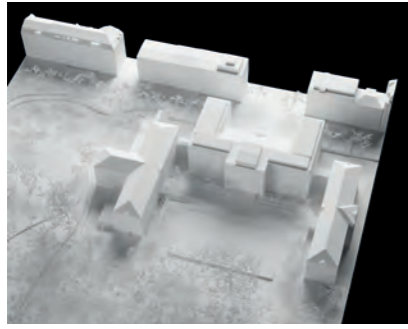
Programme d'extension

Le programme d'extension comprend la création de nouvelles salles de cours, de bureaux, de bibliothèques et de zones de détente. Les nouveaux volumes sont conçus pour s'intégrer harmonieusement à l'existant, respectant les principes de la modernisme tout en utilisant des matériaux et des techniques contemporaines.

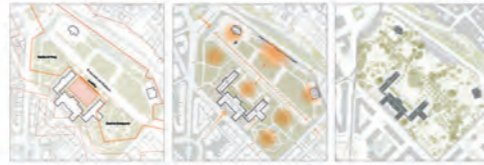
Programme de restauration

Le programme de restauration vise à restaurer les parties historiques du bâtiment, notamment les façades et les intérieurs d'origine. Les travaux de restauration sont réalisés en respectant les principes de la charte de Venise, afin de préserver l'authenticité et la valeur patrimoniale du bâtiment.





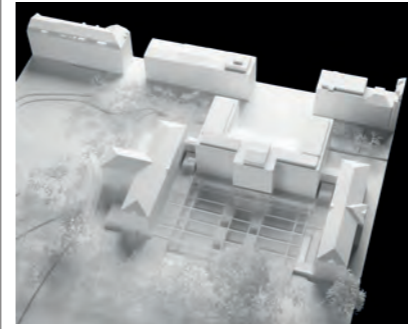
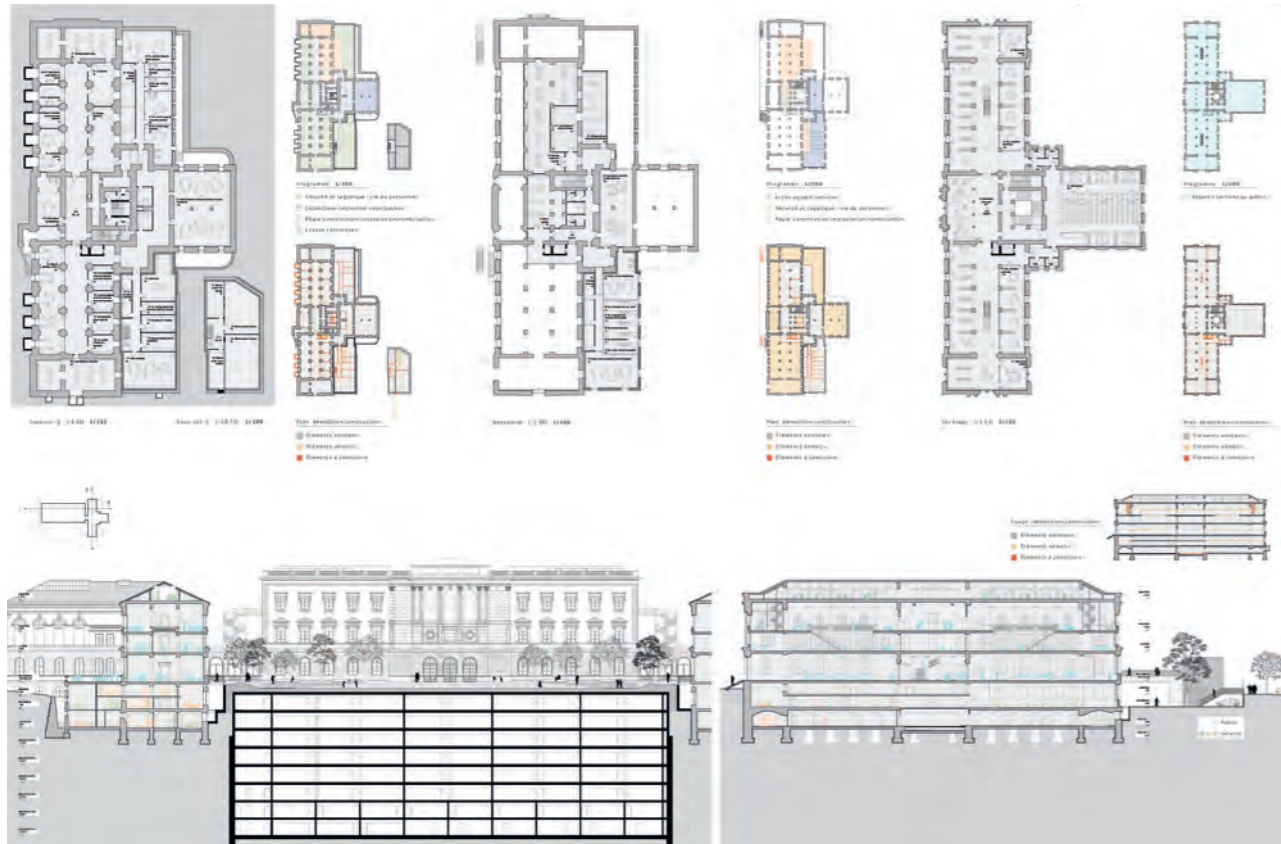
Projet n° 13
LES LITTÉRAIRES
 Architecte
architech SA
 Architecte
Architect barcelona 08 SLP
 Ingénieur civil
p-ingenierie SA



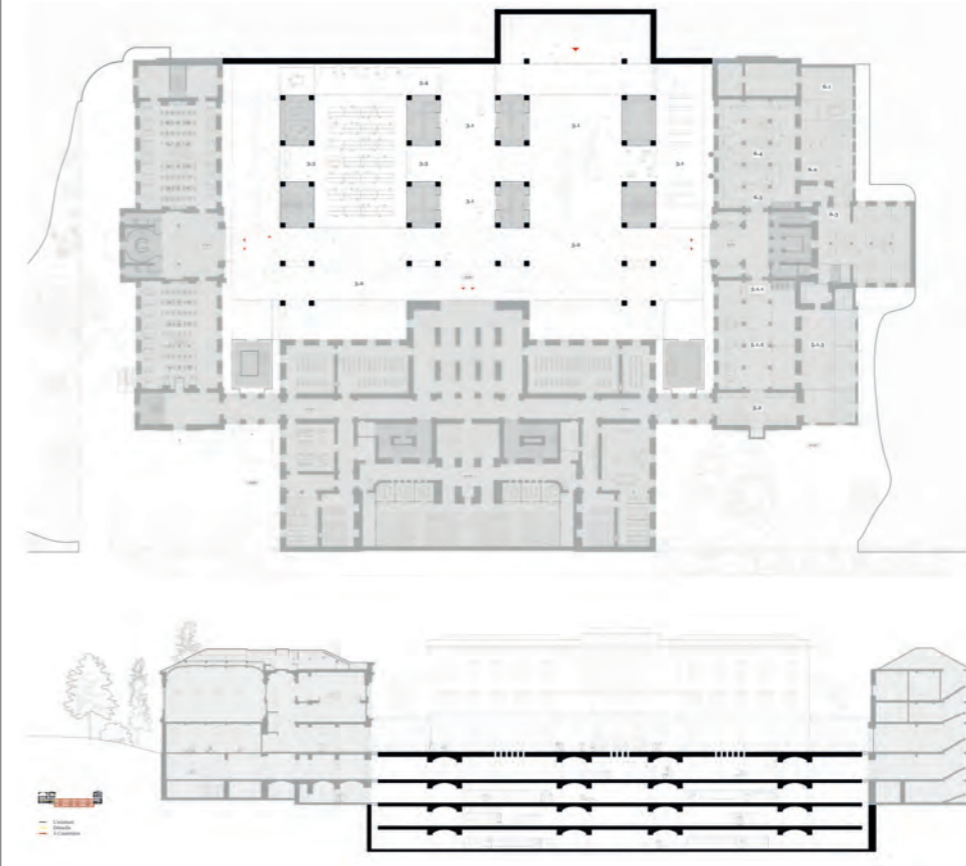
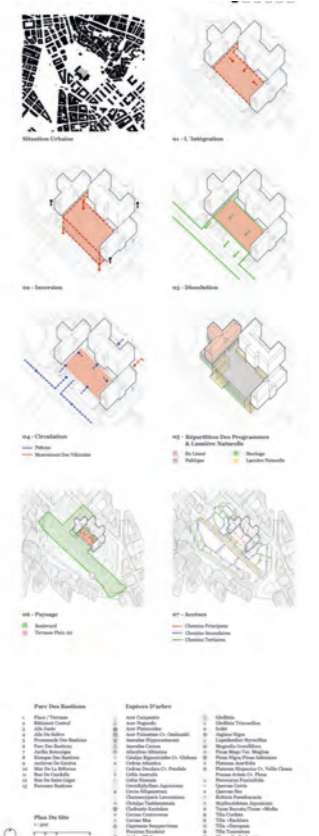
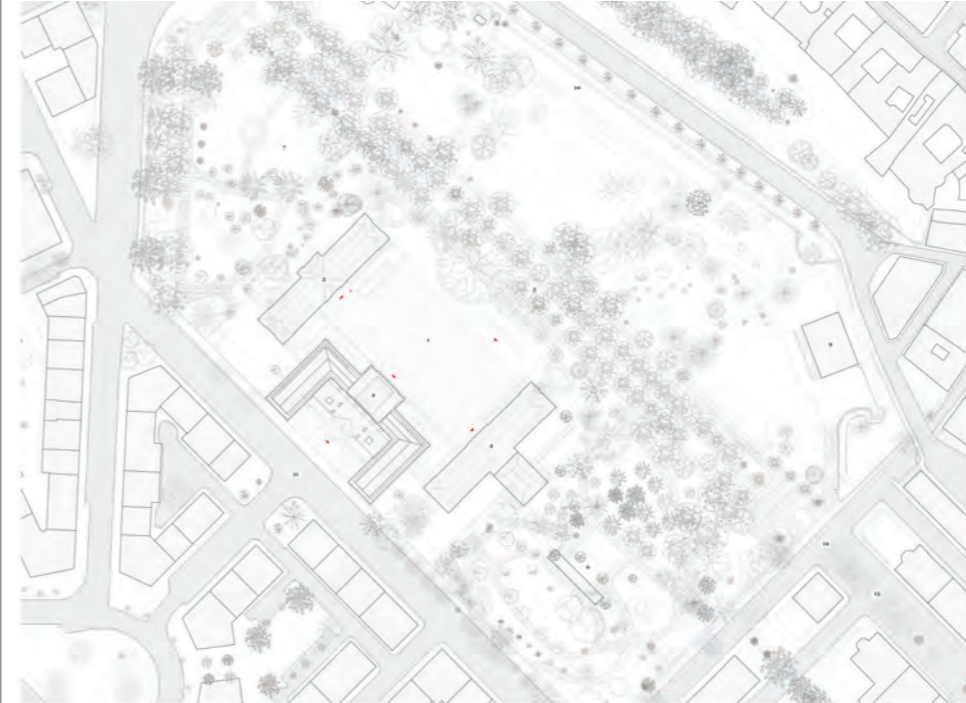
CONSTRUIRE SUR LES TRACES DU PASSÉ
 L'objectif de ce projet est de réhabiliter et de compléter le patrimoine architectural existant tout en intégrant de nouvelles constructions. Le site est situé dans un quartier historique de la ville de Barcelone, caractérisé par ses bâtiments de style modernisme catalan et ses espaces publics. Le projet vise à préserver l'authenticité du lieu tout en offrant des espaces adaptés aux besoins contemporains. Les nouvelles constructions seront conçues pour s'intégrer harmonieusement dans le tissu urbain existant, respectant les hauteurs et les volumes caractéristiques de la zone. Le projet comprend également des interventions paysagères et des aménagements urbains visant à améliorer la qualité de vie et à renforcer le lien social au sein de la communauté locale.

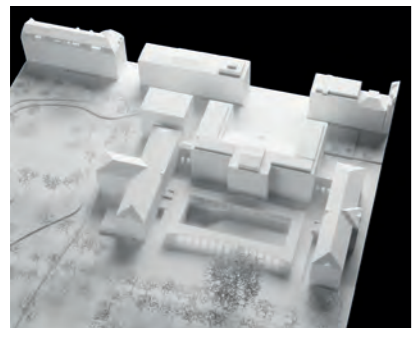
UN NOUVEAU COMPACT
 Le projet propose une nouvelle configuration spatiale qui optimise l'utilisation des surfaces disponibles. Les nouvelles constructions sont conçues pour créer des courtyards et des espaces communs qui favorisent l'interaction sociale et améliorent le cadre de vie des occupants. Le projet intègre également des solutions innovantes pour la gestion des eaux pluviales et l'amélioration de la performance énergétique des bâtiments.

RENOUVER L'EXISTANT
 Les bâtiments existants seront réhabilités pour répondre aux exigences actuelles de confort, de sécurité et de durabilité. Les interventions comprennent la rénovation des façades, la mise aux normes des installations techniques et la préservation des éléments architecturaux d'intérêt. Le projet vise à transformer ces bâtiments en espaces modernes et fonctionnels, adaptés aux besoins des habitants et des visiteurs.

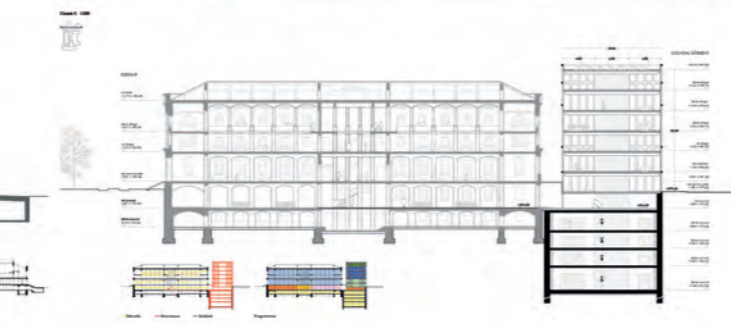
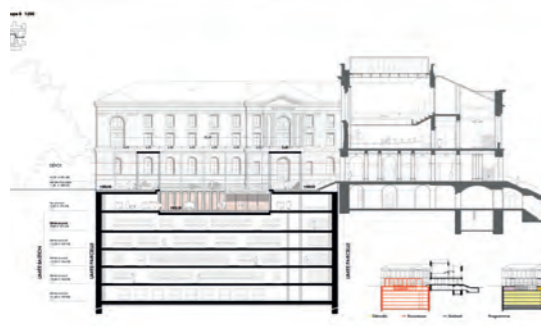
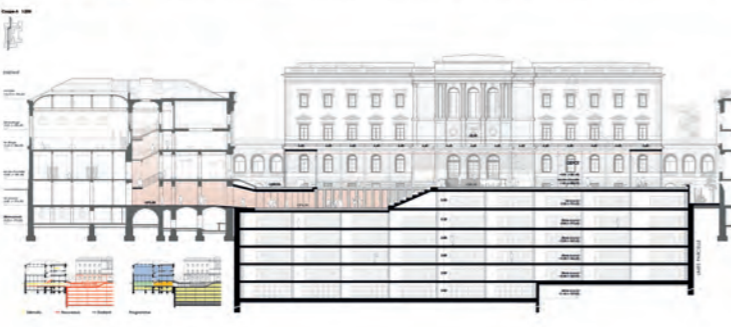
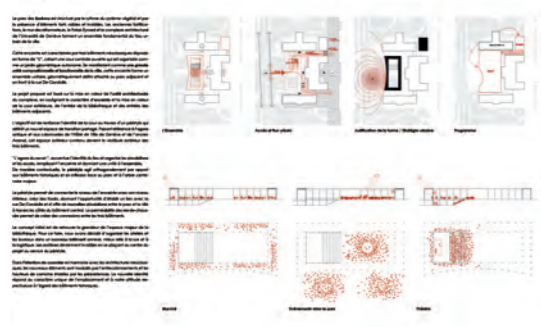


Projet n° 14
B4STIONS
 Architecte
Studio made
 Ingénieur civil

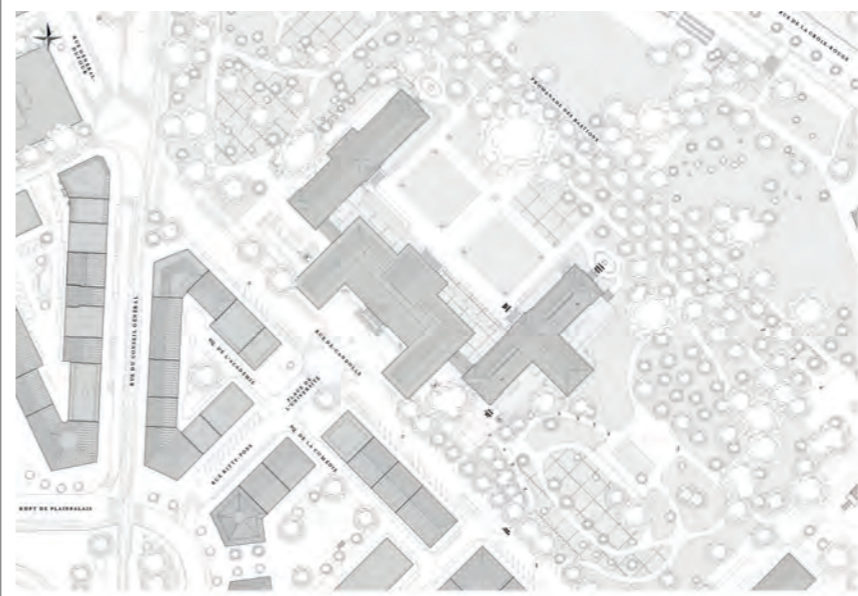




Projet n° 15
AGORA DU SAVOIR
 Architecte
Itten+Brechbühl SA
 Architecte
Gina Barcelona Architectes
 Ingénieur civil
Thomas Jundt ingénieurs civils SA



Projet n° 16
ISAURA
 Architecte
Argemí Bufano Architectes SÀRL
 Ingénieur civil
sd ingénierie Genève SA



VUE DU LIBRE ACCÈS - RES-DE-CHAUSSEE, AILE CANDOLLE

TRACES
 RECONSTRUCTION DU BÂTIMENT EXISTANT

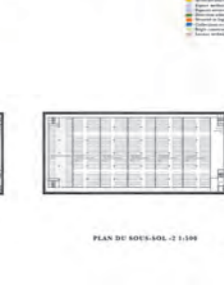
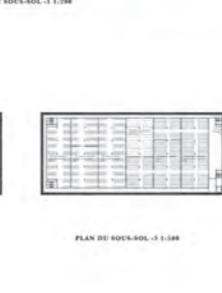
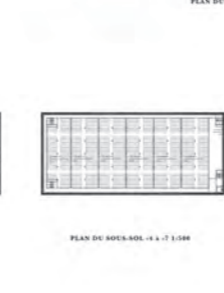
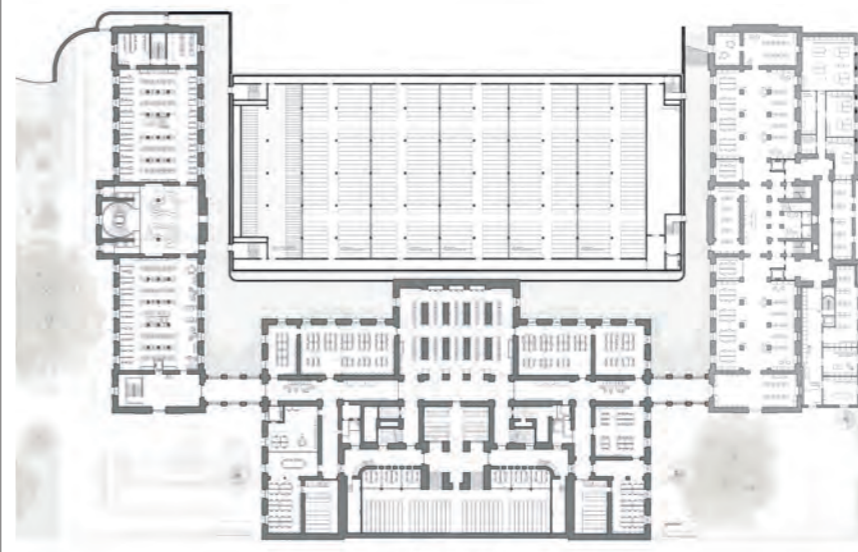
MÉTHODE DE CONSTRUCTION

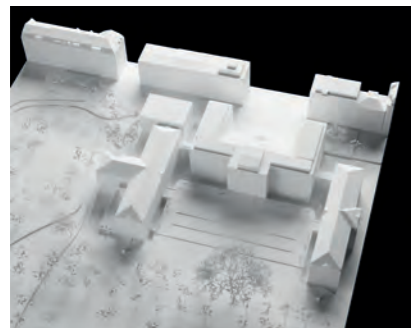
PÉRIODE DE CONSTRUCTION

PRINCIPES D'INTERVENTION SUR LE SITE DES BÂTIMENTS

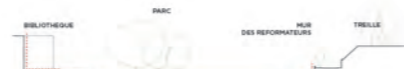
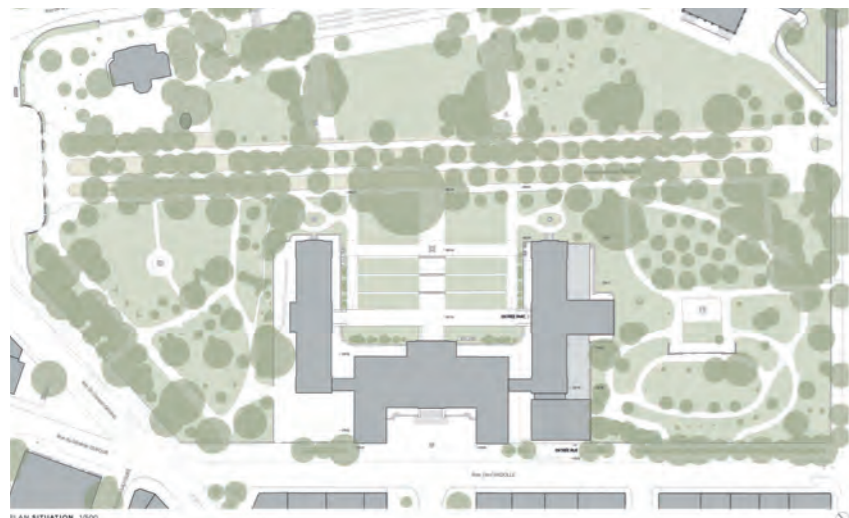
PROJET
 Le projet de construction et de rénovation de la Bibliothèque de Candolle est un projet de grande envergure, qui vise à transformer un bâtiment historique en un espace moderne et ouvert à tous. Le projet est divisé en plusieurs phases, qui seront réalisées sur une période de plusieurs années. Le projet est financé par le canton de Genève et la ville de Genève.

AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS ET ACCÈS
 Le projet prévoit également des aménagements extérieurs et des accès pour améliorer l'accessibilité et l'attrait du bâtiment. Ces aménagements comprennent la création de terrasses, de jardins et de zones de détente, ainsi que la mise en place de rampes et de ascenseurs pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite.





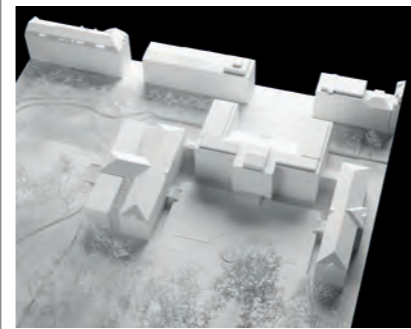
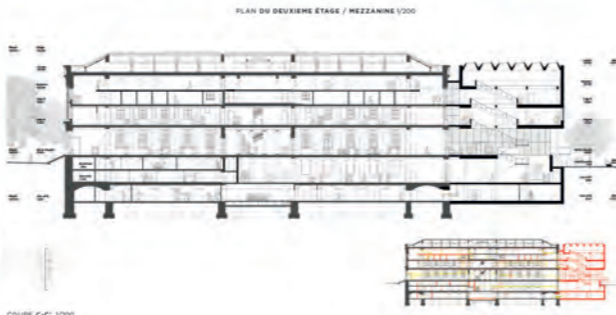
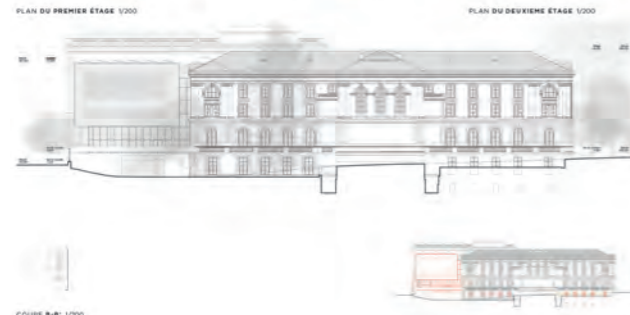
Projet n° 17
PIANO NOBILE
 Architecte
**MSV architecture
 paysage urbanisme SÀRL
 et Enrico Prati architectes**
 Ingénieur civil
OU3 ingénieurs civils



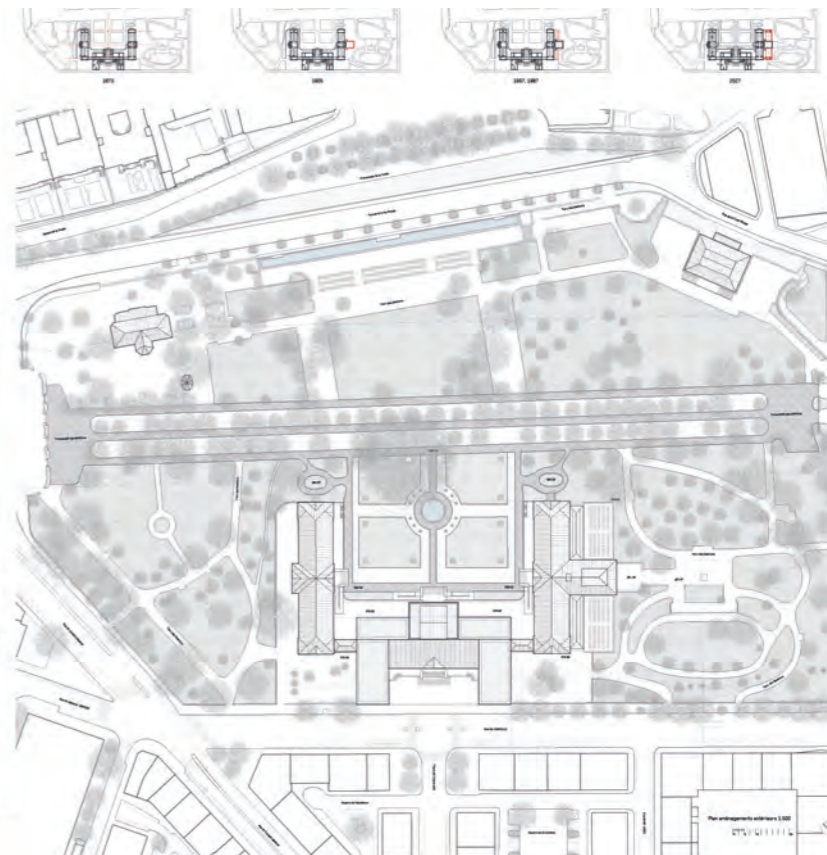
LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE DE GENÈVE
 Le projet valorise l'ensemble patrimonial de l'Université et du parc des Bastions tout en intégrant les besoins actuels. Il agit de manière à la bibliothèque un rôle majeur dans la Cité en procurant un lieu de travail et d'étude, avec des espaces conviviaux et solaires dans le cœur du quartier.

PORTIQUE SUR LA RUE DE CANDOLLE ET PIANO NOBILE
 Le nouveau bâtiment s'inscrit dans la continuité du volume existant tout en créant un lien avec le parc des Bastions. Ce nouveau bâtiment permet de prolonger le bâtiment historique des niveaux qui accueillent les services administratifs.

TERRASSE SUR LE PARC ET PARTERRE EN GRADINS
 L'ancienne entrée depuis le parc est conservée et son accessibilité améliorée par la mise à niveau de la cour et des accès au hall principal de l'Université et à la bibliothèque.

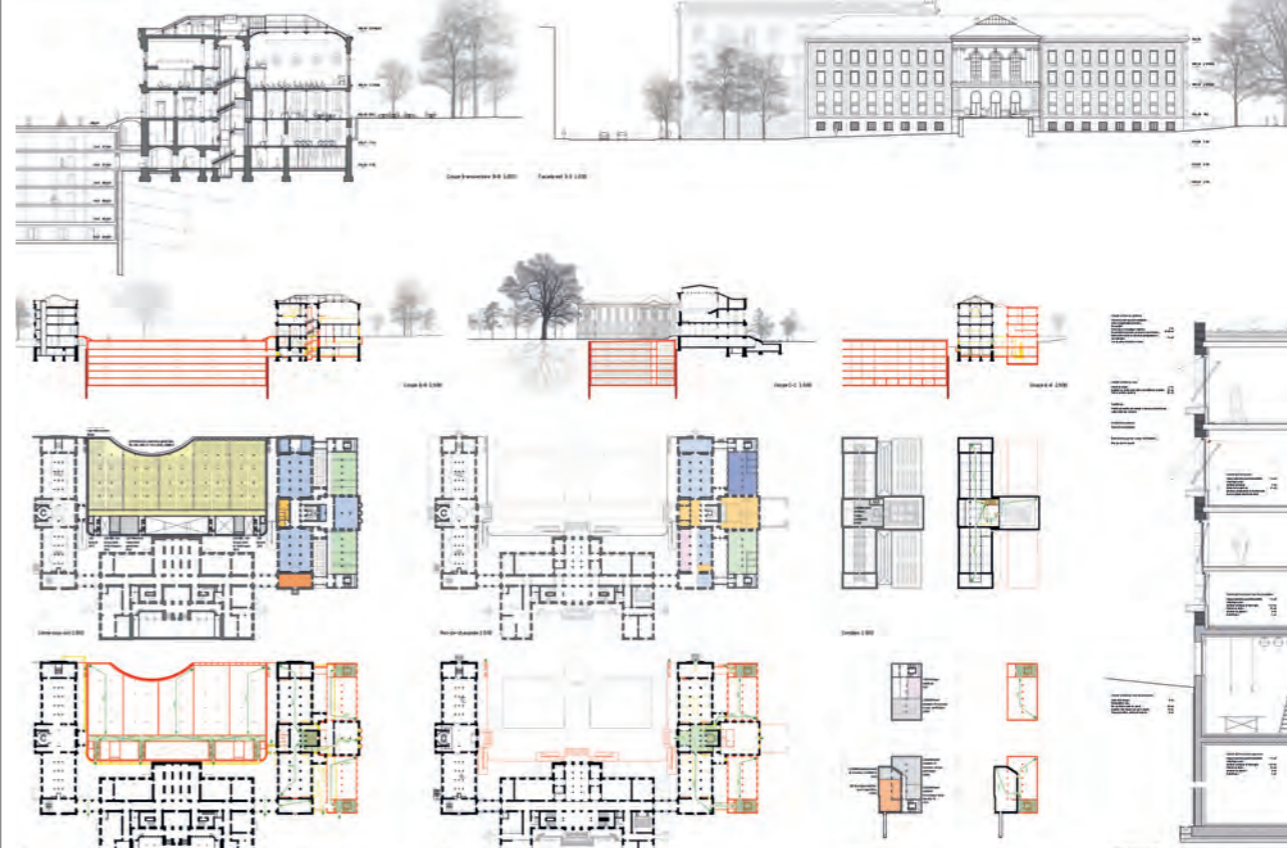


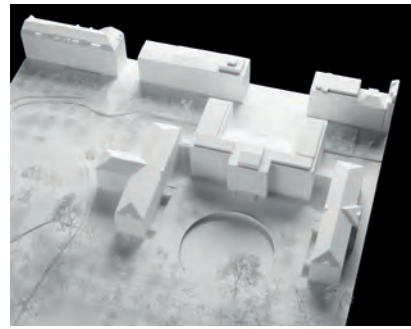
Projet n° 18
Fortes fortuna adiuvat
 Architecte
Lussi + Partner AG
 Ingénieur civil
WEBER Ingenieurbau GmbH



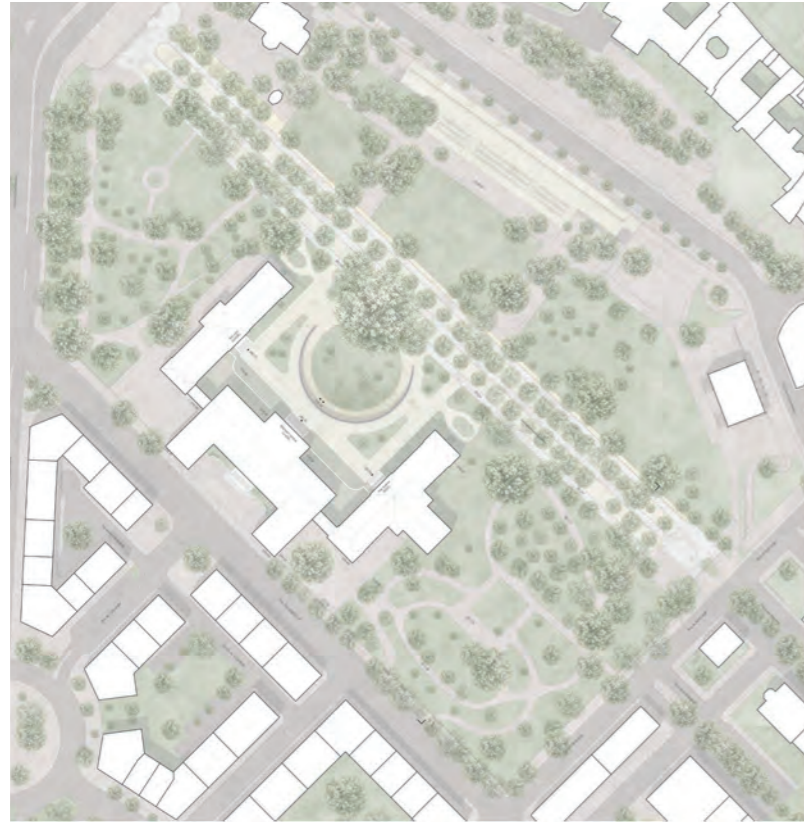
LES ESPACES DE TRAVAIL
 Le projet vise à créer un espace de travail moderne et ouvert, capable d'accueillir les besoins actuels de la bibliothèque et de l'Université. Les espaces de travail sont conçus pour favoriser la collaboration et l'innovation, tout en respectant l'architecture existante.

LES ESPACES DE TRAVAIL
 Le projet vise à créer un espace de travail moderne et ouvert, capable d'accueillir les besoins actuels de la bibliothèque et de l'Université. Les espaces de travail sont conçus pour favoriser la collaboration et l'innovation, tout en respectant l'architecture existante.





Projet n°20
CERCLE OUVERT
 Architecte
Studio Alberto Figuccio SÀRL + DEMOGO
 Ingénieur civil
küng et associés



Contexte et enjeux
 Le projet s'inscrit dans le cadre de la rénovation de l'Université de Genève, visant à créer un espace public ouvert et accueillant, capable de répondre aux besoins de la communauté universitaire et de la ville.

Stratégie d'architecture - valoir le patrimoine public
 L'architecture propose une intervention qui respecte et valorise le patrimoine existant, tout en intégrant de nouvelles formes architecturales et des espaces publics innovants.

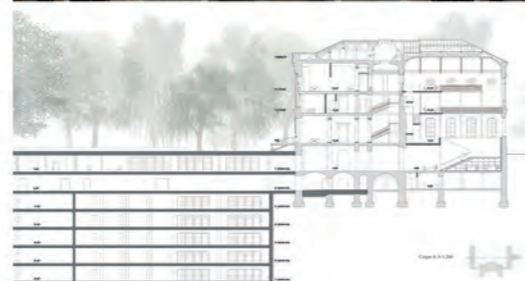
Progression et réalisation
 Le projet a été développé en collaboration avec les services de l'Université de Genève et les autorités locales, permettant une mise en œuvre progressive et adaptée aux contraintes du site.



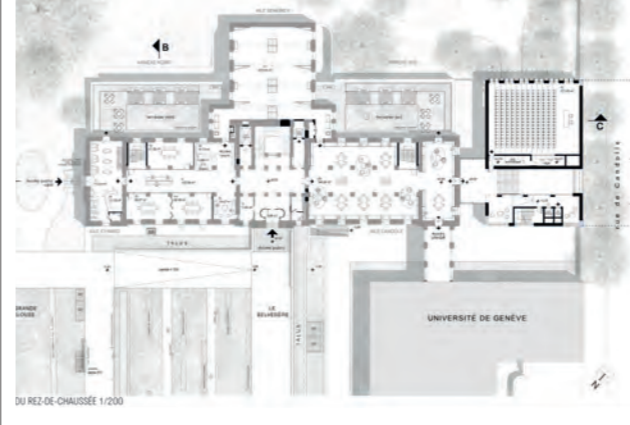
Contexte et enjeux
 Le projet s'inscrit dans le cadre de la rénovation de l'Université de Genève, visant à créer un espace public ouvert et accueillant, capable de répondre aux besoins de la communauté universitaire et de la ville.

Stratégie d'architecture - valoir le patrimoine public
 L'architecture propose une intervention qui respecte et valorise le patrimoine existant, tout en intégrant de nouvelles formes architecturales et des espaces publics innovants.

Progression et réalisation
 Le projet a été développé en collaboration avec les services de l'Université de Genève et les autorités locales, permettant une mise en œuvre progressive et adaptée aux contraintes du site.



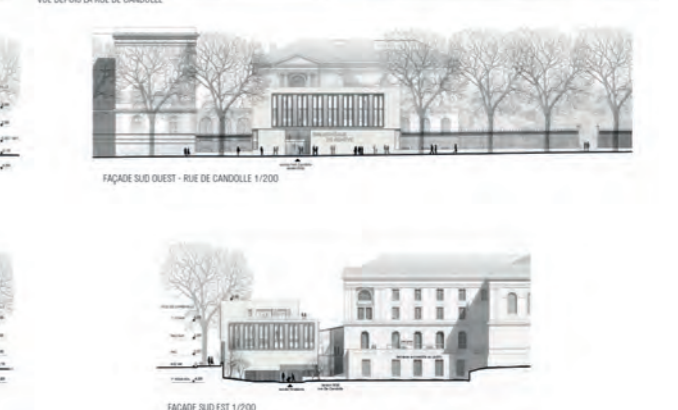
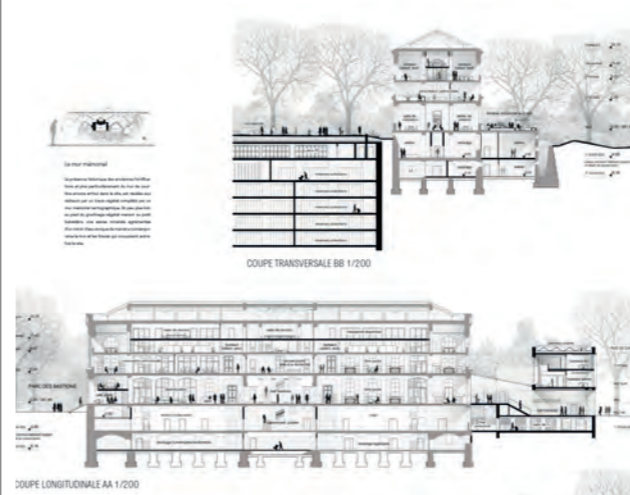
Projet n°21
MÉMOIRE VIVE
 Architecte
GROUPEMENT D'ARCHITECTES : ATELIER BRUNO GAUDIN ARCHITECTES & CCHE GENEVE SA
 Ingénieur civil
ZS Ingénieurs civils SA

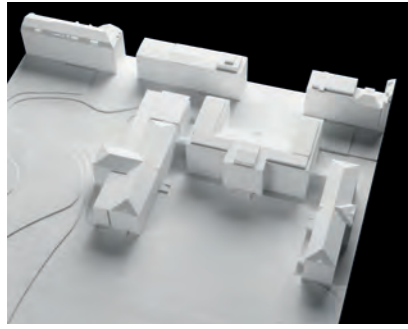


Contexte et enjeux
 Le projet s'inscrit dans le cadre de la rénovation de l'Université de Genève, visant à créer un espace public ouvert et accueillant, capable de répondre aux besoins de la communauté universitaire et de la ville.

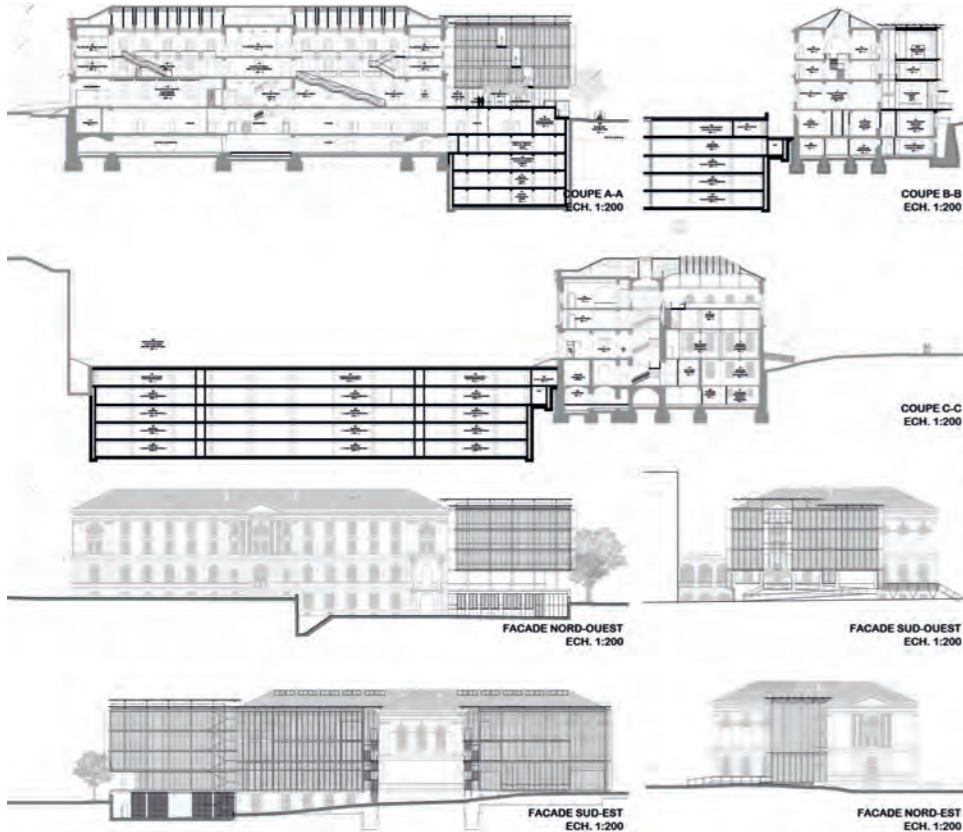
Stratégie d'architecture - valoir le patrimoine public
 L'architecture propose une intervention qui respecte et valorise le patrimoine existant, tout en intégrant de nouvelles formes architecturales et des espaces publics innovants.

Progression et réalisation
 Le projet a été développé en collaboration avec les services de l'Université de Genève et les autorités locales, permettant une mise en œuvre progressive et adaptée aux contraintes du site.





Projet n°22
X1X2Y
 Architecte
ARCHITECTE FRANCESCO ROSADINI
 Ingénieur civil
VERSO INGÉNIERIE SARL



NOTES SUR LES CONCEPTS DU PROJET / 16

1. L'opération se situe dans un quartier historique d'habitat ancien et dense, caractérisé par une typologie de bâtiments à trois ou quatre étages, avec des façades en pierre et des toitures à faible pente. Le projet vise à réhabiliter et moderniser ce patrimoine architectural tout en intégrant de nouvelles constructions et équipements publics.

2. Le programme de l'opération comprend : la réhabilitation de bâtiments existants, la construction de nouvelles constructions, la création d'espaces publics et de zones de stationnement, ainsi que l'amélioration de l'infrastructure urbaine.

3. Le projet respecte les contraintes de hauteur et de densité imposées par le plan d'occupation des sols (POS) et le plan local d'urbanisme (PLU).

4. L'opération est financée par le biais d'un partenariat public-privé (PPP) impliquant le maître d'ouvrage public et un partenaire privé.

5. Le projet est soumis à une procédure d'avis de l'architecte des Bâtiments de France (ABF) et de la Commission d'Aménagement Urbain (CAU).

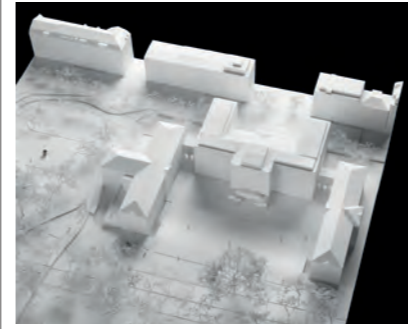
6. L'opération est soumise à une procédure de concertation avec les habitants du quartier et les associations locales.

7. Le projet est financé par le biais d'un emprunt à long terme.

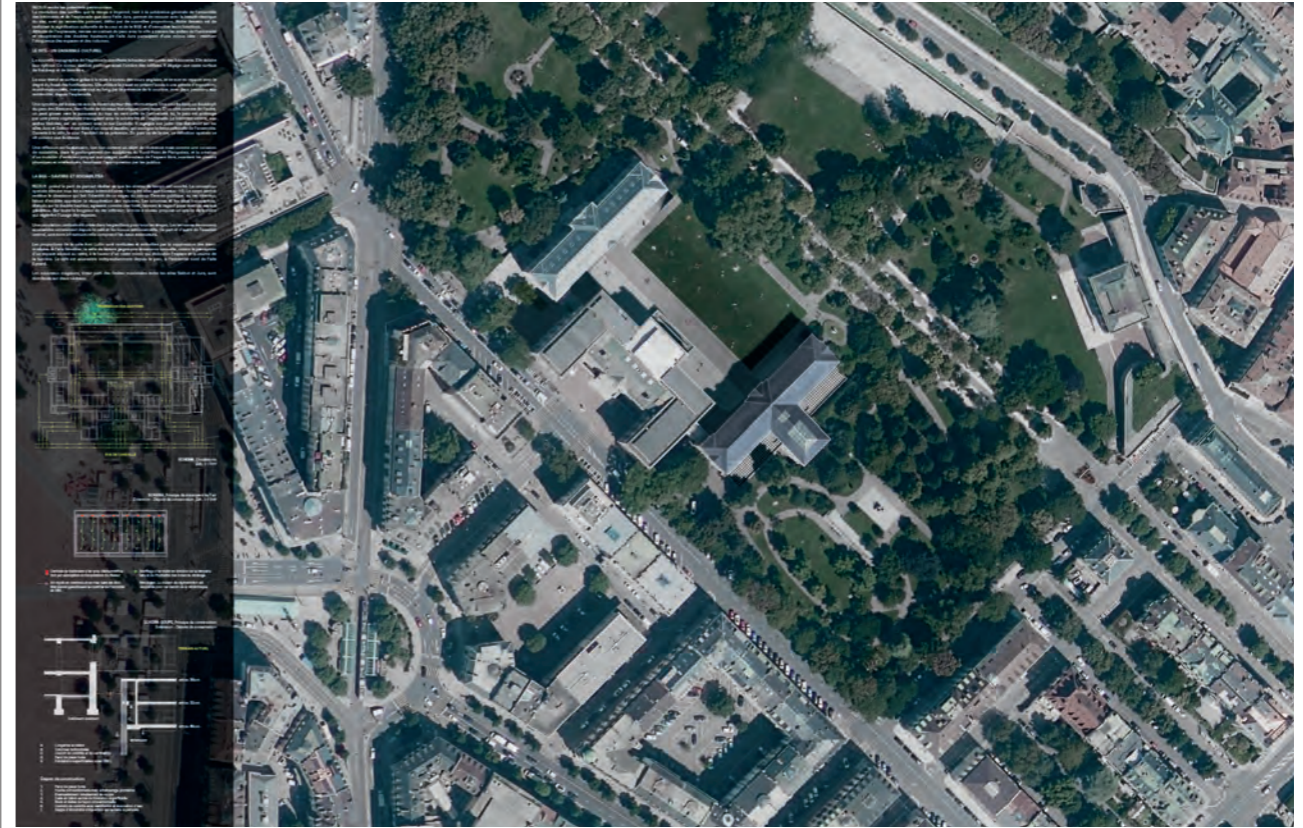
8. Le projet est soumis à une procédure de consultation des citoyens.

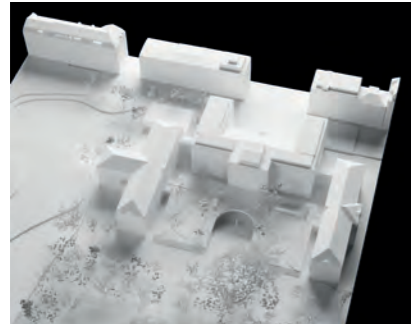
9. Le projet est soumis à une procédure de consultation des associations.

10. Le projet est soumis à une procédure de consultation des entreprises.

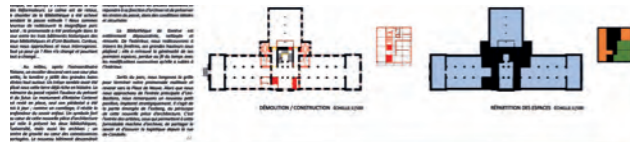
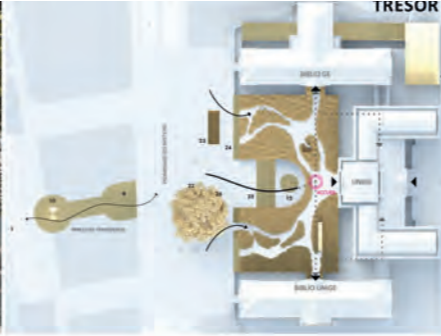


Projet n°23
REDUX
 Architecte
MADE IN SARL
 Ingénieur civil
Dr. Schwartz Consulting AG

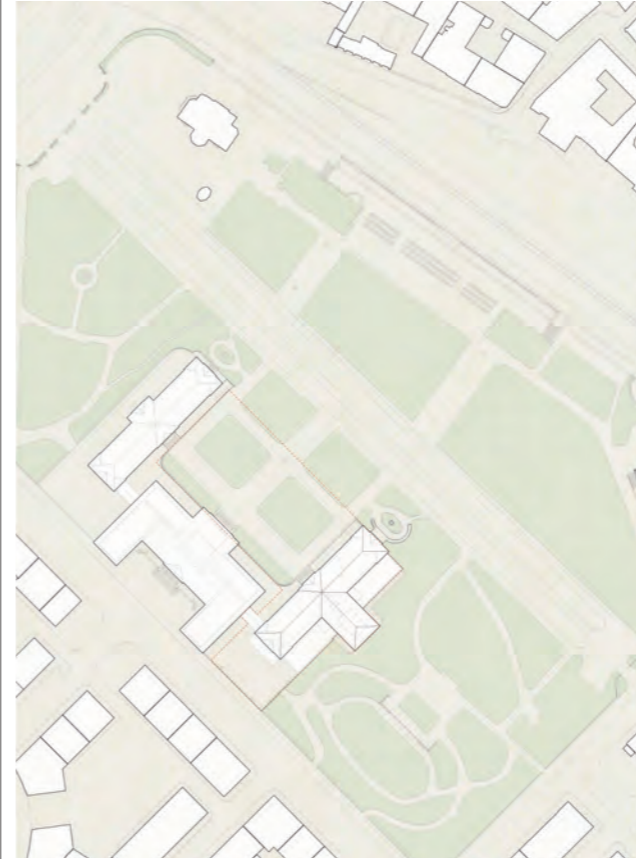




Projet n°26
TRÉSOR
 Architecte
CORAL STUDIO SA
 Architecte
FRESH ARCHITECTURES
 Ingénieur civil
PERRETEN ET MILLERET



Projet n°27
MOULINSART
 Architecte
gdap architectes
 Ingénieur civil
rlj. ingénieurs conseils



UNE DIMENSION HISTORIQUE ACCROISSANTE
 Le site de la rue de Bâle, le quartier Moulinsart de Thoiry et de la Bâtiment de la rue de Bâle, ont été inscrits au Patrimoine de l'Etat de la Ville de Genève. Ce patrimoine est composé de bâtiments de la fin du XVIIIe siècle, du début du XIXe siècle et de la fin du XIXe siècle. Ces bâtiments ont été construits par des architectes de renom et sont considérés comme des œuvres d'art. Le projet de rénovation de ce site vise à préserver ce patrimoine tout en intégrant de nouvelles constructions et équipements modernes. Le projet est divisé en plusieurs phases et implique la collaboration de nombreux acteurs, y compris les services municipaux, les propriétaires privés et les habitants du quartier.

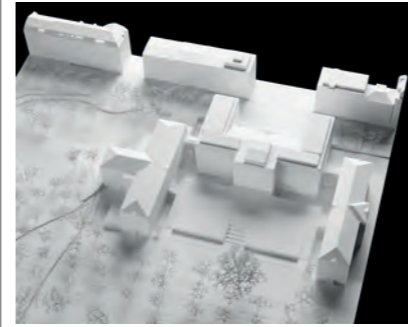
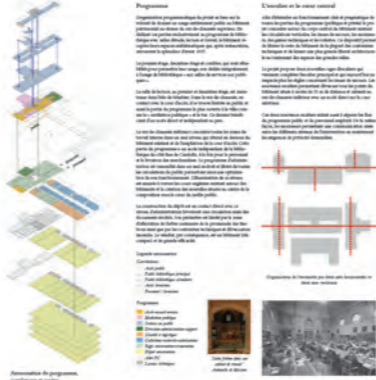
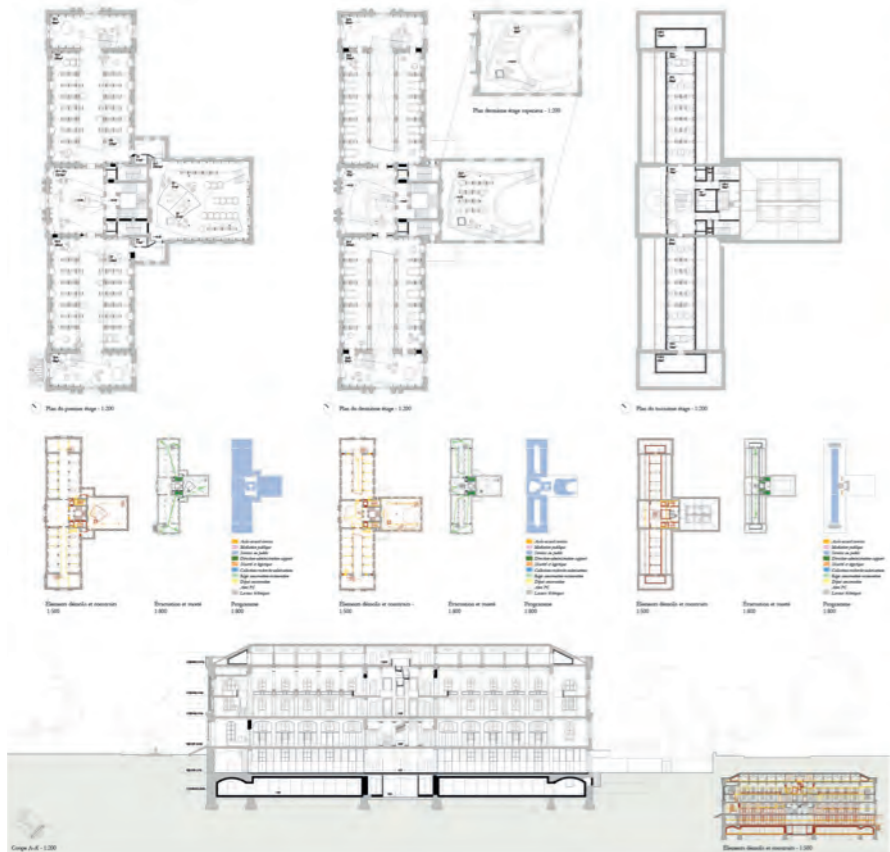
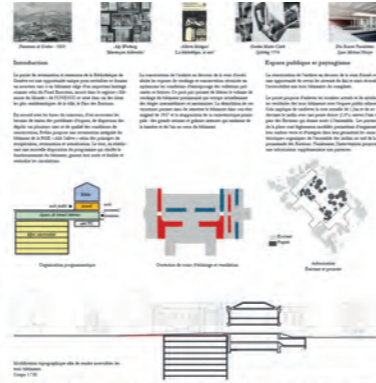
DEFINIR LA SÉQUENCERIE
 Le premier programme d'investissement est celui de la réhabilitation des bâtiments existants. Cette phase est essentielle pour garantir la pérennité du patrimoine architectural et pour créer un cadre de qualité pour les nouvelles constructions. Les travaux de réhabilitation comprennent la restauration des façades, des toitures et des intérieurs, ainsi que la mise à jour des infrastructures techniques. Cette phase est suivie de la construction de nouveaux bâtiments, qui seront conçus pour s'intégrer harmonieusement dans le contexte historique tout en offrant des espaces modernes et fonctionnels. Le projet est financé par le canton de Genève et implique également des partenariats publics-privés.

CONSTITUER UN CADRE
 Le projet génère également un cadre de qualité pour les nouvelles constructions. Ce cadre est défini par des règles d'urbanisme et d'architecture qui tiennent compte du patrimoine existant et des besoins du quartier. Ces règles visent à garantir la cohérence visuelle et spatiale du site tout en permettant l'innovation architecturale. Le projet est également accompagné de mesures de concertation avec les habitants et les associations locales, afin de prendre en compte leurs attentes et de favoriser l'appropriation du projet par le quartier.

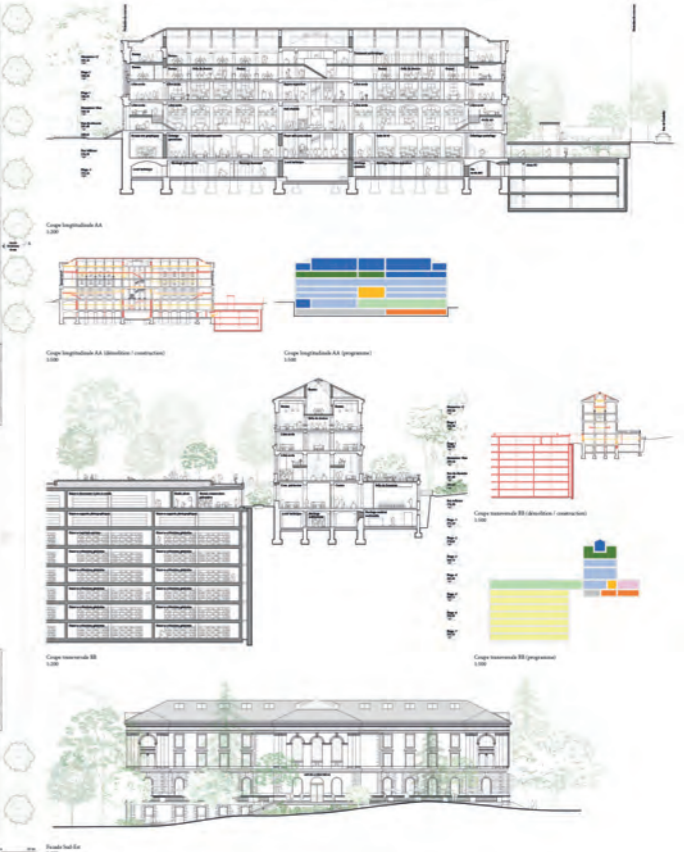
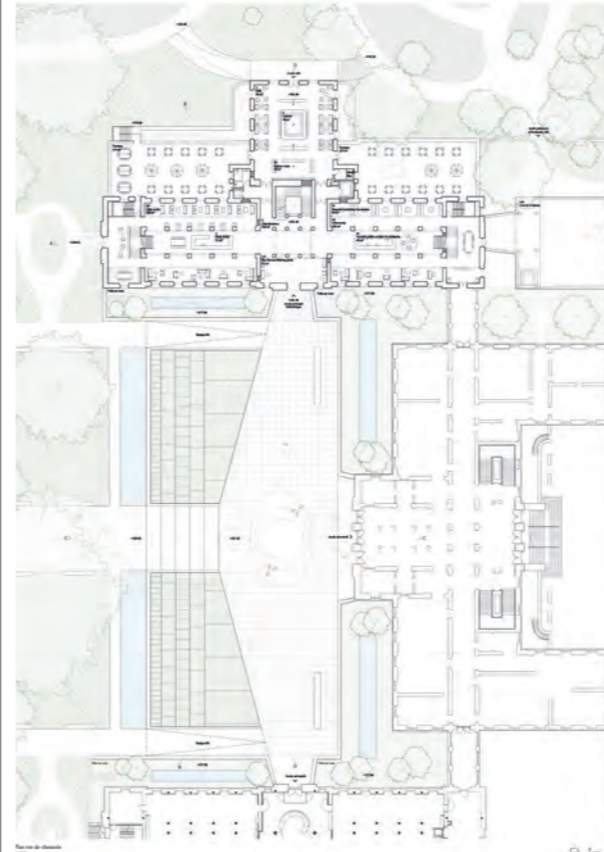
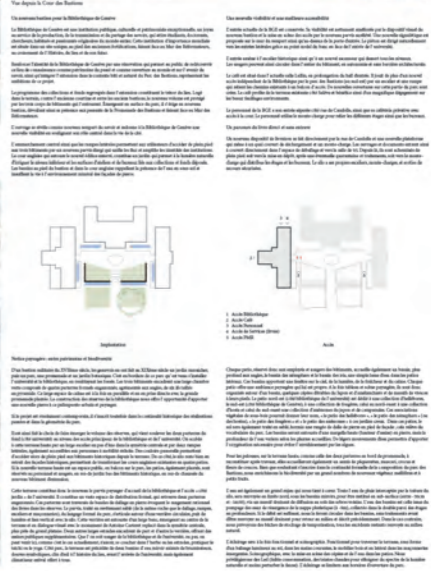


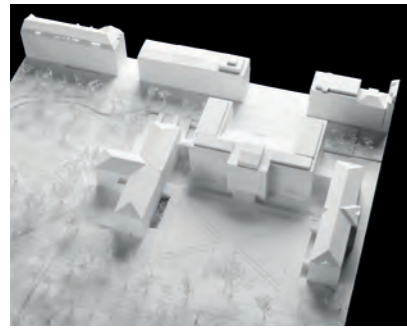


Projet n°30
Evèlas
 Architecte
Joan Massagué Sánchez Architecte
 Architecte
H3O ARCHITECTES SLP
 Ingénieur civil
MONOTTI INGEGNERI CONSULTENTI SA



Projet n°31
IDYIE
 Architecte
LOCALARCHITECTURE
 Architecte
G8A Architects
 Ingénieur civil
BERNARD ET FORESTIER Ingénieurs Civils





Projet n°32
Cent Détours
 Architecte
EYRE ARCHITECTURE SARL
 Ingénieur civil
PACHO RODRIGUEZ DIAZ SARL



Contexte et enjeux
 Le projet de Cent Détours est un projet d'habitat collectif innovant qui vise à répondre aux besoins de la ville de Bordeaux en matière de logements sociaux et de mixité sociale. Le projet est situé dans un quartier en pleine mutation, à proximité de la gare de Bordeaux-Mérignac et de la gare de Bordeaux-Mérignac. Le projet est composé de plusieurs bâtiments de hauteur variable, qui s'inscrivent dans un tissu urbain existant. Le projet est financé par le Département de la Gironde et le Département de la Mayenne.

Objectifs
 Le projet de Cent Détours vise à créer un habitat collectif innovant qui répond aux besoins de la ville de Bordeaux en matière de logements sociaux et de mixité sociale. Le projet est composé de plusieurs bâtiments de hauteur variable, qui s'inscrivent dans un tissu urbain existant. Le projet est financé par le Département de la Gironde et le Département de la Mayenne.

Programme
 Le projet de Cent Détours est un projet d'habitat collectif innovant qui vise à répondre aux besoins de la ville de Bordeaux en matière de logements sociaux et de mixité sociale. Le projet est composé de plusieurs bâtiments de hauteur variable, qui s'inscrivent dans un tissu urbain existant. Le projet est financé par le Département de la Gironde et le Département de la Mayenne.

Concept
 Le projet de Cent Détours est un projet d'habitat collectif innovant qui vise à répondre aux besoins de la ville de Bordeaux en matière de logements sociaux et de mixité sociale. Le projet est composé de plusieurs bâtiments de hauteur variable, qui s'inscrivent dans un tissu urbain existant. Le projet est financé par le Département de la Gironde et le Département de la Mayenne.

Organisation
 Le projet de Cent Détours est un projet d'habitat collectif innovant qui vise à répondre aux besoins de la ville de Bordeaux en matière de logements sociaux et de mixité sociale. Le projet est composé de plusieurs bâtiments de hauteur variable, qui s'inscrivent dans un tissu urbain existant. Le projet est financé par le Département de la Gironde et le Département de la Mayenne.

Structure
 Le projet de Cent Détours est un projet d'habitat collectif innovant qui vise à répondre aux besoins de la ville de Bordeaux en matière de logements sociaux et de mixité sociale. Le projet est composé de plusieurs bâtiments de hauteur variable, qui s'inscrivent dans un tissu urbain existant. Le projet est financé par le Département de la Gironde et le Département de la Mayenne.

Matériaux
 Le projet de Cent Détours est un projet d'habitat collectif innovant qui vise à répondre aux besoins de la ville de Bordeaux en matière de logements sociaux et de mixité sociale. Le projet est composé de plusieurs bâtiments de hauteur variable, qui s'inscrivent dans un tissu urbain existant. Le projet est financé par le Département de la Gironde et le Département de la Mayenne.

Éléments de programme
 Le projet de Cent Détours est un projet d'habitat collectif innovant qui vise à répondre aux besoins de la ville de Bordeaux en matière de logements sociaux et de mixité sociale. Le projet est composé de plusieurs bâtiments de hauteur variable, qui s'inscrivent dans un tissu urbain existant. Le projet est financé par le Département de la Gironde et le Département de la Mayenne.

Le projet
 Le projet de Cent Détours est un projet d'habitat collectif innovant qui vise à répondre aux besoins de la ville de Bordeaux en matière de logements sociaux et de mixité sociale. Le projet est composé de plusieurs bâtiments de hauteur variable, qui s'inscrivent dans un tissu urbain existant. Le projet est financé par le Département de la Gironde et le Département de la Mayenne.

Le projet
 Le projet de Cent Détours est un projet d'habitat collectif innovant qui vise à répondre aux besoins de la ville de Bordeaux en matière de logements sociaux et de mixité sociale. Le projet est composé de plusieurs bâtiments de hauteur variable, qui s'inscrivent dans un tissu urbain existant. Le projet est financé par le Département de la Gironde et le Département de la Mayenne.

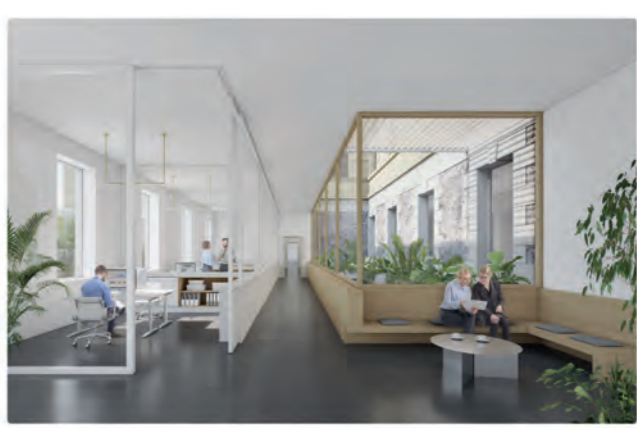


Projet n°33
• LESS IS MORE •
 Architecte
Federico Architetto
 Ingénieur civil
PRA Ingénieurs Conseil SA



UNE BIBLIOTHÈQUE DANS UN PARC
 Le projet de la Bibliothèque de la Promenade des Bastions, située dans le quartier de la Bastille à Bordeaux, vise à créer un espace public innovant qui répond aux besoins de la ville de Bordeaux en matière de logements sociaux et de mixité sociale. Le projet est financé par le Département de la Gironde et le Département de la Mayenne.

MACRO-PROGRAMME
 Le projet de la Bibliothèque de la Promenade des Bastions, située dans le quartier de la Bastille à Bordeaux, vise à créer un espace public innovant qui répond aux besoins de la ville de Bordeaux en matière de logements sociaux et de mixité sociale. Le projet est financé par le Département de la Gironde et le Département de la Mayenne.



ETAGE REZ-DE-CHAUSSÉE PRIVÉ
 Le projet de la Bibliothèque de la Promenade des Bastions, située dans le quartier de la Bastille à Bordeaux, vise à créer un espace public innovant qui répond aux besoins de la ville de Bordeaux en matière de logements sociaux et de mixité sociale. Le projet est financé par le Département de la Gironde et le Département de la Mayenne.

MEZZANINE
 Le projet de la Bibliothèque de la Promenade des Bastions, située dans le quartier de la Bastille à Bordeaux, vise à créer un espace public innovant qui répond aux besoins de la ville de Bordeaux en matière de logements sociaux et de mixité sociale. Le projet est financé par le Département de la Gironde et le Département de la Mayenne.

ESPACES DE TRAVAIL
 Le projet de la Bibliothèque de la Promenade des Bastions, située dans le quartier de la Bastille à Bordeaux, vise à créer un espace public innovant qui répond aux besoins de la ville de Bordeaux en matière de logements sociaux et de mixité sociale. Le projet est financé par le Département de la Gironde et le Département de la Mayenne.

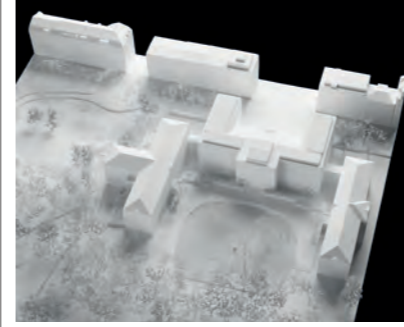
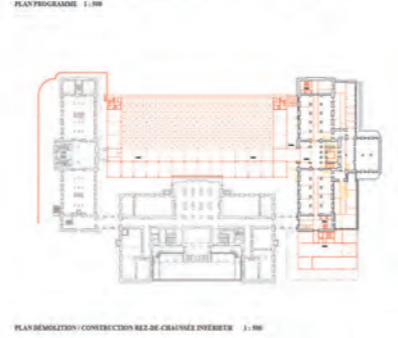
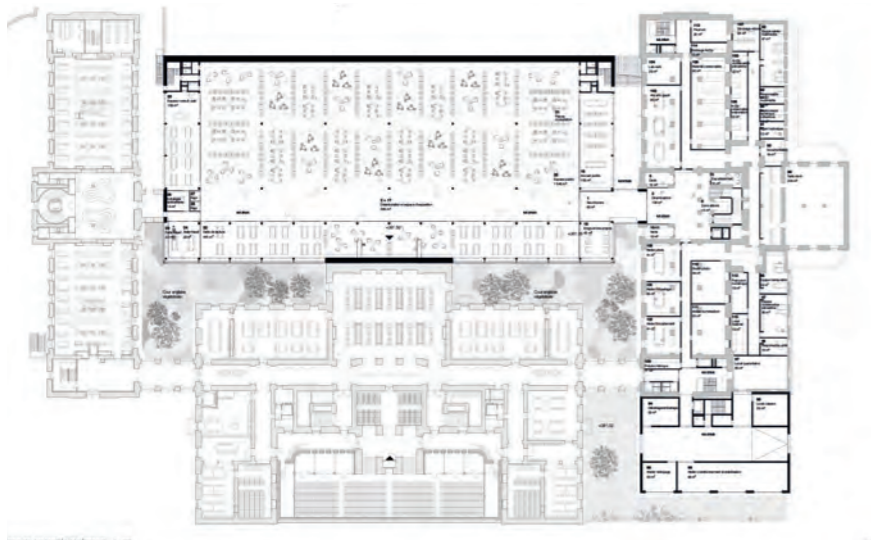
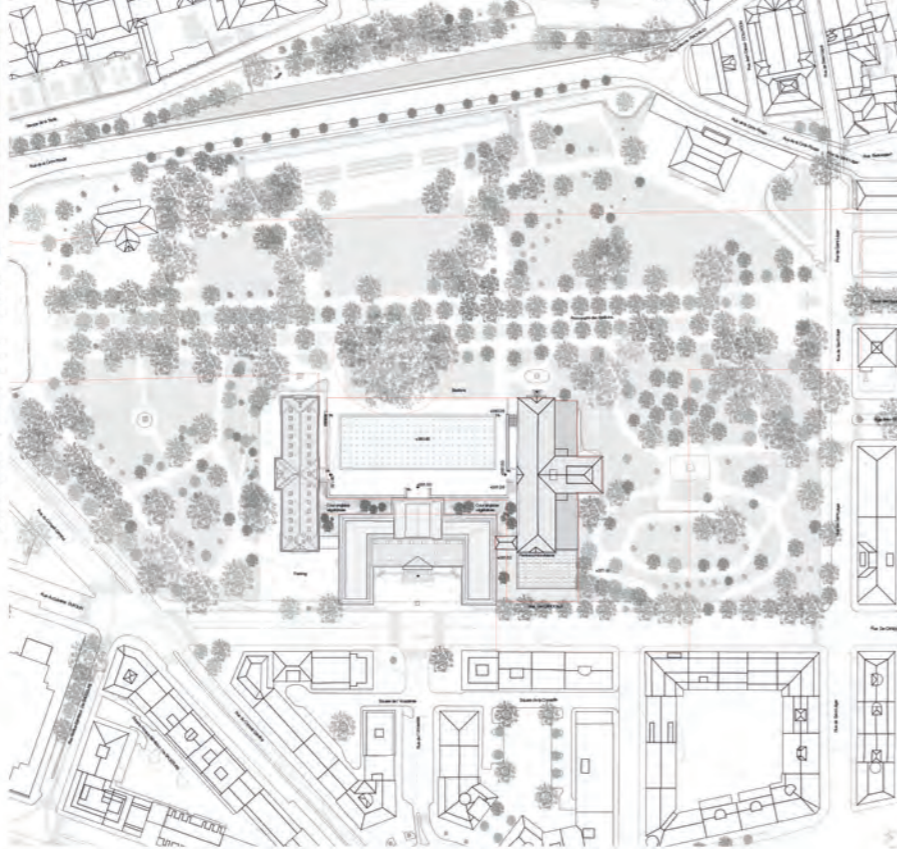
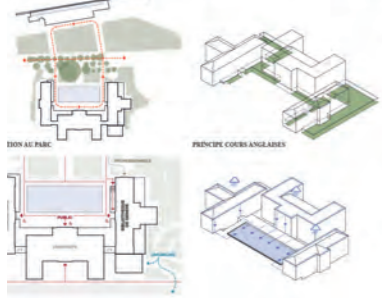




Projet n°34
POST TENEBRAS LVX
 Architecte
PIERRE-ALAIN DUPRAZ ARCHITECTES
 Ingénieur civil
LE COLLECTIF SARL INGÉNIEURS CIVILS



ÉPILÈVE PAR LES BÂTIMENTS
 L'édifice dans la ville s'inscrit dans le tissu urbain existant. Il se caractérise par une volumétrie complexe, marquée par des volumes de différentes hauteurs et orientations. Le projet s'inscrit dans une démarche de réhabilitation et de réajustement de l'existant, visant à créer un espace public de qualité et à améliorer le cadre de vie des habitants. Les volumes sont articulés autour d'un espace central, créant une cour intérieure qui sert de point de rencontre et de lien social. Les façades sont traitées avec soin, intégrant des matériaux nobles et des détails architecturaux soignés.

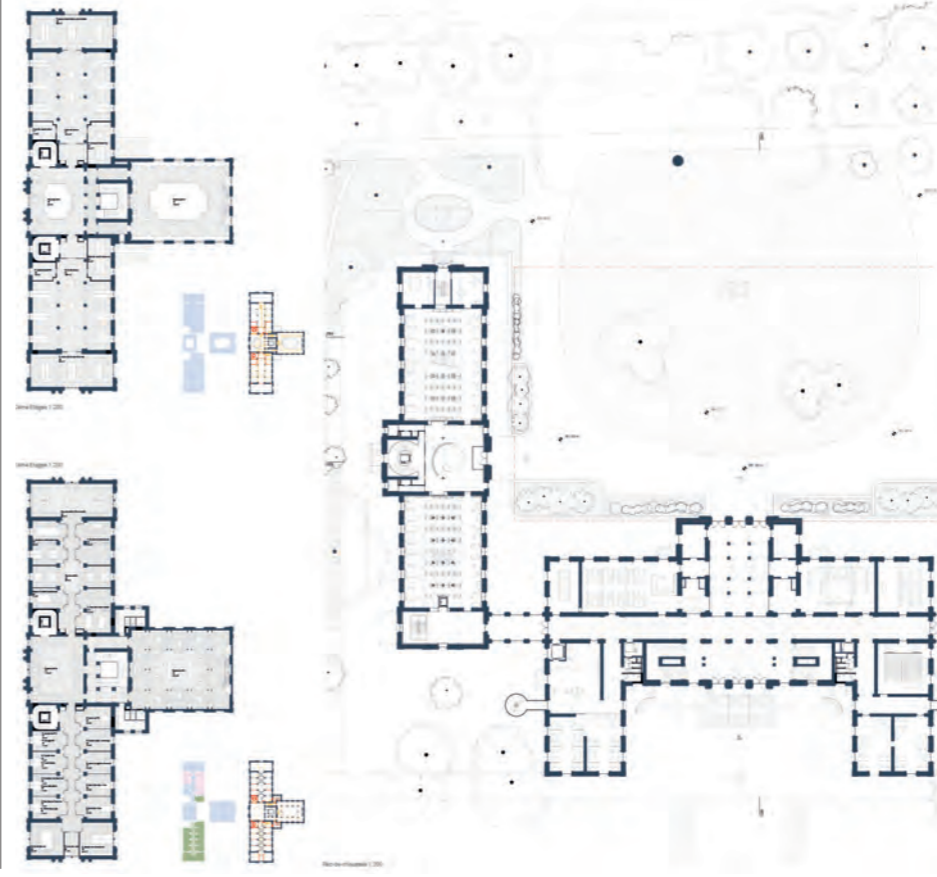


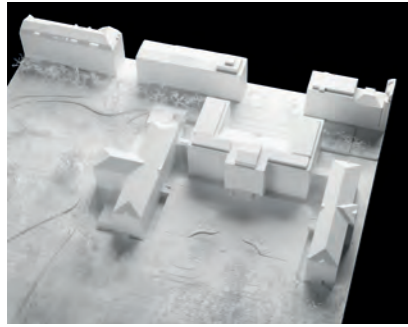
Projet n°36
UCHIWA
 Architecte
LACROIX CHESSEX
 Ingénieur civil
GEX & DORTHE



ESPACE PUBLIC ET ACCESSIBILITÉ
 Le projet propose un espace public de qualité, intégrant des zones de rencontre, des zones de jeux et des zones de détente. L'accessibilité est assurée par des rampes, des trottoirs larges et des passages sécurisés. Les espaces publics sont articulés autour d'un espace central, créant une cour intérieure qui sert de point de rencontre et de lien social. Les façades sont traitées avec soin, intégrant des matériaux nobles et des détails architecturaux soignés.

ESPACE PUBLIC ET ACCESSIBILITÉ
 Le projet propose un espace public de qualité, intégrant des zones de rencontre, des zones de jeux et des zones de détente. L'accessibilité est assurée par des rampes, des trottoirs larges et des passages sécurisés. Les espaces publics sont articulés autour d'un espace central, créant une cour intérieure qui sert de point de rencontre et de lien social. Les façades sont traitées avec soin, intégrant des matériaux nobles et des détails architecturaux soignés.





Projet n°37
INSITIONIS
 Architecte
ADATT SA
 Ingénieur civil
INGENI SA GENEVE



NOTIONS - ENVIRONNEMENT
 Notions du site qui regroupe « sites de gestion ».

Le site de l'Université de Genève est un espace de grande valeur patrimoniale et culturelle. Le projet s'inscrit dans un contexte de réhabilitation et de modernisation de l'Université de Genève, visant à améliorer la qualité de l'enseignement et de la recherche, tout en préservant le caractère historique du site.

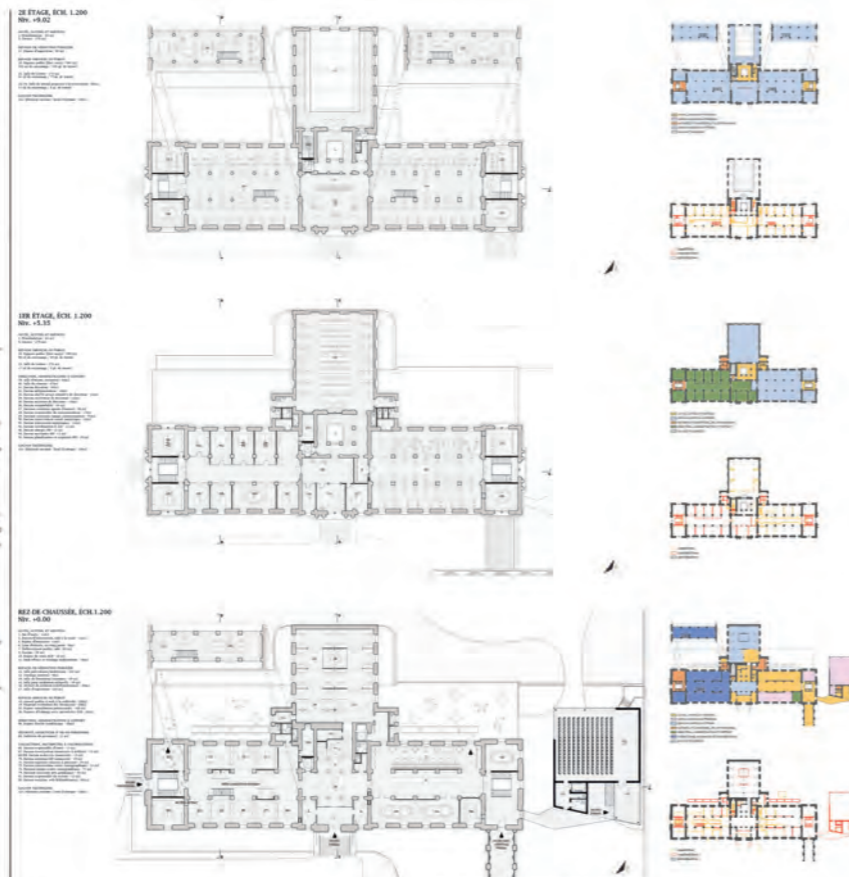
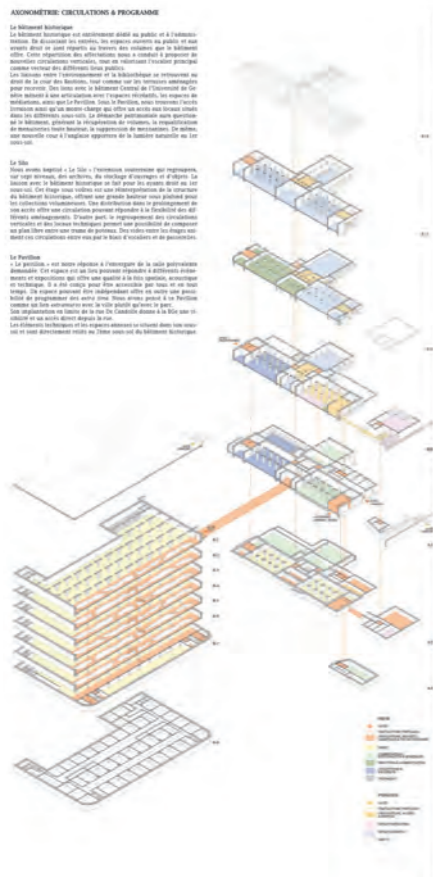
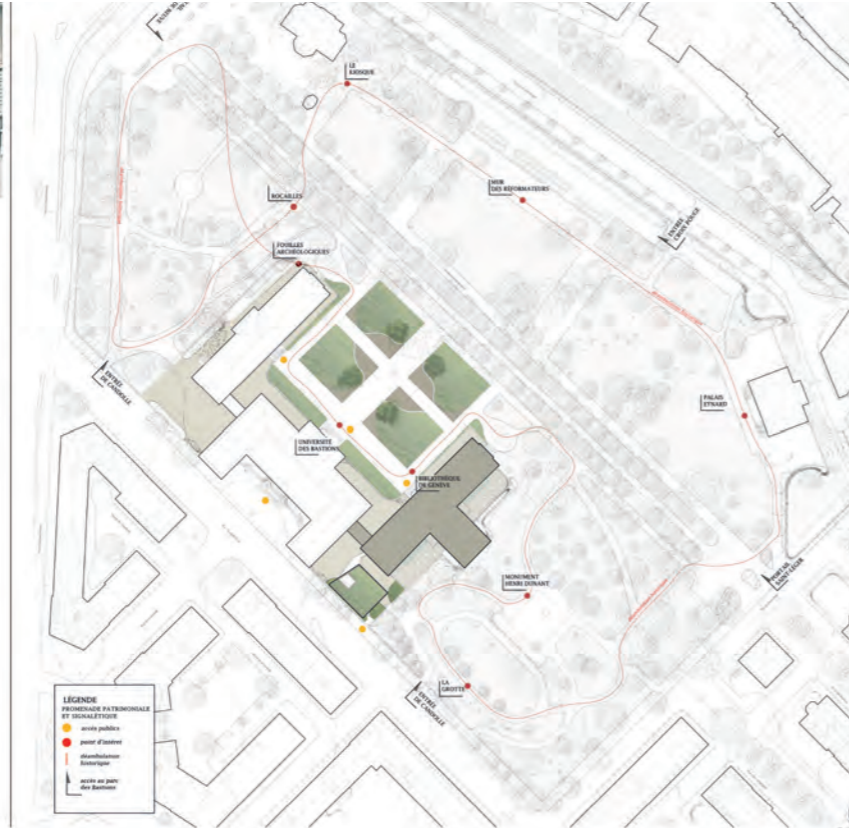
LE SILO
 CONCEPT - NOTIONS

INFILTRATION ET ACCÈS

AMÉNAGEMENT PAYSAGE

STRUCTURE ET MODALITÉ SILO

STRUCTURE DU PROJET



Projet n°38
Janus
 Architecte
Estar, +DRDH
 Ingénieur civil
Mecanismo



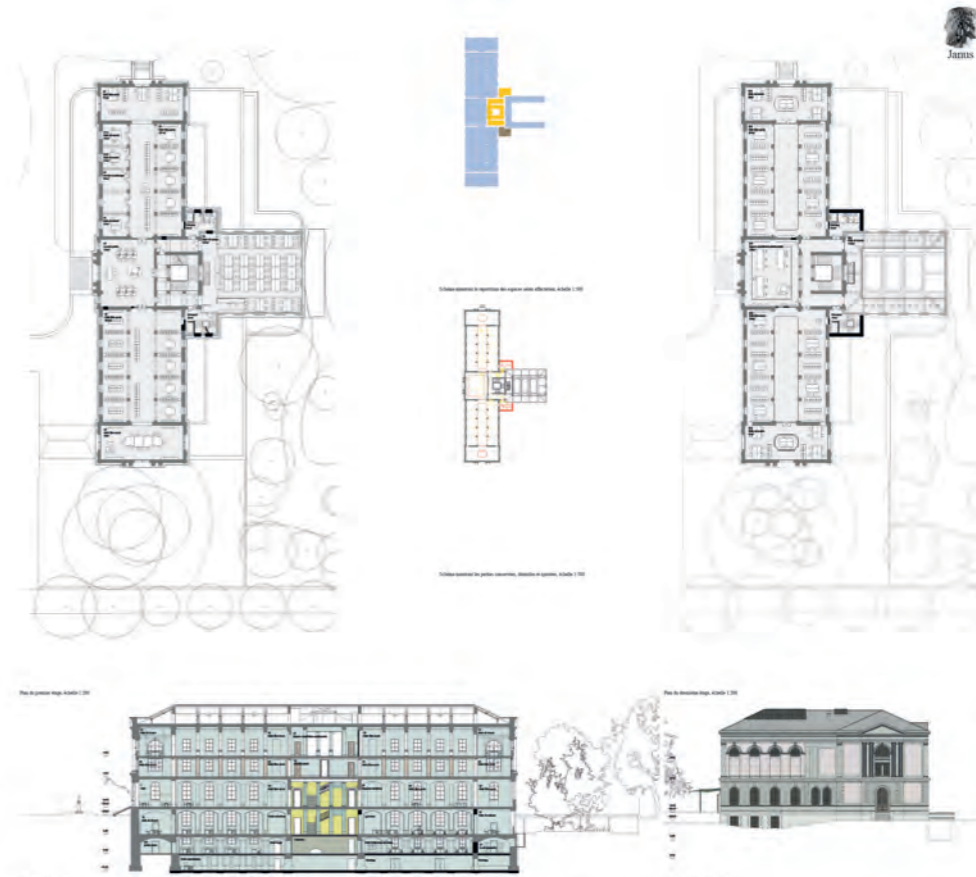
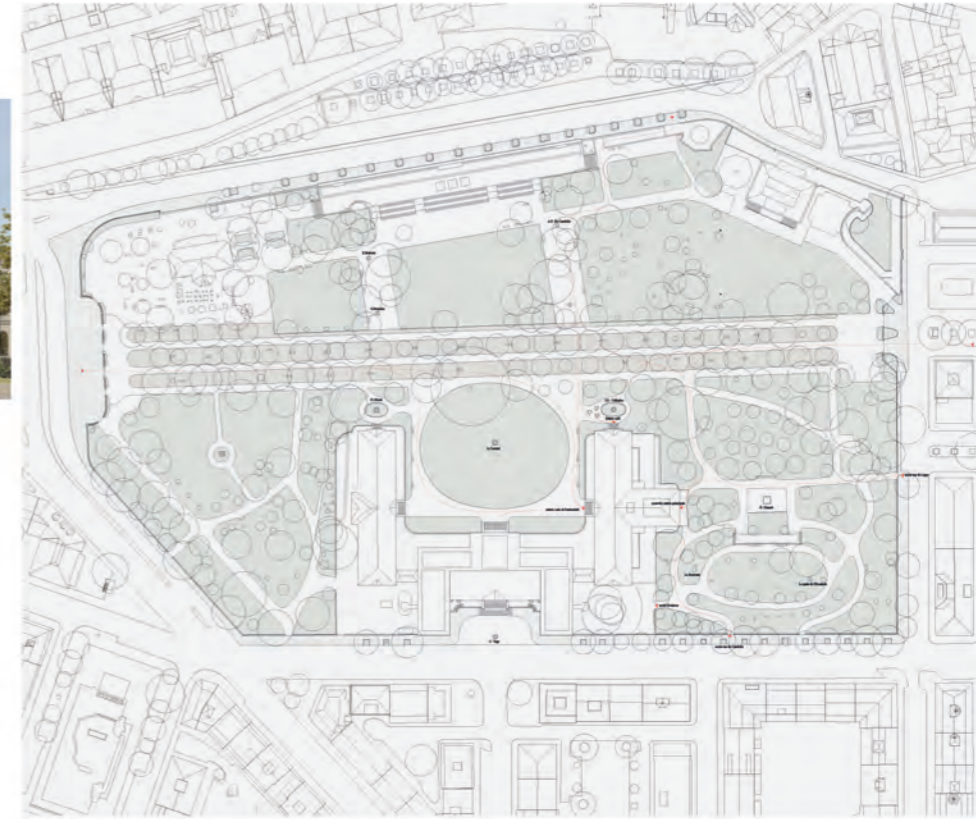
LE SILO
 CONCEPT - NOTIONS

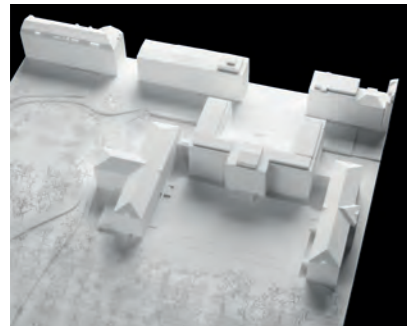
INFILTRATION ET ACCÈS

AMÉNAGEMENT PAYSAGE

STRUCTURE ET MODALITÉ SILO

STRUCTURE DU PROJET





Projet n°39
JARDIN DE PENSÉE
 Architecte
**Cabinet Fanny Noël Diogo Lopes Architectes
 et Clancy Moore Architectes**
 Ingénieur civil
AFRY Schweiz AG



CONCEPTION DE VERTICALE SENSIBLE
 RENFÈRE LOBBIE

Entre l'histoire et l'avenir
 UN ENSEMBLE VIVANT

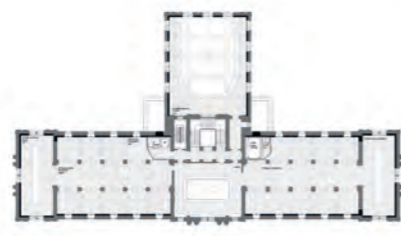
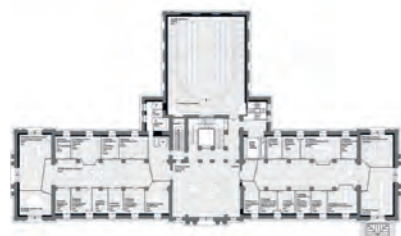
Plus de 100 ans après sa construction, le bâtiment a été réhabilité pour répondre aux besoins actuels de la communauté. L'architecture a été pensée pour être flexible et adaptable, permettant d'accueillir différents types d'activités et de services.

Plusieurs de ces espaces ont été conçus pour être modulables, permettant d'adapter le bâtiment à des besoins changeants. Les espaces communs ont été conçus pour favoriser les échanges et la collaboration entre les différents acteurs de la communauté.

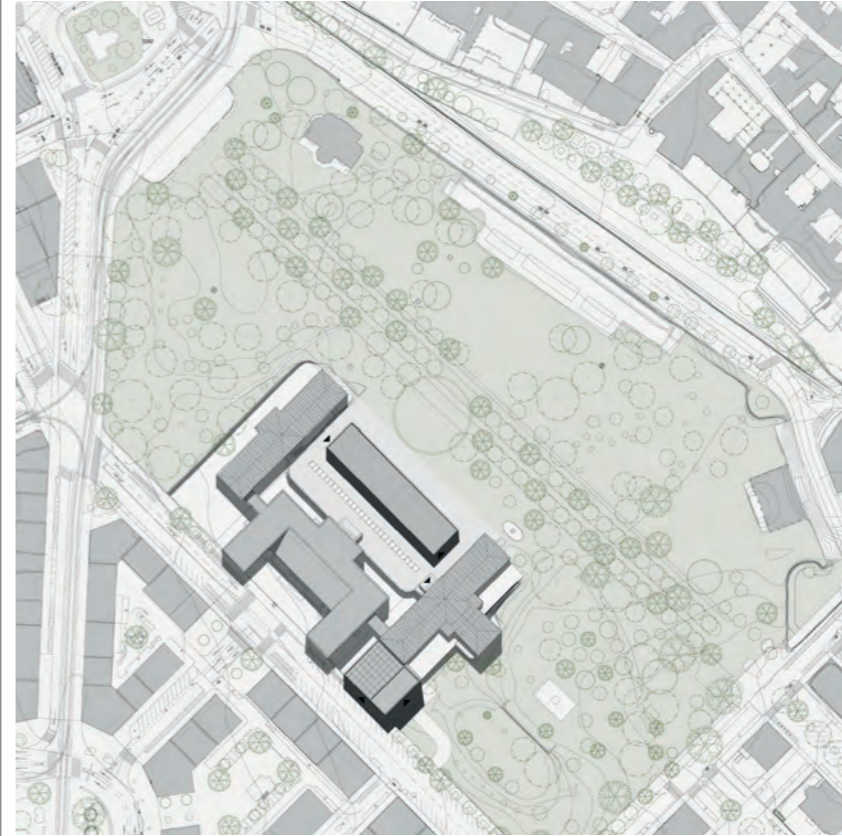
Le projet a été conçu en étroite collaboration avec les habitants et les associations locales, afin de garantir que le bâtiment réponde à leurs besoins et à leurs attentes. L'objectif était de créer un lieu de vie et de travail qui soit à la fois accueillant, fonctionnel et durable.

Le projet a été financé par le conseil municipal et les habitants. L'objectif était de créer un lieu de vie et de travail qui soit à la fois accueillant, fonctionnel et durable.

Le projet a été financé par le conseil municipal et les habitants. L'objectif était de créer un lieu de vie et de travail qui soit à la fois accueillant, fonctionnel et durable.



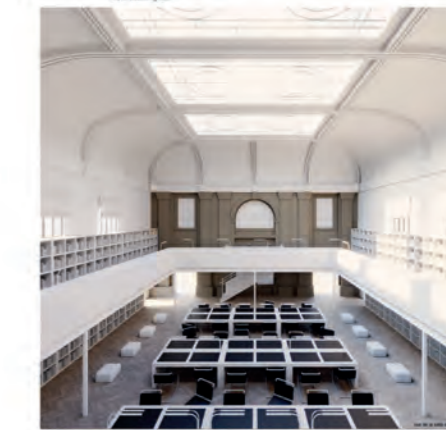
Projet n°40
AA 7855796
 Architecte
ARCH. RICCARDO RENZI (PHD)
 Ingénieur civil
ING. FRANCESCO FANFANI

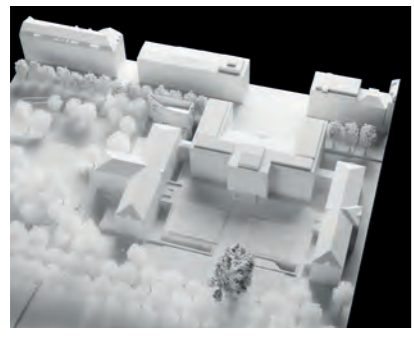


Le projet a été conçu en étroite collaboration avec les habitants et les associations locales, afin de garantir que le bâtiment réponde à leurs besoins et à leurs attentes. L'objectif était de créer un lieu de vie et de travail qui soit à la fois accueillant, fonctionnel et durable.

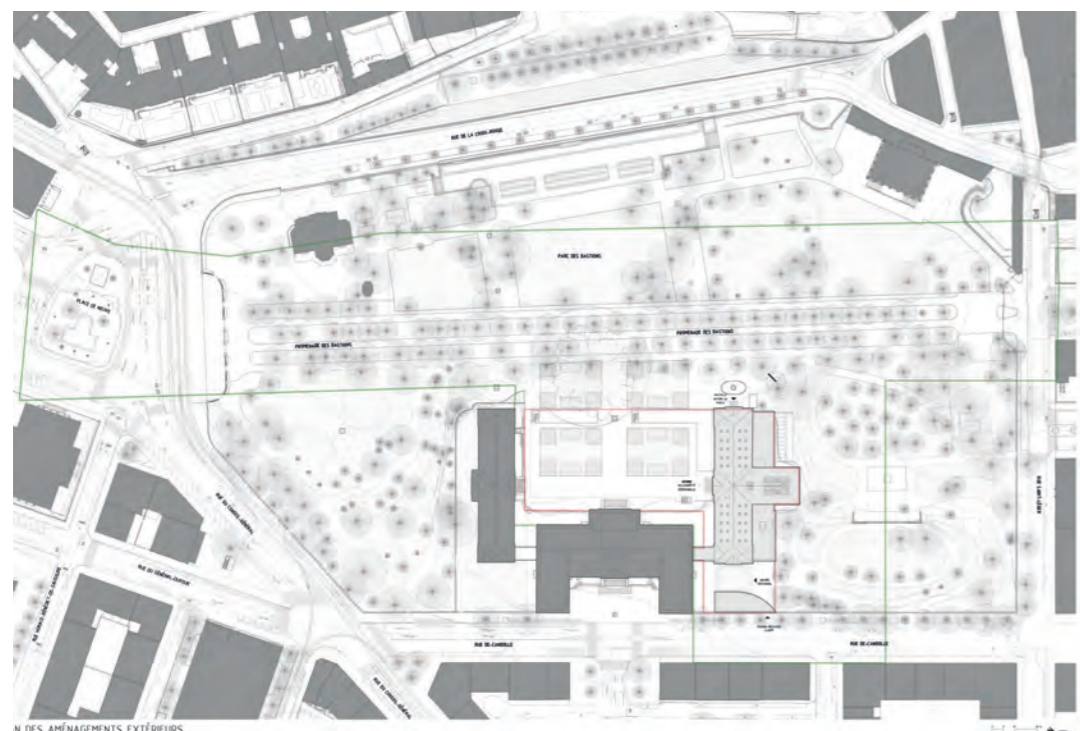
Le projet a été financé par le conseil municipal et les habitants. L'objectif était de créer un lieu de vie et de travail qui soit à la fois accueillant, fonctionnel et durable.

Le projet a été financé par le conseil municipal et les habitants. L'objectif était de créer un lieu de vie et de travail qui soit à la fois accueillant, fonctionnel et durable.





Projet n°41
IN CULTURA VERITAS
 Architecte
EGA ERIK GIUDICE ARCHITECTURE
 Ingénieur civil
CSD INGENIEURS SA



Notre proposition pour la réhabilitation et la transformation de la bibliothèque vise à mettre en valeur et à garantir la visibilité du bâtiment historique dans toute sa splendeur. C'est pourquoi nous avons travaillé le grand espace des façades nouvelles en respectant, afin que les axes de façade du bâtiment restent visibles. Nous faisons les constructions nouvelles en respectant à tout moment de partir d'un socle qui sera réglé par la hauteur de paroi et l'alignement de l'ancien. Le volume historique est conservé, complété par la végétation environnante grâce à sa façade végétalisée.

Le cœur central reflète un dessin classique en cadencé avec les bâtiments historiques, mais émergeant technique ou technique ne sera pas. Au-delà de la cour centrale des cours anglaises, l'insertion des deux bâtiments adjacents l'impacte tout en apportant de la lumière une espace de travail installé en sous-sol et permettant de loger l'escalier descriptif les grilles de ventilation et portes de secours.

Nous proposons de créer une nouvelle entrée sur la façade nord-est de l'édifice afin de permettre au public d'accéder à la bibliothèque depuis la promenade des Bains sans passer par la cour centrale. L'édifice sera ainsi accessible à la bibliothèque et permet également un accès direct à la bibliothèque et permet également un accès direct au cœur de l'édifice en dehors de l'ancien édifice de la bibliothèque. L'entrée actuelle sera utilisée lors des visites formatées par les IEP, accompagnée d'un passage d'accès sécurisé par la cour centrale.

La logique est notamment la formation par ce socle de l'importance de l'usage de l'escalier d'urgence afin de garantir la sécurité pendant, qui permet une gestion sécurisée, protégée contre les incendies et évacuation sécurisée dans le cas de sinistre. Ce principe permet également au paroi de disposer d'une lumière et d'une lumière en forme, confortablement bénéfique de large avec sera vers la part et la cour.

AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR

Nous sommes convaincus que la cour centrale entre les trois bâtiments historiques doit être aménagée dans un esprit classique afin d'être visible avec la réhabilitation des trois bâtiments historiques. Le bâtiment historique est l'usage qui mettra le ton de l'édifice. La cour centrale sera un espace de promenade au sein de la cour. L'édifice sera ainsi accessible à la bibliothèque et permet également un accès direct au cœur de l'édifice en dehors de l'ancien édifice de la bibliothèque. L'entrée actuelle sera utilisée lors des visites formatées par les IEP, accompagnée d'un passage d'accès sécurisé par la cour centrale.

La promenade des Bains ne s'élève pas une modification majeure. L'impact est de créer une transparence horizontale au niveau de la place. Cette visibilité dans la part est notamment importante pour une raison de sécurité, mais également essentielle pour créer un contact visuel avec les trois bâtiments historiques. Nous proposons un élargissement des voies devant le bâtiment historique, ainsi que la partie de la cour centrale et la promenade des Bains. La partie de la part s'élève sur la façade sud de la bibliothèque historique en portant différenciation au moins des plantations au sol. L'édifice et un espace de travail les plus beaux de l'édifice, ainsi que l'édifice sera ainsi accessible à la bibliothèque et permet également un accès direct au cœur de l'édifice en dehors de l'ancien édifice de la bibliothèque. L'entrée actuelle sera utilisée lors des visites formatées par les IEP, accompagnée d'un passage d'accès sécurisé par la cour centrale.

Le projet vise à créer une transparence horizontale au niveau de la place. Cette visibilité dans la part est notamment importante pour une raison de sécurité, mais également essentielle pour créer un contact visuel avec les trois bâtiments historiques. Nous proposons un élargissement des voies devant le bâtiment historique, ainsi que la partie de la cour centrale et la promenade des Bains. La partie de la part s'élève sur la façade sud de la bibliothèque historique en portant différenciation au moins des plantations au sol. L'édifice et un espace de travail les plus beaux de l'édifice, ainsi que l'édifice sera ainsi accessible à la bibliothèque et permet également un accès direct au cœur de l'édifice en dehors de l'ancien édifice de la bibliothèque. L'entrée actuelle sera utilisée lors des visites formatées par les IEP, accompagnée d'un passage d'accès sécurisé par la cour centrale.

N. DES AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS



NOTICE STRUCTURE

L'édifice existant dans la bibliothèque historique est déformé par l'impact de mettre en valeur les structures originales, et de maintenir les modifications de volume. Les plans architecturaux sont fournis pour les structures existantes et les structures nouvelles. Les modifications de volume sont réalisées en fonction de la hauteur et de son alignement. Au lieu de cela, le bâtiment existant sera rénové et maintenu en fonction de son état de conservation. Les modifications de volume sont réalisées en fonction de la hauteur et de son alignement. Au lieu de cela, le bâtiment existant sera rénové et maintenu en fonction de son état de conservation.

Pour les nouvelles façades, il sera envisagé de réaliser un doublet de façade (une façade existante et une nouvelle façade) afin de conserver l'aspect de l'édifice existant. Les modifications de volume sont réalisées en fonction de la hauteur et de son alignement. Au lieu de cela, le bâtiment existant sera rénové et maintenu en fonction de son état de conservation.

Le bâtiment de l'édifice est rénové en fonction de son état de conservation, en fonction de son état de conservation. Les modifications de volume sont réalisées en fonction de la hauteur et de son alignement. Au lieu de cela, le bâtiment existant sera rénové et maintenu en fonction de son état de conservation.

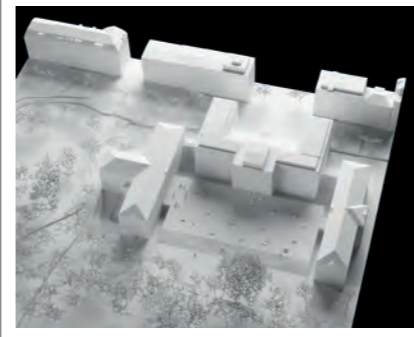
1er SOUS-SOL



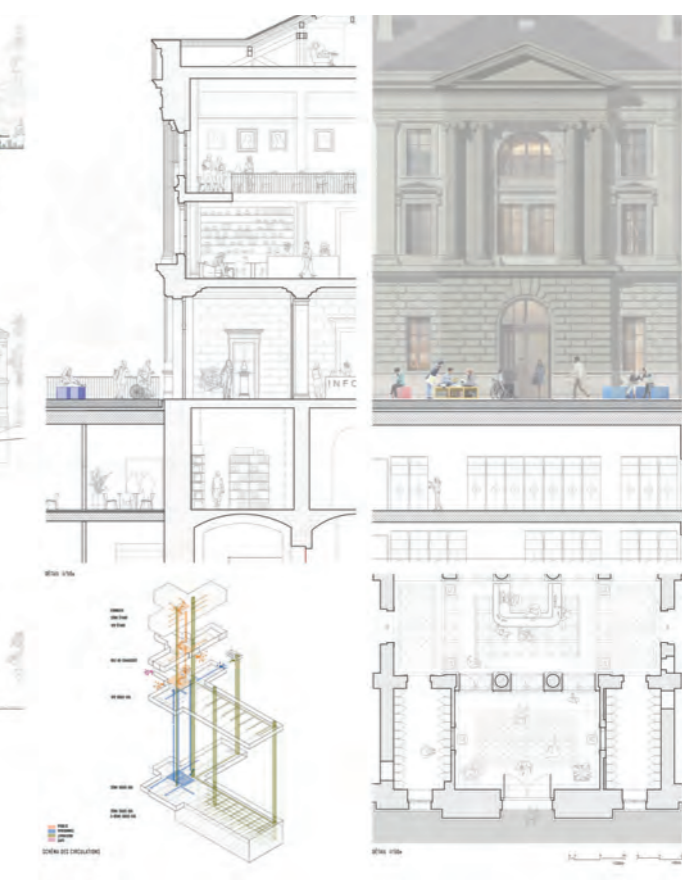
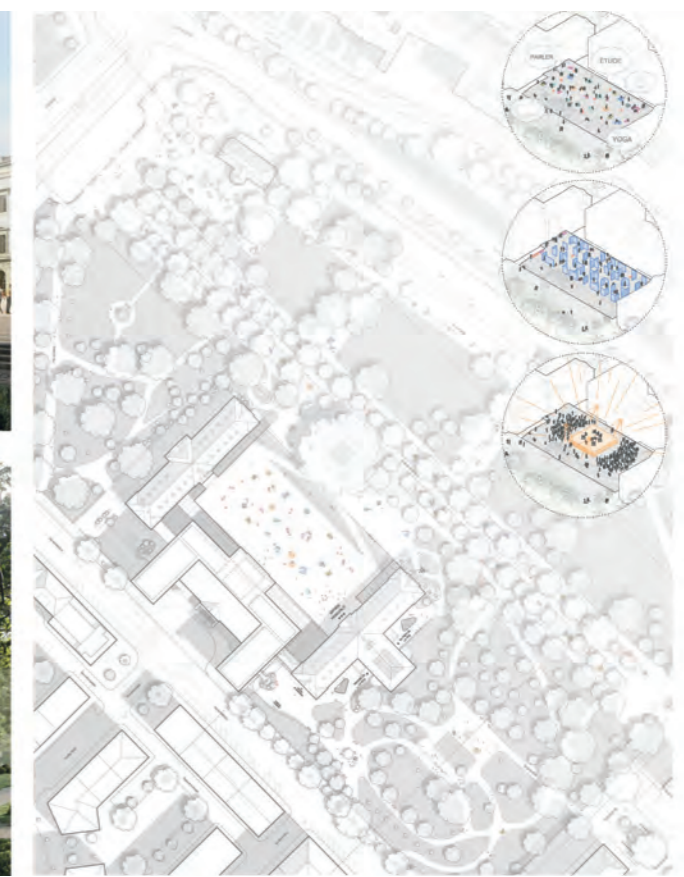
ÉLEVATION NORD-OUEST

ÉLEVATION NORD-EST

COUPE C-C



Projet n°42
LA PLATEFORME
 Architecte
wulf architekten
 Ingénieur civil
Ingenieurgesellschaft Meiss Grauer Hall mbH & Co. KG



ÉLEVATION NORD

ÉLEVATION SUD

COUPE C-C



Projet n°43
CALLIOPE
 Architecte
ARMON SEMADENI ARCHITEKTEN GMBH
 Ingénieur civil
WEBER + BRÖNNIMANN
INGENIEURS CIVILS SA



Urbanisme & espaces libres

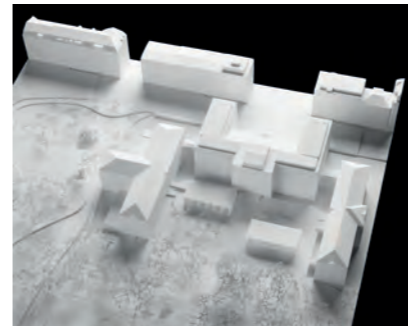
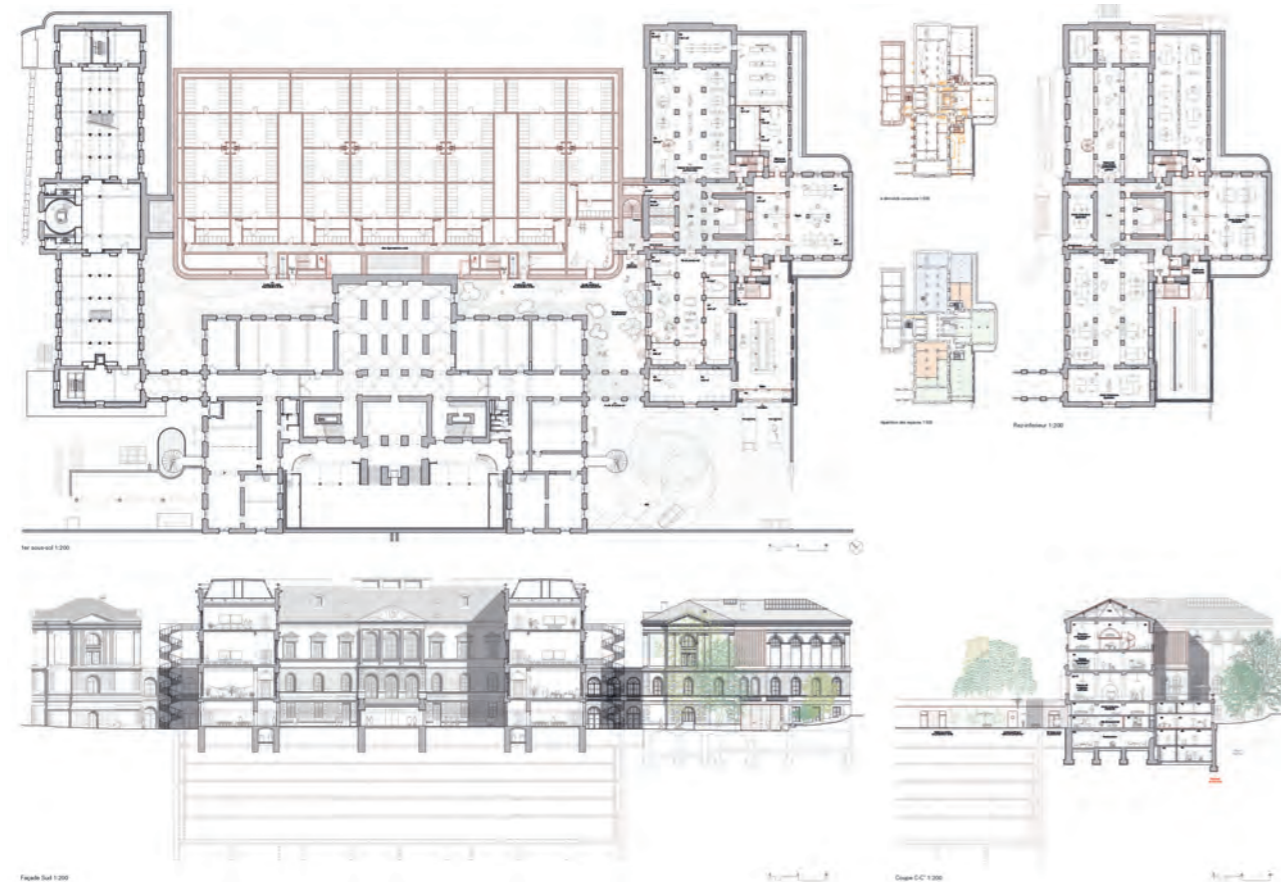
Le projet de réaménagement de la zone de la Calliope vise à créer un environnement urbain de qualité, en intégrant des espaces publics et des zones de verdure. L'objectif est de favoriser la mixité sociale et professionnelle, tout en préservant le patrimoine architectural existant.

Management & suivi

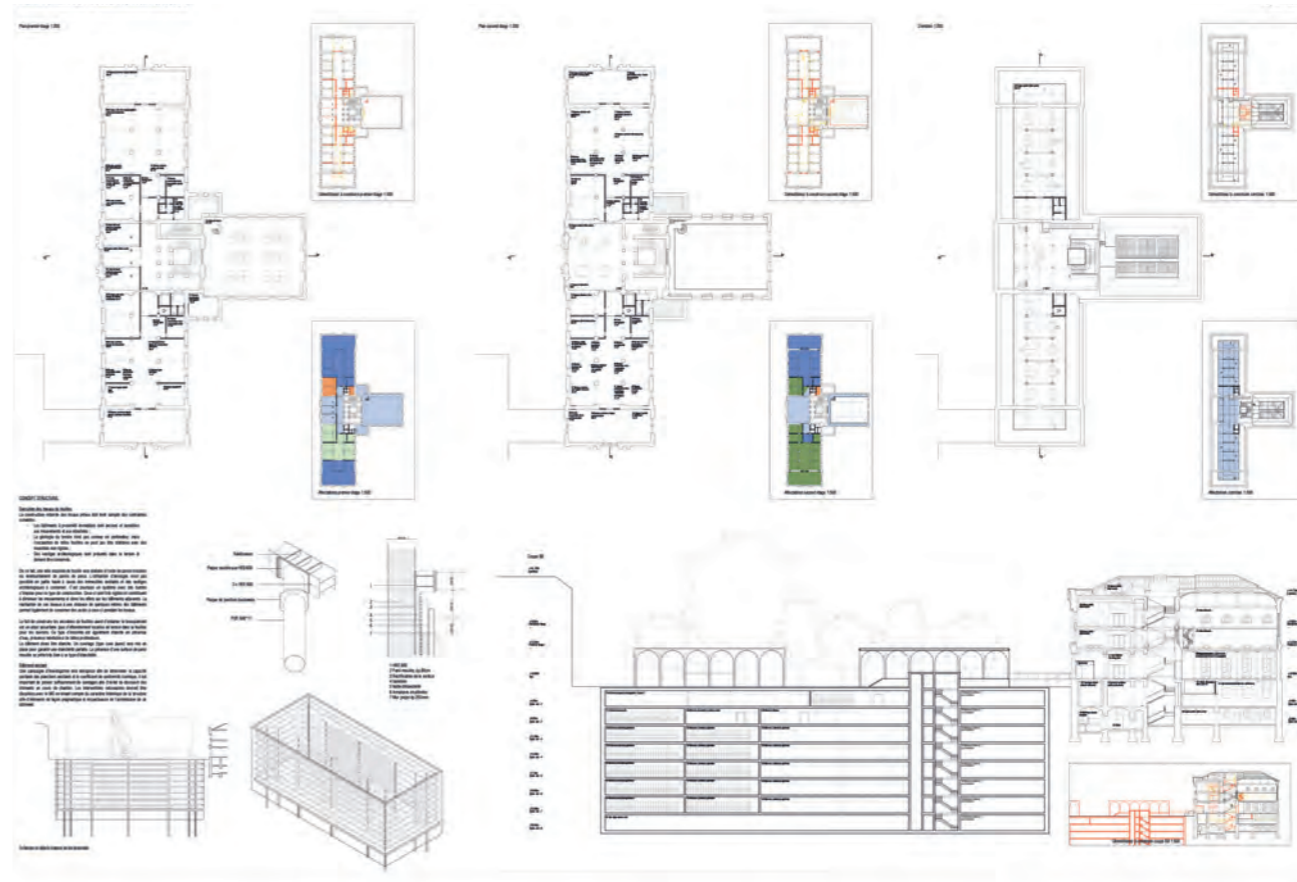
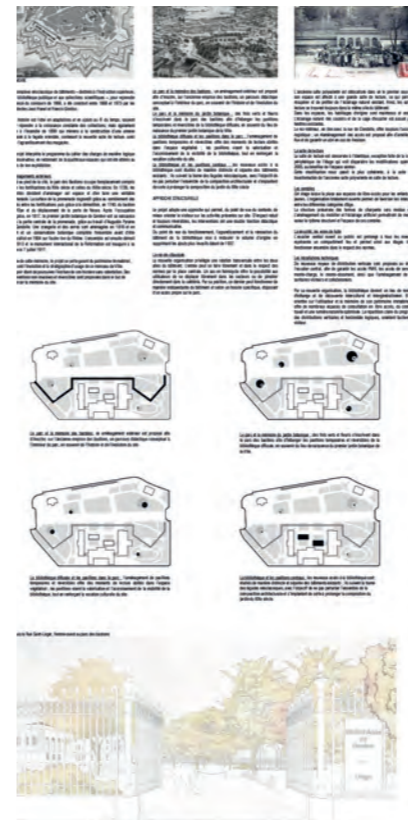
Le projet a été mené à bien grâce à une collaboration étroite entre les architectes, les ingénieurs et les autorités locales. Un comité de suivi a été mis en place pour assurer la qualité de l'exécution et la respect des délais.

Informations techniques

Le bâtiment est construit en béton armé et possède une structure à ossature métallique. Les matériaux utilisés sont de haute qualité et respectent les normes environnementales en vigueur.



Projet n°44
CORTILE
 Architecte
Studio Lausanne Architecture
 Ingénieur civil
Synaxis





Projet n°45
PATIOS
 Architecte
Bez+Kock Architekten Generalplaner GmbH
 Ingénieur civil
wh-p GmbH Beratende Ingenieure



REGARD AU DESSUS DES PATIOS



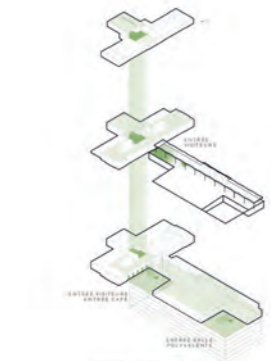
ACCES ET FORMATION D'ADRESSE



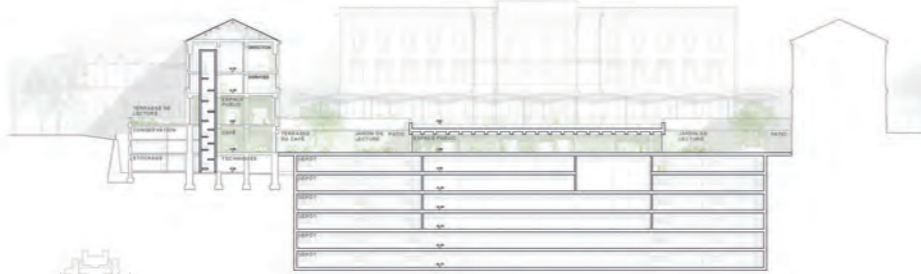
DESCRIPTION ET DÉFINITION DE LA MISSION -
 L'objectif de ce projet est de créer un espace de travail moderne et innovant, capable de répondre aux besoins d'une entreprise en pleine croissance. Le projet doit intégrer des espaces de collaboration, des zones de détente et des bureaux individuels, tout en respectant l'environnement urbain existant.

CONCEPTS ET DÉFINITION DE LA MISSION -
 Le projet se caractérise par son approche holistique, qui prend en compte à la fois les aspects fonctionnels, esthétiques et environnementaux. L'architecture doit refléter la culture d'entreprise et favoriser le bien-être des occupants.

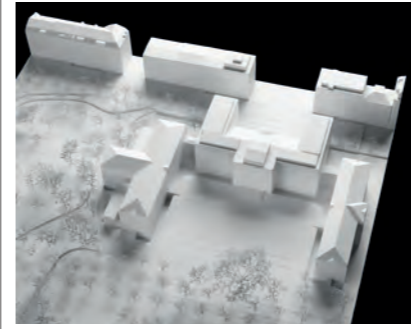
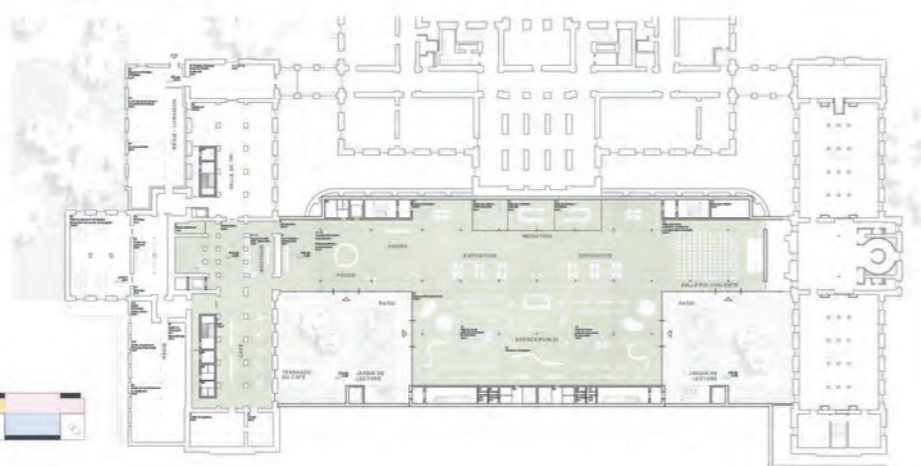
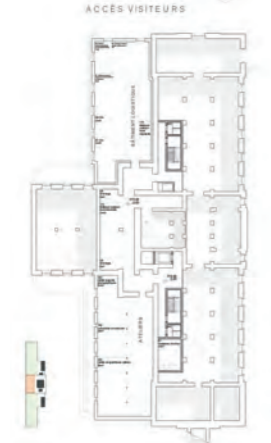
ACCÈS ET FORMATION D'ADRESSE -
 L'accès au bâtiment est conçu pour être intuitif et sécurisé, avec des zones de rencontre et des espaces de transition qui facilitent la circulation des personnes et des biens.



ACCES VISITEURS



COUPE LONGITUDINALE 1:200 PATIOS



Projet n°46
JEAN ET FRANCIS
 Architecte
Ilg Santer Architekten GmbH
 Ingénieur civil
Ingegneri Pedrazzini Guidotti SAGL



Resonance City Building
 Le projet de la Resonance City Building est une réponse à la demande croissante de logements modernes et innovants dans un quartier historique. L'architecture doit intégrer des éléments contemporains tout en respectant le patrimoine urbain existant.

Éléments principaux de l'Université des Sciences
 L'Université des Sciences est un projet ambitieux qui vise à créer un campus moderne et innovant, capable de répondre aux besoins d'une université en pleine croissance. Le projet doit intégrer des espaces de recherche, des zones de détente et des bureaux individuels, tout en respectant l'environnement urbain existant.

Le rôle comme présentation publique de la Bibliothèque
 La Bibliothèque est un élément central du projet, qui vise à créer un espace de lecture et de recherche moderne et innovant. L'architecture doit intégrer des éléments contemporains tout en respectant le patrimoine urbain existant.

Cadre urbain existant et public
 Le cadre urbain existant est un élément clé du projet, qui vise à intégrer le bâtiment dans le tissu urbain existant. L'architecture doit respecter les caractéristiques du quartier tout en apportant une touche contemporaine.

Adaptation et modernisation de l'existant vers le projet
 L'adaptation et la modernisation de l'existant sont des éléments clés du projet, qui vise à intégrer le bâtiment dans le tissu urbain existant. L'architecture doit respecter les caractéristiques du quartier tout en apportant une touche contemporaine.

Le monde des enfants
 Le monde des enfants est un élément clé du projet, qui vise à créer un espace de jeu et de détente moderne et innovant. L'architecture doit intégrer des éléments contemporains tout en respectant le patrimoine urbain existant.

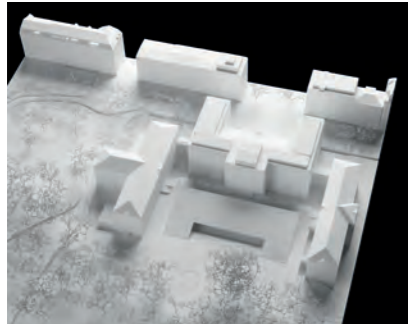
Accès à l'existant, approche constructive et restauratrice
 L'accès à l'existant, l'approche constructive et restauratrice sont des éléments clés du projet, qui vise à intégrer le bâtiment dans le tissu urbain existant. L'architecture doit respecter les caractéristiques du quartier tout en apportant une touche contemporaine.

Le rôle de la protection civile comme élément indépendant
 Le rôle de la protection civile est un élément clé du projet, qui vise à créer un espace de stockage et de distribution moderne et innovant. L'architecture doit intégrer des éléments contemporains tout en respectant le patrimoine urbain existant.

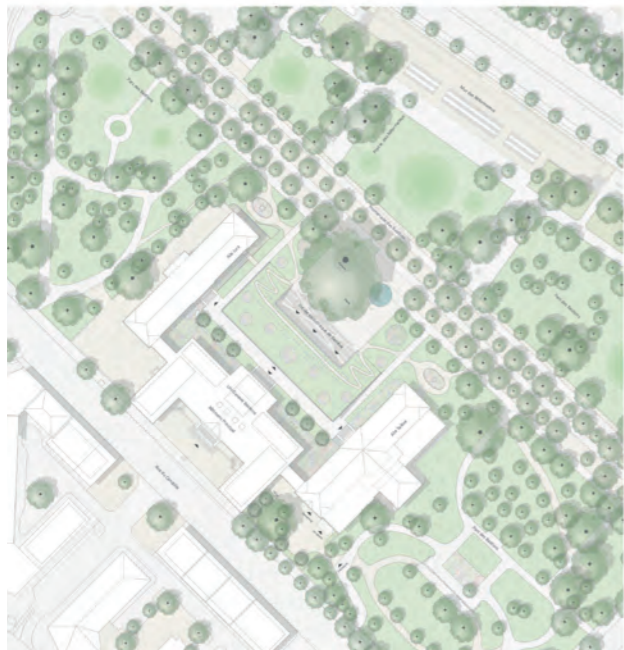
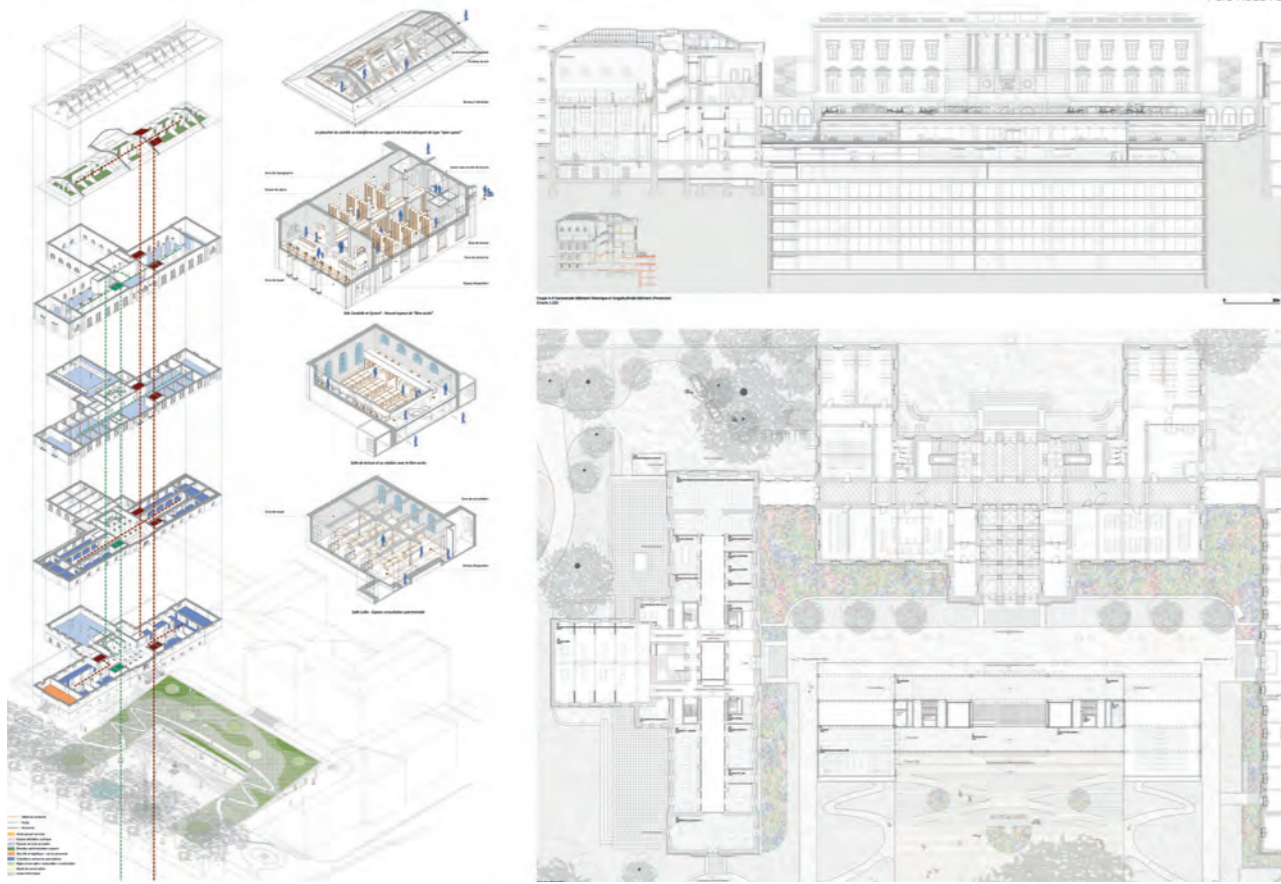
Le rôle de la protection civile comme élément indépendant
 Le rôle de la protection civile est un élément clé du projet, qui vise à créer un espace de stockage et de distribution moderne et innovant. L'architecture doit intégrer des éléments contemporains tout en respectant le patrimoine urbain existant.

Le rôle de la protection civile comme élément indépendant
 Le rôle de la protection civile est un élément clé du projet, qui vise à créer un espace de stockage et de distribution moderne et innovant. L'architecture doit intégrer des éléments contemporains tout en respectant le patrimoine urbain existant.





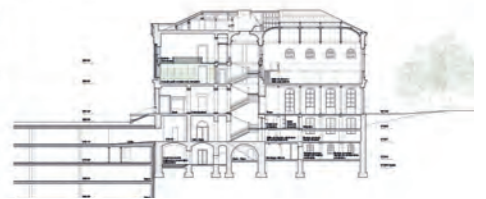
Projet n° 47
PLIÉ RELEVÉ
 Architecte
STUDIOPEZ SÀRL
 Ingénieur civil
WMM AG



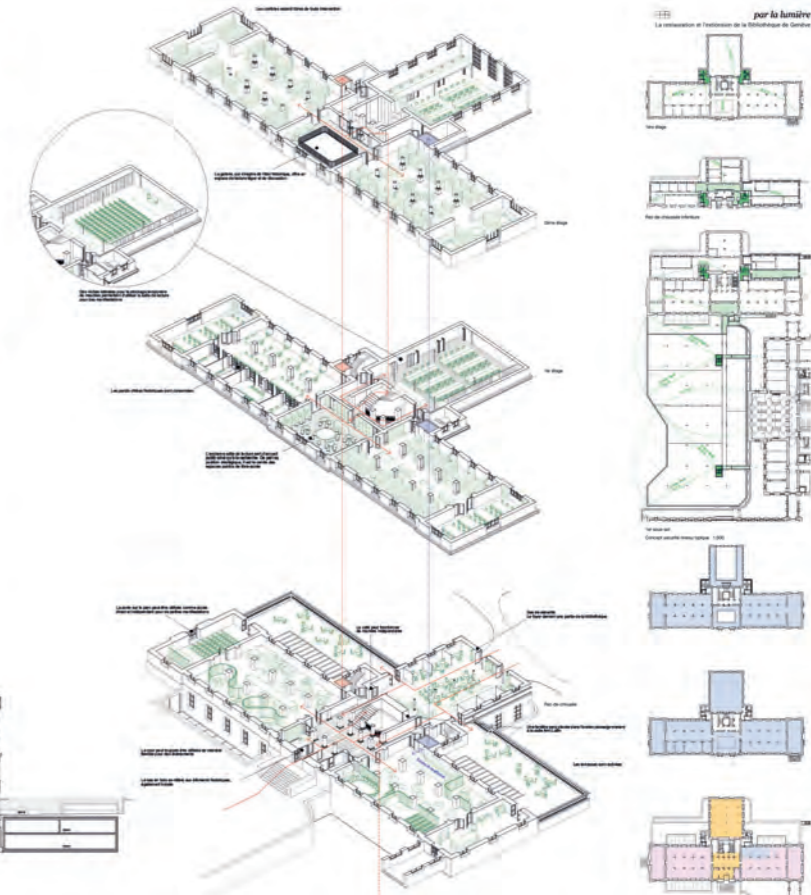
Projet n° 48
par la lumière
 Architecte
Valentin Lang Architekt MSc ETH SIA
 Ingénieur civil
Schnetzler Puskas Ingenieure AG



L'édifice dans le parc du Bastion
 L'édifice est conçu en réponse à un programme...
L'édifice par la lumière
 L'édifice est conçu en réponse à un programme...
Les axes spatiaux fondamentaux et la
 L'édifice est conçu en réponse à un programme...
La bibliothèque - un service d'une
 L'édifice est conçu en réponse à un programme...



Le centre polyvalent de la
 L'édifice est conçu en réponse à un programme...
Séjour des espaces principaux -
 L'édifice est conçu en réponse à un programme...
Intégration avec la conservation et l'ex-
 L'édifice est conçu en réponse à un programme...

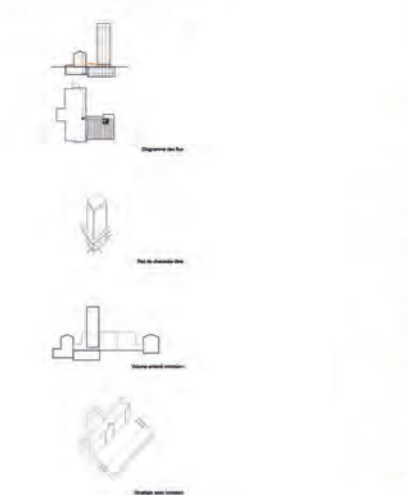




Projet n°49
TOUR DES LIVRES
 Architecte
STUDIO IANNONE
 Ingénieur civil
Makiol Wiederkehr AG

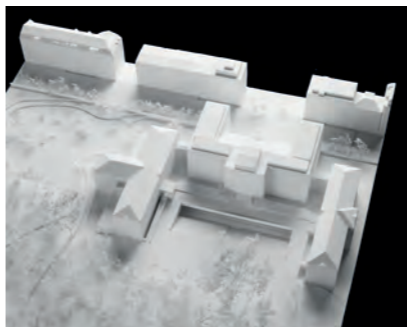
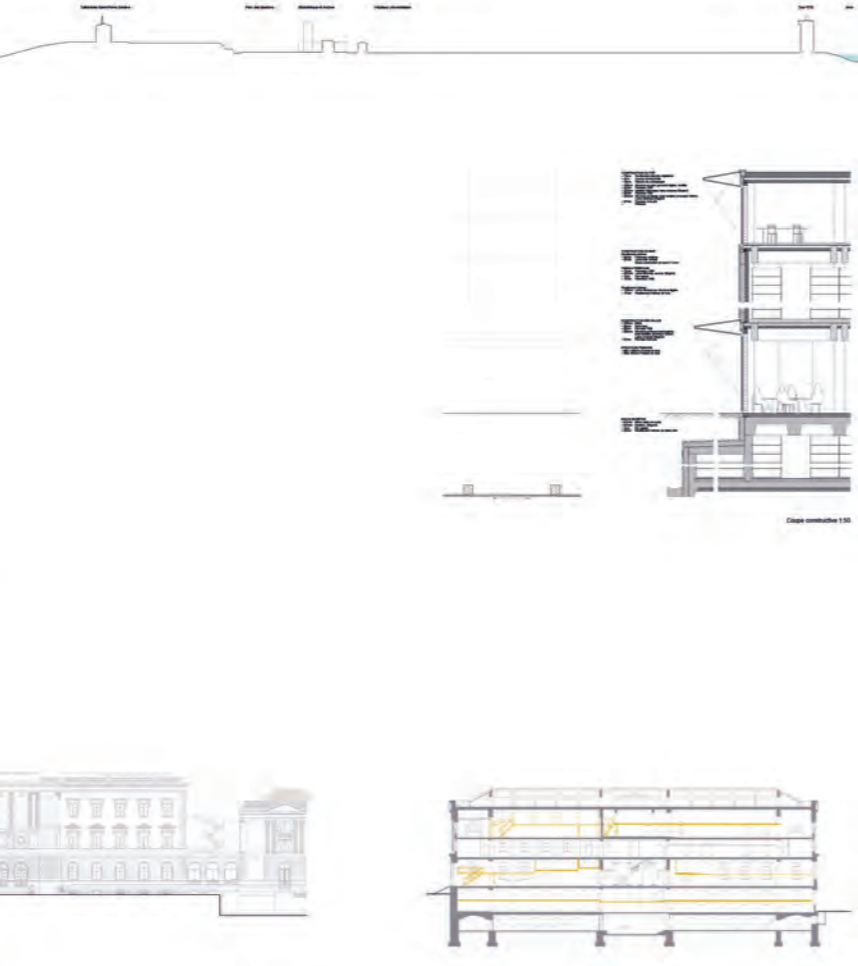
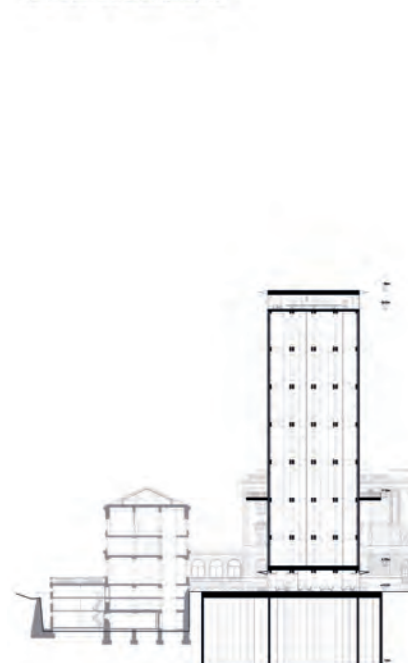
Verticalité

Le projet de la Tour des Livres est un projet de réhabilitation et de construction d'un bâtiment de grande hauteur. Le projet est situé dans le quartier de la gare de Zurich, à l'ouest de la ville. Le bâtiment est un bâtiment de grande hauteur, qui sera construit sur un terrain de 10 000 m². Le bâtiment est un bâtiment de grande hauteur, qui sera construit sur un terrain de 10 000 m². Le bâtiment est un bâtiment de grande hauteur, qui sera construit sur un terrain de 10 000 m².



Apparence et énergie

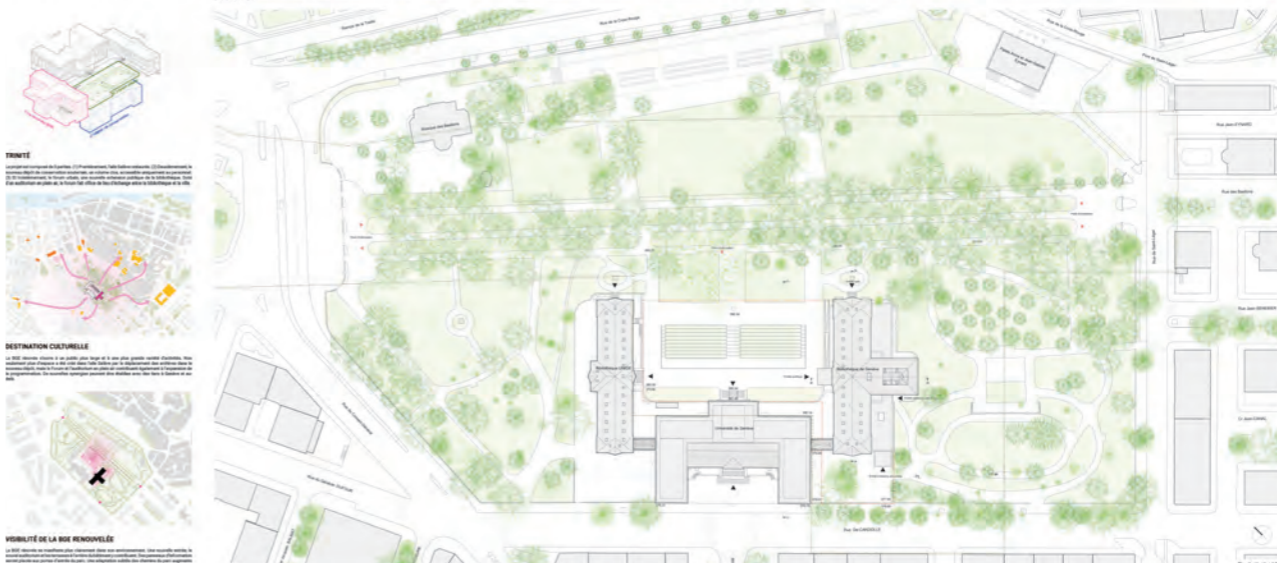
Le projet de la Tour des Livres est un projet de réhabilitation et de construction d'un bâtiment de grande hauteur. Le projet est situé dans le quartier de la gare de Zurich, à l'ouest de la ville. Le bâtiment est un bâtiment de grande hauteur, qui sera construit sur un terrain de 10 000 m². Le bâtiment est un bâtiment de grande hauteur, qui sera construit sur un terrain de 10 000 m².



Projet n°50
010101
 Architecte
STUDIO MAKS
 Ingénieur civil
Summum Engineering

Verticalité

Le projet de la Tour des Livres est un projet de réhabilitation et de construction d'un bâtiment de grande hauteur. Le projet est situé dans le quartier de la gare de Zurich, à l'ouest de la ville. Le bâtiment est un bâtiment de grande hauteur, qui sera construit sur un terrain de 10 000 m². Le bâtiment est un bâtiment de grande hauteur, qui sera construit sur un terrain de 10 000 m².



CONCEPT DE RESTAURATION

Le projet de la Tour des Livres est un projet de réhabilitation et de construction d'un bâtiment de grande hauteur. Le projet est situé dans le quartier de la gare de Zurich, à l'ouest de la ville. Le bâtiment est un bâtiment de grande hauteur, qui sera construit sur un terrain de 10 000 m². Le bâtiment est un bâtiment de grande hauteur, qui sera construit sur un terrain de 10 000 m².



GRAMME DES LOCAUX

	Volume	Surface
Activité	100 m ³	100 m ²
Espace administratif	200 m ³	200 m ²
Espace services au public	1.000 m ³	1.000 m ²
Direction administrative	500 m ³	500 m ²
Direction de gestion	750 m ³	750 m ²
Collectionneuse-médiathèque	400 m ³	400 m ²
Atelier	1.200 m ³	1.200 m ²
Local technique	100 m ³	100 m ²
APC	100 m ³	100 m ²

ET DE CONSERVATION

	Volume	Surface
Atelier	1.200 m ³	1.200 m ²
Local technique	100 m ³	100 m ²
APC	100 m ³	100 m ²





Projet n°51
ADVENISTI
 Architecte
Amaldi Neder et associés, architectes SÀRL
 Architecte
Architecture 4C
 Ingénieur civil
MP Ingénieurs Conseils SA



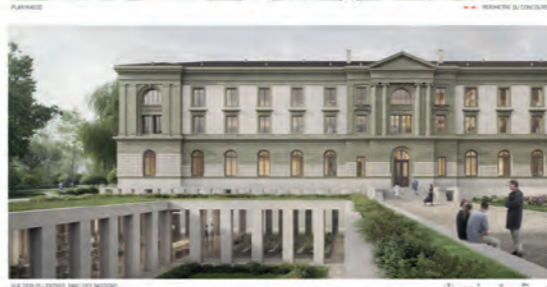
La Bibliothèque de Genève est actuellement située de la ville. Nous avons voulu la réintégrer au cœur de la ville et à la Bastion, en créant un espace public et en la reliant à son environnement urbain.

Pour améliorer son lien avec la ville, le projet propose une réorganisation de l'espace et de l'édifice. Une nouvelle structure sera créée, intégrant les volumes existants et les nouveaux volumes. Cette structure permettra d'offrir un espace public de qualité, une place publique, un espace de rencontre et un espace de travail et de recherche, ainsi que des espaces collectifs, des zones de travail et de recherche, ainsi que des zones de travail et de recherche.

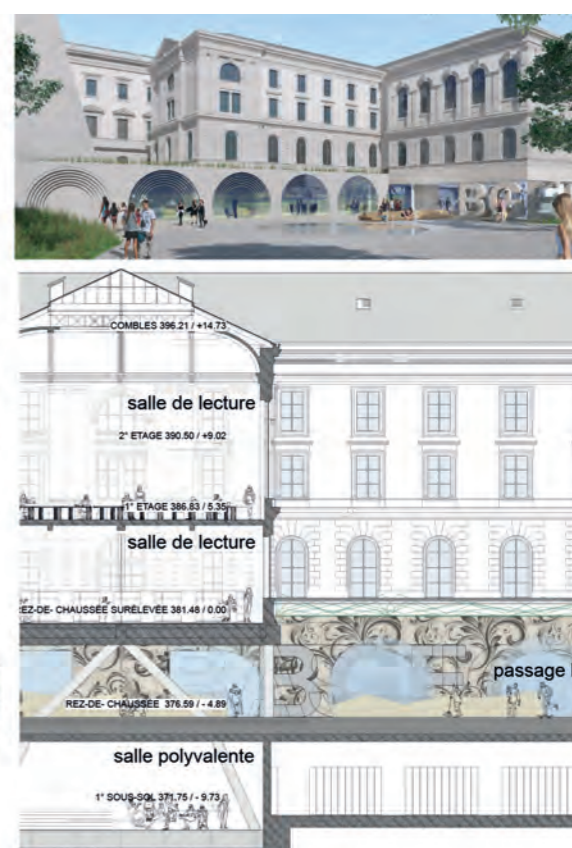
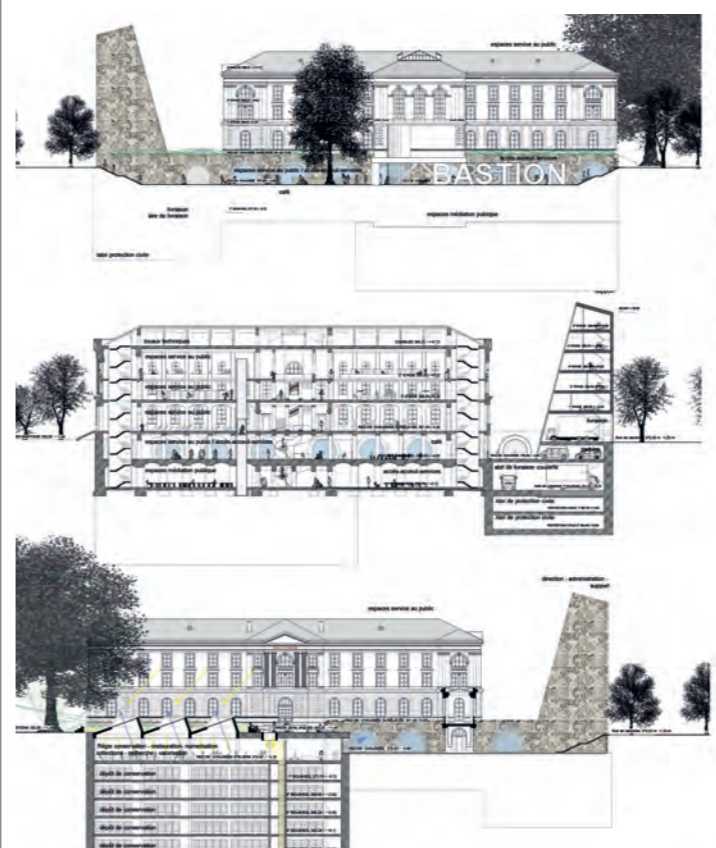
Une place publique, verte et ombragée sera créée, intégrant les volumes existants et les nouveaux volumes. Cette structure permettra d'offrir un espace public de qualité, une place publique, un espace de rencontre et un espace de travail et de recherche, ainsi que des espaces collectifs, des zones de travail et de recherche, ainsi que des zones de travail et de recherche.

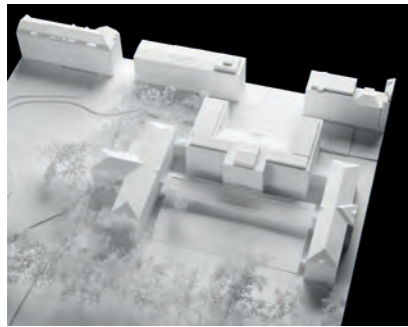
La transformation de la bibliothèque en un espace de passage reliant les deux entités principales de la bibliothèque, offre une solution. Cette ambition de créer un espace public et collectif se poursuit au niveau architectural, où la ville de Genève sera réintégrée tout en préservant son caractère historique.

Le projet cherche à maximiser l'utilisation de la structure existante en réorganisant et modernisant le niveau central en créant des espaces publics et collectifs, des zones de travail et de recherche, ainsi que des zones de travail et de recherche.

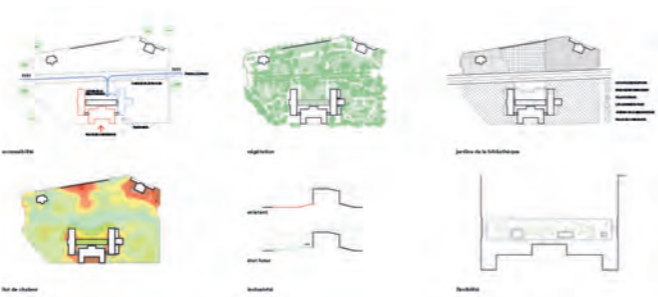
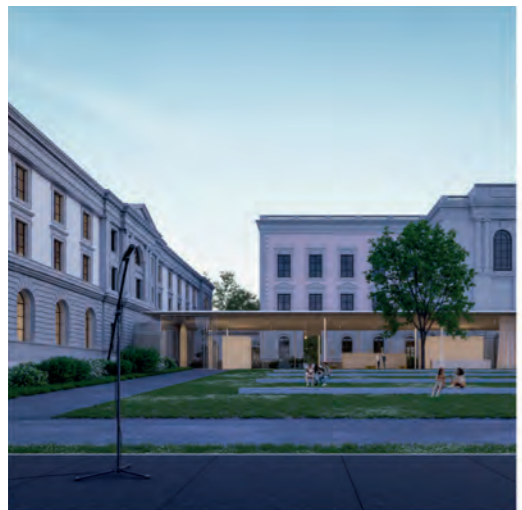
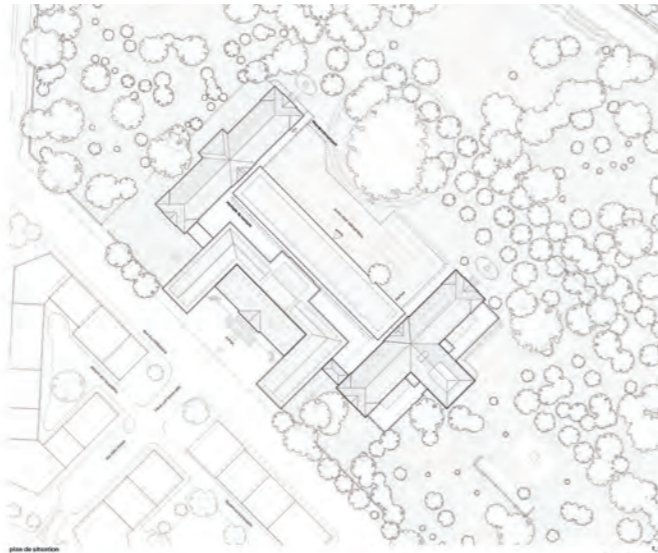


Projet n°52
jardin jean jaques
 Architecte
Marc-Olivier Mathez, dipl. Architecte ETH
 Ingénieur civil
lfb frohloff staffa kühl beratende
 Ingenieure PartG mbB





Projet n°53
troispourcent
 Architecte
nrw, architectes snc
 Architecte
EXPERIMENTAL
 Ingénieur civil
co-struct SA

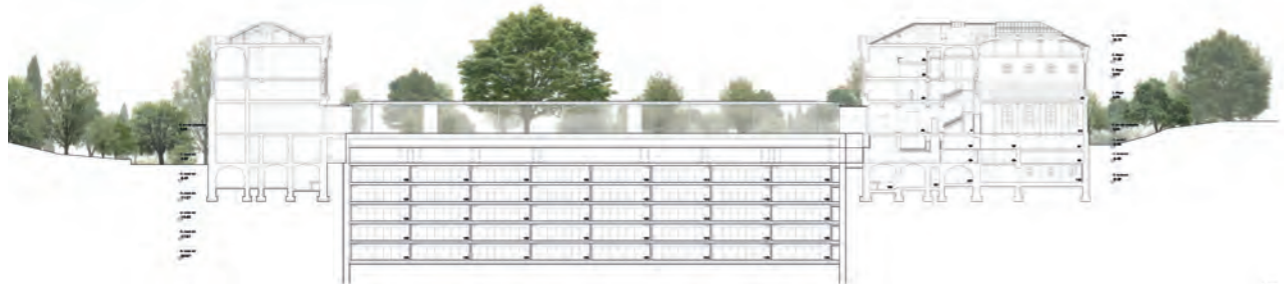


Introduction pour le grand public
 Ce projet a été initié par le Département de l'Éducation, de la Culture et de la Jeunesse de la Ville de Québec. Il s'agit d'un projet de réhabilitation et de modernisation d'un bâtiment historique de la Ville de Québec, le Collège de Québec, qui a été construit en 1868. Le projet vise à transformer ce bâtiment en un centre de formation et de recherche pour le grand public, tout en préservant son caractère historique et architectural. Le projet est financé par le gouvernement du Québec et la Ville de Québec. Le projet est dirigé par le Bureau d'architecture et d'urbanisme de la Ville de Québec. Le projet est en cours de réalisation et devrait être achevé en 2025.

Le projet pour le public
 Le projet vise à transformer le Collège de Québec en un centre de formation et de recherche pour le grand public. Le projet est financé par le gouvernement du Québec et la Ville de Québec. Le projet est dirigé par le Bureau d'architecture et d'urbanisme de la Ville de Québec. Le projet est en cours de réalisation et devrait être achevé en 2025.

Le projet pour le public
 Le projet vise à transformer le Collège de Québec en un centre de formation et de recherche pour le grand public. Le projet est financé par le gouvernement du Québec et la Ville de Québec. Le projet est dirigé par le Bureau d'architecture et d'urbanisme de la Ville de Québec. Le projet est en cours de réalisation et devrait être achevé en 2025.

Le projet pour le public
 Le projet vise à transformer le Collège de Québec en un centre de formation et de recherche pour le grand public. Le projet est financé par le gouvernement du Québec et la Ville de Québec. Le projet est dirigé par le Bureau d'architecture et d'urbanisme de la Ville de Québec. Le projet est en cours de réalisation et devrait être achevé en 2025.



Éditeur
Ville de Genève
Département de l'aménagement,
des constructions et de la mobilité

Graphisme
Vincent Schambacher
www.superposition.info

Impression et reliure
Atar Roto Presse SA, Genève
Tirage 350 exemplaires

Crédits photographiques
maquettes : Didier Jordan et Nicole Zermatten - Ville de Genève
plans de situation : source SITG